

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
INSTITUT D'URBANISME DE PARIS – UNIVERSITÉ PARIS-EST

**FORMES ET SENS DES
SQUARES VICTORIENS MONTRÉALAIS
DANS LE CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MÉTROPOLE (1801-1914)**

VOLUME I

THÈSE
PRÉSENTÉE
DANS LE CADRE DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES URBAINES ET TOURISTIQUES

PAR
JONATHAN CHA

LE 16 DÉCEMBRE 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à mes directeurs de thèse, Lucie K. Morisset (historienne de l'architecture et professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal) et Thierry Paquot (philosophe, professeur des universités à l'Institut d'urbanisme de Paris de l'Université Paris-Est), qui m'ont encadré, inspiré et fait grandir au fil des dernières années.

Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont facilité mes recherches en bibliothèque et en archives, ici comme à l'étranger. À Montréal, un remerciement particulier à Michel Lemire (technicien en gestion de documents et archives à la Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal), à Claude Leduc (technicien en gestion de documents à la Division de la géomatique de la Ville de Montréal) et à toute l'équipe de la Direction du greffe de la Ville de Montréal menée par Gilles Lafontaine (technicien en gestion de documents et archives) avec laquelle ce fut un véritable plaisir de travailler pendant plusieurs mois.

Merci également à toutes les personnes qui, au fil des années, m'ont accueilli, ont partagé leurs savoirs, et avec lesquelles j'ai discuté de mon sujet de recherche. En France, Bernard Landau (adjoint à la Direction de l'urbanisme de la Mairie de Paris), Bernard Lassus (architecte paysagiste et plasticien), Jean-Pierre Le Dantec (ingénieur, historien et ancien directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette), André Lortie (architecte et urbaniste), François Loyer (historien d'art et d'architecture), Pierre Pinon (architecte et professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville) et Simon Texier (maître de conférences à l'Université de Paris-Sorbonne).

En Grande-Bretagne, Camilla Beresford (architecte paysagiste et historienne), Mark de Rivaz (*Steward*, The Bedford Estates), Charles McKean (historien de l'architecture et professeur, University of Dundee), Dagmar Weston (architecte et *lecturer*, University of Edinburgh) et particulièrement Todd Longstaffe-Gowan (architecte paysagiste et historien) avec qui j'ai partagé ma passion pour les squares.

Aux États-Unis, Phebe S. Goodman (architecte paysagiste). À Montréal, Maurice Beauchamps (architecte paysagiste retraité du Service des parcs et des espaces verts de la

Ville de Montréal), Gabriel Bodson (conseiller en aménagement au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise de la Ville de Montréal), Pierre Bourque (horticulteur et ancien maire de Montréal), David Hanna (géographe et professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM), Yona Jébrak (professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM), Luc Noppen (historien de l'architecture et professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM) et Ron Williams (architecte, architecte paysagiste et professeur honoraire à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal). Un grand merci à Bernard St-Denis (architecte paysagiste et professeur à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal) pour son amitié, sa rigueur intellectuelle et ses précieux conseils.

Merci à Micheline Giroux-Aubin de son ardeur au travail, son efficacité et sa rapidité dans la révision linguistique de la thèse et à Laurie Perron (bachelière en architecture de paysage) pour sa minutie et son expertise graphique dans la réalisation des plans de squares.

Enfin, je suis reconnaissant envers ma famille qui m'a offert un support indéfectible tout au long de ces années.

Merci à tous !

Table des matières

VOLUME I

| | |
|---|--------------|
| Remerciements..... | ii |
| Liste des figures | x |
| Liste des tableaux | xviii |
| Abréviations | xix |
| Résumé..... | xx |
| INTRODUCTION | |
| MONTRÉAL : UNE VILLE DE SQUARES | 1 |
| La problématique de recherche | 7 |
| Le square, définition et évolution sémantique de l'objet de recherche | 7 |
| <i>Qu'est-ce qu'un square ?</i> | <i>7</i> |
| <i>L'origine britannique du square</i> | <i>8</i> |
| <i>Le transfert du square en France</i> | <i>28</i> |
| <i>Le square en Amérique du Nord.....</i> | <i>37</i> |
| Le bilan problématisé des études..... | 42 |
| Hypothèses de recherche..... | 45 |
| <i>Le square, un élément lié au développement de Montréal comme métropole.....</i> | <i>46</i> |
| <i>Le square, un élément structurant du développement urbain de Montréal.....</i> | <i>49</i> |
| <i>L'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances.....</i> | <i>51</i> |
| La méthodologie de recherche | 58 |
| <i>L'approche typomorphologique et la définition du type.....</i> | <i>59</i> |
| <i>L'approche de l'herméneutique de la forme urbaine.....</i> | <i>59</i> |
| <i>La méthode historico-interprétative.....</i> | <i>61</i> |
| <i>Le territoire d'étude, la période retenue et les sources documentaires.....</i> | <i>62</i> |
| Les objectifs de la recherche..... | 69 |
| <i>Conclusion.....</i> | <i>70</i> |

PARTIE I

| | |
|---|-----------|
| LA NAISSANCE DU SQUARE ET SA CONTRIBUTION À L'EXPANSION TERRITORIALE ET AU RENOUVELLEMENT DES FORMES URBAINES DE LA VILLE (1801-1860)..... | 71 |
| <i>Introduction : Montréal de 1801 à 1860.....</i> | <i>72</i> |

CHAPITRE I

| | |
|---|------------|
| L'INTRODUCTION DU SQUARE PAR L'INITIATIVE GOUVERNEMENTALE ET MUNICIPALE DE RESTRUCTURATION DU TERRITOIRE MONTRÉALAIS <i>INTRA</i> ET <i>EXTRA-MUROS</i>..... | 73 |
| <i>Introduction.....</i> | <i>73</i> |
| La démolition des fortifications et le plan des Commissaires..... | 75 |
| La démolition des fortifications comme opportunité urbanistique..... | 75 |
| Le square public dans le plan des Commissaires..... | 79 |
| La rue Saint-Augustin et la place des Commissaires : les bases de la New Town..... | 85 |
| John Ostell et la mutation en squares municipaux de la place d'Armes et de la place du Marché..... | 87 |
| Le square de la place d'Armes et l'église Notre-Dame..... | 89 |
| Le square de la Douane et l'édifice de la douane..... | 97 |
| Un square-jardin pour la royauté : « l'ennoblissement » du square des Commissaires..... | 103 |
| <i>Conclusion.....</i> | <i>107</i> |

CHAPITRE II

| | |
|--|------------|
| L'EXPANSION DE LA VILLE ET LA FORMATION D'UN IDÉAL URBAIN RÉSIDENTIEL ET BOURGEOIS SOUS L'INITIATIVE INDIVIDUELLE ET L'AMBITION PROMOTRICE..... | 111 |
| <i>Introduction.....</i> | <i>111</i> |
| La bourgeoisie canadienne-française et l'expansion urbaine vers le nord-est..... | 113 |
| Le square Papineau et le lotissement de la propriété Monarque à l'est de la ville..... | 113 |
| Les transformations physiques et l'urbanisation de la rue Saint-Denis et de la place Viger..... | 114 |
| De place Viger à square Viger : les conditions et les exigences d'embellissement de la triple donation..... | 117 |
| L'expérimentation paysagère au square Viger..... | 118 |
| Les balbutiements du square résidentiel et l'importation du modèle londonien par Louis Parthenais et David Ross..... | 122 |
| L'urbanisme de privilège et le rêve inachevé du plan Parthenais..... | 122 |
| Le plan Ross et la consolidation d'une unité résidentielle..... | 127 |
| Un square privé dans Griffintown..... | 133 |

| | |
|--|------------|
| Thomas Phillips et la planification de la <i>New Town</i> : la mise en scène du square comme cadre de vie de la bourgeoisie canadienne-anglaise | 134 |
| Thomas Phillips et le contexte d'émergence de la <i>New Town</i> | 134 |
| Du Vauxhall au Beaver Hall : une vitrine fastueuse de la société bourgeoise britannique..... | 136 |
| Les principes urbanistiques de la <i>New Town</i> et du plan Phillips et la réminiscence de la <i>New Town</i> d'Édimbourg..... | 140 |
| La Strathearn House et l'implantation d'une villa urbaine au square Beaver Hall..... | 153 |
| Le square Mance, dans la foulée de la <i>New Town</i> de Montréal et du South End de Boston | 158 |
| <i>Conclusion</i> | 159 |
| <i>Conclusion de la première partie (1801-1860)</i> | 161 |

VOLUME II

PARTIE II

| | |
|--|------------|
| LA CONSOLIDATION ET LA MULTIPLICATION DU SQUARE À L'ÉPOQUE DE L'INDUSTRIALISATION DE MONTRÉAL (1860-1914) | 173 |
| <i>Introduction : Montréal de 1860 à 1914</i> | 174 |

CHAPITRE III

| | |
|--|------------|
| LE SQUARE-JARDIN AU CŒUR DE L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE | 175 |
| <i>Introduction</i> | 175 |
| Le square sanitaire et l'amélioration de la santé publique | 176 |
| Les conditions de vie urbaine, la salubrité publique et les comités de santé..... | 176 |
| Des maires et la promotion de l'hygiène publique | 180 |
| Le square public comme résolution des maux urbains | 183 |
| La transformation des cimetières catholique et protestant en square public sous les pressions de l'Association sanitaire | 188 |
| Le nature urbanisée du square Dominion et l'entrecroisement des crux quadrata et decussata..... | 197 |
| La foliation du square Dufferin..... | 202 |
| <i>Conclusion</i> | 204 |

CHAPITRE IV

| | |
|---|------------|
| LE SQUARE : UN OUTIL PRIVILÉGIÉ DE MISE EN VALEUR ARCHITECTURALE ET D'EMBELLISSEMENT CIVIQUE | 206 |
| <i>Introduction</i> | 206 |
| Le square-parvis et la mise en scène d'une monumentalité d'association | 207 |

| | |
|---|------------|
| Le square-parvis et la mise en valeur d'églises catholiques | 207 |
| <i>Le square et l'église Saint-Jacques</i> | 208 |
| <i>Le square Lahaie et l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End</i> | 211 |
| <i>Le square Bonaventure et l'église Sainte-Cunégonde</i> | 214 |
| Le square-seuil : portail paysager aux édifices municipaux et institutionnels..... | 218 |
| <i>Deux squares d'agrément au cœur administratif de la ville</i> | 219 |
| <i>Le square au centre de la rivalité entre le Canadien Pacifique et le Grand Tronc</i> | 222 |
| <i>Le square Saint-Jacques et l'École Polytechnique</i> | 228 |
| Le square-vista : le square Bellerive et la mise en valeur d'un panorama sur le fleuve Saint-Laurent..... | 232 |
| Les squares d'embellissement urbain : expérimentations paysagères singulières | 236 |
| Louis-François Chollet et le maniérisme franco-italien du square du parc Logan | 238 |
| Le boulevard de l'Opéra et l'idéal urbanistique canadien-français | 241 |
| La signature d'Aristide Beaugrand-Champagne au square Dézéry | 247 |
| Un square dans le parc La Fontaine ! | 249 |
| Les squares séquentiels et l'ornementation d'anciennes emprises industrielles | 251 |
| Les abords du Canal de Lachine et les squares Wellington, Saint-Patrick et Gallery..... | 251 |
| Les squares du chemin des Carrières | 255 |
| Les plans du Comité d'améliorations municipales : vers une vision globale de Montréal | 258 |
| <i>Conclusion</i> | 262 |
| CHAPITRE V | |
| GRANDEUR ET SPLENDEUR DU SQUARE CIVIQUE PAR LE CARACTÈRE MÉTROPOLITAIN, LA MONUMENTALISATION ET LA COMMERCIALISATION..... | |
| <i>Introduction</i> | 265 |
| Un square métropolitain : grandeur physique et symbolique du square Dominion | 267 |
| Le caractère totalement public du square | 267 |
| Le square Dominion comme glorification et célébration de la Puissance du Canada | 269 |
| Un cadre architectural et fonctionnel prestigieux pour un square d'exception : une cathédrale, un hôtel de luxe et une gare internationale | 274 |
| Le carnaval d'hiver de Montréal (1883-1910) : un événement à grand déploiement ... | 281 |
| Commercialisation et transformation architecturale et paysagère des squares centraux primitifs | 287 |
| Le square Victoria : point pivot du dynamisme économique..... | 288 |
| Commercialisation et institutionnalisation du square Phillips | 292 |
| Le square de la place d'Armes : l'image du Montréal métropole | 297 |
| Les monuments commémoratifs : entre décoration et spatialisation des identités anglophone, francophone et irlandaise | 302 |

| | |
|--|-----|
| Les monuments du square Dominion : symboles de la nation canadienne et de l'Empire britannique..... | 303 |
| Deux monuments à la royauté britannique symboles d'entente entre les communautés anglophone et francophone | 313 |
| Trois monuments aux héros français (explorateurs et fondateurs) comme marqueurs identitaires de la communauté canadienne-française | 319 |
| Les squares Viger et Saint-Louis comme lieu de consolidation et d'incarnation du patriotisme canadien-français | 325 |
| La territorialisation de la mémoire irlandaise : le square Saint-Patrick et le Roc irlandais | 330 |
| <i>Conclusion</i> | 334 |

CHAPITRE VI

GRANDEUR ET SPLENDEUR DU SQUARE CIVIQUE PAR LES ATTRIBUTS D'ORNEMENTATION ET DE DÉCORATION 336

| | |
|---------------------------|-----|
| <i>Introduction</i> | 336 |
|---------------------------|-----|

| | |
|---|------------|
| Un premier jardin public pour Montréal : le square Viger et la transition de Montréal de ville à métropole | 337 |
| Le square Viger, haut-lieu de la société montréalaise | 337 |

| | |
|--|------------|
| L'ornementation végétale et l'exubérance horticole | 343 |
| L'établissement des sociétés horticoles et le nouvel intérêt pour le végétal | 343 |
| Les compositions et dispositions arboricoles, arbustives et florales | 347 |
| Code de conduite et pérennité des plantations : problèmes d'entretien | 362 |
| Le besoin de nature et l'expérience des saisons | 370 |
| Le mobilier urbain des squares | 375 |

La fontaine et le bassin d'ornement : sources de plaisir et de prestige au cœur du square

| | |
|---|-----|
| Les eaux décoratives et l'enjolivement des squares..... | 378 |
| <i>Les fontaines</i> | 380 |
| <i>Les bassins d'ornement et les jets d'eau</i> | 384 |
| <i>Les monuments-fontaines</i> | 391 |

La responsabilité de la gestion et de l'aménagement des squares : assises de l'évolution des squares montréalais..... 392

| | |
|--|-----|
| Des inspecteurs, des surintendants et des jardiniers | 392 |
| <i>Conclusion</i> | 399 |

CHAPITRE VII

LES SQUARES-JARDINS : UNE FORME URBAINE ET PAYSAGÈRE SE CRISTALLISANT DANS LES DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS..... 400

| | |
|---------------------------|-----|
| <i>Introduction</i> | 400 |
|---------------------------|-----|

| | |
|--|------------|
| Quatre squares-jardins pour héberger la bourgeoisie canadienne-française | 401 |
| Le square Cherrier et le legs de Côte Séraphin-Cherrier | 402 |
| Le square Saint-Louis, le summum du décorum urbain | 403 |
| <i>Une occasion et des conditions impulsant la naissance du square Saint-Louis</i> | <i>403</i> |
| <i>Un square fashionable au cadre architectural exubérant.....</i> | <i>406</i> |
| Le square Jacques-Cartier, lieu de résidence de l'élite de Saint-Henri..... | 409 |
| Un deuxième square pour Saint-Henri et des aspirations toujours plus élevées..... | 413 |
| Les squares résidentiels des nouveaux quartiers périphériques du sud-ouest | 419 |
| De Lethbridge à Côte-Saint-Paul, l'empreinte du plan en damier Galt..... | 419 |
| Un square au cœur de la suburbanisation de Ville-Émard..... | 424 |
| Les squares résidentiels des quartiers du nord de Montréal..... | 427 |
| Une avenue et trois squares comme plus-value au village De Lorimier..... | 427 |
| Des parcs de type « square-jardin » : les parcs Laurier, Martel et Molson | 430 |
| Le développement de Park Avenue Extension | 432 |
| <i>Conclusion.....</i> | <i>433</i> |
| <i>Conclusion de la deuxième partie (1860-1914).....</i> | <i>436</i> |
| CONCLUSION | |
| LES SQUARES MONTRÉLAIS : UNE IMAGE ET DES FORMES PERSISTANTES ET STÉRÉOTYPÉES | 442 |
| Les types, les catégories fonctionnelles et les ressemblances formelles des squares.... | 444 |
| Les squares de première génération (1801-1860)..... | 445 |
| Les squares de deuxième génération (1860-1914)..... | 450 |
| La synthèse de la genèse des formes des squares montréalais..... | 458 |
| Formes et caractéristiques particulières des squares montréalais..... | 462 |
| <i>La pluralité d'acteurs, de besoins et de fonctions.....</i> | <i>462</i> |
| <i>L'implantation en tous lieux et l'accessibilité universelle.....</i> | <i>463</i> |
| <i>Le square rectangulaire inséré dans le lotissement urbain</i> | <i>464</i> |
| <i>L'association à une voie importante</i> | <i>465</i> |
| <i>Les squares-jardins divisés par une voie de circulation.....</i> | <i>466</i> |
| <i>L'excellence architecturale des squares</i> | <i>468</i> |
| <i>Les squares tripartites.....</i> | <i>468</i> |
| <i>La centralité et le bassin d'ornement.....</i> | <i>469</i> |
| <i>La crux decussata comme forme paysagère.....</i> | <i>470</i> |
| <i>Mot de la fin</i> | <i>471</i> |
| Dépôts et fonds de recherche | 483 |
| Bibliographie | 491 |

Liste des figures

Introduction

| | |
|--|----|
| Fig. I.1 : « Public Squares », tiré de Carre (1898), <i>Art Work of Montreal</i> . | 3 |
| Fig. I.2 : « Nos squares » (1902), <i>L'Album universel</i> , Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, DGDAMV. | 4 |
| Fig. I.3 : « Les grands squares de Montréal (Saint-Louis, Viger et Dominion) » (1902), <i>Album Universel</i> , Albums de rues E.-Z. Massicotte, B-177A, BAnQ. | 5 |
| Fig. I.4 : « Dominion Square, Montréal », peinture d'Albert Cloutier, tiré de Sandwell (1953), <i>Cities of Canada</i> . | 6 |
| Fig. I.5 : Southampton or Bloomsbury Square (1754), tiré de Longstaffe-Gowan (2001), <i>The London Town Garden</i> . | 10 |
| Fig. I.6 : Plan of a Garden Square, tiré de Fairchild (1722), <i>The City Gardener</i> . | 15 |
| Fig. I.7 : Red Lion Square (c. 1750), 24630 SC/Pz/WE/02/472, London Metropolitan Archives. | 17 |
| Fig. I.8 : Golden Square (c. 1750), 24607 SC/Pz/CT/01/826, London Metropolitan Archives. | 17 |
| Fig. I.9 : Hanover Square (c. 1750), 24630 SC/Pz/WE/02/472, London Metropolitan Archives. | 17 |
| Fig. I.10 : Portman Square (1813), T 138, Westminster City Archives. | 18 |
| Fig. I.11 : Ancienne clef du Douglas Crescent Gardens, Edinburgh City Archives. | 19 |
| Fig. I.12 : Clef du Fitzroy Square, Londres, The Georgian Group. | 19 |
| Fig. I.13 : Russell Square (c. 1804), 14.1.66, English Heritage. | 21 |
| Fig. I.14 : « Design for a Square », tiré de Loudon (1812), <i>Hints on the Formation of Gardens and Pleasure Grounds</i> . | 25 |
| Fig. I.15 : <i>Feuing Plan of Drumsheugh. The Property of the Right Honorable Francis Earl of Moray</i> (1822), Edinburgh Central Library. | 26 |
| Fig. I.16 : Archétype du square londonien, tiré de Philippar (1830), <i>Voyage agronomique en Angleterre, fait en 1829</i> . | 27 |
| Fig. I.17 : Square Popincourt, tiré d'Alphand (1867-1873), <i>Les promenades de Paris</i> . | 35 |
| Fig. I.18 : Square Montrouge, tiré d'Alphand (1867-1873), <i>Les promenades de Paris</i> . | 35 |
| Fig. I.19 : Mobilier urbain, tiré d'Alphand (1867-1873), <i>Les promenades de Paris</i> . | 36 |
| Fig. I.20 : Worcester Square, The Bostonian Society/Old State House, tiré de Goodman (2003), <i>The Garden Squares of Boston</i> . | 40 |
| Fig. I.21-34 : Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAMV). | 66 |
| Fig. I.35-36 : Archives de la Division de la géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM). | 68 |
| Fig. I.37-38 : Direction des grands parcs et du verdissement (DGPVVM). | 68 |

Chapitre 1

| | |
|--|----|
| Fig. 1.1 : Montréal fortifiée en 1760, <i>Aplan & View of the Town and Fortifications of Montreal in Canada</i> , Londres, Raph Griffiths, BAnQ. | 76 |
| Fig. 1.2 : Extrait d'un plan de Montréal en 1761 d'après Paul Labrosse, E.-Z. Massicotte et C.-E. Gosselin, VM66,S0,D36-47, DGDAMV. | 77 |
| Fig. 1.3 : Rues et squares publics projetés dans le plan des Commissaires selon <i>Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, etc. in the Harbour. Shewing also the Improvements, Projected Canal, Squares etc.</i> , Joseph Bouchette (1815), Londres, W. Faden, J. Cha. | 81 |
| Fig. 1.4 : Plan du <i>Projected Square</i> au nord de la place d'Armes, J. Cha. | 83 |
| Fig. 1.5 : Plan du square Dalhousie, J. Cha. | 83 |
| Fig. 1.6 : Plan du square Dalhousie (1851), VM66,S0,D62-1851, DGDAMV. | 84 |
| Fig. 1.7 : Plan du square Dalhousie, J. Cha. | 84 |
| Fig. 1.8 : Plan des Commissaires (1801), VM36,S3,SS2,SSS2,D1-149, DGDAMV. | 86 |
| Fig. 1.9 : Plan de la place des Commissaires, J. Cha. | 86 |
| Fig. 1.10 : John Ostell (s.d.), <i>The Ostells of Moorhouse</i> , http://users.tinyworld.co.uk/peterostle/moorhouse.html | 88 |
| Fig. 1.11 : Église Notre-Dame (c. 1860), V7047, Musée McCord. | 91 |

| | |
|--|-----|
| Fig. 1.12 : Armoiries et devise de Montréal, Z-85, DGDAVM. | 93 |
| Fig. 1.13 : Piliers surmontés des armoiries de Montréal, square de la place d'Armes (1859), v7058, Musée McCord. | 93 |
| Fig. 1.14 : Square de la place d'Armes (1859), M984-1.203.5, Musée McCord. | 93 |
| Fig. 1.15 : Église Notre-Dame et nouvelle aile du séminaire Saint-Sulpice (1876), ii41752, Musée McCord. | 94 |
| Fig. 1.16 : Banque de Montréal (1872), 01468057, Musée McCord. | 94 |
| Fig. 1.17 : Square de la place d'Armes (1886), M932.8.1.271, Musée McCord. | 95 |
| Fig. 1.18 : Square de la place d'Armes (c. 1875), V1169, Musée McCord. | 96 |
| Fig. 1.19 : Plan du square de la place d'Armes, J. Cha. | 96 |
| Fig. 1.20 : Square de la Douane (c. 1870), MP-0000.1828.83, Musée McCord. | 100 |
| Fig. 1.21 : Square de la Douane (c. 1880), MP-0000.227, Musée McCord. | 100 |
| Fig. 1.22 : Édifice de la Royal Insurance Company (1902-1912), MP-0000.835.5, Musée McCord. | 101 |
| Fig. 1.23 : Square et édifice de la Douane (1859), v7061, Musée McCord. | 101 |
| Fig. 1.24 : Édifice de la Royal Insurance Company (1866), I-20720.1, Musée McCord. | 101 |
| Fig. 1.25-26 : Plans du square de la Douane, J. Cha. | 102 |
| Fig. 1-27 : Crystal Palace, Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 104 |
| Fig. 1-28 : Arc au square Victoria érigé en l'honneur de la visite du prince de Galles (1860), N-0000.175, Musée McCord. 110 | 104 |
| Fig. 1.29 : Inauguration du pont Victoria par le prince de Galles, Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 104 |
| Fig. 1.30 : Square Victoria (c. 1867), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 106 |
| Fig. 1.31 : Plan du square Victoria, J. Cha. | 106 |
| Fig. 1.32 : Square Victoria (1867), I-29413.1, Musée McCord. | 107 |
| Fig. 1.33 : Square Victoria (1867), N 0000.1599.13-P1, Musée McCord. | 107 |

Chapitre 2

| | |
|---|-----|
| Fig. 2.1 : Plan du square Papineau, J. Cha. | 113 |
| Fig. 2.2 : Jacques Viger (c. 1850), ii94237-1, Musée McCord. | 115 |
| Fig. 2.3 : Église Notre-Dame-de-Bonsecours (c. 1870), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 117 |
| Fig. 2.4 : Plan de la place Viger et axe de développement depuis chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, J. Cha. | 117 |
| Fig. 2.5 : <i>Plan of Building Lots Belonging to P.J. Lacroix Esqr, Eligibly Situate on Viger Square, John Ostell (1848), CA601, S53,SS1,P1662, BAnQ.</i> | 120 |
| Fig. 2.6 : Plan du square Viger, J. Cha. | 121 |
| Fig. 2.7 : Plan du square Parthenais, J. Cha. | 124 |
| Fig. 2.8 : Plan du square Richmond, J. Cha. | 128 |
| Fig. 2.9 : Plan du square Richmond, J. Cha. | 129 |
| Fig. 2.10 : Plan du square Richmond, J. Cha. | 131 |
| Fig. 2.11 : Plan d'un square privé entre les rues George et Prince, J. Cha. | 133 |
| Fig. 2.12 : Thomas Phillips (s.d.), Archives du musée du Château Ramezay. | 135 |
| Fig. 2.13 : Joseph Frobisher (c. 1800), 0001, Musée McCord. | 137 |
| Fig. 2.14 : « Plan of Beaver Hall Property belonging to the Heirs Phillips », William Footner (c.1841), P364, BAnQ. | 139 |
| Fig. 2.15 : « Mise en vente du lotissement Phillips » (1860), Bobine 253, 11.9, Square Phillips, Dossier 1901.200, DGDAVM. | 140 |
| Fig. 2.16-17 : Plans des deux propositions de lotissement du plan Phillips, J. Cha. | 146 |
| Fig. 2.18 : « Christ Church Cathedral, From Phillip's Square » (c. 1865), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 148 |
| Fig. 2.19 : Plan du square Phillips, J. Cha. | 149 |
| Fig. 2.20 : Plan du square Beaver Hall, J. Cha. | 149 |
| Fig. 2.21 : Puissement de l'eau, square Phillips (1869), MP-0000.10.79, Musée McCord. | 149 |
| Fig. 2.22 : Terrasse d'habitations de l'avenue Union (c. 1900), v3170, Musée McCord. | 151 |
| Fig. 2.23 : Strathearn House (s.d.), Archives du Canadien Pacifique Railway. | 153 |

| | |
|---|-----|
| Fig. 2.24 : James Ferrier (1866), I-21749.1, Musée McCord. | 154 |
| Fig. 2.25 : William Dow (1862), I-3867.0.1, Musée McCord. | 154 |
| Fig. 2.26 : Square Beaver Hall (c. 1930), MP-1984.105.2, Musée McCord. | 155 |
| Fig. 2.27 : Square Beaver Hall (c. 1870), 84047037, Musée McCord. | 156 |
| Fig. 2.28 : Square Beaver Hall (c. 1870), 01452027, Musée McCord. | 156 |
| Fig. 2.29 : Plan du square Mance, J. Cha. | 158 |
| Fig. 2.30 : Grands axes de développement et localisation des squares créés entre 1801 et 1860, selon <i>Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal</i> , James Cane (1846), Montréal, Robert W. S. Mackay, BAnQ, J. Cha. | 165 |

Chapitre 3

| | |
|---|-----|
| Fig. 3.1 : Le maire nocturne de Montréal lors de sa tournée spectrale (dédié à la Commission de santé) (1875), M992X.5.82, Musée McCord. | 180 |
| Fig. 3.2 : Le maire et la Commission de santé (1877), M988.182.142, Musée McCord. | 180 |
| Fig. 3.3 : William Workman (1866), I-22184, Musée McCord. | 181 |
| Fig. 3.4 : Charles-Joseph Coursol (1863), I-6444.1, Musée McCord. | 181 |
| Fig. 3.5 : Aldis Bernard (1873), I-86575, Musée McCord. | 181 |
| Fig. 3.6 : Saint Georges (le maire Hingston) et le dragon (la variole) (1876), M993X.5.1135, Musée McCord. | 182 |
| Fig. 3.7 : <i>Health Map of Montreal Showing the Annual Death Rate Per Thousand for the Average of the Years 1876, '77 and '78, Resulting from Smallpox, Typhoid Fever and Diphtheria</i> (1879), Montréal, BAnQ. | 185 |
| Fig. 3.8 : Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway (1896), View-2938, Musée McCord. | 186 |
| Fig. 3.9 : Plan du square Nolan, J. Cha. | 188 |
| Fig. 3.10 : Exhumation et transfert des dépouilles de l'ancien cimetière Saint-Antoine (c. 1870), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 190 |
| Fig. 3.11 : Cimetière catholique Saint-Antoine (s.d.), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-1, DGDAMV. | 191 |
| Fig. 3.12 : Protestant Burying Ground (s.d.), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-2, DGDAMV. | 191 |
| Fig. 3.13 : Plan du square Dominion, Patrick Macquisten (1872), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-43, DGDAMV. | 195 |
| Fig. 3.14 : Plan du square Dufferin, Patrick Macquisten (1876), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-45, DGDAMV. | 195 |
| Fig. 3.15 : Aménagement de la partie sud du square Dominion (1878), G-1449, DGDAMV. | 196 |
| Fig. 3.16-17 : Plan projeté et plan réalisé du square Dominion, J. Cha. | 198 |
| Fig. 3.18 : Square Dominion (c. 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. | 200 |
| Fig. 3.19 : Plan du square Dufferin, J. Cha. | 203 |

Chapitre 4

| | |
|---|-----|
| Fig. 4.1 : Louis-Joseph Papineau (1860), i849, Musée McCord. | 209 |
| Fig. 4.2 : Cathédrale Saint-Jacques (c. 1900), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 210 |
| Fig. 4.3 : Plan du square Saint-Jacques, J. Cha. | 210 |
| Fig. 4.4 : Église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End (c. 1900), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 212 |
| Fig. 4.5 : Hôtel de ville de Saint-Louis-du-Mile-End (s.d.), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 213 |
| Fig. 4.6 : Plan du square Lahaie, J. Cha. | 214 |
| Fig. 4.7-8 : Église Sainte-Cunégonde et square Bonaventure avant (1894) et après (c. 1910) l'incendie, Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 216 |
| Fig. 4.9 : Plan du square Bonaventure, J. Cha. | 217 |
| Fig. 4.10 : Square du palais de justice (c. 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. | 220 |
| Fig. 4.11 : Square du palais de justice, square Neptune et seuil de l'hôtel de ville, J. Cha. | 221 |
| Fig. 4.12 : Square du palais de justice (1914), View-13663, Musée McCord. | 221 |
| Fig. 4.13 : Square Neptune, palais de justice et hôtel de ville (c. 1910), MP-0000.842.2, Musée McCord. | 221 |
| Fig. 4.14 : Plan du square Viger agrandi, J. Cha. | 223 |
| Fig. 4.15 : Gare Windsor au square Dominion (c. 1895), <i>Album of Montreal Views</i> , Y MON IDY 94-F22, CCA. | 224 |
| Fig. 4.16 : Gare et square Viger (1907), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P196, ANQQ. | 224 |

| | |
|---|-----|
| Fig. 4.17 : Édifice du Grand Tronc (c. 1905), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 226 |
| Fig. 4.18 : Plan du square d'Youville, J. Cha. | 227 |
| Fig. 4.19 : Dessin du square d'Youville, du siège du Grand Tronc et de l'édifice Canadian Express, Carre (1898), <i>Art Work of Montreal</i> . | 227 |
| Fig. 4.20 : Square Saint-Jacques et École Polytechnique (c. 1910), MP-0000.840.9, Musée McCord. | 229 |
| Fig. 4.21 : Plan du square de la Polytechnique, J. Cha. | 230 |
| Fig. 4.22 : Plan du square Bellerive, J. Cha. | 235 |
| Fig. 4.23-24 : Plans du square du parc Logan (1902), VM44,S3,D12, DGDAVM et J. Cha. | 240 |
| Fig. 4.25 : Monument-national (1890), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 242 |
| Fig. 4.26 : Boulevard National (1894), tiré de Larrue (1993), <i>Le monument inattendu. Le monument-national 1983-1993</i> . | 243 |
| Fig. 4.27 : « Le boulevard de l'Opéra », <i>La Presse</i> , 26 mai 1894, tiré de Héroux (1984), <i>100 ans d'actualités 1884-1984</i> . | 244 |
| Fig. 4.28-29 : Plan des deux propositions du boulevard de l'Opéra avec variations architecturales, J. Cha. | 246 |
| Fig. 4.30 : Plan des bâtiments sur le site du square Dézéry (s.d.), VM44,S3,D23, DGDAVM. | 248 |
| Fig. 4.31 : Plan du square Dézéry, J. Cha. | 248 |
| Fig. 4.32 : Plan du square du parc La Fontaine, J. Cha. | 250 |
| Fig. 4.33 : Plan du square Wellington, J. Cha. | 252 |
| Fig. 4.34 : Plan du square Saint-Patrick, J. Cha. | 253 |
| Fig. 4.35 : Plan du square Gallery, J. Cha. | 253 |
| Fig. 4.36 : Plan de la séquence de squares à proximité du Canal de Lachine, J. Cha. | 254 |
| Fig. 4.37 : Plan de la séquence de squares le long du chemin des Carrières, J. Cha. | 257 |
| Fig. 4.38 : Plan reliant les squares Western et Saint-Gabriel selon <i>Atwater Avenue Boulevard. Improvements recommended by the Province of Quebec Association of Architect</i> , Rickson A. Outhet (1908), Montréal, VM44,S3,D36, DGDAVM, J. Cha. | 261 |
| Fig. 4.39 : Plan du square Western, J. Cha. | 261 |
| Fig. 4.40 : Plan du square Saint-Gabriel, J. Cha. | 261 |

Chapitre 5

| | |
|---|-----|
| Fig. 5.1-2 : Squares Phillips et Victoria avant l'enlèvement de leurs clôtures (c. 1870), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 268 |
| Fig. 5.3 : Plan d'Édimbourg et de ses environs, par Jean Laurie, incluant la proposition de New Town de James Craig de 1766, DA 1828.742, Edinburgh Central Library. | 272 |
| Fig. 5.4 : Parade militaire au square Dominion (1898), 77076074, Musée McCord. | 273 |
| Fig. 5.5 : Édifice du YMCA (c. 1895), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-42A, BAnQ. | 275 |
| Fig. 5.6 : Cathédrale Saint-Jacques (1913), carte postale, collection Isabelle Caron. | 275 |
| Fig. 5.7 : Hôtel Windsor, <i>Canadian Illustrated News</i> , 23 février 1878, CCA. | 276 |
| Fig. 5.8 : Plan du square Dominion, J. Cha. | 277 |
| Fig. 5.9 : Gare Windsor (c. 1905), carte postale, collection Jonathan Cha. | 278 |
| Fig. 5.10 : Square Dominion (c. 1895), CPR. | 280 |
| Fig. 5.11 : Carte postale du square Dominion (1909), collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1315, ANQQ. | 281 |
| Fig. 5.12 : Procession au flambeau au square Dominion, <i>The Montreal Daily Star</i> , Carnival Number (1889), DGDAVM. | 282 |
| Fig. 5.13 : Palais de glace au square Dominion, <i>Canadian Illustrated News</i> , 27 janvier 1883, Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-38A, BAnQ. | 282 |
| Fig. 5.14 : Palais de glace du carnaval d'hiver de Montréal, square Dominion (1889), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-24B, BAnQ. | 285 |
| Fig. 5.15 : Labyrinthe au square de la place d'Armes (1887), Z-2231-1, DGDAVM. | 287 |
| Fig. 5.16 : Labyrinthe au square de la place d'Armes (c. 1887), 84047030, Musée McCord. | 287 |
| Fig. 5.17-18 : Plan du square Victoria agrandi, DGDAVM et J. Cha. | 289 |
| Fig. 5.19 : Albert Building, square Victoria (c. 1875), 83026000-3, Musée McCord. | 289 |
| Fig. 5.20 : Dessin du nouvel édifice du YMCA au square Victoria (c. 1870), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 290 |

| | |
|---|-----|
| Fig. 5.21 : Édifice Richelieu & Ontario Navigation Co. au square Victoria (1911), tiré de Choko (1990), <i>Les grandes places publiques</i> . | 290 |
| Fig. 5.22 : Square Victoria (c. 1907), MP-0000.807-2, Musée McCord. | 290 |
| Fig. 5.23 : Square Victoria (c. 1875), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 291 |
| Fig. 5.24 : Square Victoria (c. 1898), Carre (1898), <i>Art Work of Montreal</i> . | 291 |
| Fig. 5.25 : Square Victoria (c. 1887), <i>Album of Montreal Views</i> , Y MON IDY 94-F22, CCA. | 292 |
| Fig. 5.26 : Axe des squares Victoria, Beaver Hall et Phillips reliant la vieille ville à la New Town par la côte du Beaver Hall, J. Cha. | 293 |
| Fig. 5.27 : Édifice de l'Art Association of Montreal (c. 1893), V2543, Musée McCord. | 294 |
| Fig. 5.28 : Visite du gouverneur général et de la princesse Louise à l'Art Association of Montreal (1870), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 294 |
| Fig. 5.29 : Réduction du périmètre du square-jardin Phillips, 1876, VM36,S3,SS2,SSS2,1874-1876-68, DGDAVM. | 295 |
| Fig. 5.30 : Plan du square Phillips, J. Cha. | 295 |
| Fig. 5.31 : Square Phillips et la Colonial House (1891), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 296 |
| Fig. 5.32 : Colonial House (c. 1890), V2539, Musée McCord. | 296 |
| Fig. 5.33 : Édifice Birks (c. 1907), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 296 |
| Fig. 5.34 : Square Phillips (c. 1905), carte postale, collection Jonathan Cha. | 296 |
| Fig. 5.35-36 : Square Phillips (c. 1920), CPR et carte postale, collection Jonathan Cha. | 297 |
| Fig. 5.37-38 : The Montreal Building New York Life Insurance Co., <i>The Montreal Daily Star</i> , Carnival Number (1889), DGDAVM et édifice Royal Trust au square de la place d'Armes, Carre (1898), <i>Art Work of Montreal</i> . | 298 |
| Fig. 5.39 : Square de la place d'Armes (c. 1910), Albums de rues E-Z Massicotte, BAnQ. | 299 |
| Fig. 5.40 : Tramways autour du square de la place d'Armes (c. 1914), carte postale, collection Jonathan Cha. | 299 |
| Fig. 5.41 : Rue Saint-Jacques et ses nouveaux édifices devant le square de la place d'Armes (1912), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 6-88-c, BAnQ. | 300 |
| Fig. 5.42 : Square de la place d'Armes (c. 1900), V3171-A, Musée McCord. | 300 |
| Fig. 5.43 : Square de la place d'Armes (c. 1920), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1232, ANQQ. | 301 |
| Fig. 5.44 : Plan de la square de la place d'Armes, J. Cha. | 301 |
| Fig. 5.45 : Montréal métropole : mise en scène des principaux édifices du square de la place d'Armes (c. 1900), DGDAVM. | 301 |
| Fig. 5.46 : Canon et monument Macdonald, square Dominion (c. 1912), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-23D, BAnQ. | 304 |
| Fig. 5.47 : Localisation des monuments au square Dominion : canons de la guerre de Crimée, Diamond Jubilee Fountain, monuments Macdonald, Strathcona et M ^{re} Bourget, J. Cha. | 305 |
| Fig. 5.48 : Monument Macdonald (s.d.), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 306 |
| Fig. 5.49 : Dévoilement du monument Macdonald par le gouverneur général du Canada, Lord Aberdeen, tiré de Choko (1990), <i>Les grandes places publiques</i> . | 306 |
| Fig. 5.50 : Diamond Jubilee Fountain, square Dominion (c. 1910), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-32C, BAnQ. | 308 |
| Fig. 5.51 : Choix d'implantation du monument Strathcona, DGDAVM. | 310 |
| Fig. 5.52 : Monument aux héros de la guerre des Boers (1906), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-34A, BAnQ. | 311 |
| Fig. 5.53 : Monument aux héros de la guerre de Boers au square Dominion (c. 1907), carte postale, collection Jonathan Cha. | 312 |
| Fig. 5.54 : Cérémonie d'inauguration du monument aux héros de la guerre de Boers au square Dominion (1907), carte postale, collection Pierre Monette. | 312 |
| Fig. 5.55 : Monument Victoria au square Victoria (1874-1877), V57, Musée McCord. | 314 |
| Fig. 5.56 : Inauguration du monument Édouard VII au square Phillips (1914), V5304, Musée McCord. | 316 |
| Fig. 5.57 : Monument Édouard VII et nouvel aménagement du square Phillips (1916), V16079, Musée McCord. | 316 |
| Fig. 5.58 : Monument Victoria (s.d.), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 317 |
| Fig. 5.59 : Monument Édouard VII (c. 1915), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P264, ANQQ. | 317 |

| | |
|---|-----|
| Fig. 5.60-61 : Localisation des monuments Victoria et Édouard VII aux squares Victoria et Phillips, J. Cha. | 318 |
| Fig. 5.62 : Monument Jacques Cartier, square Jacques-Cartier (c. 1910), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 5-54-b, BAnQ. | 320 |
| Fig. 5.63 : Monument d'Iberville (c. 1903), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 321 |
| Fig. 5.64-65 : Localisation des monuments Jacques-Cartier et d'Iberville aux squares Jacques-Cartier et Bonaventure (d'Iberville), J. Cha. | 322 |
| Fig. 5.66 : Monument Maisonneuve (c. 1900), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 323 |
| Fig. 5.67 : Localisation du monument Maisonneuve au square de la place d'Armes, J. Cha. | 323 |
| Fig. 5.68 : Monument Maisonneuve, square de la place d'Armes (c. 1905), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1424, ANQQ. | 324 |
| Fig. 5.69 : Reproduction du texte de la plaque du monument Chénier (1895), VM36,S3,SS2,SSS-2D25, DGDAVM. | 326 |
| Fig. 5.70 : Monument Chénier au square Viger (c. 1912), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 8-146-a, BAnQ. | 327 |
| Fig. 5.71 : Localisation du monument Chénier au square Viger, J. Cha. | 328 |
| Fig. 5.72 : Monument Crémazie, square Saint-Louis (c. 1905), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 329 |
| Fig. 5.73 : Monument Crémazie, square Saint-Louis (1910), 00859006, Musée McCord. | 329 |
| Fig. 5.74 : Localisation du monument Crémazie au square Saint-Louis, J. Cha. | 330 |
| Fig. 5.75 : Monument du pont Victoria (1850-1885), M930.50.2.225, Musée McCord. | 331 |
| Fig. 5.76 : Roc irlandais au square Saint-Patrick (1907), collection du ministère des Transports, C 081529, Archives nationales du Canada. | 332 |

Chapitre 6

| | |
|--|-----|
| Fig. 6.1 : Square Viger (1872), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 338 |
| Fig. 6.2 : Square Viger (1880), D1901.136-A, DGDAVM. | 340 |
| Fig. 6.3 : Square Viger (1880), D1901.136-A, DGDAVM. | 340 |
| Fig. 6.4 : Square Viger (c. 1870), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 341 |
| Fig. 6.5-6 : Square Viger (1898), Carre (1898), <i>Art Work of Montreal</i> . | 341 |
| Fig. 6.7 : Église Holy Trinity (1890), ii94148, Musée McCord. | 342 |
| Fig. 6.8 : École des hautes études commerciales (1910), MP-0000.840.11, Musée McCord. | 342 |
| Fig. 6.9 : Exposition de la Montreal Horticultural Society (1852), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 345 |
| Fig. 6.10 : Square Phillips (c. 1870), Sandham (1870), <i>Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present</i> . | 348 |
| Fig. 6.11 : Square Dominion (c. 1895), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-47D, BAnQ. | 348 |
| Fig. 6.12 : Square Viger (c. 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. | 349 |
| Fig. 6.13 : Square Viger (c. 1900), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P205, ANQQ. | 350 |
| Fig. 6.14 : Square de la place d'Armes (c. 1860), 02840000, Musée McCord. | 351 |
| Fig. 6.15 : Corbeilles en mosaïculture au square Dominion (1896), PA-32069, Archives nationales du Canada. | 354 |
| Fig. 6.16 : Square Dominion (1910), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1330, ANQQ. | 355 |
| Fig. 6.17 : Square Western (1898), Carre (1898), <i>Art Work of Montreal</i> . | 355 |
| Fig. 6.18 : Square Dominion (1898), Carre (1898), <i>Art Work of Montreal</i> . | 356 |
| Fig. 6.19 : Tondeuses et fleurs en pot au square Dominion (c. 1910), carte postale, collection Jonathan Cha. | 356 |
| Fig. 6.20 : Square Western (c. 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. | 359 |
| Fig. 6.21 : Représentation des corbeilles au square Dominion (c. 1890), carte postale, collection Stéphanie Mondor. | 360 |
| Fig. 6.22 : Square Victoria (c. 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. | 361 |
| Fig. 6.23 : Square Dominion après le carnaval (1889), 1901.267-2 Dominion square, DGDAVM. | 365 |
| Fig. 6.24 : Promenade avec bébé au square Dominion (c. 1895), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-34F, BAnQ. | 371 |
| Fig. 6.25 : Séance de dessin au square Dominion (c. 1905), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P15, ANQQ. | 372 |
| Fig. 6.26 : Lecture au square Dominion (c. 1900), carte postale, collection Isabelle Caron. | 372 |

| | |
|---|-----|
| Fig. 6.27 : Square Dominion l'hiver (c. 1900), Michel-Bazinet, 3-18-d, Cp 5097, BAnQ. | 373 |
| Fig. 6.28 : Square de la place d'Armes l'hiver (c. 1911), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 4-26-B, BAnQ. | 373 |
| Fig. 6.29-30 : Location de traîneau au square Victoria (c. 1885 et c. 1875), V2218 et V1012, Musée McCord. | 374 |
| Fig. 6.31 : Raquetteurs au square Dominion (c. 1912), ii190232, Musée McCord. | 374 |
| Fig. 6.32 : Caléchières au square Phillips (c. 1910), <i>Album of Montreal Views</i> , Y MON IDY 94-F22, CCA. | 375 |
| Fig. 6.33-34 : Modèles de lampadaire et de bancs des squares, parcs et gares de Montréal (s.d.), DGDAVM. | 376 |
| Fig. 6.35 : Kiosque à musique au square Dominion (c. 1888), Archives du Canadien Pacifique. | 376 |
| Fig. 6.36-37 : Modèles de <i>cab shelter</i> et de kiosque de square (s.d.), VM44,S4,SS2,SSS10, DGDAVM. | 376 |
| Fig. 6.38 : Kiosque et <i>cab shelter</i> au square Dominion (c. 1895), <i>Album of Montreal Views</i> , Y MON IDY 94-F22, CCA. | 377 |
| Fig. 6.39 : <i>Cab shelter</i> au square de la place d'Armes (c. 1895), Musée McCord. | 377 |
| Fig. 6.40 : Fontaine au square Phillips (c. 1910), <i>Album of Montreal Views</i> , Y MON IDY 94-F22, CCA. | 377 |
| Fig. 6.41 : <i>Cab shelter</i> au square Viger (1907), collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P196, ANQQ. | 377 |
| Fig. 6.42 : Square Saint-Louis (c. 1905), carte postale, collection Jonathan Cha. | 380 |
| Fig. 6.43 : Fontaine du square Saint-Louis (c. 2010), http://www.flickr.com/photos/alain_quevillon/4743550035/ . | 381 |
| Fig. 6.44 : Fontaine du square Sir-George-Étienne-Cartier (2011), Jonathan Cha. | 382 |
| Fig. 6.45 : Fontaine et serre, square Viger (c. 1875), v561, Musée McCord. | 383 |
| Fig. 6.46 : Effets d'eau et hydroplasiae : 1) jet d'eau simple, 2) gerbe d'eau, 3) cloche d'eau, 4) soleil d'eau, 5) girandole d'eau, tiré de Conan (1997), <i>Dictionnaire historique de l'art des jardins</i> . | 385 |
| Fig. 6.47 : Bassin du square Victoria (1870-1874), 80279000, Musée McCord. | 386 |
| Fig. 6.48 : Bassin du square Victoria (1850-1885), M930.50.6.150, Musée McCord. | 387 |
| Fig. 6.49 : Bassin et jets d'eau du square Saint-Louis (c. 1903), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 388 |
| Fig. 6.50 : Plan du square Papineau, J. Cha. | 389 |
| Fig. 6.51 : Fontaine projetée au square Dominion (1880), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-42C, BAnQ. | 391 |
| Fig. 6.52 : Jardiniers à l'œuvre au square Phillips (c. 1905), carte postale, collection Jonathan Cha. | 396 |
| Fig. 6.53 : Jardiniers à l'œuvre au square Dominion (1911), carte postale collection Jonathan Cha. | 396 |
| Fig. 6.54 : Scène dans le square de la place d'Armes, John Henry Walker (1870), M930.50.6.46, Musée McCord. | 398 |

Chapitre 7

| | |
|---|-----|
| Fig. 7.1 : Côme-Séraphin Cherrier (1864), I-I2881.1, Musée McCord. | 402 |
| Fig. 7.2 : Plan du square Cherrier, J. Cha. | 402 |
| Fig. 7.3 : Plan du square Saint-Louis, J. Cha. | 405 |
| Fig. 7.4 : Square Saint-Louis (c. 1890), tiré de Carre (1898), <i>Art Work of Montreal</i> . | 407 |
| Fig. 7.5 : Square Saint-Louis (1908), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P757, ANQQ. | 408 |
| Fig. 7.6 : Square Saint-Louis (c. 1905), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P688, ANQQ. | 408 |
| Fig. 7.7 : Le conseil municipal de Saint-Henri, tiré de Chambers (1905), <i>The Book of Canada: Illustrating the Great Dominion</i> . | 411 |
| Fig. 7.8 : Résidence du maire Guay, <i>La Presse</i> 17 juillet 1909. | 411 |
| Fig. 7.9 : Plan du square Jacques-Cartier, J. Cha. | 412 |
| Fig. 7.10-11 : Les deux propositions d'aménagement du square Sir-George-Étienne-Cartier, J. Cha. | 414 |
| Fig. 7.12 : Sir Alexander Galt (1876), II-42813.1, Musée McCord. | 420 |
| Fig. 7.13 : Plan Galt, J. Cha. | 423 |
| Fig. 7.14 : Plan du square King-Edward, J. Cha. | 423 |
| Fig. 7.15 : Plan du square Monk, J. Cha. | 426 |
| Fig. 7.16 : Avenue De Lorimier (c. 1905), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. | 427 |
| Fig. 7.17 : Plan du square De Lorimier, J. Cha. | 429 |
| Fig. 7.18 : Plan du square Baldwin, J. Cha. | 429 |
| Fig. 7.19 : Plan du square du parc Laurier, J. Cha. | 430 |
| Fig. 7.20 : Plan du square Martel, J. Cha. | 431 |

| | |
|---|-----|
| Fig. 7.21 : Plan du square Molson, J. Cha. | 431 |
| Fig. 7.22 : Lotissement Park Avenue Extension, J. Cha | 432 |
| Fig. 7.23 : Plan d'un square du lotissement Park Avenue Extension, J. Cha | 432 |
| Fig. 7.24 : Les squares du centre de Montréal en 1910, selon le Plan de la cité de Montréal : ses principaux monuments religieux et civils, voies de communications, Joseph J. Charlebois (1910), Montréal, J. Charlebois, BAnQ, J. Cha | 440 |
| Fig. 7.25 : L'ensemble des squares montréalais, selon le Plan de la cité de Montréal et de ses environs, Elzéar Pierre Joseph Courval (1931), Montréal, Ville de Montréal, BAnQ, J. Cha. | 441 |

Conclusion

| | |
|--|-----|
| Fig. C.1 : Plan du square des Commissaires, J. Cha. | 445 |
| Fig. C.2 : Plan du square projeté au nord de la place d'Armes, J. Cha. | 445 |
| Fig. C.3 : Plan du square Dalhousie, J. Cha. | 445 |
| Fig. C.4 : Plan du square Papineau, J. Cha. | 446 |
| Fig. C.5 : Plan du square Parthenais, J. Cha. | 446 |
| Fig. C.6 : Plan du square Viger, J. Cha. | 446 |
| Fig. C.7-8-9 : Plans de développement Ross, Phillips et Mance, J. Cha. | 447 |
| Fig. C.10 : Square de la place d'Armes, J. Cha. | 449 |
| Fig. C.11 : Square de la Douane, J. Cha. | 449 |
| Fig. C.12 : Square Beaver Hall, J. Cha. | 449 |
| Fig. C.13 : Square Phillips, J. Cha. | 449 |
| Fig. C.14 : Square Phillips, J. Cha. | 449 |
| Fig. C.15 : Square Beaver Hall, J. Cha. | 449 |
| Fig. C.16 : Square Richmond, J. Cha. | 449 |
| Fig. C.17 : Square Richmond, J. Cha. | 449 |
| Fig. C.18 : Square Victoria, J. Cha. | 450 |
| Fig. C.19 : Square Viger, J. Cha. | 450 |
| Fig. C.20 : Square Nolan, J. Cha. | 451 |
| Fig. C.21 : Square Dufferin, J. Cha. | 451 |
| Fig. C.22 : Square Dominion (conception), J. Cha. | 452 |
| Fig. C.23 : Square Dominion (réalisation), J. Cha. | 452 |
| Fig. C.24-25-26-27 : Les squares Victoria, de la place d'Armes et Phillips (2), J. Cha. | 454 |
| Fig. C.28-29-30-31-32-33 : Les squares Saint-Jacques (2), Wellington, Western, Bellerive et Saint-Patrick, J. Cha. | 455 |
| Fig. C.34-35-36-37-38 : Les squares Viger, Neptune, Amherst, Papineau et Bonaventure, J. Cha. | 455 |
| Fig. C.39-40-41 : Les squares d'Youville, Lahaie et Saint-Gabriel, J. Cha. | 455 |
| Fig. C.42-43-44 : Les squares du boulevard de l'Opéra, du parc Logan et Dézéry, J. Cha. | 455 |
| Fig. C.45 : Square du parc La Fontaine, J. Cha. | 455 |
| Fig. C.46-47-48-49-50 : Les squares Cherrier, Saint-Louis, Jacques-Cartier, Sir-Georges-Étienne-Cartier et De Lorimier, J. Cha. | 456 |
| Fig. C.51-52-53-54 : Les squares King-Edward, Baldwin, Laurier et de Parc-Extension, J. Cha. | 456 |
| Fig. C.55-56-57-58 : Les squares Molson (2), Baldwin et Martel, J. Cha. | 456 |
| Fig. C.59-60 : Les squares Monk et Sir-Georges-Étienne-Cartier, J. Cha. | 456 |
| Fig. C.61 : Armoiries de Montréal, Z-85, DGDVM. | 473 |
| Fig. C.62 : Figure typique des squares-jardins montréalais, J. Cha. | 473 |

Bibliographie

| | |
|--|-----|
| Fig. B.1-3 : UK National Archives. | 486 |
| Fig. B.4 : Bibliothèque Forney. | 487 |
| Fig. B.5 : Bibliothèque de l'Arsenal. | 487 |
| Fig. B.6 : Archives de Paris. | 487 |
| Fig. B.7 : Archives de Paris. | 487 |
| Fig. B.8 : Bibliothèque historique de la ville de Paris. | 487 |

| | |
|--|-----|
| Fig. B.9 : Bibliothèque de l'école Du Breuil. | 487 |
| Fig. B.10 : Edinburgh Central Library. | 488 |
| Fig. B.11 : Edinburgh Central Library. | 488 |
| Fig. B.12 : English Heritage. | 488 |
| Fig. B.13 : Camden Local Studies Library. | 488 |
| Fig. B.14 : English Heritage. | 488 |
| Fig. B.15 : English Heritage. | 488 |
| Fig. B.16-17 : London Metropolitan Archives. | 489 |
| Fig. B.18 : London Metropolitan Archives. | 489 |
| Fig. B.19-20 : English Heritage. | 489 |
| Fig. B.21 : RHS Lindley Library, Londres. | 490 |
| Fig. B.22 : National Archives. | 490 |
| Fig. B.23 : English Heritage. | 490 |
| Fig. B.24 : English Heritage. | 490 |
| Fig. B.25 : The Georgian Group. | 490 |
| Fig. B.26 : Amptill Square Garden Enclosure, LMA / 4059 / B / 001, London Metropolitan Archives. | 490 |

Liste des tableaux

| | |
|--|-----|
| Tab. 1 : Le processus typologique des squares montréalais | 57 |
| Tab. 2 : Les types, les catégories fonctionnelles et les expressions formelles des squares | 444 |
| Tab. 3 : La synthèse de la genèse des formes des squares montréalais | 458 |

Abréviations

AAPQ : Association des Architectes de la Province du Québec

ADGVM : Archives de la Division de la Géomatique, Ville de Montréal

BANQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

CCA : Centre Canadien d'Architecture

CPR : Canadian Pacific Railway

DGDAVM : Division de la gestion de documents et des archives, Ville de Montréal

Résumé

Les squares victoriens sont des formes urbaines et paysagères étroitement liées aux modes d'urbanisation du territoire montréalais du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. La recherche interroge les intentions de création, les acteurs et les besoins à l'origine des squares, leur implantation, leur localisation, leurs règles de composition, les formes d'aménagement et les constantes se dégageant sur tous ces plans à travers le temps. La somme des éléments de réponse permet de retracer la genèse des formes des squares montréalais et d'en caractériser le processus d'adaptation à de multiples circonstances. Cette double visée est liée aux hypothèses de recherche suivantes : 1) le square est un élément lié au développement de Montréal comme métropole, 2) le square est un élément structurant du développement urbain de Montréal et 3) l'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances.

Pour vérifier ces hypothèses, la production des squares est d'abord caractérisée quant à ses origines et quant à ses catégories engendrées. Ainsi, après un retour historique sur les multiples définitions des squares en Grande-Bretagne, en France et aux États-Unis, nous nous attardons à caractériser et à analyser la quarantaine d'exemplaires produits à Montréal. Nous examinons en premier lieu la naissance du square et sa contribution à l'expansion territoriale et au renouvellement des formes urbaines de la ville entre 1801 et 1860. En second lieu, nous nous concentrons sur la consolidation et la multiplication des squares à l'époque de l'industrialisation de Montréal (1860-1914), de même qu'aux motivations sous-jacentes. Les objets produits (squares) sont regroupés par catégories fonctionnelles, c'est-à-dire par leurs fonctions et les intentions poursuivies lors de leur création pour en faciliter l'étude. Ils sont ensuite caractérisés selon leur ressemblance/dissembance formelle.

La recherche combine deux analyses : l'une concerne les processus typologiques et l'autre, les circonstances et les contextes sociopolitiques liés à la création des squares. Ces deux axes d'analyse sont associés dans la mesure où les processus typologiques s'expliquent par les contextes et les circonstances en question. Sur ce dernier point, la recherche a recours à la méthode historico-interprétative, ce qui implique de documenter exhaustivement les origines contextuelles de chaque square. Par ailleurs, la thèse recourt à l'analyse typologique pour reconnaître, à même la diversité des exemplaires, les récurrences en termes de règles de composition et autres caractéristiques typiques. Nous considérons le processus de dérivation ou d'individuation des types comme relevant des contextes et des acteurs particuliers ayant présidé à la création de chaque square. Cela nous amène à lier la forme des squares au sens qui leur était attribué dans un contexte donné, nous permettant ainsi de mettre à profit l'approche herméneutique de la forme urbaine.

En réponse à de multiples intérêts (symboliques, économiques, sanitaires, civiques, esthétiques, de représentation et de distinction), le square s'est généralisé à la période victorienne comme solution d'aménagement prépondérante à des impératifs urbains et comme composante de premier ordre du développement de la trame urbaine. Du point de vue urbain et paysager, les squares ont été construits à partir d'un noyau de propriétés inhérentes aux deux types de base : le square-place et le square-jardin. Les types d'origine britannique ont été importés, naturalisés, appropriés et teintés des circonstances locales au point de paraître éventuellement « natifs ».

Pendant plus d'un siècle, le square est apparu comme la solution typique à une gamme étendue de problèmes urbains dans différents contextes et pour divers acteurs. À même la pluralité et la variété d'exemplaires produits, une forme urbaine et paysagère récurrente a émergé du lot : un îlot rectangulaire couplé d'une *crux decussata* (deux axes croisés). Au fil des ans, après plusieurs phases de dérivation et à travers de multiples contextes de production, la version montréalaise du square s'est simplifiée et la portée des intentions et des idéaux sous-jacents s'est amenuisée. Le type square est dorénavant une image, mentale et concrète, à ce point générique et élémentaire qu'elle est devenue un stéréotype.

Mots-clefs

Square, square-jardin, forme urbaine, forme paysagère, histoire urbaine, morphologie, typologie, métropole, Montréal.

INTRODUCTION

MONTRÉAL : UNE VILLE DE SQUARES

« Aux yeux de l'étranger, [Montréal a] la réputation d'être une ville toute émaillée de squares publics¹. »

La recherche porte sur les squares victoriens montréalais, les formes urbaines et paysagères liées au développement du territoire montréalais. De l'introduction du square en 1801 par l'« Acte pour abattre les anciens Murs et Fortifications qui entourent la Cité de Montréal » au réaménagement du square Phillips en 1914, le square aura été pendant plus d'un siècle, et particulièrement à compter des années 1840, une forme construite dominante à Montréal.

Le square relève d'une tendance urbaine propre au XIX^e siècle. À cette époque, des squares sont aménagés tous azimuts en Europe et en Amérique du Nord. Du Spanish Square de Sante Fé à la Plaça Reial de Barcelone en passant par la cour du Louvre de Paris, l'Opernplatz de Berlin et même le Zrinjevac Trg de Zagreb, des squares-jardins sont plantés sur des places anciennes de maintes villes occidentales à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle. Lieu de récréation passive, le square est un espace contrôlé (par l'aménagement, les grillages, les heures d'ouverture et les codes de conduite) où la nature occupe une place de choix. Jumelant des fonctions esthétiques et sociales, le square est une oasis privilégiée au cœur des villes et un élément important du développement de leurs formes urbaines et paysagères².

¹ (1900), « Nos squares », *L'Album universel*, Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM).

² Le terme « forme urbaine » est introduit à la suite de l'étude typologique menée par Saverio Muratori en 1959 (*Studio per un'operante storia urbana di Venezia*). La forme urbaine peut être définie comme une partie de la ville qui désigne un tissu particulier. Elle est composée d'éléments (parcellaire, îlot, utilisation du sol, plan des voies ou trames), du tissu urbain (l'organisation des éléments) et de logiques (contexte sociopolitique, etc.). Elle se résume à « l'ensemble des éléments du cadre urbain qui constituent un tout homogène ». La forme paysagère désigne pour sa part l'aménagement proprement dit en termes d'éléments minéraux et végétaux, qu'ils soient fonctionnels ou décoratifs.

Montréal est une ville de squares et un exemple nord-américain par excellence de ce type d'espace urbain d'origine britannique. Au début du XX^e siècle, Montréal se positionne à titre de seconde ville mondiale en importance, après Londres, pour le nombre de squares situés sur son territoire, soit une quarantaine dans les années 1910. « *Montreal in the nineteenth century saw the creation of many squares, parks, and gardens, designed in the spirit of European city planning [They] were an important and charming feature of the city*³. » « Trait distinctif et héritage victorien positif⁴ », le square est encore une forme construite privilégiée après le règne de la reine Victoria dans le premier quart du XX^e siècle. « Avec l'attention qui se porte sur les quartiers, le processus de formation des squares ne s'éteint pas après 1900. Nous noterons immédiatement que le département des squares voyait en 1909 à l'entretien de 33 squares⁵. » L'abondance des églises et des squares au centre de Montréal au début du XX^e siècle lui confère le qualificatif de « ville aux clochers dans la verdure⁶ ».

À cet égard, les squares contribuent au spectacle offert aux Montréalais autant qu'aux visiteurs étrangers. En 1898, William H. Carre est le premier auteur à décrire les squares montréalais dans son ouvrage illustré *Art Work on Montreal*.

The city is not well provided with parks, but such as it possesses are usually very fine. Victoria Square, in which is the bronze statue of the Queen, is in the heart of the city. Dominion Square is on a higher plateau, opposite the Windsor Hotel, and here is the statue to Sir John A. Macdonald under the shadow of the vast dome of St. James, commonly known as St. Peter's from its resemblance to St. Peter's at Rome, after which it was designated. Richmond Square, now lost amid the business interests, was once the fashionable square of the city. Place Royale, overlooking the harbor is perhaps the most interesting to the antiquary as, according to the legend, it was here that Champlain landed in 1611 and De Maisonneuve laid out the site of Montreal in 1642. Place d'Armes Square, surrounded by corporations representing hundreds of millions of dollars is occupied by the Statue of de Maisonneuve, and is also historic. Nor will history forget the Champ de Mars where for many decades the troops have drilled and the excited politician harangued the swaying crowd⁷.

³ Luc D'Iberville-Moreau (1975), *Lost Montreal*, Toronto, Oxford University Press, p. 55.

⁴ Jean-Claude Marsan (1994) [1974], *Montréal en évolution*, 3^e éd., Montréal, Éditions du Méridien, p. 291.

⁵ Jean de Laplante (1990), *Les parcs de Montréal. Des origines à nos jours*, Montréal Éditions du Méridien, p. 74.

⁶ Pour Victor Morin, le paysage urbain montréalais a de quoi impressionner. « Le visiteur qui contemple du haut du Mont-Royal le panorama de la ville étendue à ses pieds ne peut manquer, après avoir admiré la beauté du paysage, d'être frappé du grand nombre de clochers d'églises et de dômes d'édifices consacrés aux œuvres charitables qui surgissent partout au milieu d'arbres d'ornements ; c'est ce spectacle qui justifie notre titre "La ville aux clochers dans la verdure". » Victor Morin (1923), *La ville aux clochers dans la verdure*, Montréal, La Cie de Publication de La Patrie.

⁷ William H. Carre (1898), *Art Work on Montreal*, Canada, 7^e partie, p. 10.

En 1900, l'*Album universel* consacre une page entière à « Nos squares », qualifiés d'écrins de verdure et de fleurs.

Montréal ne compte certes pas de vastes parcs comme le Central Park de New York ou le Common de Boston, mais n'empêche qu'il porte aux yeux de l'étranger la réputation d'être une ville toute émaillée de squares publics. Pour ne citer que les plus connus nous avons les squares Viger, St-Louis, Parc Lafontaine, Bellerive, Bellevue, Dufferin, Victoria, Place d'Armes, Gallery, d'Youville, Dominion, Phillips, Viau, Sohmer, Richmond, de l'Ouest, St-Jean-Baptiste, Mile-End, Papineau, parc de la montagne et celui de l'île Ste-Hélène [...] Quelques bouffées d'air pur données aux enfants et quelques heures d'un repos paisible après la grosse journée d'ouvrage au milieu du gazon et des fleurs⁸.

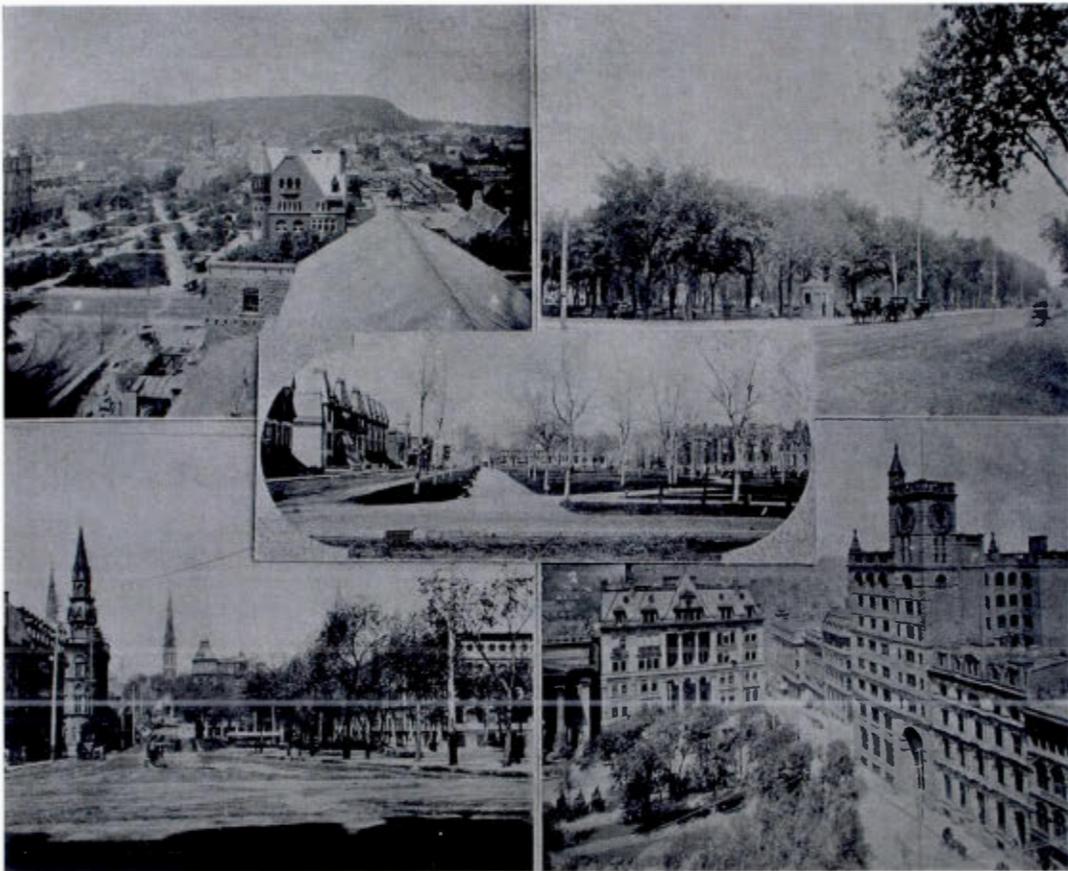


Fig. I.1 : « Public Squares », tiré de Carre (1898), *Art Work of Montreal*.

⁸ (1900), « Nos squares », *L'Album universel*, Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM).

NOS SQUARES 29 Avril 1902

Photographies fournies à l'ALBUM UNIVERSEL par MM. Lapres & Lavergas, artistes photographes, coin des rues Saint-Denis et Ontario

De toutes les propriétés municipales, il n'y en a pas, croyons nous, qui s'adressent plus spécialement à l'attention de la masse de notre grande ville—et par masse nous entendons toute cette partie de la population, de beaucoup la plus grande, qui s'empare sur l'intérêt commun pour ses délassements comme pour ses besoins—que nos parcs et nos squares publics.

Ainsi, avec le retour, le retour de la belle saison, et partant la réouverture de tous ces coins de verdure et de fleurs souvant les seuls, hélas ! dont le pauvre peut se payer le luxe, l'ALBUM UNIVERSEL a cru intéressant de leur consacrer une page.

Montréal ne compte certes pas de vastes parcs comme le Central Park de New-York ou le Common de Boston, mais n'importe qu'il porte aux yeux de l'étranger la réputation d'être une ville tout émaillée



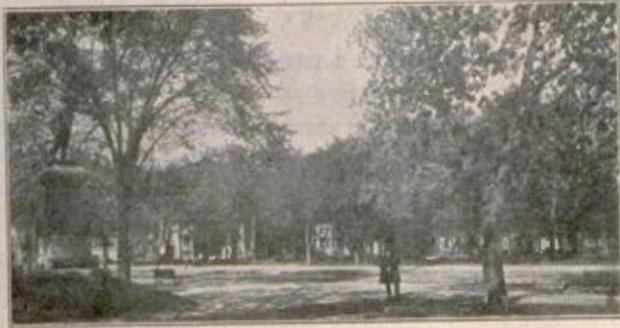
La Place d'Armes

ment aux payées ces fontaines jaillissantes, tout étincellantes de diamants sous les rayons d'un soleil ardent, comme harmonieuses par leurs amores caquées par les notes d'été.

40 Un peu plus de fleurs égayerait aussi beaucoup nos parcs de l'est qui ont peut-être été quelque peu négligés dans le passé sous ce rapport, comparativement aux parcs de l'ouest. Les fleurs sont le plus bel ornement de nos parcs ; qu'on voie donc à les bien protéger ; qu'on exerce contre les spoliateurs toutes les sévérités de la loi ; mais qu'on en mette à profusion.

50 Enfin, pourquoi ne permettrait-on pas aux bébés de se rouler à leur aise sur le gazon de nos pelouses, aux endroits, bien entendu, où les jeunes arbutus et les ronds-points de fleurs n'ont rien à craindre de ces petits "criminels" ? Quel mal ces petits corps peuvent-ils faire à se trémousser sur l'herbe tendre, ces pieds à fouler les petits brins ? Ils peuvent tout le bien qu'ils en retirent ! C'est leur vie !

Et d'ailleurs, devraient-ils ces petits corps chercher quelques plate-bandes, où bien l'écume du gazon, mais vivent les marmots !
Croyez.



Le Square Viger

de squares publics. Pour ne citer que les plus coquets nous avons les squares Viger, St-Louis, Parc Lafontaine, Bellefleur, Bellevue, Dufferin, Victoria, Place d'Armes, Gallery, d'Youville, Dominion, Philippe, Vau, Schuler, Richmond, de l'Ontario, St-Jean-Baptiste, Mile-End, Papineau, parc de la montagne et celui de l'Île Ste-Hélène.

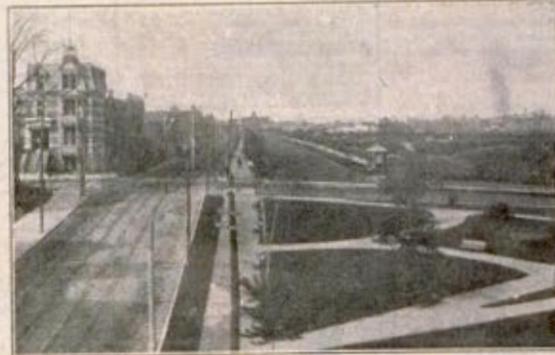
Comme on le voit, Montréal n'a pas à souffrir sous le rapport de la multiplicité des parcs et, sérieusement, n'est inférieur à aucun de ces chapitres les plus importants de tout le programme de la population.

Ce n'est pas à dire, cependant, que leur tâche est terminée, loin de là ! L'ALBUM UNIVERSEL se fait l'écho de la surprise de notre population, celle qui doit s'emparer sur le bon entretien de nos parcs pour quelques heures d'un repos paisible aux enfants et quelques heures d'un repos paisible après la grosse journée d'ouvrage au milieu du gazon et des fleurs—ces deux précieux de la Nature,—en formant les demandes suivantes :

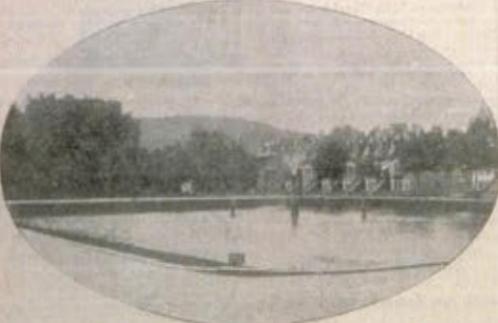
1. Bien entretenir les allées, c'est-à-dire les faire bien enterrer. Y abriter du temps à autre la pelouse pour donner tout le bon air possible aux jeunes enfants.

2. Augmenter le nombre des bancs dans tous nos squares et principalement au Parc Lafontaine,—ce coin de campagne délicieuse du nord de notre ville.

3. Faire fonctionner les jets d'eau un peu plus tôt que d'habitude, devant il en coûter quelques sous de plus à la ville. On ne s'imagine pas la vie que doi-



Le Parc Lafontaine



Le Square Saint-Louis



Le Square Dufferin

Fig. I.2 : « Nos squares » (1902), L'Album universel, Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, DGDAMV.

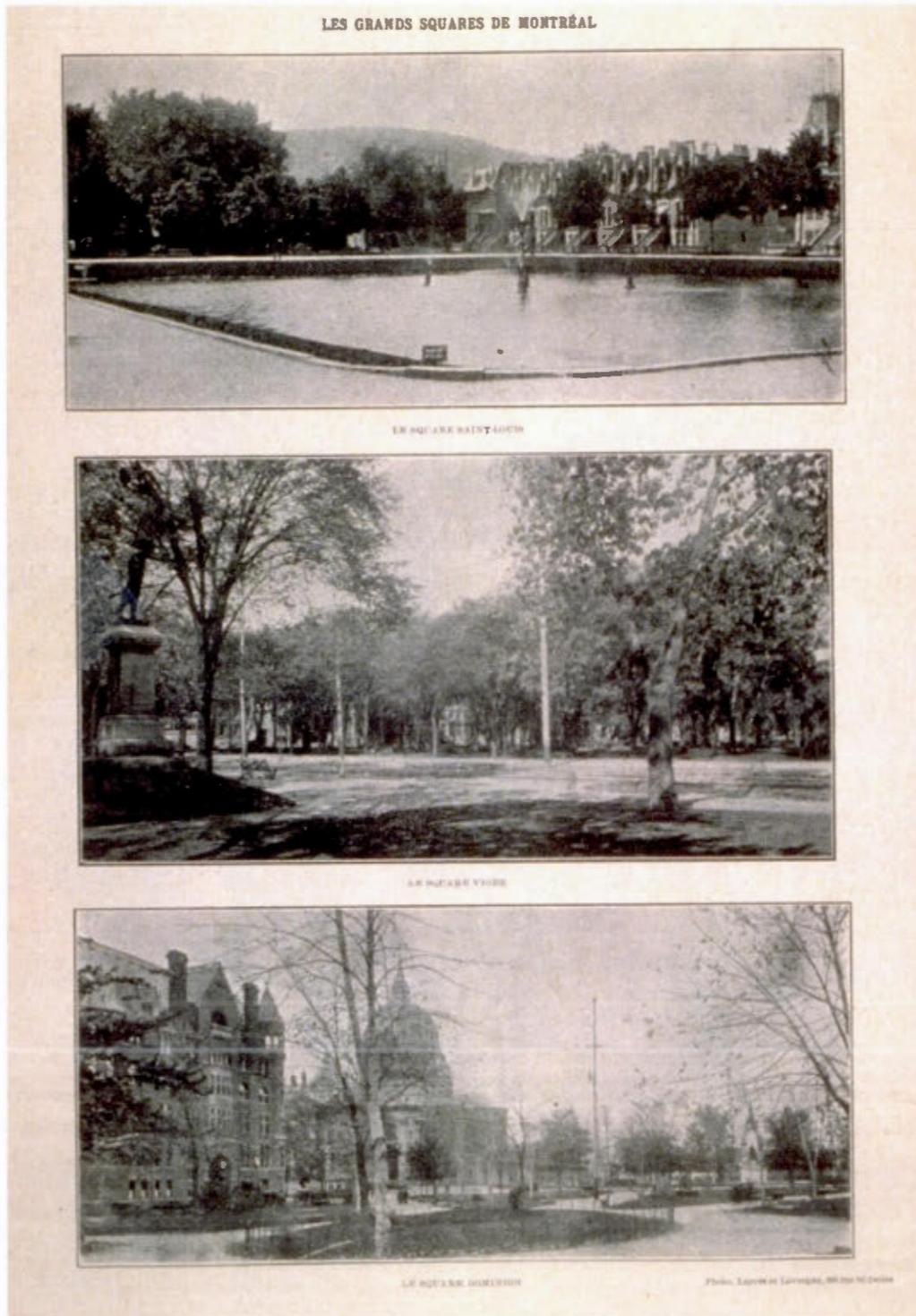


Fig. I.3 : « Les grands squares de Montréal (Saint-Louis, Viger et Dominion) » (1902), *Album Universel*, Albums de rues E.-Z. Massicotte, B-177A, BAnQ.

En 1953, Bernard K. Sandwell publie un recueil de peintures représentant les plus importantes villes de chacune des provinces canadiennes. Parmi la trentaine de villes exposées, Montréal est la seule à être représentée par un square, le square Dominion, peint par Albert Cloutier⁹. Le square n'est pas unique à Montréal, mais sa pluralité et sa variété en font un cas d'espèce. À Montréal particulièrement, les squares sont une forme urbaine et paysagère largement utilisée du milieu du XIX^e siècle au premier quart du XX^e siècle ; ils ont en effet contribué à bâtir et à articuler la ville. Plusieurs squares montréalais ont vu leurs formes architecturales, urbaines et paysagères s'altérer, voire disparaître lors de la modernisation de la ville au cours des années 1950 à 1980. La majorité d'entre eux existent toujours, partiellement ou totalement. Ils constituent un patrimoine qu'il convient de mettre en lumière.



Fig. I.4 : « Dominion Square, Montréal », peinture d'Albert Cloutier, tiré de Sandwell (1953), *Cities of Canada*.

⁹ Bernard K. Sandwell (1953), *Cities of Canada. Reproductions from the Seagram Collection of Paintings*, Toronto, The House of Seagram.

La recherche sur la forme de la ville vise donc essentiellement à définir le square et à caractériser les formes des squares montréalais. Avant d'aborder le bilan problématisé des études, les hypothèses, la méthodologie et les objectifs de recherche, il est pertinent de définir le square et ses origines, de l'Europe à l'Amérique du Nord. Les sept chapitres de la thèse s'attarderont aux multiples facettes des squares montréalais en regard de l'héritage occidental du square.

La problématique de recherche

Le square, définition et évolution sémantique de l'objet de recherche

Qu'est-ce qu'un square ?

Le square est un objet de recherche d'une grande complexité sémantique ; certains auteurs ont abandonné l'idée de le définir : « *Trying to arrive at a definition of a square turns out to be a futile exercise*¹⁰. » Afin de déterminer les paramètres des squares, nous avons retracé près d'une centaine de définitions issues de diverses sources écrites du XVIII^e au XX^e siècle. La notion de square évolue selon les acteurs, les périodes et les situations géographiques. Trois siècles et demi après son invention, cet objet polymorphe ne peut se réduire à une définition universelle. Chaque temps et chaque lieu lui confèrent une ou des formes et significations précises.

Le square est tout à fait différent de la place¹¹. La place est un espace civique, « le lieu d'activités communes et celui de l'exercice ou de l'expression d'un pouvoir, généralement public, du plus modeste au plus solennel¹² ». Du point de vue physique, la place est un dégagement minéral qui est défini en fonction de sa relation avec des monuments et un cadre bâti, de ses ouvertures et de ses fermetures, de ses dimensions, de ses formes et de ses irrégularités, pour reprendre les grands thèmes de l'étude de Camillo Sitte (1843-1903),

¹⁰ Adrian Forty (2002), « Square But Not Square », *Building Design*, 24 mai, p. 24.

¹¹ Raymond Unwin (1918) [1909], *L'étude pratique des Plans de villes. Introduction à l'art de dessiner, les plans d'aménagement et d'extension*, Paris, L'Équerre Éditeur, p. 168.

¹² Cf. Caroline Rose et Pierre Pinon (1999), *Places et Parvis de France*, Paris, Imprimerie nationale Éditions / Dexia Éditions locales de France.

auteur de *Der Städtebau* (1899)¹³, l'un des premiers ouvrages portant sur les règles d'organisation de l'espace urbain qui présente une typologie morphologique des places¹⁴.

La composition du square n'est pas fortuite et est essentiellement associée à une planification architecturale, urbaine et paysagère. Le vocable square recèle deux définitions, celle d'être un ensemble urbain exclusif incluant le cadre architectural, les rues et un espace libre et celle d'être un espace ouvert, initialement vide puis planté, faisant office de jardin et dénommé square-jardin. La complémentarité de ces définitions, évidente en Grande-Bretagne et dominante aux États-Unis, est irrégulière, voire absente, dans les squares français et canadiens.

Le terme anglais *square*, tel qu'employé en anglais au Canada et aux États-Unis, définit un espace public ouvert situé à la jonction d'au moins deux rues et entouré de constructions¹⁵. Associé à une forme carrée ou rectangulaire, il est génériquement l'équivalent de la place française, de la *piazza* italienne, de la *platz* allemande et de la *plaza* ou *praça* espagnole¹⁶. À l'instar du vocable « espace public », l'utilisation du vocable « square » est ici trop générale. L'appellation square est en effet régulièrement employée à mauvais escient : « *Squares are a bit of a misnomer because so few of them are actually square*¹⁷. »

L'origine britannique du square

L'origine du mot square est « assez curieuse¹⁸ ». Certains auteurs attribuent la paternité du square à John Evelyn, auteur d'un des plans de reconstruction de Londres après le grand

¹³ Camillo Sitte (1996) [1889], *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Paris, Éditions du Seuil, p. 26.

¹⁴ Plus récemment, la typologie historique selon les temps et les époques s'est avérée pertinente car elle met l'accent sur les processus qui ont généré la forme. Les travaux de Rose et Pinon sont représentatifs à ce chapitre.

¹⁵ James Stevens Curl (2006) [1999], *Oxford Dictionary of Architecture and Landscape Architecture*, Oxford University Press, p. 734.

¹⁶ John Fleming, Hugh Honour et Nikolaus Pevsner (1999) [1966], *The Penguin Dictionary of Architecture and Landscape Architecture*, Penguin Books, p. 544-545.

¹⁷ David McDonald (1995), « Threats to London Squares », in *London Squares. The Proceedings of the London Squares Conference: A Forum of the Past, Present and Future of London's Squares*, Londres (26 juin), London Historic Parks and Gardens Trust, p. 26.

¹⁸ Jules Vacherot (1925) [1908], *Parcs et jardins. Album d'études précédé de la 2^e édition de Les Parcs et jardins au commencement du XX^e siècle*, Paris, O. Doin, p. 2.

incendie de 1666¹⁹. Jules Vacherot mentionne que dans le plan d'Evelyn : « des carrés furent réservés de distance en distance pour recevoir des jardins ou plantations²⁰ ». Malgré l'importance de ce plan dans l'histoire de Londres, les interprétations paraissent imprécises sur l'apparition du vocable square. D'une part, parce que les nombreux espaces libérés dans le plan d'Evelyn proposent des formes des plus diverses (carrés, cercles, losanges, ovales, rectangles et demi-lune) et, d'autre part, parce que l'apparition du terme square est antérieure au grand incendie de Londres.

Il est ainsi préférable de s'appuyer sur le vocable anglo-saxon original inventé à Londres en 1661. Dans ses écrits abordant le développement du Bloomsbury Estate, Sir Thomas Wriothesley (1607-1667), le quatrième comte de Southampton, emploie le terme square afin de décrire un espace de forme carrée, entièrement minéral, clôturé et divisé en quatre parts par des allées « [with] *surrounded dwellinghouses of a superior kind*²¹ ». Le square et les rues limitrophes sont à « l'usage exclusif des habitants du quartier²² ».

Southampton's scheme was to plot out the land on three sides of the square in front of his house, and then grant leases to individual builders at peppercorn rents about £6 a year. The plots were uniform, each with a twenty-four-foot frontage, and the initial leases fell in, the houses became the property of the Southampton's. This slow-burning but ultimately highly profitable form of speculation was adopted by other hereditary landlords and half London was to be built in this way²³.

Le vocable anglais *square* origine du mot latin *exquadrare*, signifiant rendre carré, puis du mot *quadrat*, signifiant carré. La première définition du square est intimement liée à une régularisation d'un cadre bâti de prestige autour d'un espace géométrique laissé libre pour la promenade. La piazza d'Armi de Livourne en Italie (c. 1600)²⁴, la place Royale de Paris en France (1612) et la plaza Mayor de Madrid en Espagne (1619) constituent les premiers exemples de cette tendance ; elles ont influencé la réalisation du Covent Garden de Londres en 1630-1631, premier « square » de forme régulière de la capitale britannique.

¹⁹ Fleming *et al.*, *op. cit.* : 544-545.

²⁰ Vacherot, *op. cit.* : 2

²¹ Fleming *et al.*, *op. cit.* : 544-545.

²² Vacherot, *op. cit.* : 2.

²³ Felix Barker et Peter Jackson (1974), *London: 2000 Years of a City and Its People*, New York, MacMillan, p. 158.

²⁴ Un espace quadrangulaire ceint d'édifice à portiques.

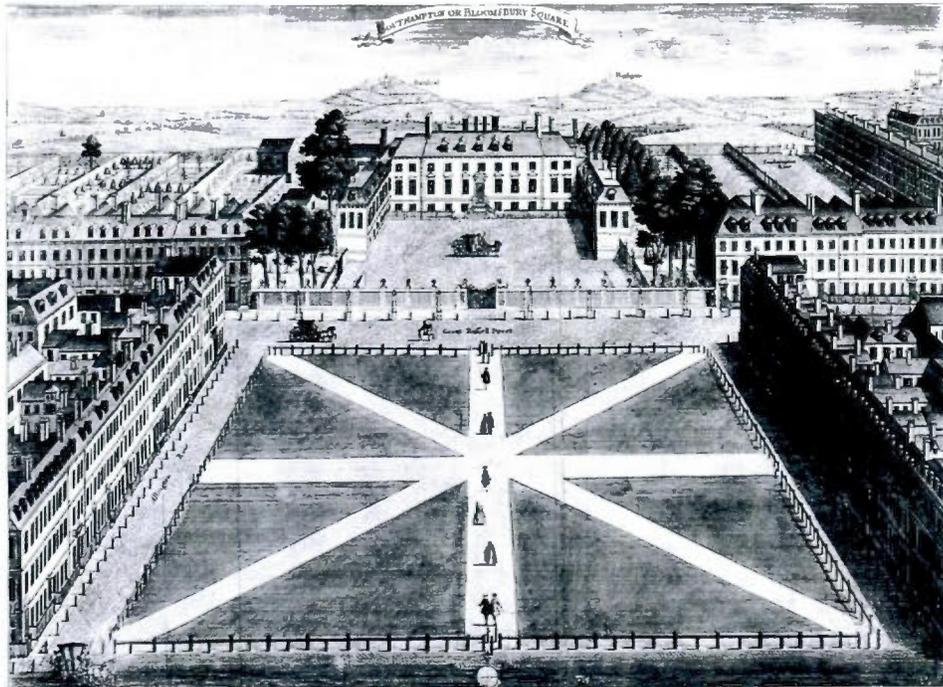


Fig. I.5 : Southampton or Bloomsbury Square (1754),
tiré de Longstaffe-Gowan (2001), *The London Town Garden*.

Suivant les principes établis au Covent Garden, le comte de Southampton attribue au square, dans le développement du Bloomsbury Estate en 1661, le rôle d'être le centre de la communauté. Il impose une hiérarchie sociale et fonctionnelle dans le voisinage du square et envisage le square comme un projet de spéculation foncière. L'intention du comte de Southampton est de bâtir « une noble place, une piazza ou une petite ville²⁵ ». L'espace dégagé devant la Southampton House comme une cour palatiale sert à maintenir « *a prospect and open aspect to the fore of the property as well as the rear*²⁶ ». Le Bloomsbury Square, « *first so called [square]*²⁷ », deviendra le prototype d'une nouvelle planification urbaine poursuivie sur tout le territoire londonien.

²⁵ *The Builder*, 28 juillet 1855, p. 349, tiré de Siegfried Giedion (1978) [1941], *Espace, temps, architecture, Tome 3*, Paris, Denoël/Gonthier, p. 92.

²⁶ Elizabeth McKellar (1999), *The Birth of Modern London. The Development and Design of the City 1660-1720*, Manchester et New York, Manchester University Press, p. 199.

²⁷ Barker et Jackson, *op. cit.* : 158.

L'origine du square britannique est donc liée à un système de spéculation visant à mettre en valeur les terres des familles nobles.

Comme les aristocrates ne pouvaient vendre leurs terres sans autorisation du Parlement, et comme, en périphérie des centres urbains, plusieurs d'entre elles étaient menacées par la progression du domaine bâti, ils imaginèrent de les mettre en valeur en les louant, sous forme de bail emphytéotique, à des promoteurs immobiliers. Afin d'assurer un bon prix de location, le propriétaire prescrivait que son terrain doive être développé à titre de complexe résidentiel de rang social dans lequel, le plus souvent, lui-même allait établir sa résidence²⁸.

Cet ensemble urbain prend la forme d'un espace quadrangulaire, entouré d'une série de résidences mitoyennes d'une grande unité d'échelle et de style, et d'une qualité architecturale supérieure. Ce type de développement urbain appelé « square » constitue une unité intégrée de développement. L'ensemble comprend, outre le square minéral ou planté, des rues secondaires, un marché, et, à l'occasion, une église.

Malgré cette définition, l'ambiguïté entourant l'invention, la diffusion et la pérennité du vocable « square » persiste et certains auteurs s'étonnent encore que le square ait pu détrôner des appellations largement répandues au XVII^e siècle.

Why should the English have opted for this idiosyncratic term, which bears no relation to the common route of all the other European words? The mystery deepens on discovering that when the word was introduced in the 1660s (Bloomsbury Square was the first so designated), English already had at least seven other perfectly good words for describing enclosed urban spaces—close, court, yard, quadrangle, piazza, fields and walks—so why yet another one? [...] Squareness, or even four-sidedness, turns out to be a feature common to all places called squares—there are three-sided squares, five-sided ones, squares with circular sides, and so on²⁹.

Malgré des caractéristiques et des contextes d'implantation multiples, le vocable square persiste à Londres et en Grande-Bretagne avant d'être exporté en Irlande, en France, aux États-Unis et au Canada.

L'historien de l'architecture Sigfried Giedion (1888-1968), avec *Espace, temps, architecture*, est l'un des rares auteurs à s'être questionné sur l'origine et la définition des squares.

²⁸ Jean-Claude Marsan (1975), « Pour sauver le carré Saint-Louis, *Le Devoir*, 5 juillet.

²⁹ Adrian Forty cité in Robert Cowan (2005), *The Dictionary of Urbanism*, Norfolk, Streetwise Press, p. 369-370.

« Centre d'habitation préféré de la bonne société³⁰ » dès le XVII^e siècle, il est pour Giedion issu de l'activité constructive d'une large portion de la bourgeoisie désireuse de se doter d'un confort et d'une intimité domestiques. Développements autonomes influençant la physionomie de la ville, les squares sont des enclaves urbaines distribuées dans la ville et indépendantes d'un « alignement systématique et efficace des places, des terrasses et des rues³¹ ». Le rejet des « plans coordinateurs » de John Evelyn (1620-1706) et de Christopher Wren (1632-1723) par Charles II confirme le refus de transformer le territoire londonien en unité totalisante baroque. Le square naît donc dans le cadre de lotissements privés et les premières notions féodales feront graduellement place à des valeurs capitalistes à compter du XVIII^e siècle. « *We really have a great debt [...] to Victorian speculative builders, good capitalists who decided that in order to enhance their own profits they should build squares in the centre of their development. That is something that separates London off from the great majority of its rivals*³² ».

La qualité de l'architecture, le dégagement d'un vide qui deviendra jardin et l'exclusivité du quartier et du jardin caractérisent les squares londoniens. Contrairement aux parcs, le square est un espace tridimensionnel en lien étroit avec son contexte architectural. Selon un voyageur à Londres à la fin du XVIII^e siècle, « le square se définit en Angleterre avant tout par son pourtour architectural. Uniformité, variabilité des façades, un tout, une boîte³³. » L'architecture encadrant partiellement ou totalement le square présente une certaine retenue ornementale, des surfaces lisses, des murs plats et un parement de brique sans crépi. Les squares sont des lieux d'unicité servant à « *improv[e] the dignity of character of their surroundings*³⁴ ». « *Each time a square was laid out in the West End the city gained yet another mark of sophistication*³⁵ ». Habité par des résidents « *of the first respectability*³⁶ », le square fait l'admiration des visiteurs étrangers³⁷. La notion de quartier ou d'unité de

³⁰ Giedion, *Tome 3, op. cit.* : 92.

³¹ *Ibid.* : 89.

³² Dudley Fisburn, « Chairman's Openings Speech and Welcome to Delegates », in London Historic Parks and Gardens Trust, *op. cit.* : 6.

³³ Karl Philipp Moritz (1798) [1795], *Travels, Chiefly on Foot, through Several Parts of England in 1782*, Londres, G.G. and J. Robinson, p. 36.

³⁴ Todd Longstaffe-Gowan (2001), *The London Town Garden 1740-1840*, New Haven et Londres, Yale University Press, p. 214.

³⁵ *Ibid.* : 2.

³⁶ *Ibid.* : 213.

³⁷ « *Their Squares, though they shame the metropolis, support the reputation of the nation in general, for elegance and propriety of taste.* » James Stuart (1771), *Critical Observations on the Buildings and Improvements of London*, Londres, J. Dodsley, p. 27-28 et « *We will take a single example: every one*

voisinage est indissociable du square. De superficie généralement modeste, « en moyenne de quelques centaines de m² à 2-3 ha³⁸ », le square est un lieu de promenade et de détente de proximité inscrit au cœur d'un quartier résidentiel. Il se définit comme « une parcelle de terrain au centre de laquelle se trouve un jardin clôturé, entouré d'une rue donnant accès à des maisons sur ses quatre côtés³⁹ ».

En 1722, Thomas Fairchild (1667-1729), jardinier influent et chef de file de la Society of Gardeners, publie *The City Gardener*, premier ouvrage dédié à l'horticulture urbaine en Grande-Bretagne. Jardinier ayant cultivé des milliers de plantes indigènes et exotiques, Fairchild traite des vertus des plantes et des plaisirs des *country gardens* et fournit une liste des plantes qui peuvent croître à Londres en ce début de XVIII^e siècle. Il est le premier à faire des recommandations concernant le développement et l'embellissement des jardins en ville⁴⁰, en exposant les meilleures méthodes de culture et d'arrangements des arbres à feuilles persistantes, des arbres fruitiers, des arbustes à fleurs, des fleurs et des plantes exotiques à des fins ornementales et dans l'optique de prospérer dans les jardins londoniens⁴¹. D'entrée de jeu, Fairchild critique « *The plain way of laying out Squares in Grass Platts and Gravel Walks and instead want[s] to see them designed more in a Country manner*⁴². » *The City Gardener*, représentant les premiers écrits et modèles théoriques et pratiques pour l'aménagement des squares-jardins, inclut un « Plan of a Garden Square » et est marquant dans l'histoire des squares. Le premier chapitre de l'ouvrage, dédié aux squares, propose le tracé et les plantes propres à leur ornementation et est une impulsion importante pour l'établissement du square-jardin.

Jusqu'alors entièrement libre de plantation à l'exception des parterres de pelouses, le square s'adjoint les notions de campagne et d'amusement, introduites par Fairchild et liées à l'essor du mouvement paysagiste, transmutant totalement la forme et l'expérience du square londonien. D'espaces minéraux destinés à la promenade et aux liens visuels étroits avec les

knows how justly the English pride themselves on their gardens called squares, which are the admiration of every foreigner. » William Robinson (1869), *The Parks, Promenades & Gardens of Paris Described and Considered in Relation to the Wants of Our Own Cities and of Public and Private Gardens*, Londres, MacMillan and Co., p. 86.

³⁸ Klaus-Jürgen Evert (2004) [2001], *Lexicon Landschafts-und-Stadtplanung*, IFLA, Springer, Stuttgart, p. 492.

³⁹ *Dictionary of Architecture* (1887), tiré de Giedion, *Tome 3, op. cit.* : 89.

⁴⁰ L'expression originale est *beautifying the city gardens*.

⁴¹ Thomas Fairchild, cité in Todd Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 17.

⁴² Fairchild (1922), *op. cit.* : 12.

habitations, le square de Fairchild se propose d'être un jardin de plaisir par l'introduction massive et diversifiée de végétaux.

There is St. James's Square, Lincoln's Inn Fields, and Bloomsbury Square, besides others, which might be brought into delightful Gardens. The plain way of laying out Squares in Grass Platts and Gravel Walks, does not sufficiently give our Thoughts an Opportunity of Country Amusements; I think some sort of Wilderness-Work will do much better, and divert the Gentry better than looking out their Windows upon an open Figure; for which Reason I shall explain what my Opinion is about such Squares very particularly⁴³.

Le texte de Fairchild est une avancée exceptionnelle dans la manière d'aborder le square. Dès lors, le square amorce sa séparation de la place, c'est-à-dire sa mutation de square comme espace dégagé à square-jardin (autonome et situé à l'intérieur d'un cadre spatial bien défini). Fairchild souhaite rendre les squares agréables, « beaux », propices à la culture des végétaux, et leur apporter du « merveilleux ». Il désire en faire des lieux d'habitat pour les oiseaux, offrir une variété arboricole stimulant l'œil, imposer un caractère naturel changeant le paysage de la ville, apporter de l'ombre et un caractère intimiste aux allées du square, densifier les bordures, éliminer le lien visuel avec l'habitation et instaurer des fontaines⁴⁴. Il réfléchit à l'aspect des squares l'hiver et même au printemps, « *when Persons of Distinction are in Town*⁴⁵ ». Des stratégies de plantation liées aux saisons et aux venues de personnalités importantes influenceront l'aménagement des squares. Bref, par sa proposition « [for] *adorning of squares* », Fairchild conseille une refonte totale de la définition du square en le régissant selon un code d'aménagement rigide.

⁴³ *Ibid.* : 11-12.

⁴⁴ « *In the first place; If a Square was planted in the Manner of a Wilderness, it would be a Harbour for Birds. 2dly, The Variety of Trees would be delightful to the Eye. 3dly, Groves and Wildernesses would be new and pleasant in a London Prospect. 4thly, The Walks, tho's regular as the Walks in the common Squares be more shady and more private, and the Hedges and the Groves of Trees in every Quarter would hide the Prospect of the Houses from us; every House would command the Prospect of the Whole, as well as if it was laid out in plain Grass Platts and Walks. And, 5thly, every Fountain made in such Places, would have double the Beauty it would have in plain Squares, as is now the Fashion; and notwithstanding what may be objected to Fountains in this Wilderness-Work, that a Fountain cannot be discover'd in the Prospect of every House; I say, that it may be done with ease, to make it appear or shew it self as well to one House as another, as my Draught will show.* » Fairchild, *ibid.* : 12-14.

⁴⁵ *Ibid.* : 14.

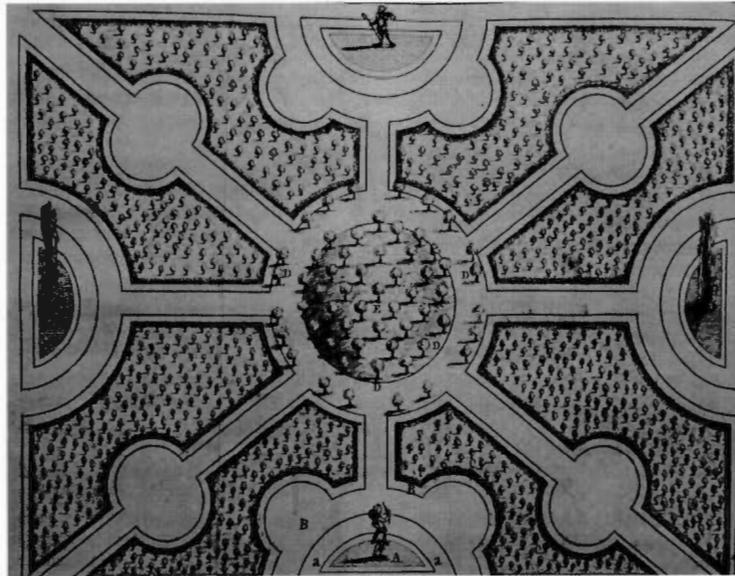


Fig. I.6 : Plan of a Garden Square,
tiré de Fairchild (1722), *The City Gardener*.

Les fondements du plan du square-jardin idéal de Fairchild sont fortement ancrés dans les référents londoniens et dans la tradition des parterres des jardins de la Renaissance en raison de sa facture classique, donc régulière et symétrique. Un entrecroisement d'allées en forme de croix divise l'ensemble en huit parterres (*quarters*). Ces derniers sont abondamment plantés d'arbres à feuilles persistantes suivant un effet de décroissance depuis le centre. Une stricte ordonnance guide leur implantation afin de s'assurer de l'équilibre de l'ensemble et le maintien de la perspective hivernale⁴⁶. Tous les parterres sont plantés d'arbres et ceints d'une bordure de fleurs hautes mélangeant les vivaces et les annuelles⁴⁷.

Des alcôves faisant office de salon de délasserment ponctuent la majorité des allées. La partie médiane constitue une colline couverte d'arbres très rapprochés et très hauts tels l'orme et le tilleul⁴⁸. La large allée circulaire entourant la butte est plantée d'une rangée de châtaigniers qui surpassera le reste des « *Wilderness-Plants*⁴⁹ ». Des huit entrées, quatre entrées monumentales se distinguent par des parterres semi-circulaires ceints d'allées tournantes. La partie extérieure des parterres, qualifiée de *gaiety of flowers*, suggère une

⁴⁶ *Ibid.* : 40.

⁴⁷ *Ibid.* : 34-35.

⁴⁸ *Ibid.* : 41-42.

⁴⁹ *Ibid.* : 41.

mixité de fleurs de basses tailles exposant des floraisons abondantes, principalement au printemps. La partie centrale est soit composée d'une pelouse agrémentée de corbeilles de fleurs, d'une statue ou d'une urne, soit composée d'un bassin et d'un grand jet d'eau⁵⁰. Malgré un aménagement centripète, c'est la première fois que les fontaines et les monuments ne sont pas prévus pour occuper le centre du square. Jamais auparavant un square n'avait reçu un traitement de composition aussi complexe et réfléchi que ce que propose Fairchild. Ce dernier introduit l'usage des fleurs annuelles, des arbustes et des arbres en mettant en relief l'effet des plantes, la hauteur, le port, l'ombre portée et la floraison. Sa proposition est remarquable pour son infrastructure plantée formelle extensive, la diversité et la profusion de plantes et la clarté de l'intérêt horticole.

La notion de nature ou de *wilderness* proposée par Fairchild n'a pourtant rien d'une nature sauvage. Son plan détaillé, nettement régulier, présente :

an elaborate rectangular wilderness crossed by transverse and diagonal paths which form eight planted « Quarters »; the plan is symmetrical on two axes. The transverse paths are terminated by broad semicircular apses, while each of the four diagonal paths is intersected by a small open rond-point. At the centre of the square there is a "Mount"⁵¹.

L'embellissement voulu et proposé par Fairchild marque un moment important dans la recherche d'une définition spatiale, formelle et végétale du square. Il est remarquable pour son infrastructure plantée extensive, sa diversité et sa profusion de plantes ainsi que son intérêt horticole. Au tournant du XIX^e siècle, Humphry Repton poursuit l'apport théorique de Fairchild et réussit à mettre en application son propre modèle de square.

Pour Jean-Marie Morel (1728-1810), architecte et auteur de *La Théorie des Jardins*⁵² en 1776, le square est une place plantée d'arbres désignant « plus particulièrement un jardin privé sur une place appartenant à plusieurs propriétaires, entretenu par ceux-ci, de forme carrée ou rectangulaire⁵³ ». Du point de vue formel, le square est donc un îlot situé au milieu d'une place ceinturée de rues. La définition usuelle des dictionnaires le résume à un petit

⁵⁰ *Ibid.* : 27.

⁵¹ Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 192.

⁵² Jean-Marie Morel (1776), *Théorie des jardins*, Paris, Chez Pissot, Libraire, 397 p.

⁵³ Marie-Hélène Bénétière (2000), *Jardin. Vocabulaire typologique et technique*, Monum, Paris, Éditions du patrimoine, p. 31.

jardin public, généralement clos et situé au milieu d'une place. Les appellations « *In the Midst* » ou « *square-within-a-square* »⁵⁴ le confirment et rappellent la définition du square, de l'ensemble urbain au jardin. Les premiers squares londoniens sont initialement quadrangulaires, « *a rectangular plot or area, not necessarily square*⁵⁵ ». Un autre voyageur en visite à Londres au début du XVIII^e siècle décrit les squares ainsi : « *Fine open spaces called squares, because they are of that shape. The centres of these squares are shut in by railings of painted wood, and contain gardens with flowers, trees and paths. Those of Soho, Leicester Fields, of the Red Lion, and the Golden Square are in this style*⁵⁶. »



Fig. I.7 : Red Lion Square (c. 1750), 24630 SC/Pz/WE/02/472, London Metropolitan Archives.



Fig. I.8 : Golden Square (c. 1750), 24607 SC/Pz/CT/01/826, London Metropolitan Archives.



Fig. I.9 : Hanover Square (c. 1750), 24630 SC/Pz/WE/02/472, London Metropolitan Archives.

⁵⁴ McKellar, *op. cit.* : 205.

⁵⁵ Michael Symes (2000), *A Glossary of Garden History*, Buckinghamshire, Shire Publications, p. 110.

⁵⁶ Cesar de Saussure (1995), *A Foreign View of England in 1725-29: The Letter of Monsieur César de Saussure to his Family*, London, Caliban Books, p. 44.



Fig. I.10 : Portman Square (1813), T 138, Westminster City Archives.

C'est au XVIII^e siècle qu'apparaît le principal élément constitutif de tous les squares londoniens, un « jardin central, doté de pelouses et de platanes⁵⁷ ». Ainsi et contrairement aux *fields*, le square se caractérise par un jardin aux frontières marquées. « *The word "garden" itself means an enclosed space, a garth or yard surrounded by walls, as opposed to unenclosed fields and woods*⁵⁸. » L'emploi du vocable square implique donc un ensemble urbain dont l'espace médian est occupé par un jardin clos. L'appellation « *enclosed urban square*⁵⁹ » en témoigne. Pour le centre d'un square (ensemble urbain), les Britanniques inventent le vocable approprié à-propos *garden square*. L'appellation consacrée *garden square* se traduit en français par square-jardin⁶⁰. Ceints de murs ou de hautes clôtures, les

⁵⁷ *Ibid.* : 90.

⁵⁸ Reginald Blomfields et Inigo Thomas (1985) [1892], *The Formal Garden in England*, Waterstone, Londres, p. 19.

⁵⁹ Paul Zucker (1959), *Town and Square; from the Agora to the Village Green*, New York, Columbia University Press, p. 245.

⁶⁰ Camillo Sitte (1843-1903), théoricien de l'architecture et de l'urbanisme d'origine autrichienne, est l'auteur de *L'Art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques* (1889, Paris, Seuil). Cet ouvrage marquant sur l'analyse des places publiques européennes aborde succinctement les places plantées (squares). Il est pertinent de mettre en lumière ses observations et ses principes à cet effet. « *Planted squares and parks, unlike ordinary squares, should be located at a distance from each other, separated by the intervening mass of buildings [...] Whether they were intended to serve a "hygienic" or "decorative" purpose, [Sitte] considered the arranging of trees and shrubbery to be a matter of*

squares sont à l'usage exclusif des riverains détenant une clef et moyennant un versement annuel.



Fig. I.11 : Ancienne clef du Douglas Crescent Gardens, Edinburgh City Archives.



Fig. I.12 : Clef du Fitzroy Square, Londres, The Georgian Group.

Le début du XIX^e siècle, marqué en Grande-Bretagne par un grand intérêt pour l'horticulture, ranimera la réflexion sur le square urbain sous les travaux d'Humphry Repton et de John Claudius Loudon. Humphry Repton (1752-1818) est un paysagiste anglais s'inscrivant dans la continuité de l'œuvre de Lancelot « Capability » Brown. Dans ses projets de jardins, Repton anime le paysage en produisant des scènes. Quoique privilégiant l'irrégularité propre au jardinisme paysager, Repton légitimise la symétrie pour de petits enclos à proximité des habitations (potager et jardin d'agrément) et transporte cette vision dans ses aménagements de squares. Le principe d'utilité générale, qualifié de bon goût des temps modernes⁶¹, est à la base de son approche paysagère. « *The garden artist must aim to create a work of beauty, but would be going badly astray if he sacrificed comfort and utility entirely to the picturesque*⁶². » Il privilégie les groupements comme ornements, les jeux d'ombre et de

judicious taste, not of geometric consistency. The large single tree, over whose civilizing influence he rhapsodized, should be placed, like a monument, at the edge or corner of a space. Quantities of trees and bushes should be arranged in clumps or islands in instinctive rhythms rather than in a meaningless geometrical file. For Sitte these elements formed part of the architectural apparatus of the city and should therefore be designed in harmony with buildings, monuments, and façades rather than in competition with them or so as to obscure them. » George R. Collins et Christiane Crasemann Collins (1986), *Camillo Sitte: The Birth of Modern City Planning*, Dover Publications, Inc., Mineola, p. 68.

⁶¹ Humphry Repton (1980) [1803], *Observations on the Theory and Practice of Landscape Gardening* (1803), Oxford, Phaidon Press Limited, p. 11.

⁶² Hyams, *op. cit.* : 194.

lumière et les effets de masses dans l'optique, à la manière d'une peinture visant à amuser l'œil⁶³. « *The perfection of landscape gardening consists in the fullest attention to these principles, Utility, Proportion, and Unity of harmony of parts of the whole*⁶⁴. » Repton opte pour la variété des couleurs et des associations.

Humphry Repton est l'un des premiers à répandre les corbeilles de jardins⁶⁵, une technique qui sera largement utilisée dans les jardins et les squares victoriens et particulièrement à Montréal. La technique appelée *bedding out* vise à donner de l'importance au plan rapproché du jardin, à apprécier le sol et la diversité végétale en prolongeant la durée et en maximisant la floraison par des remplacements de bulbes et de fleurs au rythme des saisons et des floraisons. La complémentarité, les effets de brillance et d'intensité des couleurs deviennent des caractéristiques dominantes dans le jardin⁶⁶.

Même si la carrière de Repton l'identifie davantage à des jardins de grandes propriétés, il n'en est pas moins influent dans l'évolution stylistique des squares⁶⁷. Abordé comme un *public concern*, le square doit être traité artistiquement selon lui, comme un croisement entre un objet public et un jardin privé. À la fin du XVIII^e siècle, l'idée du *rural prospect* s'estompe, alors que celle d'avoir une vue perspective traversant un square libre de toute plantation renouvelle l'approche du square. Engagé par le duc de Bedford et le comte Cadogan afin d'aménager un square au cœur de leur propriété londonienne, Repton livre plus qu'un square-jardin, mais un véritable manifeste de sa vision aménagiste. Le tracé du Russell Square, polymorphisme à même une composition unifiée, plus vaste et original que la majorité des squares⁶⁸, est unique en son genre. Il combine habilement les approches et les formes classiques et pittoresques, tout en innovant par leur cohabitation et leur réinvention. Ainsi, il déplace le monument, traditionnellement disposé au centre du square, en bordure de celui-ci dans un parterre en demi-lune tel qu'imaginé par Fairchild. Faisant dos au square, le monument s'aligne dans l'axe de la Bedford Place, une rue *prospect* aménagée comme continuité architecturale au square. Il s'agit de la première planification urbaine de ce type.

⁶³ Repton, *op. cit.* : 63.

⁶⁴ *Ibid.* : 14.

⁶⁵ Des plantes en floraison en pot peuvent également s'adjoindre aux corbeilles.

⁶⁶ Derek Clifford (1966), *A History of Garden Design*, London, Faber and Faber, p. 180.

⁶⁷ Humphry Repton est l'initiateur des vallées et des irrégularités paysagères dans les squares à la suite de sa réalisation du Cadogan Square. Une telle approche ne put être préconisée au Russell Square, à la grande déception de Repton, puisque, avant son embauche, le terrain avait déjà été nivelé.

⁶⁸ Evelyn Cecil (1907), *London Parks and Gardens*, Londres, Archibald Constable & Co. Ltd., p. 231.



Fig. I.13 : Russell Square (c. 1804), 14.1.66, English Heritage.

Des massifs sont implantés dans l'axe des allées menant aux quatre entrées de coin afin de privatiser l'espace intérieur. Cet écran imperméable de six pieds de haut, « *composed of privet and hornbeam, will become almost as impervious as a hedge of laurels, or other evergreens, which will not succeed in a London atmosphere*⁶⁹ ». Une étroite bande végétale et une allée de ceinture composent le pourtour du square ménagé de sept entrées.

Une large allée curviligne encadrée d'alignements d'arbres occupe la partie médiane du square caractérisée par une ambiance intime. Cette partie se découpe en quatre espaces, dont trois sont plantés de fleurs et d'arbustes « *to indulge the various tastes for regular or irregular gardens* ». Le quatrième espace est « *shaded by a grove of various trees scattered with less regularity*⁷⁰ ». Bien que contrôlant la croissance et le port des arbres par des trimes régulières, Repton désire insuffler un degré de maturité à l'ensemble du square. Pour accroître l'effet de dimensions et pour créer des interruptions visuelles, il ajoute des arbres de taille mature à sa composition. Respectant son principe de l'utilité avant la beauté et contrairement à l'aménagement de jardins, Repton n'habille pas les pelouses de corbeilles et exclut la bordure d'arbustes : « *so that children playing there could be seen from the windows, to meet "the particular wishes of some mothers"*⁷¹ ». Ce faisant, il ranime la relation entre le square et le cadre bâti environnant en privilégiant les percées visuelles. Sa proposition de square-jardin se veut à la fois un espace libre pour les enfants et un « *pleasure ground* » pour les résidents du square. Repton conclut ainsi la description de l'aménagement du square :

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Clifford, *op. cit.* : 179.

⁷¹ Cecil, *op. cit.* : 231.

A few years hence, when the present patches of shrubs shall have become thickets, when the present meagre rows of trees shall have become an umbrageous avenue, and the children now in their nurses arms shall have become the parents or grand-sires of future generations—this square may serve to record, that the Art of Landscape Gardening in the beginning of the nineteenth century was not directed by whim or caprice, but founded on a due consideration of utility as well as beauty, without a bigoted adherence to forms and lines, whether straight, or cooked, or serpentine⁷².

Repton aborde le design des squares comme un sujet d'intérêt public et crée un modèle de square hybride où la liberté du parc ainsi que la sécurité et le caractère privé du jardin se côtoient. Il avance qu'un jardin peut exister et se distancier du « paysage » et du « parc », et milite pour une variété de vues rapprochées (*foregrounds*) et éloignées (*vistas*). Son approche logique apporte un géométrisme et une structuration des plantations tout en conservant des formes souples. Les travaux parallèles de John Claudius Loudon appuient la volonté de rendre les squares publics tout en réformant leur composition végétale selon des critères sanitaires et esthétiques.

John Claudius Loudon (1783-1843) est un jardinier paysagiste et architecte écossais de la première moitié du XIX^e siècle reconnu en matière d'horticulture et d'aménagement de jardins, de parcs et de squares. Éminent éditeur de revues d'horticulture, Loudon est tout entier dévoué à l'avancement de l'horticulture et c'est particulièrement par le journalisme qu'il diffuse son expertise et propage ses multiples idées⁷³. Après avoir publié l'*Encyclopaedia of Gardening* en 1822 (la première encyclopédie du jardinage) et l'*Encyclopaedia of Agriculture* en 1825, il fonde la revue *Gardener's Magazine* en 1826, première revue horticole européenne spécialisée en projets, techniques et art des jardins⁷⁴.

Loudon publie deux textes fondateurs de sa pensée en 1803 dans lesquels il introduit la notion de *public square*. Ce faisant, il est le premier auteur à utiliser cette appellation et à

⁷² *Ibid.* : 232.

⁷³ Les principales publications de Loudon sont : *The Encyclopaedia of Plants* (1828), *Hints for Breathing Places for Metropolis* (1829), *Hortus Britannicus* (1830), *The Encyclopedia of Cottage, Farm, Villa Architecture* (1834), *Arboretum et Fruticetum Britannicum* (1838), *The Suburban Gardener*, *op. cit.* (1838), *The Encyclopaedia of Trees and Shrubs* (1842) et *On the Laying Out, Planting and managing of Cemeteries* (1843).

⁷⁴ De nouvelles revues promouvant l'Art des jardins seront fondées en 1841 par Joseph Paxton et John Lindley, *Gardener's Chronicle*, et en 1848 par George W. Johnson, *Cottage Gardener*.

amorcer les discussions pour sa démocratisation. Dans son texte *Observations on Laying Out the Public Squares of London*, Loudon désire réformer la plantation urbaine de rue et de square : « *He disapproved of the mournful evergreens which then grew in nearly all London squares, and suggested that the plane, sycamore and almond would be less depressingly affected by the smoky atmosphere of the city ; by the mid-19th century his suggestion was widely adopted, and those trees flourished in almost every square*⁷⁵. » Ces suggestions sont reçues favorablement et mises en pratique à Londres.

*He suggested mixing deciduous species [...] His idea was obviously popular because most of the squares have the mixture. Plane trees, such a feature of all the city's open spaces, were particularly suited to nineteenth-century London because of their ability to exfoliate—shed bark—and thus survive the polluted and smoky atmosphere which choked other trees*⁷⁶.

Loudon trouve la plantation des squares « misérablement déficiente » et souhaite la transformation des squares en « lieu de respiration⁷⁷ » afin d'améliorer les conditions de l'air à Londres. Il critique le caractère monotone des jardins, la mixité incongrue, le manque d'harmonie dans les arrangements floraux et le choix inapproprié des plantes, sélectionnées pour leur exotisme plutôt que pour leurs qualités d'endurance, de croissance, de beauté et de fragrance⁷⁸. Il critique l'aspect ennuyeux et pauvre des ifs et des conifères et suggère de les remplacer par une mixité d'espèces caduques. Il prône l'utilisation du platane, du sycamore et de l'amandier en raison de leur capacité d'absorption de la fumée urbaine⁷⁹. Les squares sont donc pensés en termes d'esthétique certes, mais encore davantage en termes d'améliorations civiques. Le platane deviendra le symbole d'une lutte contre la pollution et le square le lieu d'une meilleure qualité de vie.

Dans l'article intitulé « *Hints Respecting the Manner of Laying Out Grounds of the Public Squares in London to the Utmost Picturesque Advantage* », Loudon soumet une première

⁷⁵ John Gloag (1970), *Mr. Loudon's England. The Life and Work of John Claudius Loudon, and his Influence on Architecture and Furniture Design*, Newcastle, Oriel Press Limited, p. 19.

⁷⁶ Roy Hawkins (1987), *Green London*, Londres, Sidgwick & Jackson, p. 125.

⁷⁷ Les vocables originaux de Loudon sont *miserably deficient* et *breathing places*.

⁷⁸ John Claudius Loudon (1803), « *Hints Respecting the Manner of Laying Out the Grounds of the Public Squares in London to the Utmost Picturesque Advantage* », *Literary Journal*, vol. II, n° 2, 31 décembre.

⁷⁹ L'expression originale est *city smoke*.

proposition pour des améliorations civiques aux squares⁸⁰. « Loudon considered that squares should make an important contribution to the beauty of the metropolis, to the salubrity of its inhabitants, and even "to some degree to the honour of the British nation"⁸¹. » Le *Design for a Square*, proposition d'un prototype de square, comporte plusieurs similarités avec le plan de Repton réalisé à la même période, notamment en ce qui a trait à l'organisation formelle et aux principes de commodité et d'utilité. Il consiste en un tracé hybride mariant le régulier et l'irrégulier sous la formule *art in the midst of nature*. Loudon désire rendre un caractère pittoresque au square et étendre à l'extérieur de l'enclos l'appréciation du square en offrant aux non-résidants une expérience visuelle d'une scène naturelle en ville. Il caresse le rêve de démocratiser les squares en les rendant publics au plus grand bénéfice de la population en général. Pour Loudon, les squares doivent poursuivre deux buts : « *they should provide a structured natural setting for passive public recreation and public instruction—particularly the pursuit of botany*⁸² ». Loudon et Repton positionnent tous deux le square comme lieu contribuant aux embellissements de la ville. La proposition de Loudon se caractérise par l'intérêt botanique, la diminution de l'importance des limites du square, l'alternance d'allées ensoleillées et ombragées non clôturées, les vastes pelouses, les larges corbeilles de fleurs, la beauté, la fragrance et la croissance luxuriante de la végétation, la mise en scène naturelle et la force centrifuge de l'ensemble⁸³. Le square offre trois parcours distincts : l'allée rectiligne de ceinture, l'allée circulaire intérieure et les allées curvilignes partant du centre. Un grand banc, point de convergence de la communauté, occupe le centre du square en remplacement du traditionnel monument figuratif.

Les voyages de Loudon effectués entre 1813 et 1820 en France et en Italie lui révèlent avec grandeur la pérennité des jardins géométriques et le convainquent de s'éloigner du style paysager. Dès lors, il se positionne comme un critique ardent du *Landscape Movement* et un partisan du *practical gardening*. Il privilégie la régularité, l'unité et la proportion en se tournant vers un style régulier et mathématique. Le style à la française sera réintroduit et réhabilité en Grande-Bretagne grâce à Loudon.

⁸⁰ Loudon, « Hints Respecting the Manner... », *op. cit.*

⁸¹ John Claudius Loudon (1803), « Letter to the Editor », *Literary Journal*, n° 2, 31 décembre.

⁸² Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 227.

⁸³ Loudon résume le rôle des jardiniers employés à l'entretien des squares : « *The public squares are generally kept in order by jobbing gardeners at a certain rate by the year. The principal part of their business consists in keeping the grass short, by mowing once a fortnight in summer, and rather seldomer in spring and autumn; in keeping the gravel clean, and keeping up a display of flowers in the dug groups.* » Loudon (1835), *The Encyclopaedia of Gardening*, Londres, A. Spottiswoode, p. 1238.

Fig. 3. Design for a Square

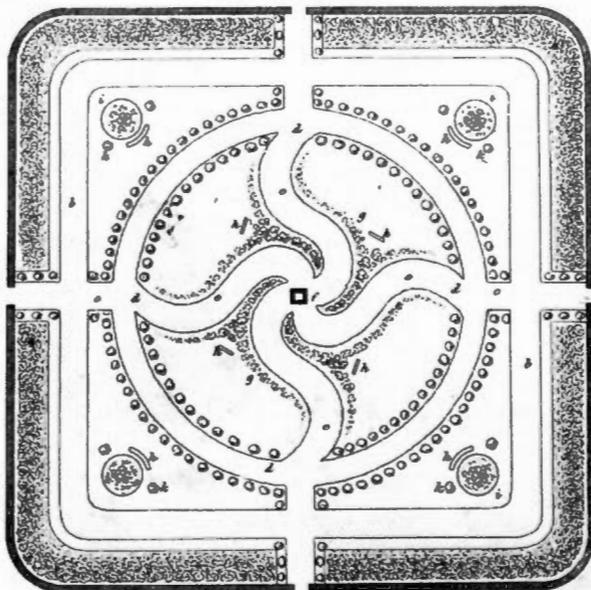


Fig. I.14 : « Design for a Square », tiré de Loudon (1812), *Hints on the Formation of Gardens and Pleasure Grounds*.

For example, it is not uncommon, in the suburbs of London, to find a garden, or a public square, with the boundary fence in a straight line, and parallel to it a serpentine gravel walk. If the reader has understood the remarks in this and the preceding subsection, he will feel and comprehend the utter want of harmony which exists between the straight line and the serpentine line independently of the impossibility of walking with comfort, when, at every five or six steps, the walk makes a turn [...] For such scenes, and for all small gardens, bordered by straight lines, the ancient or geometrical style is unquestionably the best⁸⁴.

L'approche de Loudon est régie par une série de règles aménagistes : la perception constante de l'Art, le caractère agréable ou la compréhension de l'objet par l'esprit par le biais des sens, de la variété et de l'harmonie. Loudon critique sévèrement la mixité florale et l'incongruité qu'elle génère et prescrit plutôt la variété ordonnée. La variété ne consiste pas en la « *diversity of separate parts, but in the diversity of their effects when combined together; in a difference of composition and character [...]* The true end of variety is to relieve the eye, not to perplex⁸⁵. » L'harmonie se définit par l'agencement des couleurs primaires et secondaires et par l'effet d'ensemble produit par la variété des éléments composant l'espace⁸⁶. Ses thèmes récurrents sont l'utilité, la symétrie, l'ordre, le contraste, la variété, la complexité tout autant que la nature, l'uniformité, la justesse, l'unité et l'harmonie.

⁸⁴ John Claudius Loudon (1838), *The Suburban Gardener, and Villa Companion*, Londres, A. Spottiswoode, p. 168.

⁸⁵ *Ibid.* : 63 et 65.

⁸⁶ « *Variety, however, is not produced by mixture, but by a succession of different things. Every part of a mass, formed on the principle of mixture, is the same in appearance, and the general effect monotonous; but every part of a varied whole differs from every other part, and the general effect is harmonious. In a mixture the most opposite things may adjoin each other; but in a variety things only adjoin which have a particular relation to one another, and to the effect to be produced.* » Loudon, cité in Brent Elliott (1986), *Victorian Gardens*, Londres, B.T. Baresford Ltd., p. 51.

Loudon « apparaît comme le commentateur-théoricien assurant la transition entre, d'une part, l'art des jardins anglais de la fin du XVIII^e siècle et, d'autre part, aussi bien l'art du jardin public paysager du XIX^e siècle que celui qu'Édouard André qualifia de "style mixte" ou que l'art "gardenesque" de William Robinson⁸⁷ ». Les deux propositions – de Repton et de Loudon –, certes propres à leur époque, rompent avec les conventions paysagistes et encouragent de nouvelles approches plus complexes à l'aménagement des squares. Par l'hybridité de leurs styles, du pittoresque au régulier en passant par l'invention du *gardenesque*, Repton et Loudon contribuent à l'enrichissement du vocabulaire paysager des squares. Leurs écrits et leurs prototypes confirment le transfert des concepts opérationnalisés dans le jardin paysager vers le square, d'ores et déjà envisagé majoritairement comme square-jardin.

Dans les villes et les quartiers planifiés à compter de la fin du XVIII^e siècle, le square est le cœur d'un développement d'habitations. Il est bien souvent intégré à une structure spatiale complexe incluant d'autres formes, tels les *crescents* et les *circus*⁸⁸. Cette tendance urbanistique, introduite dans la ville de Bath, se caractérise à Londres par des « ensembles cohérents de places de forme allongée, carrée, circulaire ou ovale [...] reprenant à leur façon l'héritage du baroque tardif tout en l'adaptant parfaitement aux données londoniennes⁸⁹ ».



Fig. I.15 : *Feuing Plan of Drumsheugh. The Property of the Right Honorable Francis Earl of Moray (1822)*, Edinburgh Central Library.

⁸⁷ Le Dantec, *op. cit.* : 260.

⁸⁸ « La gamme intégrale des tracés se décline à l'infini : squares, circles, crescents semi-circulaires, ovoïdes, etc. » Charles McKean (1992), *Edinburgh, An illustrated architectural guide*, Édimbourg, Royal Incorporation of Architects in Scotland, p. 44.

⁸⁹ Giedion, *Tome 3, op. cit.* : 93.

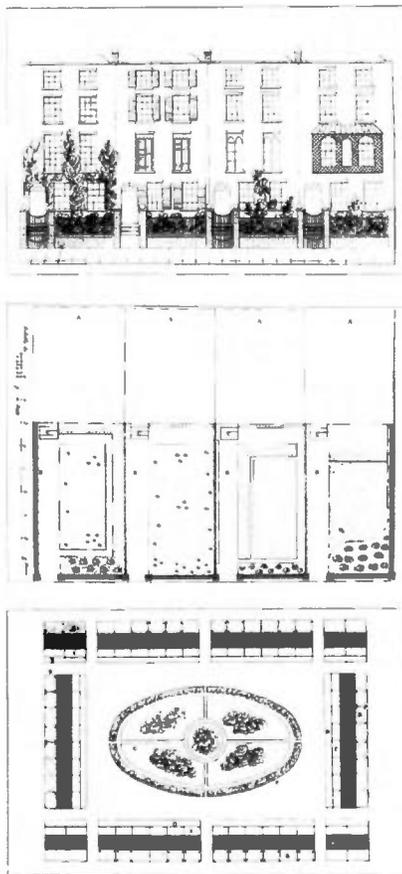


Fig. 1.16 : Archétype du square londonien, tiré de Philippar (1830), *Voyage agronomique en Angleterre, fait en 1829*.

Si la forme urbaine carrée ou « *roughly rectangular* » est majoritairement retenue dans les squares nord-américains, elle se diversifie grandement dans les squares londoniens à compter du XVIII^e siècle ; la forme circulaire et ses variantes (ovale et ellipse) se répandent. Le carré et le cercle, deux des formes principales du square anglais, sont associés depuis plusieurs siècles à la symbolique de l'art des jardins. Pour François Philippar, l'un des premiers étrangers à s'exprimer sur le square anglais, l'archétype du square londonien se compose d'un jardin ovale inséré dans une place rectangulaire et d'une végétation plantée selon une organisation quadripartite symétrique⁹⁰.

Le square est une nouvelle manière d'aborder l'espace urbain : « *The square has been presented for the eighteenth century as a new kind of modern [urban] space*⁹¹. » Le square est une forme urbaine propre au territoire londonien. Selon le conseil municipal de Londres, en 1900 : « *It is computed that there are altogether 310 garden squares, triangles &*

⁹⁰ « Quant aux végétaux qui meublent ces sortes de jardins, ils sont d'espèces ou variétés différentes, à peu près les mêmes que celles qui composent nos plantations ; mais on rencontre beaucoup d'arbustes à feuilles persistantes, tels que laurier tin (*viburnum tinus*) ; azarero (*prunus lusitanica*) ; laurier cerises (*prunus laurocerasus*) ; ifs (*taxus baccata*) ; beaucoup de houx de panaches variées, de rhododendrons, et surtout celui du Pont (*Rhododendrum ponticum*). J'y ai vu aussi beaucoup de genêts blancs (*spartum album*) très beaux, et une variété de faux ébénier d'Écosse (*cytisus scoticus*), qui fait un très bel effet par les longues grappes de fleurs pendantes et par son port très élégant. On voit dans ces jardins, en végétaux herbacés, peu de plantes nouvelles ou rares ». François Philippar (1830), *Voyage agronomique en Angleterre, fait en 1829*, Paris, Rousselon, Librairie-Éditeur, p. 30.

⁹¹ McKellar, *op. cit.* : 199. À la fin de la période georgienne, on définit donc le square comme : « – *an open space, of a space figure (or a figure approximating to the square), houses on each of the four sides, and an enclosed centre, with turf, a few trees, and it may be flowers or a statue – [...] a relatively new concept in the eighteenth century.* » Charles Knight (1844), *London*, Londres, Charles Knight and Co., vol. 6, p. 193.

*circles, entirely surrounded by roads in the county of London, with an approximate area of 1,389,909 square yards or 287 acres, owned by 107 persons or bodies of trustees*⁹². » Todd Longstaffe-Gowan résume avec justesse les caractéristiques des squares : « *These squares, quadrangular places, contain the best and most beautiful buildings of London: a spacious street, next to the house, goes all round them, and within that there is generally a grass-plot, fenced in with iron-rails, in the centre of which, in many of them, there is a statue, sometimes equestrian and gilt*⁹³. »

Les squares, à partir du XVIII^e siècle, sont une figure indissociable du paysage urbain de Londres (Angleterre), d'Édimbourg (Écosse), de Dublin (Irlande) et de plusieurs autres villes de Grande-Bretagne, dont Bath, Bristol et Glasgow. Le square, né à Londres, se développe, se multiplie et adopte diverses formes urbaines et paysagères selon les époques. Quoique présentant de riches histoires et des physionomies propres (notamment le développement des New Towns d'Édimbourg et les Royal Crescent et Royal Circus de Bath), les squares écossais et irlandais sont subordonnés au square londonien qui en établit les principes de base. L'histoire de squares londoniens peut se résumer en cinq grandes périodes : 1) la délimitation et la régularisation urbaines (1610-1661) ; 2) la mise en scène du domaine aristocratique et la promotion immobilière (1661-1713) ; 3) l'organisation urbaine, le contrôle spatial et la sécurisation des enclaves résidentielles (1713-1770) ; 4) les paysages empruntés, la nature arcadienne et la naturalisation des squares (1770-1830) et 5) l'expansion urbaine, la privatisation et l'explosion des squares de marque (1830-1900). Le square en Grande-Bretagne est une forme urbaine et paysagère inédite. Elle aura une résonance toute particulière en France et en Amérique du Nord.

Le transfert du square en France

L'importation et la multiplication des squares en France sont attribuées à Napoléon III (1808-1873), grand admirateur de l'urbanisme anglais⁹⁴. L'empereur Louis-Napoléon Bonaparte, de retour en France le 24 septembre 1848 après sa période d'exil en Angleterre, entretient de

⁹² *Draft Statement for consideration by the Sub-Committee of the Parliamentary Committee on "Garden Squares" prepared by the Clerk of Council, 16 mai 1900.*

⁹³ Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 212.

⁹⁴ Les premiers squares parisiens sont antérieurs aux grands travaux que lancera Napoléon. C'est cependant sous sa gouverne qu'ils se répandront et se démocratiseront.

grandes ambitions urbaines pour le territoire parisien. Pour parvenir à ses fins, Napoléon se construit une équipe à la hauteur de ses ambitions. Il nomme celui qui deviendra son plus important allié, Georges-Eugène Haussmann (1809-1891), à titre de préfet de la Seine. Occupant ce poste de 1853 à 1870, il dirigera les transformations de Paris dans le dessein d'embellir, d'agrandir et d'assainir la ville. Entre les volontés de maîtriser les soulèvements populaires et d'appliquer les théories hygiénistes, Haussmann développera un système de percements de grands axes viaires comme structure urbanistique. Afin de mener à terme les travaux d'une ampleur inestimable, Haussmann s'adjoit « un corps de fonctionnaires compétents et totalement organisés⁹⁵ », dont les plus importants collaborateurs sont l'ingénieur Jean-Charles-Adolphe Alphand (1817-1891), le jardinier Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873), l'architecte Gabriel Jean-Antoine Davioud (1824-1881) et l'ingénieur hydraulique Eugène Belgrand (1810-1878)⁹⁶. La création haussmannienne en 1853 du Service des promenades et plantations, dont Adolphe Alphand est le directeur, est l'organisation chargée, au sein des rénovations parisiennes, de doter et d'établir les places, les parcs et les squares.

Haussmann et Alphand ne sont pas les pionniers de l'importation du square de l'Angleterre à la France, mais les premiers à lui accoler un caractère public et à l'inclure dans une vaste opération urbanistique et une systématisation paysagère. N'étant pas liés à une spéculation privée, mais associés à la fonction d'embellissement, les squares entretiennent des visées aménagistes, sanitaires, économiques, sociales et esthétiques. Squares de remplacement d'espaces résiduels, d'isolement mettant en vedette un monument historique ou en liaison avec un édifice public ou une église, les contextes et les motifs d'implantation seront multiples.

L'introduction du square pendant le Second Empire dans les opérations parisiennes de réaménagement urbain en transforme cependant ainsi le sens et la forme⁹⁷. « Il acquiert ses caractéristiques propres, tant physiques que conceptuelles, et n'est plus anglais que par son

⁹⁵ Denise Pumain, Thierry Paquot et Richard Kleinschmager (2006), *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Anthropos, p. 140.

⁹⁶ Les successeurs d'Haussmann, dont Jean-Camille Formigé (1845-1926), qui occupera le poste d'architecte en chef du Service des édifices et promenades et jardins de la Ville de Paris, « se révéleront surtout les continuateurs des pratiques et de l'esthétique mises en place par Alphand ». Cf. Jarrassé, *op. cit.* : 163. De nombreux squares, dont certains conçus sous Haussmann, seront réalisés entre 1870 et 1920 et conforteront l'importance de l'idée et de la figure du square à Paris.

⁹⁷ Le Second Empire est d'ailleurs qualifié de « petite Renaissance en faveur des parcs et des jardins. » Georges Gromort (1953), *L'art des jardins*, vol. II, Paris, Vincent, Fréal et Cie, Successeurs, p. 126.

nom⁹⁸. » Le vocable square apparaît en France en 1836⁹⁹ et est couramment employé à partir du milieu du XIX^e siècle¹⁰⁰. Ce mot emprunté à l'anglais dérive « de l'ancien français esquarre, signifiant équerre. La traduction littérale du terme « square » est carré. Il est défini comme un « jardin public de dimension réduite, généralement clos et aménagé au milieu d'une place¹⁰¹ ».

Les auteurs français s'accordent sur la provenance anglaise du terme square et sur le fait que ce nom est donné à une place, originellement carrée, dont le centre est occupé par un jardin¹⁰². Dès son importation en France sous les travaux haussmanniens, et malgré qu'il conserve des dimensions relativement petites et qu'il soit entouré d'une grille, le square est de nature publique et n'est pas assujéti à un développement immobilier par opposition au modèle anglais où il est outil de spéculation¹⁰³. Dans la classification établie par la Ville de Paris, le square se définit par un emplacement moins grand que le parc, entouré de grilles et ouvert au public, alors que le jardin se définit par un emplacement réservé, non public¹⁰⁴.

Quelques auteurs remettent en question l'emploi du terme square qu'ils jugent inapproprié¹⁰⁵. Pour le paysagiste botaniste Édouard André (1840-1911), ils sont appelés « improprement des squares, d'après la ressemblance de leur situation avec les squares de Londres¹⁰⁶ ».

⁹⁸ Luisa Limido (2002), *L'art des jardins sous le Second Empire. Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873)*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, p. 107.

⁹⁹ Michel Conan (1997), *Dictionnaire historique de l'art des jardins*, Paris, Hazan, p. 218. Selon Donadieu et Mazas, il serait apparu en France en 1725. Pierre Donadieu et Élisabeth Mazas (2002), *Des mots de paysage et de jardin*, Dijon, Educagri, p. 280.

¹⁰⁰ Bénétière, *op. cit.* : 31.

¹⁰¹ Conan, *op. cit.* : 218.

¹⁰² Colette Guillemard (2001), *Les mots des parcs et jardins*, Paris, Éditions Belin, p. 301.

¹⁰³ La clôture permet de fermer l'espace la nuit venue.

¹⁰⁴ Vacherot, *op. cit.*

¹⁰⁵ « Le mot anglais square (dérivé de square, un carré), signifie une place publique, que cette place soit pavée, macadamisée ou recouverte d'un jardin. Les Anglais ayant les premiers transformé leurs places ou squares en pelouses ornées d'arbustes et de fleurs, les Français, en copiant la chose, ont jugé à propos d'en emprunter le nom. On aurait peut-être mieux fait de conserver le mot place, comme les anglais en ont conservé l'équivalent square ; car, en fin de compte, la place Louvois et autres, sont toujours des places en dépit de leurs charmants massifs. Cependant s'il faut absolument adopter le nom anglais, il n'y pas de choix, il faut prendre square tout comme on a pris rail et de là fabriquer le verbe détailler. » (1864), *Revue horticole*, juin, p. 244.

¹⁰⁶ Édouard André (1879), *L'Art des jardins. Traité général de la composition des parcs et jardins*, Marseille, Éditions Jeanne Lafitte, p. 117. La formulation « que nous appelons improprement des squares » est également utilisée par Eugène Deny (1893), *Jardins et parcs publics*, Paris, Imprimerie Alcan-Lévy, p. 83.

André est l'un de ceux qui suggèrent de leur trouver un nouveau vocable qui les différencierait du modèle anglais¹⁰⁷.

Au premier rang des jardins publics d'agrément se placent ceux qu'on a très improprement appelés des squares. Le nom est venu d'un mot anglais qui veut dire carré, les premiers de ces jardins ayant été établis à Londres sur des places carrées. Depuis, on en a fait d'oblongs, de ronds, d'ovales, de triangulaires, qui sont toujours des squares. On a transporté en France ce nom inexact, en même temps que la chose, en 1856¹⁰⁸.

Comme le spécifie André, le terme square n'est pas limitatif sur le plan formel. Le square peut être carré, rectangle, trapézoïdal ou triangulaire. « En francisant le mot, on en a étendu la signification et on l'a appliquée à des places transformées en jardins sans tenir compte, dans bien des cas, de la forme de leur périmètre¹⁰⁹. » Vu sa fonction de « remplissage de vides » dans l'environnement parisien, « la forme du square peut ne pas être exclusivement carrée. Comme ne l'indique pas son nom, il assume au contraire les formes et les tailles les plus diverses, en s'adaptant aux conditions du contexte et notamment aux espaces résiduels¹¹⁰ ». Même si l'appellation ne fait pas l'unanimité et qu'il se décline sous diverses formes, le square-jardin s'implante durablement dans le paysage parisien.

Pour peu d'ailleurs que les choses continuent, il nous faudra tantôt un dictionnaire anglais de la langue française. Que de gens qui parlent de squares, prononcent skouer à l'anglaise ou skouare à la française et ne comprennent pas ce qu'ils

¹⁰⁷ Dans son ouvrage *L'Art des jardins*, André résume avec justesse les squares londoniens du XIX^e siècle : « Les squares de Londres ne sont pas publics comme les nôtres. Les locataires des maisons qui ont une vue sur le jardin en ont seuls la jouissance. Il serait bon de chercher un nom meilleur à ces jardins. Nous proposons provisoirement celui d'oasis. La première condition à remplir pour un jardin de ce genre est d'offrir un plaisir pour la vue en même temps que de vastes allées et de grands espaces sablés, destinés aux jeux des enfants. Leurs gazons ne peuvent être livrés au public, qui les endommagerait rapidement. L'ombrage doit y abonder, les bancs être nombreux, les eaux en être prosrites à moins qu'elles n'offrent aucun danger. Leur tracé sera simple, souvent régulier quand leur périmètre l'est déjà et qu'ils accompagnent des constructions d'une certaine valeur architecturale. Ils peuvent aussi recevoir une disposition en allées courbes et en pelouses plantées et fleuries. » André, *ibid.* : 194.

¹⁰⁸ Édouard André date l'apparition du mot et de l'aménagement au moment de la réalisation du square Saint-Jacques à Paris, première réalisation de l'ère haussmannienne (1856). Cela explique le décalage de vingt ans avec la proposition de Michel Conan (1836). Cette dernière est tout à fait logique puisqu'elle correspond au moment où se construisent les premiers squares privés « à l'anglaise » à Paris.

¹⁰⁹ Au XX^e siècle, le milieu du square est parfois occupé par un kiosque à musique. Le sens du mot square s'est étendu dans le vocabulaire de l'urbanisme jusqu'à signifier une sorte de cour ou d'impasse sur laquelle s'ouvrent plusieurs bâtiments. Le plan de Paris comporte de nombreux squares qui n'ont rien à voir avec des jardins. Guillemard, *op. cit.* : 301.

¹¹⁰ Limido, *op. cit.* : 111.

disent. Square, en anglais, signifie proprement carré, par acception particulière équerre, place. Square, place carrée donc, ou place en équerre. Le mot vient au surplus du vieux mot français quarré, « quarré », « square ». Mais, se moquant des définitions, les squares prennent les formes qui leur plaisent, et la géométrie tout entière, et non pas telle figure géométrique, leur appartient. Chacun aussi a sa physionomie, tient à s'individualiser, attire et conserve un public distinct. Tel de ces squares recrute par exemple ses habitués parmi les enfants, tel autre parmi les vieillards. Lorsque le public du square est mixte, ce qui n'est point rare, des lignes de démarcation se tracent tout naturellement dans ce jardin minuscule : ici les bonnes, là les mères, l'aristocratie d'un côté, la démocratie de l'autre [...] C'est un peu la loi agraire en matière de distraction¹¹¹.

Durant le Second Empire, le square s'inscrit dans l'urbanisme haussmannien comme une « lettre de l'alphabet de l'architecture urbaine¹¹² ». Le square a une influence et des retombées sur l'environnement qui l'entoure¹¹³.

De temps à autre, Paris aveuglé de poussière jette un îlot de verdure dans l'océan grisâtre de ses maisons. Dès que la pioche des démolisseurs a changé tout un quartier en une vaste place nue et blanche de plâtre, des jardiniers arrivent avec du terreau et des mottes de gazon dans des brouettes : on apporte des arbres et des rochers ; on creuse une mare, on trace des allées qu'on borde de pots de fleurs enfoncés dans le sol ; et, huit jours après, on livre aux promeneurs un jardin étroit, poussé comme par enchantement, et que les machinistes de l'Opéra-Comique semblent être venus poser là¹¹⁴.

¹¹¹ Jules Clarétie (1867), *Paris Guide par les principaux écrivains et artiste de la France*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, Éd., p. 1409-1410.

¹¹² Michel Vernes (1984), « Villes et Jardins », *Le temps libre*, p. 75.

¹¹³ « Indépendamment des parcs plus ou moins étendus, nous trouvons dans nos villes des espaces plus restreints, mais qui n'en constituent pas moins un apport très important au point de vue de l'esthétique et de l'hygiène. Chaque fois que les impérieuses nécessités de la circulation le permettent, toutes les places libres doivent être transformées en surfaces engazonnées et plantées. En général on donne à ces endroits le nom de squares. Ils peuvent être de dimensions très réduites ou prendre une extension considérable. Ils sont souvent situés à l'intérieur des pâtés de maisons, au centre d'un carrefour, sur une place suffisamment vaste et si leur aménagement s'apparente aux règles énoncées ci-dessus pour les parcs, il n'en demeure pas moins que leur utilisation n'en est pas à la même échelle. Les plantations seront moins importantes, les arbres moins grands, mais chaque fois que ce sera possible, il faudra prévoir des bacs, un jeu de sable et éventuellement d'autres amusements pour les enfants. Les décorations florales seront encore plus rares et faites spécialement pour marquer un point de vue, le centre d'une place, etc. On emploiera les arbustes à fleurs et à feuillages et les gazons seront terminés par de petites bordures en roche ou en simili et on n'y posera pas de barrières. Lorsque c'est nécessaire, on pourra protéger les pelouses en plantant sur leur pourtour des haies basses ». Pierre Chouard (1947), *Le bon jardinier. Encyclopédie horticole*, Paris, Librairie agricole de la Maison rustique.

¹¹⁴ Émile Zola (1867), *Le Figaro*, 18 juin, tiré de Dominique Jarrassé (2002), *L'art des jardins parisiens*, Paris, Parigramme, p. 5-6.

La définition du square comme jardin public d'agrément est partagée par plusieurs auteurs, dont Gabriel Thouin, Nicolas Vergraud, Édouard André et George Lefebvre¹¹⁵. « Le square n'est pas un parc, il est un jardin public d'agrément, plutôt que d'utilité, une oasis¹¹⁶. » Plusieurs décennies après la proposition d'oasis d'André, Pierre Lavedan suggère le terme place-jardin pour le définir : « Beaucoup de places publiques sont plantées d'arbres et même agrémentées de parterres de fleurs. Un certain nombre d'entre elles sont, de plus, soustraites en leur milieu à la circulation des voitures : ainsi les petits squares parisiens¹¹⁷. » Adolphe Alphand, principal créateur des squares parisiens, propose sa définition du square-jardin, un espace dominé par le caractère végétal et paysager.

En principe, tout espace réservé dans une place ou un carrefour à des plantations entourées d'une clôture, et affecté aux jeux des enfants, à la promenade ou au délassement des adultes, a droit au titre de square. Mais comme c'est en Angleterre que s'est d'abord établi l'usage d'appliquer aussi à ces petits jardins publics le style irrégulier; le mot square, aujourd'hui naturalisé dans notre langue, éveille plus particulièrement l'idée d'une plantation qui, bien qu'entourée plus ou moins de constructions, affecte jusqu'à un certain point le style paysager, avec pelouses, vallonnements, allées sinueuses, arbres et arbustes disposés par groupes ou isolés, corbeilles de fleurs ou de plantes à feuillage¹¹⁸.

Alors qu'à Londres « tous ces jardins appartiennent à des particuliers, et le public doit se contenter de les regarder à travers les grilles qui les entourent¹¹⁹ », à Paris, ils sont de propriété communale¹²⁰. L'originalité du Service des promenades et plantations créé par Georges-Eugène Haussmann tient donc particulièrement au fait d'avoir élevé le square au statut d'équipement public, et exclut donc sa fonction foncière¹²¹. Les squares se démocratisent en France et provoquent un grand enthousiasme populaire¹²². Dans *Paris*

¹¹⁵ Pour Thouin (*Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*), le square est un jardin de plaisance ou d'agrément, de ville et public. Pour Vergraud (*L'Art de créer les jardins*), qui établit sa classification selon l'étendue du terrain et l'aspect général du site, le square se définit comme un jardin public ou un petit jardin de ville. Pour Lefebvre (*Plantations, parcs et jardins publics*), le jardin public d'agrément est en opposition aux jardins publics d'utilité (botaniques, de musées, d'écoles, de cimetières, etc.), et est un jardin d'étendue médiocre appelé improprement square.

¹¹⁶ André, *op. cit.*

¹¹⁷ Pierre Lavedan (1959), *Géographie des villes*, Paris, Librairie Gallimard, p. 158-159.

¹¹⁸ Alfred-Auguste Ernouf et Adolphe Alphand (1868), *L'art des jardins. Parcs, jardins, promenades, étude historique, principe de la composition des jardins, plantations, décoration, pittoresque et artistique des parcs et jardins publics. Traité pratique et didactique*, Paris, J. Rothschild, p. 325.

¹¹⁹ André, *op. cit.* : 194

¹²⁰ Bénétière, *op. cit.* : 31.

¹²¹ Jarrassé, *op. cit.* : 57.

¹²² « Il serait établi un square, c'est-à-dire un jardin public, un jardin à l'usage des Parisiens. Cette création enchantait le public ; ce fut comme une révélation. Le succès fut tel, que d'autres jardins durent être organisés coup sur coup. » Ernouf et Alphand, *op. cit.* : 345.

Guide, l'auteur et historien Jules Clarétie (1840-1913) s'exprime ainsi : « Vive ces squares, ces jardins pour tous !¹²³ »

Les squares ont un rôle hygiénique important ; ils sont de « vrais organes de la respiration [...] chargés de dégager l'oxygène¹²⁴ ». Dans la pensée haussmannienne, les squares permettent de donner « de l'espace, de l'air et de la fraîcheur aux citoyens¹²⁵ ». Véritables distributeurs d'air, de lumière et de verdure¹²⁶ dans l'ensemble des quartiers, des plus riches aux plus pauvres, les squares sont « *the representation at once of a question of health—a question of morality, and perhaps even of national self-respect*¹²⁷ ». Dans les travaux d'urbanisme entrepris au lendemain de l'annexion parisienne de 1860, les squares représentent de plus un « symbole de l'égalité de traitement entre l'ancien Paris et le nouveau [...], une] nouvelle conquête sociale¹²⁸ ». La promenade est désormais mise à la portée de tout le monde puisque tous les arrondissements possèdent au moins un square. Née avec l'invention du boulevard en milieu urbain et des promenoirs dans les jardins de la Renaissance, la promenade est un comportement socioculturel historiquement associé aux personnes cultivées et de haut rang social. La promenade est un art de vivre permettant de jouir de la nature et de la société¹²⁹, d'observer et de participer au spectacle de la rue. Comme le souligne Paquot, « "se promener", c'est aller à sa guise, se laisser guider par ses pas, pour le plaisir¹³⁰ ». Au XIX^e siècle, le square devient le principal lieu de flânerie, de détente et de rencontre des quartiers.

On n'y joue pas, on s'y repose. On y prend l'air, entre le déjeuner et le travail de l'après-midi, et parfois on en fait la salle du restaurant [...]. À l'heure du déjeuner, sur les bancs, ils mangent leur fromage sous le pouce, apportent leur dessert sous les arbres et le partagent avec les poissons rouges. D'autres lisent – en manière d'entracte – un journal à un sou ou quelque volume de la Bibliothèque Utile. D'autres plaisantent avec les ouvrières¹³¹.

¹²³ Clarétie, *op. cit.* : 1412.

¹²⁴ F. Barillet (1873), « Chronique horticole », *Revue horticole*, août, p. 284.

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ Ernouf et Alphand, *op. cit.* : 325-326.

¹²⁷ Robinson, *The Parks, Promenades & Gardens...*, *op. cit.* : 86.

¹²⁸ Jarrassé, *op. cit.* : 146.

¹²⁹ Karl Gottlob (1802), *L'Art de se promener*, tiré de Thierry Paquot (2008), *Des corps urbains, sensibilités entre béton et bitume*, Paris, Éditions Autrement, p. 81.

¹³⁰ Paquot, *ibid.*

¹³¹ Clarétie, *op. cit.* : 1411.

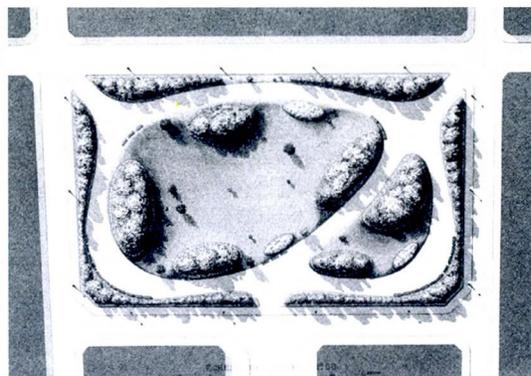


Fig. 1.17 : Square Popincourt, tiré d'Alphand (1867-1873), *Les promenades de Paris*.

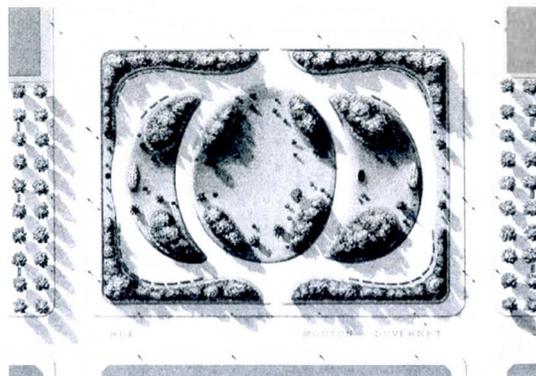


Fig. 1.18 : Square Montrouge, tiré d'Alphand (1867-1873), *Les promenades de Paris*.

Les squares ou « places publiques plantées » appartiennent à la première classe des jardins, celle destinée au délassement et à la promenade¹³². Chaque square présente des usages différents. Malgré que les jeux y soient pratiquement interdits, certains squares regorgent de vitalité. Le square des Arts-et-Métiers, l'un de ceux les plus achalandés, est un lieu très animé : « Il est tout petit celui-ci, mais vivant, brillant, plein de cris, plein de bruit plein de monde [...] Ce square, du matin au soir, a l'air d'une cour de collège [*sic*] à l'heure de la récréation¹³³. »

Le square parisien est un lieu de splendeur aux multiples attributs : « exil intérieur gracieux¹³⁴ », « charmante retraite, sorte d'oasis¹³⁵ », « décorations végétales pour encadrer nos monuments¹³⁶ », « lieu plein de *respectability*¹³⁷ », etc. Les créateurs forgent, à partir du modèle anglais, un square singulièrement français. « Nous ne nous sommes pas contentés du rôle d'imitateurs serviles, et notre génie national a vigoureusement transformé les squares de Londres. Rien ne ressemble moins à l'austère gazon anglais que les splendides parures de nos buissons parisiens¹³⁸. »

¹³² Le square doit remplir trois conditions : 1) Laisser assez de jour et de vue venant de l'extérieur pour que les parents puissent, des fenêtres des habitations le bordant, surveiller les enfants qui y jouent ; 2) Ménager la promenade de telle façon qu'elle soit abritée pour l'été et exposée au soleil pour l'hiver ; 3) Renfermer des lieux de repos en plein air et les édifices publics nécessaires. Vacherot, *op. cit.* : 347-348 et 353.

¹³³ Clarétie, *op. cit.* : 1411.

¹³⁴ André Lortie (1989), *Parcs et Promenades de Paris*, Paris, Éditions du demi-cercle, p. 16.

¹³⁵ Deny, *op. cit.* : 83.

¹³⁶ J.A. Barral (1865), « Chronique horticole », *Revue horticole*, 1^{er} mai, p. 165.

¹³⁷ Clarétie, *op. cit.* : 1410. En faisant référence au square Saint-Jacques.

¹³⁸ Barral, *op. cit.*

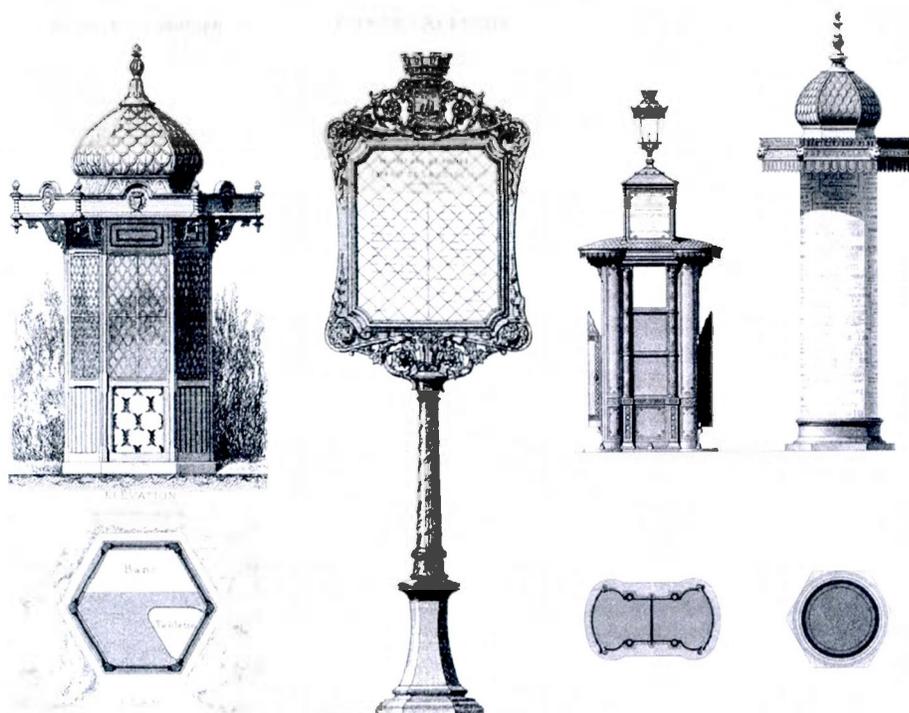


Fig. I.19 : Mobilier urbain, tiré d'Alphand (1867-1873), *Les promenades de Paris*.

Du point de vue formel, les squares se définissent par une allée de ceinture, des allées peu nombreuses, des pentes douces, aucun angle droit, des carrefours gracieux, des étendues de gazon ornées de corbeilles ou de massifs de végétaux exotiques et d'un important couvert arborescent. « Il ressort de ces dispositions que la règle suivante peut être suivie pour la formation des squares ou jardins publics : un jardin public doit avoir environ un sixième de sa surface totale livré à la circulation¹³⁹. » À ces éléments s'ajoutent de nombreux ornements architecturaux tel les « kiosques, bassins, chutes d'eau, statues, etc.¹⁴⁰ ». Le square parisien est clos, mais accessible à tous, puisque de propriété publique et n'étant pas assujéti à un développement résidentiel. Le square peut entourer ou côtoyer un édifice, ou bien couvrir un espace laissé libre par le tracé d'une voie nouvelle¹⁴¹. Le square-jardin est l'aboutissement naturel de l'évolution du « square ». Il est un projet d'embellissement aux vertus sociales et hygiéniques valorisant l'horticulture et se présentant sous diverses formes urbaines.

¹³⁹ Barillet, *op. cit.* : 284.

¹⁴⁰ Lefebvre, *op. cit.* : 182.

¹⁴¹ Benoît Gauthiez (2003), *Espace urbain. Vocabulaire et morphologie*, Paris, Monum, Éditions du patrimoine, p. 183.

Le square en Amérique du Nord

Apparu dès la fin du XVII^e siècle dans la planification des villes nouvelles, le square se positionne comme une forme urbaine structurante dans le demi-siècle suivant l'indépendance des États-Unis. « *After the town common—agriculturally based green space created by the settlers of most early New England towns—the garden square is the oldest type of planned landscape in the United States*¹⁴². » D'espace libre à jardin luxuriant, le square évolue sur une longue période, à l'instar de la Grande-Bretagne, et constitue pour plusieurs villes un lieu de grande importance civique. Certains n'hésitent pas à glorifier les squares étatsuniens en énonçant que « *nothing is so cheerful, so delightful or so susceptible of the combined elegance of nature and art*¹⁴³ ».

Les squares sont une composante significative des villes étatsuniennes, particulièrement celles de la côte est. « *The North American squares [...] constitute an individual expression and a manifestation of the civic arts which must be forever considered a vital part of our heritage [...] So both in national and local history the square is an important entity and deserves our attention as a part of our culture*¹⁴⁴. » Dans sa première forme d'existence où il y a absence de nature, les squares étatsuniens poursuivent une dynamique propre rappelant les Fields de Londres. « *In colonial America, public squares were important in the laying out of many new towns, but most often they were centrally located and functioned as civic plazas, towns commons, or village greens rather than as residential squares on the London model*¹⁴⁵. »

Les squares sont liés au système de rues des plans orthogonaux, pensons à Savannah ou à Philadelphie par exemple, sont en lien étroit avec leur contexte architectural et sont le miroir de la communauté. Dès la fin du XVII^e siècle, le square, sous sa forme primitive de place ou de terrain communal, constitue un élément important des plans de villes. « *It is hard to find an early plan that did not incorporate a public open space or square for both utilitarian*

¹⁴² Phebe S. Goodman (2003), *The Garden Squares of Boston*, Hanovre et Londres, University Press of New England, p. xi.

¹⁴³ Timothy Dwight, président de Yale University, cité in Zucker, *op. cit.* : 246.

¹⁴⁴ Zucker, *ibid.* : 255 et 239.

¹⁴⁵ Henry W. Lawrence (1993), « The Greening of the Squares of London: Transformation of Urban Landscapes and Ideals », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 83, mars, p. 111.

*purpose and an ornamental amenity*¹⁴⁶. » Le square fait partie d'un système urbain total en relation avec des avenues jouant le rôle de connecteurs linéaires entre les squares. Le square étatsunien typique est localisé au centre de la ville et représente « *a hole in the checkerboard*¹⁴⁷ ».

*In its internal organization the urban square has been plainly related to the grid, being formal and geometrical, with entrances and pathways in line with the streets and with ornamentation placed at the axes of traffic. This relationship to the narrower streets is the source of much of the attractiveness of the urban square, drama arises from the contrast of scales as one passes from confinement to breadth, from comparative darkness to sunny light*¹⁴⁸.

Les usages primaires des premiers terrains publics réguliers ceints d'une clôture, qu'ils se nomment place, square, *green* ou *common*, sont de servir de lieu de pâturage, de champ de parade, de lieu de rassemblement, de marché public, d'équipement social, de parvis des églises et des édifices publics, de lieux purement ornementaux et de lieux créant ou améliorant une vue¹⁴⁹. La nature (entendons la végétation) intégrera graduellement ces espaces.

La perception de la nature connaît une évolution marquée au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle en Amérique du Nord. La littérature et la peinture, notamment par l'expression artistique de l'Hudson River School, proposent une vision idéalisée du paysage nord-américain. De pair avec la conquête de l'ouest, le paysage américain s'affirme comme étant à la fois la révélation de soi et l'accomplissement d'une destinée nationale. La nature apparaît initialement comme transcendante, comme l'idéalisation spirituelle du paysage. Le paysage est aussi abordé comme un lieu d'histoire et un théâtre du mythe servant de fondements à la création de récits.

¹⁴⁶ Zucker, *op. cit.* : 238.

¹⁴⁷ August Heckscher (1977), *Open Spaces: the Life of American Cities*, New York, Harper & Row, p. 145.

¹⁴⁸ *Ibid.* : 146.

¹⁴⁹ Plusieurs squares existaient avant la planification des villes. Ces terrains, autour desquels les premiers bâtiments se construiront, seront initialement des lieux de pâturage en même temps que des lieux de passages quotidiens pour la population. Les activités publiques se confirmeront avec la croissance urbaine.

À cette époque d'expansion territoriale, la nature est également en opposition avec l'homme qui l'apprivoise et la transforme. Guidé par la volonté de progrès, l'homme tente de dominer la nature en maîtrisant ses difficultés. En ville, la relation à la nature est autre. La nature s'apprivoise et devient un lieu privilégié où se détendre et vivre une expérience enchantée à l'écart des nuisances urbaines. La nature en ville est dès lors salvatrice dans un paysage urbain en consolidation. Dans les domaines privés à la campagne, le paysage résidentiel est traité à la manière pittoresque par la composition de scènes valorisant tant l'objet végétal que les vues distantes. Enfin, un mouvement de retour à la nature, notamment grâce à la création des parcs nationaux, permet de redécouvrir l'aspect transcendant de la nature, d'assurer la conservation des ressources naturelles dans des territoires marqués par une grande phase d'urbanisation et de rendre ces lieux accessibles à toute la population afin qu'elle jouisse de ses qualités¹⁵⁰. La nature est désormais un spectacle mis en scène, à différentes échelles, touchant les sens et apprécié par le citoyen.

Au XIX^e siècle, moment marqué par le retour de la nature en ville, les squares se parent de leurs beaux atours paysagers et délaissent la majorité de leurs fonctions initiales afin de privilégier la promenade. La Nouvelle-Angleterre est l'un des territoires où le square connaît sa plus formidable croissance. Recourant à des formes géométriques « *ranging from the triangular to elongated and narrow rectangles many blocks in length*¹⁵¹ », les squares s'implantent comme des lieux de vie publique privilégiée.

En Amérique du Nord et particulièrement aux États-Unis, le square suit le modèle britannique, il est particulièrement utilisé comme outil urbanistique visant à assurer la rentabilité des projets immobiliers. En attirant les entrepreneurs (*builders*) et les résidents, il se répand principalement dans les villes de la côte est étatsunienne. De Londres à Boston, les promoteurs immobiliers tirent avantage du fait que les « *garden squares were especially suited to replication in a variety of shapes and sizes within a small geographical area*¹⁵² ». Ces formes paysagères souples s'adaptant à différents contextes sont considérées comme des « *necessities of modern town life*¹⁵³ ». L'architecte paysagiste Charles Eliot (1859-1897) propose d'ailleurs à la fin du XIX^e siècle que chaque ville ait un nombre adéquat de squares,

¹⁵⁰ Cf. Hilliard T. Goldfarb, dir. (2009), *Grandeur nature : peinture et photographie des paysages américains et canadiens de 1860 à 1918*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal.

¹⁵¹ Zucker, *op. cit.* : 243.

¹⁵² Goodman, *op. cit.* : 114.

¹⁵³ En parlant des parcs publics et des squares, Charles W. Eliot (1999) [1902], *Charles Eliot. Landscape Architect*, Amherst, University of Massachusetts Press, p. 304.

de jardins et de parcs en fonction du nombre de ses habitants. Aux États-Unis, il n'y a pas de consensus sur son appellation. *Squares*, *residential squares* et *garden squares* représentent les trois vocables les plus courants et ceux auxquels adhèrent plusieurs historiens¹⁵⁴. Les principales villes à avoir aménagé des squares aux États-Unis sont Savannah, Philadelphie, Baltimore, Boston, New York et Washington.



Fig. I.20 : Worcester Square, The Bostonian Society/Old State House, tiré de Goodman (2003), *The Garden Squares of Boston*.

À l'exception de Montréal, le square n'est pas aussi présent dans la planification et le développement des villes au Canada qu'il ne l'est aux États-Unis. À l'instar des États-Unis, les squares se développent principalement dans la portion est du pays (selon la logique de développement du territoire). Une transplantation de l'urbanisme étatsunien s'observe au XVIII^e siècle dans les villes de Sorel, Saint John et Charlottetown. Quant au square de la place d'Armes de Québec, il est le premier exemple de square-jardin au pays (c. 1830).

Peu de définitions du square sont issues d'ouvrages nord-américains outre celles résumant le square à un îlot planté au sein d'une place encadrée de constructions. L'Office québécois de la langue française (OQLF) définit le square comme un petit jardin public, généralement situé sur une place ou en son milieu et entouré d'une grille. L'OQLF note que ce terme ne peut être utilisé comme générique pour nommer les rues qui l'entourent ni les immeubles qui y sont adjacents. Il n'a pas le sens du mot anglais square et ne doit pas être confondu avec place. Cette spécification n'apparaît pas fondée : elle cache la complexité de l'interprétation du mot square en sol montréalais et plus largement québécois.

¹⁵⁴ Goodman, *op. cit.* : xiv.

À Montréal, deux vocables se côtoient : « square » et « carré » ou « quarré »¹⁵⁵. L'utilisation d'un double vocable témoigne du processus d'appropriation, en sol montréalais, de la tradition britannique, puis française et étatsunienne. Dans les documents municipaux des diverses commissions chargées de l'aménagement des squares, l'emploi du terme square en anglais est rapidement adopté alors qu'en français, malgré une dominance du vocable square, les écrits oscillent entre square et carré. Le terme carré, « symbole ironique d'une volonté "francisante" de la société qui a fait du square un carré¹⁵⁶ », est systématique de l'intention de traduire et de donner une signification vernaculaire à une forme urbaine et paysagère perçue comme étant d'origine anglo-saxonne.

Édouard Fabre-Surveyer (1875-1957), juge à la Cour supérieure, explique le recours au vocable carré par la spécificité linguistique du Québec par rapport à la France. « En France, dit-il, on dirait le "square". Mais, sans demander à l'Académie si j'ai tort en cela, j'en tiens pour le "carré Viger" de mon enfance, comme les citoyens de la Nouvelle-Orléans pour leur "Vieux Carré". Voilà ce que c'est que d'avoir appris le français hors de France¹⁵⁷ ». L'emploi du terme carré ne change en rien la forme physique du square, mais témoigne plutôt d'une appropriation des francophones préférant utiliser le mot français carré plutôt que le mot anglais *square* naturalisé en France et se prononçant « skouare ». Nonobstant ce côtoiement, l'appellation square demeure dominante à Montréal.

À Montréal, « l'appellation square s'applique habituellement à un quadrilatère construit, de fonction résidentielle ou autre, entourant un espace planté d'arbres¹⁵⁸ ». Ces « jardins dans les places publiques¹⁵⁹ » sont entourés sur tous les côtés de rues et ne sont pas, comme à Paris et au contraire de Londres, indissociables de leurs contextes bâtis. Le statut public et l'îlot végétal clôturé ou non au centre d'une place où les pelouses et les arbres dominent les surfaces minérales, caractérisent globalement les squares montréalais.

¹⁵⁵ *La Guêpe*, Montréal, 11 septembre 1860. Bobine 252, 26.70, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAMV.

¹⁵⁶ Pascal Hudon et Steve Potvin (2004), *Le square Saint-Louis : Histoire, morphogenèse et étude de potentiels*, Chaire de recherche du Canada en patrimoine, Université du Québec à Montréal, p. 3.

¹⁵⁷ « Origines du carré Viger. L'hon. juge Fabre-Surveyer relève les conditions onéreuses des donateurs », *La Presse*, 30 septembre 1949, Bobine 252, 26.140, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAMV.

¹⁵⁸ Jean-Claude Marsan (1974), *Montréal en évolution*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 292.

¹⁵⁹ de Laplante, *op. cit.* : 14.

Le vocable square est porteur d'une complexité formelle et sémantique. Sa connaissance est essentielle pour embrasser le phénomène des squares et établir les fondements de la lecture et de la compréhension des squares montréalais.

Le bilan problématisé des études

Du XIX^e siècle au début du XX^e siècle, les squares ont été des témoins privilégiés des idéaux urbains et sociaux qui ont été portés par la société montréalaise. Contrairement à Adolphe Alphand à Paris par exemple, et comme c'est le cas pour l'immense majorité des productions architecturales et urbanistiques au Québec, aucun créateur de squares à Montréal n'a laissé d'ouvrages publiés durant la période de conception, soit entre 1801 et 1914. Outre quelques brèves incursions¹⁶⁰, Montréal ne compte aucune monographie ou thèse à ce sujet. De ces ouvrages, ce sont ceux de Choko et de Laplante qui abordent le plus directement les squares, quoiqu'en arrière-plan d'études portant, d'une part, sur l'évolution de places anciennes par l'intermédiaire de leur cadre bâti et de leurs usages et, d'autre part, sur l'histoire des parcs urbains. Quelques monographies intéressantes portant sur l'histoire des parcs Sohmer¹⁶¹, Jarry¹⁶² et Belmont¹⁶³ s'attardent à caractériser ces parcs des points de vue socioculturel, des activités, des infrastructures et du divertissement populaire. Le mémoire de maîtrise de Karim Wagih Fawzi Youssef, intitulé *Le développement morphologique du Square Victoria à Montréal*¹⁶⁴, est le seul ouvrage qui s'attarde spécifiquement à la forme d'un square.

Les squares à Montréal sont méconnus et peu étudiés. À Montréal, comme au Canada, une carence majeure existe à l'égard des recherches concernant les formes architecturales et paysagères et les fondements sociaux et urbains des squares. Dans le cas montréalais, aucune base de réflexion n'accompagne la réalisation des squares et aucune publication n'existe à ce sujet. Il devient alors essentiel de se rabattre sur la littérature britannique, française et étatsunienne afin de pallier ce manque. La Grande-Bretagne et la France

¹⁶⁰ Marsan, 1974, Williams et Fernet, 1983, Choko, 1990 et de Laplante, 1990.

¹⁶¹ Yvan Lamonde et Raymond Montpetit (1986), *Le parc Sohmer de Montréal 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine*, Saint-Laurent, Institut québécois de recherche sur la culture.

¹⁶² François Hudon (2001), *Le Parc Jarry de Montréal : 75 ans d'histoire*, Outremont, Éditions Logiques.

¹⁶³ Steve Proulx (2005), *Les saisons du parc Belmont 1923-1983*, Montréal, Libre Expression.

¹⁶⁴ Karim Wagih Fawzi Youssef (2002), *Le développement morphologique du square Victoria à Montréal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

représentent des sources documentaires de grand intérêt par la multiplication des publications *a priori* et *a posteriori* de l'aménagement des squares. Aux États-Unis, bien que les publications s'avèrent plus nombreuses qu'au Canada, le sujet demeure encore sous-exploité. À ce jour, trois monographies constituent des références en la matière pour les villes d'Édimbourg¹⁶⁵, de Dublin¹⁶⁶ et de Boston¹⁶⁷.

Les écrits sur les squares traitent principalement de l'histoire sociale, de l'architecture, de la planification urbaine et secondairement de la composition végétale. Le jardin, composante centrale des squares, bien qu'historiquement plus éphémère que l'architecture, demeure un aspect étonnamment peu exploré¹⁶⁸. « *Architectural historians have not focused on the gardens even though they played an important role in these squares*¹⁶⁹. » Peu d'auteurs ont accordé une importance ou porté un regard sur les squares-jardins, leurs formes et leurs rôles joués dans la création d'un paysage urbain distinct. Les ouvrages de Connie Byrom, de Phebe S. Goodman et de Todd Longstaffe-Gowan, traitant de l'ensemble des composantes des squares en Grande-Bretagne et aux États-Unis constituent les seuls textes à aborder plus précisément les squares-jardins¹⁷⁰. Notre projet de recherche s'inscrit dans la lignée de ces ouvrages historiques et théoriques : nous privilégions la compréhension des squares à travers l'histoire de la forme urbaine et paysagère¹⁷¹.

Le square et l'espace public urbain ont longtemps été traités sur deux axes disjoints, la perspective architecturale (qualité architecturale et formelle de l'espace, construction matérielle du cadre bâti) et la perspective sociologique (modes de vie). La relation entre ces deux axes relevait soit de la traduction de l'espace urbain comme le reflet d'une structure sociale, soit du déterminisme de la structure urbaine sur les relations sociales. Aujourd'hui,

¹⁶⁵ Connie Byrom (2005), *The Edinburgh New Town Gardens. "Blessings as Well as Beauties"*, Édimbourg, Birlinn Limited.

¹⁶⁶ Dublin City Council (2006), *The Georgian Squares of Dublin. An Architectural History*, Dublin, Dublin City Council.

¹⁶⁷ Goodman, *op. cit.*

¹⁶⁸ En Grande-Bretagne, de nombreuses études ont abordé le square de différents points de vue, que ce soit le développement de la ville (Rudé, 1971), l'histoire sociale (Chancellor, 1907), l'histoire architecturale (Summerson, 1945), l'histoire du processus constructif (Olsen, 1964) ou la définition (Rasmussen, 1934 ; Giedion, *Tome 3, op. cit.*).

¹⁶⁹ Goodman, *op. cit.* : 6.

¹⁷⁰ Les écrits de Longstaffe-Gowan demeurent une référence incontournable pour leur qualité et leur précision.

¹⁷¹ Notre approche s'inscrit également dans celle des ouvrages de Texier (2001), Jarrassé (2002), Le Dantec (2003) et Darin et Texier-Rideau (2003).

une nouvelle tendance semble se dessiner : penser le rapport de « connaturalité » entre les formes construites et sociales et mettre en évidence le travail de configuration spécifique de l'espace et des pratiques. Dès lors, l'approche unidimensionnelle n'a plus de sens et une approche transdisciplinaire semble nécessaire afin de cerner un phénomène en évolution. L'étude des squares à Montréal permettra de lire l'évolution du contexte social et de proposer une lecture urbaine dépassant le seul cadre architectural.

Le territoire de l'île de Montréal comprend plus de 1000 espaces publics et espaces verts¹⁷² dont les types les plus connus sont les places, les parcs et les squares. La présence de squares est le lot commun de plusieurs villes occidentales. Ce qui semble propre à Montréal est leur nombre, leur constance comme outil de développement sur plus d'un siècle, sous différents acteurs et besoins, de même que les circonstances particulières de leur mise en œuvre entre planification et « planning opportuniste¹⁷³ ». En effet, des plans de lotissement n'ont pas été mis en œuvre seulement sur des terrains vierges, mais également sur des sites ayant été utilisés comme abattoir, carrière, cimetière, terrain d'exercice militaire et réservoir d'eau potable. Le square montréalais est une réponse aménagiste qui répond à divers besoins ; il s'est implanté en des conditions les plus diverses et avec le recours à plusieurs variantes d'un même type.

À Montréal, le square polymorphe et polysémique est omniprésent dans l'imaginaire : en son sens générique, que nous adoptons, il est constitué d'un jardin au centre d'une place, lié ou non à une unité architecturale, à des monuments civiques et à des édifices résidentiels ou commerciaux. Bien que les auteurs québécois s'entendent avec leurs collègues occidentaux pour reconnaître le caractère définitoire du square dans la ville et dans l'urbanité, s'ils s'accordent pour évoquer une spécificité du square à Montréal, la genèse et la forme du square lui-même n'ont jamais guère été analysées.

Contrairement à de nombreuses villes, Philadelphie ou Savannah par exemple, l'extension de Montréal n'a jamais été planifiée selon un plan d'aménagement¹⁷⁴. Le square montréalais est métissé par ses influences (françaises, britanniques, nord-américaines), son histoire

¹⁷² Par « espaces verts », entendons des terrains naturels, des terrains de loisirs, des espaces libres et aménagés accessibles au public et caractérisés par une dominance végétale.

¹⁷³ Jean-Claude Marsan (1983), *Montréal, une esquisse du futur*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 87 et 91.

¹⁷⁴ Le plan original de Montréal de 1672 est l'œuvre de Dollier de Casson et de Bénigne Basset.

(dualité francophone-anglophone) et son contexte (socioéconomique, politique et géographique). La pluralité de significations et de formes fait des squares montréalais une production distincte des autres villes nord-américaines et européennes.

La question principale de la recherche est de savoir comment les squares ont contribué à l'urbanisation paysagère du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle à Montréal. Les sous-questions rattachées à la question principale sont les suivantes :

- Quels sont l'origine et le contexte d'implantation des squares à Montréal ?
- Par qui et pour qui se construisent les squares ?
- Quels éléments et quelles règles de composition caractérisent les squares montréalais ?
- Quelles sont les constantes se dégageant à travers le temps ?

Pour répondre à ces questions, la recherche interroge les intentions de création, les acteurs, les localisations et les formes d'aménagement des squares. La somme des éléments de réponse permettra de définir la genèse des formes des squares montréalais.

Hypothèses de recherche

La problématique centrale de la recherche concerne la genèse des formes des squares montréalais en regard des modèles occidentaux. L'état de la question a démontré que le square est a) un vocable quadricentenaire originaire de Grande-Bretagne – une forme architecturale, urbaine, paysagère et sociale, b) un objet importé et naturalisé particulièrement en France et aux États-Unis, c) un objet de critiques et de discours continuels sur ses formes et ses sens – un espace paysager en perpétuelle évolution et enfin d) un vocable aux définitions variables, parfois divergentes. Dans le contexte plus particulier de Montréal, le square n'est pas une simple reconduction de cette figure étrangère, il est enrichi par les aspirations et les manières locales de faire la ville. Apparu au tournant du XIX^e siècle, à l'amorce de la croissance et de la prospérité de Montréal, le square s'est disséminé sur le territoire montréalais, porté par des individus et une administration soucieux de réformer les milieux de vie.

Nous appuyant sur ce qui précède, nous émettons les hypothèses de recherche suivantes :

1) **Le square est un élément lié au développement de Montréal comme métropole,** 2) **le square est un élément structurant du développement urbain de Montréal et** 3) **l'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances.**

Le square s'établirait à la période victorienne au titre de solution d'aménagement prépondérante et composante de premier ordre du développement urbain de Montréal. Pendant plus d'un siècle, le square apparaîtrait comme la solution typique à une gamme étendue de problèmes urbains dans différents contextes et sous divers acteurs. En plus de ponctuer l'espace urbain, le square est un espace d'identification majeur pour la population locale et les groupes sociaux ; quand on se dote d'un square, on existe dans la ville.

Le square, un élément lié au développement de Montréal comme métropole

La période sur laquelle se concentre la recherche – du milieu du XIX^e siècle au début du XX^e siècle – est une période faste de l'histoire montréalaise. De petite ville commerciale, Montréal se transforme en métropole nord-américaine dans la seconde moitié du XIX^e siècle et connaît son âge d'or entre 1880 et 1930. « En dépit de sa taille relativement modeste, Montréal a des ambitions de grandeur et elle élabore – et souvent réalise – des projets d'envergure¹⁷⁵ ». Les ambitions montréalaises se remarquent dès « la première moitié du 19^e siècle [alors que] Montréal avait pensé concurrencer New York pour devenir la grande métropole de tout l'hinterland nord-américain¹⁷⁶ ».

Par l'augmentation marquée des naissances, par d'importantes vagues d'immigration dans les 1850 et 1860 et par l'annexion de 24 municipalités entre 1883 et 1918¹⁷⁷, la population de Montréal connaît une croissance marquée entre le milieu du XIX^e siècle et le premier quart

¹⁷⁵ David B. Hanna (1998), *L'importance des infrastructures de transport*, in Isabelle Gournay et France Vanlaethem, dir., *Montréal Métropole 1880-1930*, Montréal, Éditions du Boréal et Centre Canadien d'Architecture, p. 49.

¹⁷⁶ Paul-André Linteau (2000), *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, p. 36.

¹⁷⁷ Walter Van Nus (1998), « Une communauté de communautés », in Gournay et Vanlaethem, *op. cit.* : 64.

du XX^e siècle et passe de 57 000 habitants à 474 000 habitants¹⁷⁸. L'augmentation substantielle de la population fait de Montréal la ville la plus peuplée du Canada.

En occupant la fonction de capitale de l'Union entre le Bas et le Haut-Canada de 1844 à 1849, étant, entre autres, le lieu d'érection du siège de la Banque de Montréal (1845) et le lieu de construction du pont Victoria (1859-1860), principal accès ferroviaire au marché des États-Unis, Montréal confirme son rôle de métropole nord-américaine¹⁷⁹. Grâce à la croissance économique du milieu du siècle et à l'élargissement de sa base industrielle, émerge une bourgeoisie principalement composée de citoyens d'origines écossaise et anglaise.

Entre la fin du 19^e siècle et la Première Guerre mondiale, Montréal connaît la plus importante phase d'expansion de son histoire. D'une certaine façon, cette période est l'âge d'or de Montréal. Celle-ci est alors au faite de sa puissance comme métropole du Canada. Ses grandes institutions rayonnent d'un océan à l'autre et drainent ou contrôlent les richesses humaines et matérielles du pays. Sa croissance est impressionnante, elle attire comme un aimant tous ceux qui rêvent de réussite et son avenir paraît brillant¹⁸⁰.

À compter de 1880, Montréal « consolide son rôle de métropole industrielle et de centre administratif des capitaux canadiens et britanniques en Amérique du Nord¹⁸¹ ». La ville domine le commerce maritime entre l'Europe et le Canada et est en concurrence avec les grandes villes de la côte atlantique telles que Boston et New York. Grâce au réseau du Grand Tronc et à la construction de la gare Windsor, Montréal bénéficie de services de trains de voyageurs rapides vers la plupart des grandes villes étatsuniennes et devient la « capitale ferroviaire du Canada¹⁸² ». « Montréal est incontestablement le plus important centre de décision économique du Canada. La ville domine les échanges commerciaux et vient au premier rang pour la production industrielle¹⁸³. » Les squares, construits autant dans la vieille ville que dans de nouveaux quartiers, se positionnent comme l'une des manifestations physiques matérialisant la puissance économique de Montréal à l'époque victorienne. Cadre

¹⁷⁸ 1851 : 57 715, 1861 : 90 323, 1871 : 107 223, 1881 : 155 237, 1891 : 215 650, 1901 : 266 650, 1911 : 473 712. Recensements décennaux de la ville de Montréal, tiré de Collège Stanislas de Montréal (1942), *Troisième centenaire Ville-Marie, Bulletin des études françaises*, p. 171.

¹⁷⁹ Cf. Claire Poitras (2000), *La Cité au bout du fil. Le téléphone à Montréal de 1879 à 1930*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 11. et Linteau (2000), *op. cit.* : 36.

¹⁸⁰ Linteau, *ibid.* : 141.

¹⁸¹ Hanna (1998), *op. cit.* : 49.

¹⁸² *Ibid.* : 51.

¹⁸³ Linteau (2000), *op. cit.* : 34.

de vie où dominent le plaisir et l'exclusivité, le square est la forme urbaine et paysagère par excellence de l'ère industrielle montréalaise et un lieu de représentation de l'élite. Les squares sont situés autant dans la vieille ville (squares de la place d'Armes, de la Douane et Victoria), au cœur de l'activité marchande et financière, qu'au milieu de nouveaux quartiers résidentiels (squares Phillips, Viger, Richmond, etc.).

Le goût pour la promenade mondaine dans un cadre de verdure, qui se répand à cette époque, annonce l'essor des [squares] Les dimensions accrues des squares [...] permettent de réaliser plus d'aménagements favorisant les activités de détente, qui conduisent à la construction des pavillons de musique (1851), des fontaines (1850-1851) et des serres (1863)¹⁸⁴.

Lieu de rencontre de l'*establishment* montréalais, les squares sont témoin de l'effervescence économique de la ville. Après le développement des enclaves résidentielles hébergeant la bourgeoisie, de nombreux établissements de marque (administratif, commercial, institutionnel, religieux) s'établissent en pourtour des squares et rivalisent d'innovation et d'originalité architecturales. L'engouement suscité par la localisation et la richesse des propriétaires se traduit par des juxtapositions, des remplacements et des transformations continus sur ces lieux « de prestige ». En fait, les squares sont les lieux privilégiés pour observer l'évolution de l'architecture montréalaise, alors que la majorité des gabarits, des styles et des époques y sont représentés ; les squares Dominion, de la place d'Armes et Phillips en sont les exemples les plus probants. Les squares sont un lieu de faire-valoir institutionnel et architectural. « Dans le dernier quart du XIX^e siècle, le square Dominion, à l'instar de la place d'Armes, devient emblématique par son architecture du changement des valeurs culturelles¹⁸⁵. » Des squares résidentiels aux squares commerciaux, la force économique de la ville et les groupes qui y sont associés s'expriment dans le square. Les squares suivent le développement urbain et, inversement, les institutions publiques et privées cherchent à s'y implanter. « Le besoin constant d'espace entraîne de plus en plus les entreprises à s'installer à l'extérieur [du] périmètre traditionnel, principalement autour de trois squares où surgissent plusieurs [édifices imposants] : les squares Victoria, Phillips et Dominion¹⁸⁶. » Directement associé aux groupes dominants ainsi qu'à la richesse et à la

¹⁸⁴ Serge Carreau et Perla Serfaty, dir. (1998), *Le patrimoine de Montréal*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, p. 58.

¹⁸⁵ Isabelle Gournay et France Vanlaethem, dir. (1998), *Montréal Métropole 1880-1930*, Montréal, Éditions du Boréal et Centre Canadien d'Architecture, p. 8.

¹⁸⁶ Linteau (2000), *op. cit.* : 204.

grandeur de la ville, le square est au cœur de la transformation et de la modernisation de la ville et incarne la « métropole émergente¹⁸⁷ ».

En l'espace d'une génération, cependant, la rivalité, mais aussi la nécessaire accommodation entre la religion et le commerce, les francophones et les anglophones, les catholiques et les protestants, allaient trouver un autre lieu symbolique où s'exprimer : le nouveau cœur de la ville de Montréal, le square qui fût nommé en 1872 « square Dominion »¹⁸⁸.

La représentation des groupes dominants dans l'espace urbain se manifeste par la construction de quartiers d'habitations et d'édifices monumentaux s'ouvrant sur des squares-jardins, lesquels sont marqués par l'exubérance de leur ornementation, la tenue d'activités sociales (bals, carnivals, concerts de musique, etc.) et l'édification de monuments commémoratifs. Les squares montréalais sont en outre un terrain de luttes idéologique et identitaire des « deux majorités » dans leur mise en monument de l'espace public. « *Its two majorities struggled to negotiate and commemorate their respective memories in the public spaces of the city, using historical monuments to stake a claim to specific places [...]*¹⁸⁹. » Les clivages sociaux et ethniques sont inscrits dans les squares montréalais dans la mesure où les squares sont des lieux d'identification et de représentation des classes et des groupes tout autant que des lieux d'expression de la puissance économique de Montréal à l'époque victorienne.

Le square, un élément structurant du développement urbain de Montréal

La croissance de la population et de l'économie montréalaises s'accompagne d'une expansion de l'espace à urbaniser. À l'exception de trois grands parcs urbains (du Mont-Royal, La Fontaine et de l'île Sainte-Hélène), le square est la forme urbaine dominante du XIX^e siècle, une forme graduellement appropriée par l'ensemble de sa population.

Le square est en phase avec le développement de la ville et il structure l'espace urbain : « [The square] represents an urban landscape form that was important for almost two hundred years, one that developed first in the British Isles but has since played a major role

¹⁸⁷ Le square Dominion « dev[ient] très vite le cœur de la métropole émergente. » Gournay et Vanlaethem, *op. cit.* : 8.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ Alan Gordon (2001), *Making Public Pasts. The Contested Terrain of Montreal's Public Memories. 1891-1930*. Montréal, McGill's-Queen's University Press, p. 1.

*in the development of modern urban landscapes both in Britain and elsewhere*¹⁹⁰. » Suivant l'expansion de la vieille ville vers les faubourgs et la New Town (le territoire actuel du quartier des affaires), le square se développe principalement à l'est dans l'axe de la rue Saint-Denis et à l'ouest dans l'axe de la côte du Beaver Hall, le pôle francophone et le pôle anglophone respectivement. Les squares « parsèment la ville pendant tout le XIX^e siècle et constituent à cette époque une facette majeure de son identité [...] Leur rôle dans l'organisation de la ville est toujours perceptible. Au début du XIX^e siècle, les [squares] participent de manière fondamentale à Montréal au renforcement des pôles majeurs de la ville¹⁹¹. » Localisé sur des sites stratégiques relativement au réseau des circulations et des équipements, le square montréalais est omniprésent. Visibles et en contact direct avec les rues et les édifices qui organisent la vie civique, « ces espaces deviennent essentiels à la structure physique, mais également mentale des quartiers qui deviennent le lieu d'identification privilégié, au même titre que la paroisse, la rue ou la ruelle¹⁹² ».

Le développement urbain montréalais post-1800 ne suit pas un vaste schéma d'aménagement, mais il ne se fait pas pour autant dans le désordre. En effet, le plan des Commissaires et les plans de la New Town établissent les bases de la ville moderne et sont poursuivis dans leur logique cadastrale au gré de l'expansion de la ville. Le développement de la majorité des quartiers s'accompagne de la création d'un square pour en marquer le centre civique et symbolique. Il est un lieu privilégié de sociabilité et permet le contact avec la nature.

Plus qu'un élément formel, le square est un idéal urbain convoité par plusieurs citoyens, de la classe bourgeoise jusqu'à la classe ouvrière éventuellement. Le square remplit plusieurs rôles : il est un lieu de représentation ou de faire-valoir, une enclave résidentielle ou une composante d'embellissement urbain et d'amélioration civique. Le square participe à une volonté, initialement portée par les élites, puis par la classe ouvrière et politique, de « reciviliser la ville¹⁹³ ». Le square est donc une réponse à « la densification du tissu urbain, la présence prégnante et polluante de l'industrie, les problèmes de salubrité et d'hygiène

¹⁹⁰ Lawrence, *op. cit.* : 90.

¹⁹¹ Carreau et Serfaty, *op. cit.* : 56.

¹⁹² Hudon et Potvin, *op. cit.* : 5.

¹⁹³ Michèle Dagenais (2006), *Faire et fuir la ville. Espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto aux XIX^e et XX^e siècles*, Lévis, Les Presses de l'Université Laval, p. 6.

publique [et] les tensions résultant de la peur de la congestion¹⁹⁴ ». Dans l'ensemble, les squares se caractérisent par une multitude d'aménagements, de contextes d'implantation, d'acteurs et d'intentions vis-à-vis un idéal urbain et paysager à bâtir.

De toutes les propriétés municipales, il n'y en a pas, croyons-nous, qui s'adressent plus spécialement à l'attention de la masse de notre grande ville – et par masse nous entendons toute cette partie de la population, de beaucoup la plus grande, qui compte sur l'intérêt commun pour ses délassements comme pour ses besoins – que nos parcs et nos squares publics¹⁹⁵.

L'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances

Le square montréalais se développe à partir d'un type, qui s'adapte et persiste au fil du temps et des circonstances¹⁹⁶. Cela correspond à une série de dérivations du type de référence. Le **type** est une série de lois, de règles et de principes de production menant à une figure typique. La définition sur laquelle s'est appuyée l'École italienne des typomorphologues dans les années 1960-1970 est celle d'Antoine Chrysostôme Quatremère de Quincy (1755-1849) :

Le mot type présente moins l'image d'une chose à copier ou à imiter complètement, que l'idée d'un élément qui doit lui-même servir de règle au modèle [...] Le modèle, entendu dans l'exécution pratique de l'art, est un objet qu'on doit répéter tel qu'il est ; le type est, au contraire, un objet d'après lequel chacun peut concevoir des ouvrages qui ne se ressembleraient pas entre eux. Tout est précis et donné dans le modèle ; tout est plus ou moins vague dans le type [...] Le modèle est ici une chose complète, qui astreint à une ressemblance formelle alors que le type « ne saurait ni commander ni fournir le motif ou le moyen d'une similitude exacte, pas susceptible de précision, pas de condition de copie identique¹⁹⁷.

Pour Quatremère de Quincy, le type ou l'élément typique n'est pas une chose à copier ou à imiter à l'instar du **modèle**. Il n'est pas tant une adaptation, qu'une règle ou une constante par laquelle le bâti se construit. Près d'un siècle et demi après les écrits de Quatremère de Quincy, la théorie typo-morphologique revisite la lecture du type. Introduite dans les années 1960 en Europe, au moment de la naissance d'un mouvement de revalorisation des centres

¹⁹⁴ *Ibid.* : 5.

¹⁹⁵ (1900), « Nos squares », *L'album universel*, Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, DGDVAVM.

¹⁹⁶ La typologie est l'étude et la classification des types.

¹⁹⁷ Antoine Chrysostôme Quatremère de Quincy (1832), *Dictionnaire historique d'architecture comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques, biographiques, théoriques, didactiques et pratiques de cet art*, Paris, Librairie Adrien le Clère, p. 628-630.

anciens, elle vise particulièrement la connaissance de la forme urbaine par les types d'édifices la composant et leur distribution dans la trame viaire. Il y a donc une relation dialectique entre la morphologie urbaine (le parcellaire) et la typologie architecturale (l'édifice). La typo-morphologie consiste, d'une part, à étudier les éléments qui composent la forme urbaine et, d'autre part, à identifier et à définir les types dont elle découle. Les auteurs italiens importants ayant contribué à cette pensée et méthode d'analyse du tissu urbain ancien sont Saverio Muratori (1910-1973), Carlo Aymonino (1926-2010), Aldo Rossi (1931-1997) et Gianfranco Caniggia (1933-1987).

Muratori est d'avis que : 1) le type ne peut se définir en dehors de son application concrète, le tissu urbain ; 2) le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son cadre, l'ensemble de la structure urbaine ; 3) la structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réactions et d'évolution à partir de l'état antécédent¹⁹⁸. Pour Aldo Rossi, auteur de *L'architecture de la ville* publiée en 1966, « la typologie se présente comme l'étude des types qui constituent le noyau premier des éléments urbains, ou d'une ville, ou d'une architecture [...] Aucun type n'est identifiable à une forme, même si toutes les formes architecturales peuvent être rattachées à des types¹⁹⁹. »

Le type se constitue donc peu à peu en fonction des besoins et des aspirations à la beauté ; unique et pourtant extrêmement varié selon les différentes sociétés, il est lié aux formes et aux modes de vie. Il est donc logique que le concept de type soit à la base de l'architecture et qu'on le retrouve dans la pratique aussi bien que dans les écrits théoriques²⁰⁰.

Pour Gianfranco Caniggia, auteur de *Composizione architettonica e tipologia edilizia* (1979), il s'agit de comprendre les règles d'engendrement des environnements bâtis (morphogénèse). La forme urbaine (morphologie) est la résultante des solutions typiques (typologie) apportées aux problèmes urbains au cours de l'histoire, dans une aire culturelle donnée. Caniggia définit le type ou type de bâti, comme un certain groupe d'édifices ayant un certain caractère ou une série de caractères en commun. Pour lui, le type est un dérivé authentique de la **conscience spontanée**, c'est-à-dire qu'il est intégré à une manière de

¹⁹⁸ Cf. Pierre Merlin et Françoise Choay (1988), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires françaises, p. 307.

¹⁹⁹ Aldo Rossi (1990) [1966], *L'architecture de la ville*, Paris, Livre et communication, p. 27.

²⁰⁰ *Ibid.* : 25.

faire qui se perpétue intuitivement plutôt que logiquement²⁰¹. Le type est un « projet mental précis qui est responsable de cette ressemblance entre les produits finis que nous pouvons maintenant rencontrer et étiqueter dans un type de bâti, en nous prévalant de notre conscience critique²⁰² ». Il résume bien :

Dans un moment de plus grande continuité sociale, l'acteur, guidé par la conscience spontanée, se trouve à pouvoir faire un objet sans « y réfléchir », conditionné seulement par l'effet inconscient de la culture héritée, celle transmise et développée au moment qui correspond à sa pratique ; cet objet sera déterminé à travers les expériences précédentes réalisées dans son milieu social, transformées en un système de connaissances intégrées, assumées globalement, pour satisfaire un besoin particulier auquel l'objet doit répondre. De telles connaissances sont déjà un organisme, en tant que corrélation intégrée, autosuffisante, de notions complémentaires qui tendent à une fin unique : elles sont déjà une préprojection de ce que sera l'objet réalisé, étant antérieures à l'existence physique de l'objet²⁰³.

Pour Caniggia, le type est une synthèse *a priori* d'un ensemble de caractères assimilés par le bâtisseur appartenant à une culture donnée qui l'applique, le reproduit, l'interprète ou en s'inspire pour sa propre réalisation²⁰⁴. Le type appartient à un moment et à un lieu déterminés²⁰⁵. Le processus typologique est le processus par lequel les objets dérivés du type se transforment graduellement et se complexifient. Les composantes typiques donnent lieu à une ramification progressive vers des structures de plus grande complexité, d'où l'individuation du type et la multiplication des variantes. Les exemplaires produits à partir d'un type « sont [ainsi] liés les uns aux autres par un rapport de dérivation dans lequel [chacun d'entre eux] s'explique par le précédent et par le suivant²⁰⁶ ». Caniggia définit bien le rôle qu'occupe chacun des exemplaires dérivant du type. Il s'agit d'un « système de relations telles que chaque objet singulier trouve sa place dans un cadre et assume sa manière d'être

²⁰¹ Gianfranco Caniggia (2000) [1979], *Composizione architettura e tipologia edilizia. Lettura dell'edilizia*, Venise, Marsilio editore, (traduction de Pierre Larochelle), p. 41.

²⁰² *Ibid.* : 40.

²⁰³ *Ibid.* : 38.

²⁰⁴ « Il résulte que le type peut avoir une formulation critique, déduite au moyen d'une analyse *a posteriori* : mais il doit inéluctablement son existence au fait d'être une "synthèse *a priori*", un « concept ». C'est-à-dire qu'il existe dans la tête de l'artisan avant qu'il ne réalise une maison et il n'est pas une préfiguration d'un seul ou de quelques aspects qui seraient assumées par le produit construit, mais de tous les aspects ensemble : c'est un véritable organisme particulier, qui s'avère être la réalité entière de la maison avant que celle-ci n'existe physiquement. » Caniggia, *ibid.* : 41-42.

²⁰⁵ *Ibid.* : 42.

²⁰⁶ *Ibid.* : 25.

non seulement en lui-même, mais surtout dans un rapport cohérent avec les autres objets²⁰⁷ ».

Plus récemment, l'École de Versailles menée par Philippe Panerai (1940--), Jean Castex (1942--) et Jean-Charles Depaule (1945--) a relancé les études typo-morphologiques dans la continuité de l'approche muratorienne. Pour cette équipe de chercheurs, le type « est l'ensemble des caractères organisés en un tout, constituant un instrument de connaissance par "abstraction rationnelle" et permettant de distinguer des catégories d'objets ou de faits²⁰⁸ ». L'identification d'un type consiste à écarter les caractères particuliers des objets pour ne retenir que les traits généraux²⁰⁹.

Un type est un objet abstrait, construit par l'analyse, qui rassemble les propriétés essentielles d'une catégorie d'objets réels et permet d'en rendre compte avec économie [...] On pourra mesurer comment chaque objet concret procède par variation sur le type, éventuellement par croisement de deux types, et ayant ordonné l'ensemble, comprendre la logique des variations, les lois de passage d'un type à l'autre, bref établir une *typologie*²¹⁰.

Doublement déterminé par une culture et par une localisation, le type est un « accord [...] tacite sur la correspondance entre un ensemble de dispositions spatiales et d'éléments stylistiques et une pratique²¹¹ ». L'École de Versailles invente le terme **type consacré** qu'elle définit comme un ensemble de dispositions spatiales, c'est-à-dire de règles forgées par des pratiques qui font consensus à une époque et qui sont par le fait même des révélateurs de cette époque.

À une époque déterminée, et pour une société donnée, l'ensemble des architectes et des constructeurs d'une part, les maîtres d'œuvre et leurs clients d'autre part se sont accordés sur la correspondance entre un ensemble de dispositions spatiales et d'éléments stylistiques et un usage qui intègre des conventions [...] Les pièces ont une forme et un nom, leur agencement obéit à des règles tacites et relève de la convenance²¹².

²⁰⁷ *Ibid.* : 49-50.

²⁰⁸ Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule et Marcelle Demorgon (1999), *Analyse urbaine*, Marseille, Éditions Parenthèse, p. 120.

²⁰⁹ *Cf. Ibid.* : 105.

²¹⁰ *Ibid.* : 122.

²¹¹ Philippe Panerai (1980), *Éléments d'analyse urbaine*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, p. 79.

²¹² Panerai *et al.*, *op. cit.* : 109.

Le **prototype** est quant à lui le premier exemplaire concrétisant le type, alors que l'**exemple-type** est un objet qui réunit les propriétés du type et les illustre de façon éloquent.

L'étude typo-morphologique permet d'identifier des types et des catégories d'objets. Il est alors possible d'observer les variations des objets dérivant d'un même type, de comprendre les variations et de dresser une typologie. Pour l'École de Versailles, la reconnaissance du type par abstraction rationnelle se fait en deux temps. « D'abord dans chaque famille donnée, on explicitera les propriétés des objets qui la composent. Puis on réunira les propriétés communes des objets d'une famille pour définir le type, l'ensemble des propriétés non communes marque les différentes variations du type²¹³. » « Cette manière d'envisager la typologie tente de percer la logique du projet et d'explicitier après coup les mécanismes de la conception²¹⁴. »

Pour Rémy Allain, la typologie consiste en la description détaillée et la classification en fonction de certains critères jugés pertinents²¹⁵. Elle peut être hiérarchique, générique, opérationnelle ou historique en ce qui concerne les places²¹⁶. Allain est également d'avis que « chaque ville ou type de villes donne lieu à l'élaboration d'une grille typologique spécifique²¹⁷ ». Ses écrits s'inscrivent dans la continuité des auteurs italiens et français en ce qu'ils définissent le type comme « un modèle abstrait, construit par l'analyse, qui rend compte des caractéristiques essentielles d'une catégorie d'unités de bâti²¹⁸ ». Cet ensemble de caractéristiques et de traits essentiels communs à plusieurs entités d'un même ensemble possède le maximum de caractéristiques identifiables au groupe.

L'analyse typologique « permet de constater de manière rationnelle et "après-coup" l'existence des types²¹⁹ ». Tel qu'abordé par tous les auteurs, le type est une régularité lue *a posteriori* qui permet de révéler « l'ampleur des consensus » dans un lieu et à une époque donnés. Les types et leurs caractéristiques sont élaborés subséquentment aux projets, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas connus des concepteurs ou des « faiseurs de villes » qui fabriquent

²¹³ *Ibid.* : 129.

²¹⁴ *Ibid.* : 106.

²¹⁵ Rémy Allain (2004), *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de ville*, Paris, Armand Colin, p. 23.

²¹⁶ *Ibid.* : 159.

²¹⁷ *Ibid.* : 23.

²¹⁸ *Ibid.* : 132-133.

²¹⁹ Benoît Couturier (2000), *La question de l'identité culturelle dans le système de l'architecture urbaine*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, p. 69.

l'espace urbain par « conscience spontanée » ; mais générés par « conscience critique », un regard et une analyse *a posteriori*.

Dans le cadre de cette recherche, nous entendons connaître, décrire et analyser les mécanismes de production des squares tels qu'ils peuvent apparaître au fil d'un processus typologique. Notre approche, qui ajoute la contextualisation sociopolitique, pose un regard analytique *a posteriori* sur les constantes typologiques des squares. Dans le corps de la thèse, nous analyserons le square, de sa conceptualisation (objet pensé et dessiné) à son existence en tant qu'objet construit lié à des circonstances. Cela nous permettra de démontrer le niveau de typicité et de variabilité des squares, c'est-à-dire les expressions formelles de l'individuation des types en un lieu et un moment donnés, soit à Montréal entre 1800 et 1914²²⁰.

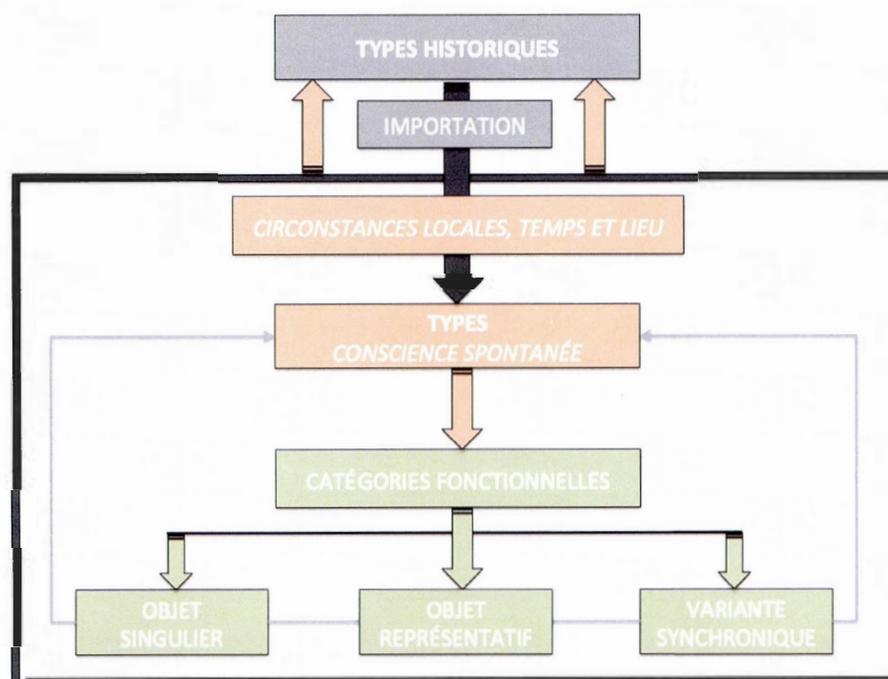
La reconnaissance des traits typologiques est donc le point de départ de la recherche. Les types sont construits rationnellement par abstraction. Pour définir les types, il faut reconnaître les caractéristiques de la totalité des squares et comprendre leurs interrelations, ce qui nécessite une connaissance approfondie du corpus.

Le type est au cœur du processus de production des squares à Montréal. Qu'il soit commanditaire, concepteur ou bâtisseur, l'acteur construit un square par **conscience spontanée** à partir de concepts antérieurs assimilés et associés à un « type de bâti », britannique en l'occurrence, culturellement prégnant. Au départ ancré dans les traditions européennes et nord-américaines et les types qu'ils portent, le type montréalais se nourrit et s'enrichit au fur et à mesure que de nouveaux squares se construisent. Le processus de production des squares est largement influencé par les **circonstances du milieu et de l'époque** (acteurs, aspirations, conjonctures, contraintes et opportunités). Dans le cadre de notre étude, les objets produits (squares) sont regroupés par **catégories fonctionnelles**, c'est-à-dire par les fonctions et les intentions poursuivies lors de leur création. Ils sont ensuite répartis selon leur ressemblance/dissembance formelle. L'**objet représentatif** est un objet dont les caractères illustrent au mieux le type, l'**objet singulier** est un objet s'inscrivant dans les règles du type, mais se démarquant par son expression formelle, alors que la **variante synchronique** est un objet qui a subi des modifications par rapport au type dans des

²²⁰ À partir de cette date, il ne se construit plus de squares à Montréal. La majorité des squares subissent des modifications au fil du siècle suivant.

circonstances particulières (topographie, localisation en angle, etc.). La reconnaissance des types de squares montréalais permet au final d'enrichir la connaissance historique à l'égard des squares.

Tableau 1
Le processus typologique des squares montréalais



Source : Jonathan Cha.

L'étude du processus typologique appliqué au territoire montréalais met en lumière deux types de squares durant la période étudiée : le **square-place** et le **square-jardin**. Ces types ne se définissent pas tant par une image synthèse que par un ensemble de caractéristiques et de principes communs. Le **square-place** est associé à une expansion urbaine et à une ouverture de rues. Il consiste à régulariser l'espace et à créer un dégagement urbain en relation avec une voie de circulation, l'ensemble servant de pôle à un quartier. Le **square-jardin** est une composition urbaine et paysagère à dominance végétale. Il offre une perméabilité visuelle avec les voies carrossables l'entourant et l'environnement construit immédiat. De nature publique, il est essentiellement un lieu de promenade et de repos.

La méthodologie de recherche

Comme mentionné précédemment, la reconnaissance des traits typologiques des squares est le point de départ de la recherche. Cela engage une reconnaissance des caractéristiques des types sur lesquels ont été produits les squares montréalais. Pour ce faire, il faut documenter exhaustivement la production des squares, les circonstances, les acteurs en jeu et les contextes sociopolitiques, ce qui correspond à une méthode historico-interprétative. On est alors en mesure, à même la diversité d'exemplaires, de reconnaître les récurrences en termes de règles de composition et donc les caractéristiques des types. Nous considérerons le processus de dérivation ou d'individuation des types comme relevant des contextes et des acteurs particuliers ayant présidé à la création de chaque square. Cela nous amènera à lier la forme des squares au sens qui leur était attribué dans un contexte donné, ce qui nous permettra de mettre à profit l'approche de l'herméneutique de la forme urbaine. Ces dispositions méthodologiques particulières seront élaborées plus bas. C'est le processus typologique qui nous intéresse, soit de comprendre et de rendre compte de la production, de l'abondance et de la diversité des squares en lien avec les facteurs contextuels et sociopolitiques. Dans notre recherche, les acteurs sont cruciaux et les contextes de production essentiels. À partir des types présentés préalablement, nous démontrerons la variété d'exemplaires construits, leurs formes et leurs significations. Quoique respectant globalement une chronologie historique, la recherche est structurée avant tout selon une succession de thématiques liées aux catégories fonctionnelles des types de squares. Malgré de nombreux renvois au cadre architectural, il s'agit avant tout d'une étude sur les formes urbaines et paysagères des squares et sur les forces, les facteurs et les influences à l'origine de leur apparition et de leur évolution. Afin de comprendre les formes des squares, des plans de chacun d'entre eux seront élaborés, et ce, à partir d'une triangulation entre les plans anciens et divers documents visuels et textuels nous permettant de définir avec précision leurs tracés²²¹. Pour en arriver à caractériser les formes et les sens des squares à Montréal, nous recourrons à la méthode historico-interprétative et plus spécifiquement à une approche

²²¹ Les principaux plans utilisés sont : H.S. Sitwell (1865-1869), *Fortification Surveys. Contoured plan of Montreal and its environs*, Henry W. Hopkins (1879), *Atlas of the City and Island of Montreal*, Chas E. Goad (1890-1914), *Atlas of the City of Montreal and Vicinity (Insurance Plan)*, Adolphe Rodrigue Pinsonneault (1906), *Atlas of the Island of Montreal and Île Bizard. A compilation of the most recent cadastral plans*, Harbour Commissioners of Montreal (1914), *Plan of the Harbour of Montreal*.

herméneutique de la forme urbaine qui considère que la genèse des formes est liée à la genèse des significations.

L'approche typomorphologique et la définition du type

La morphologie est la connaissance de l'histoire de la ville par sa forme (objet, structure) à un moment donné. La typo-morphologie est une méthode propre à l'étude des processus de formation et de transformation des milieux bâtis. Elle traite de l'analyse de l'organisation formelle et spatiale des tissus urbains et des villes. La typo-morphologie étudie les conditions d'émergence, les mécanismes de transformation et les configurations spatiales des tissus urbains. Elle implique un travail d'identification des types à travers l'analyse d'un corpus exhaustif d'objets. Cette approche permet donc de développer une typologie, soit l'étude du rapport entre les types et la forme urbaine. Pour l'École de Versailles, « l'analyse typologique nous permet après coup de retrouver ces types ; elle offre une articulation logique (typologie). C'est-à-dire qu'au lieu de considérer des objets isolés, elle les saisit comme un ensemble et met en évidence le fait que l'élaboration du domaine bâti s'appuie sur une structure profonde²²². » Moyen de comprendre la structure de la ville à la fois comme continuité historique et comme phénomène partiel d'une telle continuité, la typo-morphologie consiste en l'étude et la classification des types.

Nous allons ainsi dans un premier temps inventorier, identifier, décrire et classier les constituantes fondamentales de l'objet étudié (définition du corpus, classement). Dans un deuxième temps, nous dégagerons de l'analyse le système de règles qui régit la production et l'individuation des objets à laquelle nous associons, dans un troisième temps, la dimension sociopolitique, la production spatiale émergeant d'un processus typologique n'étant jamais dissociée des conditions sociopolitiques qui sous-tendent cette production.

L'approche de l'herméneutique de la forme urbaine

L'approche de l'herméneutique de la forme urbaine par la morphogénétique et la sémiogénèse est une approche construite par Lucie K. Morisset ; elle consiste en l'étude de la formation conjointe de la forme et du sens de l'espace construit, l'une étant la réciproque

²²² Panerai *et al.*, *op. cit.* : 109.

de l'autre²²³. La morphogénétique et la sémiogénèse, indissociables, proposent une herméneutique de la ville, une interprétation des signes entre autres comme révélateurs de projets collectifs²²⁴. Ces signes se révèlent tout autant dans le cadre bâti et dans le square que dans le tracé des rues. Cette approche de la forme urbaine vise à décoder les squares montréalais. Les objectifs d'une telle approche résident dans le « quoi », le « comment » et le « pourquoi » de ce qui est là et la spécificité de l'objet urbain donné (le square). Il s'agit de trouver l'intérêt d'une forme à une époque donnée en admettant que les représentations évoluent dans le temps.

Les squares sont une production urbaine correspondant à une période qui n'est compréhensible qu'à la lumière du contexte de création, de production et de réception lui étant rattaché. L'espace construit se présente donc comme révélateur de sens, il est construit à la fois par des contraintes objectives et des intentions subjectives en lien avec les territoires et les acteurs impliqués.

Notre approche donne lieu à une analyse à deux volets. Le premier volet, de square en square, cernera historiquement la morphogénétique des squares sélectionnés du territoire central de la ville de Montréal (questions de congruence historique et de convergence documentaire). Le second volet cible, dans les discours aménagistes et les images, les intentions et les idées relatives à la création des squares.

La recherche porte un regard sur les processus de gestation et d'élaboration des formes en amont de la création des squares et au moment de leur réalisation (1- planification, 2- production, 3- matérialisation). Elle s'intéresse à leur première existence, celle issue d'une planification et non d'une rénovation. Cette approche justifie le recours à une étude historique puisqu'elle vise à retracer les motivations et l'origine des formes des squares. Le travail en archives compose une grande part de la recherche, l'analyse *in situ* devenant dans le cas présent secondaire. Un regard historique sur les squares permet d'observer parallèlement le développement urbain de Montréal et d'associer des formes bâties à des visions et des besoins de l'époque concernée.

²²³ Lucie K. Morisset (2011), « Pour une herméneutique des formes urbaines : morphogénétique et sémiogénétique de la ville », in Lucie K. Morisset et Marie-Ève Breton, dir., *La ville, phénomène de représentations*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 33-59.

²²⁴ Cf. *ibid.* : 37, 41 et 51.

Nous nous intéressons à la ville et nous l'abordons comme une forme urbaine et paysagère. Comme le soutient Spiro Kostof, « *Urban form is never innocent of social content*²²⁵ », elle est le support de l'organisation de notre vie quotidienne tout autant qu'elle est un support de sens selon les époques. Une forme urbaine et paysagère n'est ainsi jamais dissociée du sens que ses concepteurs lui ont donné avant, pendant et au moment de la réalisation. Nous étudions donc la forme physique de l'espace urbain, sa relation aux facteurs culturels, économiques et politiques, les acteurs et les processus à l'œuvre dans leur formation²²⁶. Nous y procédons notamment par l'analyse des formes en plans et en volumes, l'objet et les discours nous permettant de retracer l'idée de planification et de décoder ultimement la singularité de la ville ou la forme physique des squares dans la présente recherche.

La méthode historico-interprétative

L'herméneutique du square montréalais doit ainsi être élaborée sur des connaissances historiques précises, ce qui relève d'une méthode historico-interprétative. La méthode historico-interprétative est une méthode d'acquisition, de traitement et d'interprétation des événements du passé. Elle recherche la multicausalité et l'interrelation des facteurs afin de dégager des constats et construire de la connaissance. Elle est nécessairement interprétative puisque, comme le disait Michel de Certeau, « le passé, même le plus matériel, ne nous apparaît qu'à travers les lunettes du présent, c'est-à-dire les problématiques dans lesquelles nous sommes engagés ici maintenant²²⁷ ».

La recherche historico-interprétative est une stratégie de construction narrative d'un discours : « *Interpretive-historical research is the only strategy that outlines how a narrative explaining past events can be framed*²²⁸. » Cette recherche permet d'apporter une profondeur historique en s'attardant au processus de constitution et aux valeurs des objets, les squares dans le cas présent. « *Tactically, interpretive-historical research provides a means of—getting in—to a context or event in time past. This includes making use of*

²²⁵ Spiro Kostof (1992), *The City Assembled. The Elements of Urban Form Through History*, New York, Thames and Hudson, p. 8.

²²⁶ Gauthiez, *op. cit.* : 110.

²²⁷ Michel de Certeau cité in Françoise Choay (2005), *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Éditions du Seuil, p. 8-9.

²²⁸ Linda Groat et David Wang (2001), *Architectural Research Methods*, New York, John Wiley and Sons, p. 167.

*archival, [...] archeological, and other sources*²²⁹. » La méthode historico-interprétative comporte quatre étapes : 1) la cueillette des données en archives, 2) l'identification, l'observation et l'organisation des données, 3) la description, l'analyse, la vérification et la triangulation de données et enfin 4) la narration qui inclut ici le processus typologique.

Le territoire d'étude, la période retenue et les sources documentaires

La recherche focalise sur la portion centrale de l'île de Montréal. Le territoire d'étude se concentre sur Montréal et les principales municipalités annexées avant 1914 (Côte-Saint-Paul, de Lorimier, Émard, Hochelaga, Saint-Henri, Saint-Louis et Sainte-Cunégonde). Les squares abordés se situent aujourd'hui dans les arrondissements Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Parc-Extension-Villeray-Saint-Michel, du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont-La Petite-Patrie, du Sud-Ouest et de Ville-Marie. Une quarantaine d'exemplaires de squares montréalais ont été dénombrés, une quantité élevée. Le corpus se trouve majoritairement situé dans les arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie.

Seuls les squares aménagés pour servir à divers usages seront abordés. Par cela, nous sous-tendons un espace à l'intérieur duquel les circulations piétonnes sont encouragées et où s'épanouissent notamment les activités de promenade. Cela exclut *ipso facto* les cercles, les croissants et les triangles à l'unique fonction de contournement et d'agrément visuel. Les villes de Hampstead, de Mont-Royal et de Westmount, quoique présentant un riche patrimoine de formes dérivées des squares, ne seront pas abordées dans le cadre de cette thèse parce qu'elles ne répondent pas à nos critères de sélection.

La période étudiée se concentre entre 1801 et 1914, soit de l'élaboration du plan des Commissaires à la reconfiguration du square Phillips et aux dernières réalisations de squares résidentiels dans les quartiers du nord de Montréal. L'année 1914 marque la fin de l'aménagement de squares puisqu'aucun nouveau square n'est planifié après cette date. Le parc prendra dès lors la relève et s'imposera comme nouvelle forme urbaine et paysagère. Suivant la création de la Montreal Parks and Playgrounds Association et « à partir du début du 20^e siècle, on sent une volonté accrue de faire des parcs des lieux de récréation pouvant répondre aux besoins variés d'une population urbaine en croissance²³⁰ ». Dès lors, le sport et

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ Linteau (2000), *op. cit.* : 243.

l'activité physique seront promus selon une perspective sanitaire. Cette période correspondra à l'importance grandissante de la récréation comme potentiel de ressourcement et moyen d'épanouissement personnel et d'intégration sociale²³¹. Allant au-delà du lieu ornemental, les parcs de quartier favoriseront la pratique du sport et se présenteront comme services à la population. Ces nouveaux espaces de loisirs verront le développement des terrains de jeux et l'arrivée des patinoires²³².

La recherche sur les squares montréalais se bute à un obstacle de taille : les sources. Il s'avère en effet très difficile de trouver des documents originaux. Cela s'explique premièrement par l'incendie de l'hôtel de ville de Montréal en 1922, qui a ravagé une partie des archives municipales. Cet événement peut ainsi expliquer l'absence quasi totale des plans ou des dessins originaux des squares. Deuxièmement, l'abondance d'images provenant principalement de photographies et de cartes postales pour certains squares (Dominion, place d'Armes, Victoria, Viger) voile le fait que la majorité des squares ont été peu ou pas représentés visuellement. Troisièmement, la décentralisation des archives municipales vers les arrondissements a contribué à alourdir la tâche de recherche en raison du manque de personnel affecté à la gestion et au classement des documents. Ces éléments ont rendu la tâche laborieuse et exigé une pluralité de sources afin d'amorcer la constitution d'une interprétation sur le square. À cela s'ajoute une embûche additionnelle, la carence lexicographique mêlant les vocables places, parcs et squares. Dans l'élaboration du corpus, il a donc fallu faire particulièrement attention à ne pas inclure, par exemple, les squares qui n'en sont pas, tel le square Chaboillez, et à inclure les parcs qui sont en réalité des squares, comme Bellerive ou Lahaie. Le repérage des squares s'est effectué essentiellement à l'aide de la cartographie, à laquelle se sont ajoutés les écrits. Les documents que nous avons utilisés pour confirmer notre corpus sont principalement les rapports annuels de l'inspecteur de la Cité ainsi que le Fonds de la Commission des parcs et traverses de la Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM).

La recherche recourt à deux types de sources, ici et ailleurs (Canada, France, Grande-Bretagne) : les sources primaires (plans, dessins, images, documents administratifs, articles de journaux) et les sources secondaires (études). Les documents que nous avons privilégiés

²³¹ Dagenais (2006), *op. cit.* : 156.

²³² La conception des squares se termine en 1914. Inversement, une quarantaine de parcs se construisent entre 1900 et 1940 et 23 d'entre eux intègrent des terrains de jeu (équipement récréatif pour enfants) entre 1921 et 1940 comparativement à un seul construit avant 1921. DGDAVM.

parmi les sources primaires permettent une vue de la ville en plan et nous informent de la superficie, de l'implantation, des formes et du contexte urbain des squares. À ces représentations graphiques en deux dimensions s'ajoutent les gravures et les photographies. Ces représentations fournissent des informations abondantes sur la forme et les composantes urbaines et paysagères de l'espace (organisation spatiale, détails architecturaux, usages et usagers). Il est important de noter que nous analysons dans ces documents autant ce qui est visible que ce qui ne l'est pas. La présence ou l'absence d'un square sur une carte ou d'éléments de tracés urbains peuvent nous indiquer, à titre d'exemple, le niveau d'importance accordé au square ou sa projection urbanistique.

Les sources primaires se divisent en deux catégories, les textes et les documents iconographiques. Les textes comprennent des actes notariés de cession de terrain, des bons de commande, des correspondances, des manuscrits, des minutes ou des procès-verbaux de réunion, des rapports annuels de l'inspecteur, des règlements et des résumés historiques. Les documents iconographiques comprennent des cartes de ville, des dessins, des esquisses, des gravures, des photographies et des plans de ville, d'assurance-incendie, de cadastre, d'utilisation du sol et d'aménagement. L'ensemble de ces documents permet de reconstituer le processus de création des squares et révèle de nombreux éléments précis quant à leur histoire, leurs commanditaires, leurs investissements, leurs modèles, leurs formes, leurs composantes, leurs entretiens, etc. Des dossiers, répertoriés par square, s'avèrent de précieux outils dans la cueillette des données. Plus qu'une ressource documentaire, le matériel iconographique sert de support à la compréhension du propos, notamment lorsqu'il est question de formes paysagères. C'est pourquoi il sera particulièrement abondant dans le texte. La Division de la géomatique et la Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal constituent les deux principaux lieux de documentation de la recherche.

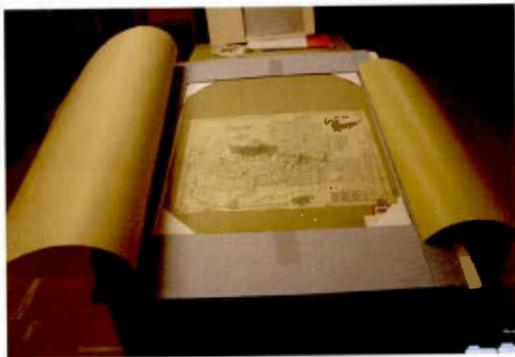
Les articles de journaux, les études historiques, les documents publics et scientifiques composent le corpus de sources secondaires. Les cartes postales, documents iconographiques de grande importance puisque témoignant au début du XX^e siècle de l'état des squares, appartiennent également aux sources secondaires dans la mesure où elles représentent un aspect du square à un temps donné suivant les *a priori* esthétiques importants des illustrateurs et des éditeurs (moment du cliché, prise de vue, appliqué de couleurs, addition d'objets non encore construits, etc.). Aux côtés des photographies, ces

documents sont primordiaux dans la recherche puisqu'ils constituent un précieux condensé d'information.

La triangulation de l'information provenant des différentes sources est essentielle afin de valider les informations. Cela permet, entre autres pour les cartes et les plans, de statuer sur les projets envisagés et les projets réels. Il faut souligner que la lecture des cartes et des plans demande une attention particulière sachant que les conventions de représentations évoluent et que des erreurs d'interprétation s'y trouvent. Acceptant ce fait, la lecture des documents iconographiques et notamment les plans d'assurance-incendie doit être rigoureuse. Dans ce cas précis, les dessins de squares devancent bien souvent leurs créations réelles ou ne sont pas actualisés malgré des transformations. Leur représentation reprend majoritairement une forme unique, le croisement d'allées, une caractéristique dominante certes, mais ne s'appliquant pas à l'ensemble des squares. Il faut donc être vigilant à cet égard et le traitement croisé des sources apparaît essentiel dans ce contexte.



Fig. I.21-34 : Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM).



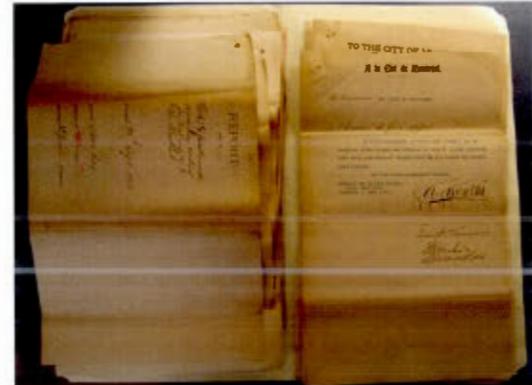
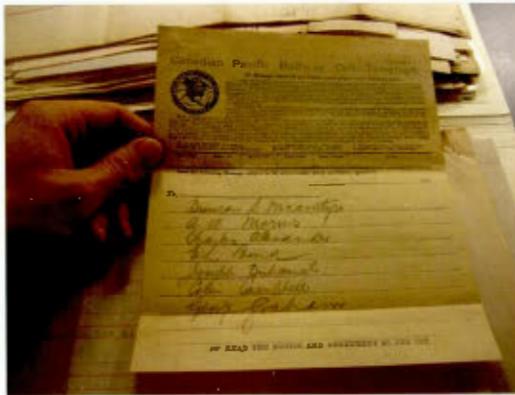




Fig. I.35-36 : Archives de la Division de la géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM).



Fig. I.37-38 : Direction des grands parcs et du verdissement (DGPVVM).

Les objectifs de la recherche

Les objectifs de la recherche sont de caractériser les acteurs, les fondements et les intentions à l'origine des squares victoriens à Montréal du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale. Notre recherche vise à documenter et à démontrer le processus d'apparition et de formation des squares, la variété d'exemplaires produits et le processus de persistance, d'adaptation et de diversification du type, afin ultimement de définir la genèse des formes des squares montréalais.

Ces objectifs exigent de connaître globalement l'évolution des squares, pour caractériser, comparativement, leurs particularités formelles et historiques et saisir les modalités de leur inscription dans l'espace urbain montréalais.

Dans ce contexte, le projet vise une quadruple contribution : 1) par son angle de recherche spécifique, il enrichira l'analyse des processus typologiques en y ajoutant un nouvel aspect de compréhension, le contexte sociopolitique ; 2) il accroîtra considérablement les connaissances sur les squares montréalais (origines, acteurs, intentions, fonctions et formes) ; 3) en proposant le square montréalais comme cas d'espèce, il apportera un matériau méconnu à l'histoire des formes urbaines et paysagères ainsi qu'aux types et traditions historiques du square à l'échelle occidentale ; 4) dans une perspective de finalité sociétale, la diffusion et le transfert de ces savoirs favoriseront, nous l'espérons, par une meilleure compréhension de leur milieu de vie, l'appropriation collective et le travail des professionnels (urbanistes, architectes et paysagistes) quant à leurs réaménagements, leurs programmations et leur protection. La thèse promet de contribuer considérablement au domaine d'expertise qu'est celui des études sur la ville, aussi bien en nourrissant une compréhension accrue du phénomène du square dans l'espace urbain qu'en dégagant un nouveau corpus pour l'énoncé de problématiques futures sur les formes architecturales, sociales, paysagères et urbaines.

Cette recherche offre une perspective nouvelle sur la manière d'aborder ce genre d'objet en croisant une analyse typo-morphologique, une herméneutique de la forme urbaine et une méthode historico-interprétative. Elle permet de définir des types et leurs règles de composition, de mettre en évidence les exemplaires produits et leurs catégories fonctionnelles, de révéler leurs formes en spécifiant leur individuation par rapport aux types,

le tout en tenant compte des acteurs et des contextes sociopolitiques qui ont engendré les formes urbaines.

Conclusion

La thèse se divise en deux parties : 1) La naissance du square et sa contribution à l'expansion territoriale et au renouvellement des formes urbaines de la ville (1801-1860) et 2) La consolidation, la multiplication et l'apogée du square à l'époque de l'industrialisation de Montréal (1860-1914).

Le premier chapitre aborde les fondements du square par l'initiative gouvernementale et municipale de restructuration du territoire montréalais *intra* et *extra-muros*. Le deuxième chapitre s'attarde à l'expansion de la ville et à la formation d'enclaves résidentielles bourgeoises sous l'initiative individuelle et l'ambition promotrice. Les troisième et quatrième chapitres démontrent l'engouement pour le square comme outil de réponse aux volontés d'amélioration de la santé publique et au désir d'embellissement civique. Les cinquième et sixième chapitres observent la grandeur et la splendeur du square civique par le caractère métropolitain, les monuments commémoratifs et l'ornementation végétale. Le septième chapitre traite de la récurrence formelle et de la cristallisation du square-jardin dans les développements résidentiels.

Dans les différents chapitres nous démontrerons les aspirations et les visées sociales liées à la création de squares, leurs formes urbaines et paysagères idéalisées et réalisées ainsi que les adaptations du type, soit l'enrichissement de l'expression du square au fil des exemplaires construits. L'ensemble des éléments soulevés révélera la genèse du square montréalais.

PARTIE I

LA NAISSANCE DU SQUARE ET SA CONTRIBUTION À L'EXPANSION TERRITORIALE ET AU RENOUVELLEMENT DES FORMES URBAINES DE LA VILLE (1801-1860)

Introduction : Montréal de 1801 à 1860

Au tout début des années 1800, Montréal compte près de 9000 habitants et amorce sa croissance en population et en superficie, alors limitée à la vieille ville et ses abords immédiats²³³. Montréal est à ce moment la capitale de la traite des fourrures et plusieurs marchands de la Compagnie du Nord-Ouest font fortune et contribuent au dynamisme économique de la ville²³⁴. Le délaissement de cette activité n'a que peu d'impact sur l'économie de la ville qui mise de plus en plus sur l'exportation des produits agricoles et la naissance de nouvelles entreprises, telle la brasserie de John Molson. Cette période correspond à l'expansion des limites de la ville notamment par la démolition des fortifications et la première vague de lotissements planifiés *extra-muros*.

En raison de nombreuses phases d'immigration, les anglophones forment, à compter des années 1830, la majorité de la population²³⁵. Porte d'entrée du Haut-Canada et point de transbordement fluvial, Montréal se positionne en tant que ville commerciale et industrielle. Le canal de Lachine, qui permet aux navires de franchir les rapides au sud de l'île, ouvre en 1824 et devient le pôle de l'industrialisation. La Commission du port de Montréal est pour sa part officiellement incorporée en 1830.

En 1833, un an après l'adoption de la première Charte d'incorporation de la ville, Jacques Viger devient le premier maire de Montréal. En 1852, deux incendies majeurs détruisent une portion substantielle des faubourgs Québec, Saint-Louis et Saint-Laurent. Toujours la même année, la compagnie de chemin de fer Grand Trunk est créée et, quatre ans plus tard, la première liaison en train entre Montréal et Toronto est établie. Les années 1850 sont les témoins de plusieurs épidémies, dont l'épidémie de choléra de 1854 qui fait un millier de victimes, et correspondent également à la création des deux grands cimetières – protestant et catholique – sur le mont Royal. Cette décennie est marquée par le lotissement de la New Town et par l'inauguration du pont Victoria, en 1860, marquant la transition vers un Montréal métropole.

²³³ Nombre d'habitants à Montréal : 1801 (9000) ; 1811 (13 300) ; 1821 (18 767) ; 1831 (27 297) ; 1841 (40 356) ; 1851 (57 715).

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67887840&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 7 février 2012.

²³⁴ Paul-André Linteau (1992), *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Éditions du Boréal, p. 54, 62-63.

²³⁵ *Ibid.* : 65.

CHAPITRE I

L'INTRODUCTION DU SQUARE PAR L'INITIATIVE GOUVERNEMENTALE ET MUNICIPALE DE RESTRUCTURATION DU TERRITOIRE MONTRÉALAIS *INTRA* ET *EXTRA-MUROS*

Introduction

Dans ce premier chapitre, nous mettrons en évidence l'étroite relation entre la place et le square, la place jetant les bases à l'établissement du square. Les places publiques et les places du marché, « étape primitive²³⁶ » à la création des squares, sont graduellement aménagées et converties en squares-jardins à compter des années 1840. Les recommandations et l'application du plan des Commissaires, la municipalisation et l'institutionnalisation de la place et l'ennoblissement d'une place à l'occasion d'une visite royale sont les trois fondements à la base de la création des squares publics dans le territoire *intra* et *extra-muros* montréalais.

L'existence des squares dans le territoire de la vieille ville et de ses faubourgs immédiats est inhérente à celle des places puisque les squares-jardins sont initialement implantés par superposition à un tissu urbain existant. Les squares Dalhousie, des Commissaires, de la place d'Armes et de la Douane sont les premiers exemples de squares-jardins issus de la place à naître à Montréal et contribuent chacun à façonner l'identité naissante de cette nouvelle forme urbaine et paysagère. Le premier chapitre démontrera les voies multiples par lesquelles le square-jardin est superposé à la place dans la première moitié du XIX^e siècle dans le territoire *intra* et *extra-muros*.

La démolition des fortifications et l'application du plan des Commissaires, par suite de la libération d'une superficie d'exploitation substantielle de part et d'autre des anciens murs, est

²³⁶ de Laplante, *op. cit.* : 15.

une occasion de créer de nouvelles formes urbaines et de faire le pont entre la ville *intra-muros* et les faubourgs *extra-muros*. Ces interventions modifient le visage de Montréal et représentent la première véritable intervention urbanistique britannique depuis la Conquête²³⁷. Cela permet d'ouvrir des rues et de dégager des squares-places à des carrefours stratégiques. Les places s'agrandissent et se multiplient et les assises du square « à l'anglaise » s'établissent et se confrontent au contexte montréalais. Le Hay Market ou Commissionner's Square prévoit le déplacement de la ville vers le nord-ouest. Le square devient un centre névralgique en se situant à cheval entre la vieille ville et la New Town en développement.

Pendant ce temps, la centralité de la place d'Armes et de la place du Marché, double héritage de la ville française, est consolidée malgré la modification de leurs cadres et de leurs usages par a) la démolition de bâtiments occupant une portion de leur espace, b) la reconfiguration de leur emprise spatiale et c) la polarisation d'une fonction par la construction d'un édifice phare (l'église Notre-Dame à la place d'Armes et l'édifice de la Douane à la place du Marché). Les places, devenues squares-jardins, sont des lieux convoités et se démarquent par une richesse architecturale singulière. L'empreinte urbanistique et architecturale britannique est manifeste sur les squares de la place d'Armes et de la Douane. Initialement à vocation résidentielle et commerciale, ces deux localisations deviennent d'un côté le cœur religieux et financier de la ville et de l'autre le cœur des activités portuaires.

Trois axes permettent ainsi de jeter les fondements du square *intra* et *extra-muros* : les squares dans le plan des Commissaires, les mutations urbaines et architecturales des places en squares-jardins sous la nouvelle gouverne municipale et le désir de faire appel au square dans la production d'une image de marque, d'une carte de visite de Montréal. Le premier chapitre examine le passage graduel d'une logique française à une logique britannique adapté à la réalité d'une cité émergente. Il introduit deux catégories fonctionnelles, les squares *extra-muros* et les squares municipaux, eux-mêmes associés à deux types de squares, le square-place et le square-jardin.

²³⁷ Cf. Marsan (1994), *op. cit.* : 135-136.

La démolition des fortifications et le plan des Commissaires

La démolition des fortifications comme opportunité urbanistique

Après l'établissement du plan de Dollier de Casson et de Bénigne Basset, Montréal se dote d'une première enceinte fortifiée contenant son développement par l'érection d'une palissade entre 1687 et 1689²³⁸. Ces premiers travaux de fortifications correspondent au deuxième temps fort de l'histoire de l'urbanisme montréalais²³⁹. La signature du traité d'Utrecht en 1713 menant à « la restructuration de la défense française en Amérique du Nord entraîne d'importants changements dans les fortifications de Montréal²⁴⁰ ». Le rôle militaire de Montréal, son importance dans le « ravitaillement des forts et des postes de l'intérieur de la colonie » et sa position stratégique dans le commerce de la fourrure exigent de renforcer la défense de cette « ville-entrepôt²⁴¹ ». Conséquemment, une ordonnance de l'intendant Michel Bégon, en 1713, requiert que les murs construits de pieux de bois de cèdre soient remplacés par des remparts de pierre. Suivant ces recommandations, des travaux majeurs de reconstruction des fortifications s'amorcent en 1717. Ce troisième temps fort de l'histoire de l'urbanisme montréalais, caractérisé par l'érection de fortifications de maçonnerie, est complété en 1744. Les travaux visent à faire de Montréal une place forte ; ils s'échelonnent sur 27 ans et sont menés sous la direction de l'ingénieur en chef du roi en Nouvelle-France, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry²⁴². De 1720 à 1780, près de 400 maisons sont construites et une portion notable du tissu urbain dense de la ville fortifiée du XVIII^e siècle est toujours occupée par de grands édifices appartenant à des communautés religieuses dotés de jardins murés.

²³⁸ La palissade est prolongée vers l'est en 1699-1700 par l'ingénieur du roi Jacques Levasseur de Néré, puis encore rallongée en 1709 afin d'y incorporer le coteau du fort.

²³⁹ Jean-Claude Robert propose quatre temps forts de l'histoire de l'urbanisme montréalais : 1) le plan de Dollier de Casson en 1672, 2) les travaux des fortifications de 1687-1689, 3) les travaux des fortifications de 1717-1744 et 4) l'opération d'aménagement de 1802-1817. Jean-Claude Robert (1994), *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global inc. et Éditions Libre Expression.

²⁴⁰ Phyllis Lambert et Alan Stewart (1992), *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, p. 20.

²⁴¹ *Ibid.* : 36 et 38.

²⁴² À cette même époque, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry élabore les plans et supervise les travaux de nombreux systèmes défensifs de Montréal et de Québec, ainsi que des forts Chambly, Niagara, Saint-Frédéric et Sault-Saint-Louis (Kahnawake).

En 1791, les fortifications sont devenues obsolètes. Vu leur délabrement, le capitaine et commandant des Royal Engineers, Gother Mann (1747-1830), en recommande la démolition en présentant à Lord Dorchester un rapport dans lequel il suggère d'« abandonner l'idée de défendre Montréal qui ne convient en aucun cas comme poste militaire²⁴³ ». En 1796, une pétition des habitants de Montréal réclame le démantèlement des fortifications afin de favoriser le développement de la ville. Cette pétition poursuit les recommandations du rapport Mann de relier la ville à ses faubourgs. Le Parlement du Bas-Canada présente une résolution en 1799 « visant à ordonner le développement des villes de Québec et de Montréal. Cette résolution autorise la nomination d'un inspecteur ayant pour charge de dresser les plans de la ville et de ses abords, d'ouvrir des rues spacieuses et de réserver des terres pour des squares publics²⁴⁴. » En plus d'introduire le square à Montréal, cette résolution est importante puisqu'elle reconnaît qu'il est :

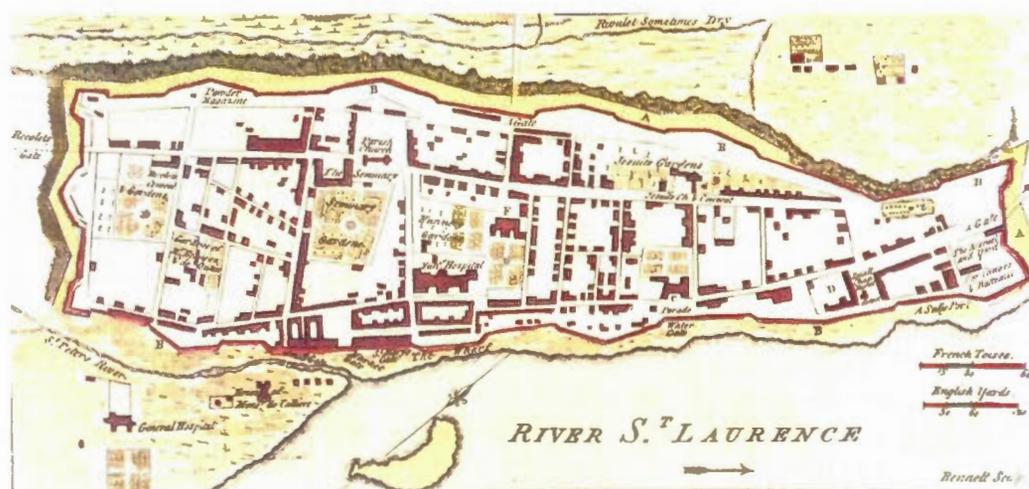


Fig. 1.1 : Montréal fortifiée en 1760, *A plan & View of the Town and Fortifications of Montreal in Canada*, Londres, Raplh Griffiths, BAnQ.

nécessaire et utile au public que les divisions se fassent d'après un plan régulier avec l'ouverture des rues suffisantes et nécessaires et réserves de places publiques pour le besoin à venir [...] [et] qu'à compter du jour que tel plan sera ainsi homologué, il ne sera permis ni loisible à aucun propriétaire desdits terrains de les vendre ou diviser par emplacements, pour y bâtir ou pour y clore aucun verger ou jardin, à moins qu'il ne se conforme en tout audit plan et ne réserve les rues ou places publiques qui y seront désignées et représentées²⁴⁵.

²⁴³ Lambert et Stewart, *op. cit.* : 79.

²⁴⁴ Marsan (1974), *op. cit.* : 154.

²⁴⁵ *Journal de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, depuis le 28^e Mars jusqu'au 3^e Juin, inclusivement, dans la trente-neuvième année du règne de Sa Majesté George Trois, (1799), p.187-191, tiré de Marsan, *ibid.* : 155.

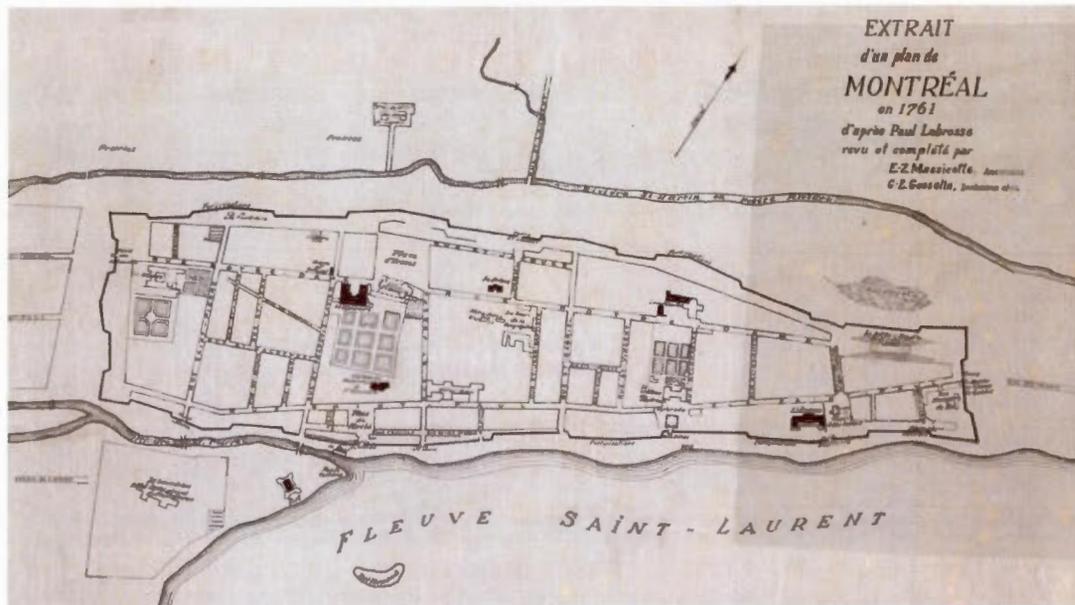


Fig. 1.2 : Extrait d'un plan de Montréal en 1761 d'après Paul Labrosse, E.-Z. Massicotte et C.-E. Gosselin, VM66,S0,D36-47, DGDAMV.

Les arguments soulignant l'état de délabrement des murs d'enceinte et l'obstacle à la croissance de la ville, conjugués aux volontés parlementaires, mènent à l'adoption en 1801 d'un « Acte pour abattre les anciens Murs et Fortifications qui entourent la Cité de Montréal ». Cette loi stipule le démantèlement des fortifications et vise la « salubrité, la commodité et l'embellissement » de la ville – c'est-à-dire son développement²⁴⁶. Elle poursuit les mêmes objectifs que le plan des projets d'embellissement de Charles de Wailly pour Paris déposé en 1789. Ce plan proposait un : « projet d'utilité et d'embellissement pour la ville de Paris qui s'accorde avec les grands projets déjà arrêtés par le gouvernement dans lequel on a rassemblé de nouveaux monuments, des places publiques, et des percées nécessaires pour donner des communications, augmenter les courants d'air...²⁴⁷ ». Au tournant du XIX^e siècle, la situation des villes, que ce soit à Paris ou à Montréal, a démontré la nécessité d'embellir la ville. Entendons embellissement ici au sens de Pierre Pinon et Bertrand Le Boudec, soit améliorer la circulation et y ouvrir des places²⁴⁸. Une loi de 1807 en France portant sur les plans d'alignement des villes encourageait d'ailleurs l'élargissement et

²⁴⁶ Lambert et Stewart, *op. cit.* : 79.

²⁴⁷ « Projet d'utilité et d'embellissement pour la ville de Paris », Charles de Wailly, 1789, Plan manuscrit, Bibliothèque nationale de France, C&P, Rés. Ge C 5384.

²⁴⁸ Pierre Pinon et Bertrand Le Boudec (2004), *Les plans de Paris. Histoire d'une capitale*, Paris, Atelier parisien d'urbanisme, Bibliothèque nationale de France, Le Passage, Paris Bibliothèques, p. 78.

le redressement des rues ainsi que la formation de places publiques²⁴⁹. Montréal s'inscrit dans le courant des améliorations urbaines en favorisant les dégagements et les circulations. À Montréal, le démantèlement des fortifications au début du XIX^e siècle rend possibles à la fois l'extension urbaine et la création de places.

Le démantèlement des fortifications s'amorce dès 1802 pour se terminer en 1817. Ces opérations d'aménagement, qui suivent l'adoption de la loi sur le démantèlement des fortifications en 1801, marquent le quatrième temps fort de l'histoire de l'urbanisme montréalais. Qualifiée d'« années de transition²⁵⁰ » entre la ville frontière et la ville victorienne, la première portion du XIX^e siècle marque une profonde « mutation urbaine²⁵¹ » qui mène à la création d'une « nouvelle forme urbaine²⁵² ». Et pour cause, puisqu'alors que 90 % de la population réside à l'intérieur des remparts en 1725, plus que 30 % y habite au début des années 1800. De plus, des 9000 habitants que comptait Montréal en 1800, ce chiffre grimpe à 58 000 en 1852. Les anciens faubourgs connaissent une croissance remarquable à l'intérieur des limites fixées en 1792 de la nouvelle Cité ; le territoire s'étend désormais à deux kilomètres des murailles.

Le démantèlement des fortifications est une occasion sans précédent pour créer une nouvelle forme urbaine. « Une fois les fortifications abattues, la ville se trouve libérée des contraintes imposées par l'enceinte et elle s'ouvre sur le fleuve et sur les faubourgs [tel que le désirait Gotheur Mann]. Cette expansion représente une occasion extraordinaire d'établir un plan d'urbanisme²⁵³. » Le plan des Commissaires est l'outil par lequel Montréal redéfinit son territoire. Il comprend trois orientations principales, soit l'assainissement et l'embellissement de la ville ainsi que le développement du commerce. Joseph Bouchette, arpenteur général du Bas-Canada, fait l'éloge du plan des Commissaires en affirmant qu'après son exécution « aucune des possessions à l'extérieur de l'Angleterre, excepté celles de l'Inde, n'offrira une ville aussi belle, aussi régulière, aussi étendue, ni aussi commode que celle-ci²⁵⁴ ». Les premières actions concernent la destruction des fortifications et la canalisation du ruisseau Saint-Martin et de la petite rivière Saint-Pierre. De plus, « la disparition de l'enceinte libère de

²⁴⁹ Rose et Pinon, *op. cit.* : 116.

²⁵⁰ Marsan (1974), *op. cit.* : 155.

²⁵¹ Robert, *op. cit.* : 86.

²⁵² Lambert et Stewart, *op. cit.* : 79.

²⁵³ *Ibid.*

²⁵⁴ Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada...*, p. 157 tiré de Marsan (1974), *op. cit.* : 156.

vastes terrains, auparavant réservés ou utilisés par le gouvernement à des fins militaires, et qui peuvent désormais être réaffectés au développement urbain²⁵⁵ ». La démolition des remparts marque une nouvelle étape dans le développement de Montréal en permettant l'implantation d'une structure de rues et de places servant de jonction entre la ville *intra* et *extra muros*.

Le square public dans le plan des Commissaires

La loi adoptée en 1801 et reconduite en 1808 donne au gouverneur du Canada l'autorisation de nommer trois commissaires pour entreprendre la démolition des anciens murs et fortifications de la cité de Montréal. James McGill (1744-1813), John Richardson (1755-1831) et Joseph-Dominique-Emmanuel LeMoynes, ce dernier étant remplacé à sa mort par Jean-Marie Mondelet (1772-1848), sont donc nommés commissaires, auxquels s'adjoindra l'inspecteur des chemins et arpenteur Louis Charland (1772-1813)²⁵⁶. La collaboration des commissaires marque le commencement d'une formidable expansion qui bouleversera le paysage urbain montréalais. Les actions urbanistiques qui suivent la démolition des fortifications marquent un moment déterminant dans le passage d'une ville française à une ville anglaise. L'aménagement de l'espace urbain, qui relevait encore de l'initiative privée, est remplacé par l'apparition d'un mode de gouvernement municipal inédit, non démocratique et mené par une bourgeoisie britannique.

Alors que sous le régime français l'administration était caractérisée par la tutelle complète et le chevauchement des diverses compétences, et que la ville ne détenait pas d'autonomie, voire d'existence politique, après la Conquête commence un mouvement qui donne à la municipalité un certain pouvoir de gestion. On importe d'Angleterre une coutume ancienne qui consiste à faire gérer la ville par un groupe de juges de paix, spécialement nommés par le gouverneur, qui a pour responsabilités de faire régner l'ordre et d'assurer un minimum de services publics²⁵⁷.

²⁵⁵ Lambert et Stewart, *op. cit.* : 80.

²⁵⁶ Louis Charland est l'auteur du plan de Griffintown en 1806. Dans la foulée du plan des Commissaires, il propose pour ce secteur de la ville un plan orthogonal où deux rues perpendiculaires se rencontrent dans un square intitulé *Trafalgar Square*, sept ans avant la planification du square éponyme de Londres. Le square réfère ici davantage à une place, mais le recours à cette appellation démontre déjà, au tout début du XIX^e siècle, l'instauration d'un nouveau vocable à Montréal.

²⁵⁷ Jean-Pierre Duquette, dir. (1992), *Montréal 1642-1992*, Cahiers du Québec, Lasalle, Éditions Hurtubise HMH Limitée, p. 37.

Suivant l'« Acte pour faire, réparer et changer les Chemins et les Ponts dans cette Province, et pour d'autres effets²⁵⁸ » de 1796, le nouveau régime administratif relevant des juges de paix « doit gérer un espace en expansion et réaliser les grands travaux devenus nécessaires dans un milieu urbain en pleine transformation²⁵⁹ ». Le rôle des juges de paix est de construire et d'entretenir les « rues, chaussées, pavés, ponts, canaux, cours d'eau, égouts, marchés, places publiques et ruelles²⁶⁰ » dans la vieille ville et les faubourgs. Les juges de paix sont des personnalités « triées sur le volet » appartenant à la classe marchande ou à des professions libérales d'origine britannique, tels les Frobisher, Molson et Mondelet²⁶¹. Afin de veiller aux travaux d'infrastructures urbaines, les juges de paix sont secondés par un inspecteur des chemins ; autant les juges que les inspecteurs sont nommés par le gouverneur de la colonie. Paul Lacroix (1796-1799), Louis Charland (1799-1813) et Jacques Viger (1814-1840) occupent ce poste. Le rôle de juge de paix est toutefois, selon Paul-André Linteau²⁶², mal adapté aux besoins d'une ville de la taille de Montréal. Le régime des juges de paix reste en fonction de 1796 à 1831, moment d'adoption de la loi d'incorporation de la municipalité qui démocratise la gestion politique de la ville. Les juges de paix sont alors remplacés par des conseillers municipaux²⁶³.

Au début du XIX^e siècle, la ville *intra-muros* se densifie et la rupture avec les faubourgs Saint-Joseph, Saint-Laurent et Québec disparaît graduellement. Les jardins privés et institutionnels, qui occupaient une part substantielle de la ville, sont petit à petit remplacés par du lotissement commercial ou par le percement de rues. Le territoire *intra* et *extra-muros* s'urbanise. Malgré la présence du ruisseau Saint-Martin, un ruisseau bourbeux non propice au développement, aucune zone de servitude *non aedificandi* n'est conservée suivant une pratique commune en Europe à l'époque. Afin de favoriser la communication, le plan des Commissaires comprend des interventions majeures au chapitre des rues et des places publiques. Les actions du plan dans la ville *intra-muros* concernent principalement le prolongement vers l'est de rues Notre-Dame et Saint-Jacques. *Extra-muros*, le plan dégage trois larges voies suivant le parcours des anciennes fortifications, la rue Saint-Augustin à

²⁵⁸ *Statuts du Bas-Canada*, 36, GEO III (1796) chapitre 9, art. 39 et 57, tiré de Dany Fougères (2004), *L'approvisionnement en eau à Montréal. Du privé au public 1796-1865*, Montréal, Cahier des Amériques, Septentrion, p. 27.

²⁵⁹ Linteau (1992), *op. cit.* : 70.

²⁶⁰ *Statuts du Bas-Canada*, *op. cit.* : 31.

²⁶¹ *Ibid.* et Robert, *op. cit.* : 83.

²⁶² Linteau (1992), *op. cit.* : 70.

²⁶³ La municipalité s'occupe dès lors et principalement de voirie et réglemeinte notamment les activités de marchés et de construction.

l'ouest, la rue Saint-Antoine au nord ainsi que la rue des Commissaires au sud²⁶⁴. Ce choix de planification écarte la solution en vogue à compter de la fin du XVIII^e siècle en Europe de ménager une promenade en surplomb ou une ceinture verte piétonne comme remplacement des murs de fortifications. Les commissaires optent plutôt pour une solution simplifiée ressemblant au boulevard. Le boulevard est « une voie de circulation qui entoure partiellement ou totalement une ville, un quartier ou un ensemble et qui en détermine les accès. Il précise la périphérie, l'intérieur et l'extérieur, les entrées ; il constitue une référence importante de la topographie et de la représentation urbaine²⁶⁵ ». À titre d'exemple, le Ringstraße de Vienne est le prototype de ce modèle. À Montréal, aucune plantation n'est cependant prévue dans le tracé des voies entourant la ville libérée de ses fortifications.



Fig. 1.3 : Rues et squares publics projetés dans le plan des Commissaires selon *Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, etc. in the Harbour. Shewing also the Improvements, Projected Canal, Squares etc.*, Joseph Bouchette (1815), Londres, W. Faden, J. Cha.

Après les rues, le second aspect majeur à considérer dans le plan des Commissaires est l'importance accordée aux squares publics dans la structure de la nouvelle ville. Le plan orchestre une répartition spatiale de places sur l'ensemble et à l'extérieur du territoire anciennement fortifié, consolide les places existantes et crée des places d'articulation, aussi connues sous le vocable de places carrefours. Ainsi, de nouvelles places sont prévues à la jonction immédiate des anciennes fortifications et des nouvelles voies tracées. Les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Laurent et Québec s'articulent désormais autour de places et de voies

²⁶⁴ La rue Saint-Augustin a porté successivement les appellations rue Saint-Augustin, rue Sainte-Augustine et Commissary Square. Existait d'abord uniquement entre la rue Saint-Jacques et la petite rivière Saint-Pierre, elle est prolongée jusqu'au fleuve lors de la canalisation de la rivière en 1845. Elle porte aujourd'hui les noms de rue McGill et de rue du square Victoria. La rue Craig a porté préalablement les appellations de chemin de la Petite-Rivière, rue du Canal et rue Saint-Antoine. Elle porte aujourd'hui son ancien nom de rue Saint-Antoine datant de 1801, et ce, sur toute la longueur de son tracé. La rue des Commissaires a aussi porté les noms de rue Water, et de rue Colborne et est dénommée aujourd'hui rue de la Commune.

²⁶⁵ Caroline Stefulesco (1993), *L'urbanisme végétal*, Paris, Éditions Institut pour le Développement Forestier, p. 140.

élargies partant de la vieille ville. Le plan prévoit quatre places principales : l'établissement d'un marché au foin sur les glacis à l'ouest (square des Commissaires), l'agrandissement de la place d'Armes et du Champ-de-Mars au nord et la création du square Dalhousie à la porte de Québec à l'est. Le marché au foin, projeté à l'angle sud-ouest des rues Craig et Saint-Augustin et aménagé à partir de 1813, offre des dimensions de 180 pieds par 468 pieds. Il fait le lien entre la vieille cité et le faubourg Saint-Antoine déjà dense d'habitations. La proposition d'agrandir la place d'Armes et de la prolonger jusqu'à la rivière Saint-Martin en gonflant ses proportions à 344 pieds par 392 pieds témoigne d'une volonté d'orienter le développement vers le centre-nord de Montréal et de l'église Notre-Dame, poursuivant ainsi les orientations de Dollier de Casson et de Bénigne Basset. Pour sa part, le Champ-de-Mars, déjà utilisé comme terrain pour les manœuvres militaires depuis les années 1740, est élargi en 1812. Une grande terrasse est aménagée entre les édifices institutionnels de la rue Notre-Dame et la rivière Saint-Martin. Le front nord du Champ-de-Mars reçoit une plantation d'arbres afin d'y stabiliser le sol. Il s'agit de la première intervention paysagère publique à Montréal.

Le square Dalhousie, érigé sur l'emplacement de la vieille porte de Québec dans le plan des Commissaires, mesure 174 pieds par 208 pieds. Il est important dans l'histoire des squares montréalais puisqu'il permet, à la suite d'un acte de cession par le gouvernement, de fournir une définition légale de la place en tant que « propriété publique²⁶⁶ ». La planification du square Dalhousie a d'abord nécessité le nivellement du coteau de l'ancienne citadelle, une construction témoignant de l'emplacement stratégique tel que démontré dans les plans de Chaussegros de Léry au XVII^e siècle²⁶⁷. Cette quantité de terre déblayée permet de procéder à l'agrandissement de l'esplanade du Champ-de-Mars et également de combler les marais du faubourg Saint-Laurent, ce qui amorce le processus de mise en œuvre du square Viger²⁶⁸. Louis Charland, inspecteur des chemins et des rues de Montréal depuis 1799, est chargé en 1819 de soumettre un plan pour l'aménagement de ce site autrefois occupé par un monticule. C'est toutefois Jacques Viger, « par suite d'un trafic d'influence²⁶⁹ », qui soumet un plan et le met à exécution. Il consiste principalement à prolonger la rue Notre-Dame de sorte qu'elle rejoigne la rue Saint-Paul et forme une jonction en « V » sur l'espace dégagé pour permettre l'établissement d'un square. Le square Dalhousie, de forme trapézoïdale

²⁶⁶ de Laplante, *op. cit.* : 27.

²⁶⁷ Lambert et Stewart, *op. cit.* : 84.

²⁶⁸ Cf. Carreau et Serfaty, *op. cit.* : 43 et Marsan (1974), *op. cit.* : 160.

²⁶⁹ Selon Marsan, *ibid.* : 160.

s'approchant du carré et créé en 1823-1824, fait office de seuil entre la vieille ville et le faubourg Québec. Pour la première fois à Montréal, des rues sont délibérément planifiées pour aboutir sur un square public. Cette composition urbaine unique en patte-d'oie²⁷⁰ « deviendra rapidement un cadre résidentiel élégant, fort recherché par les citoyens riches²⁷¹ ». Des édifices « bien mis » bordent le square minéral qui recevra un petit îlot végétal en son centre en 1832. Le square Dalhousie est qualifié de « square élégant [...] sur la [rue Notre-Dame], à la place de la vieille citadelle [qui] réjou[it] la vue²⁷² ».



Fig. 1.4 : Plan du *Projected Square* au nord de la place d'Armes, J. Cha.

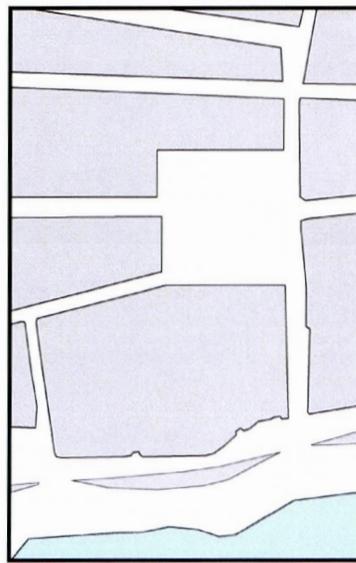


Fig. 1.5 : Plan du square Dalhousie, J. Cha.

Le square, divisé par la voie publique, se caractérise par l'alignement en retrait des bâtiments. Ces bâtiments aux fonctions mixtes (commerciales et résidentielles) sont notamment occupés par des officiers militaires. L'édifice phare est la Hay's House qui abrite notamment un théâtre. Le flanc sud demeure plutôt occupé par des casernes militaires. En plus d'établir une nouvelle forme urbaine, le square-place se définit comme une « propriété publique ». Carreau et Serfaty expliquent cette caractéristique constitutive au fondement du square montréalais.

²⁷⁰ Système de raccordements viaires convergeant vers un point de passage obligé.

²⁷¹ Marsan (1974), *op. cit.* : 160.

²⁷² Adrien Leblond de Brumath (1913), *Histoire populaire de Montréal. Depuis son origine jusqu'à nos jours*, Montréal, Librairie Beauchemin, p. 252.

Ce caractère d'espace public le différencie de manière fondamentale du square anglais dont les lots sont loués par bail emphytéotique, et dont les espaces plantés en jardins sont réservés au seul usage des riverains. L'importance de cette vision de développement amène très tôt les spéculateurs à mettre en œuvre une stratégie de mise en valeur de leurs propriétés par le don d'espaces pour de nouvelles places publiques²⁷³.

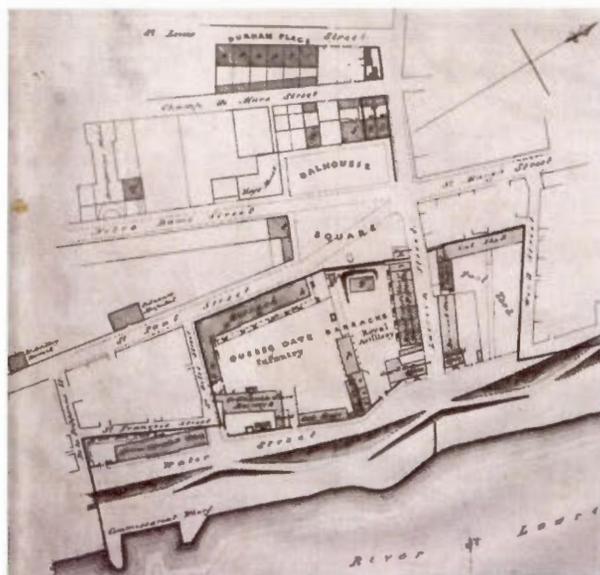


Fig. 1.6 : Plan du square Dalhousie (1851), VM66,S0,D62-1851, DGDVAM.

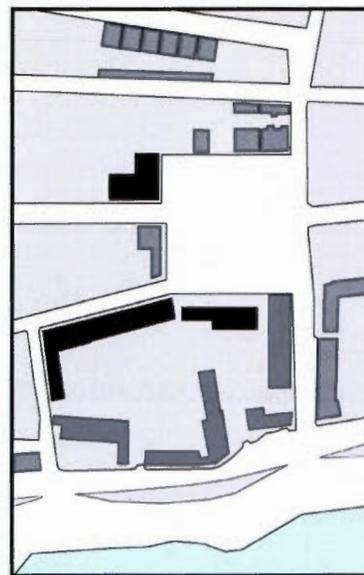


Fig. 1.7 : Plan du square Dalhousie, J. Cha.

La courte histoire du square Dalhousie a marqué les débuts des transformations victoriennes et le remplacement des installations datant du régime français²⁷⁴. La constitution de ce square-place diffère du modèle britannique en s'imposant comme propriété publique. Cette action déterminante dans l'évolution des squares montréalais est donc directement issue du plan des Commissaires. Nous retiendrons particulièrement de ce plan que « l'obstacle qui marquait la rupture entre la vieille ville et les faubourgs disparaît, remplacé par des squares et des rues plus larges²⁷⁵ ». Les places et les squares publics s'imposent dans la restructuration du territoire montréalais et, à ce titre, un autre exemple est probant, celui de l'ouverture de la rue Saint-Augustin et de la place des Commissaires.

²⁷³ Carreau et Serfaty, *op. cit.* : 57.

²⁷⁴ Toutes les habitations du square Dalhousie sont rasées par le violent incendie de juillet 1852.

²⁷⁵ Robert, *op. cit.* : 86.

La rue Saint-Augustin et la place des Commissaires : les bases de la New Town

Les commissaires, qui profitent de l'enlèvement des murs pour projeter le dégagement de larges voies et de places, mettent leur plan à exécution et jettent notamment les bases de la *New Town*, un quartier situé autour de la Côte du Beaver Hall vers le nord-ouest de la ville. En vertu d'une décision des juges de paix, la rue Saint-Jacques est prolongée et la rue Saint-Augustin, mesurant 80 pieds de large, est ouverte le 22 décembre 1810. Les voies de circulation, ceinturant désormais la vieille ville « sont plus commodes que les rues centrales de la ville, créent à la fois une jonction et une démarcation entre le centre et les faubourgs²⁷⁶ ». Après l'ouverture de corridors propices à la construction de rues, dont la plus significative est la rue Saint-Augustin²⁷⁷, les commissaires acquièrent en 1809 des terrains de la famille de Gilles-Étienne Lecours dans la continuité ouest de la rue Saint-Jacques. Le 3 janvier 1811, ils procèdent à l'échange avec les héritiers Lecours, et ce, « afin d'ouvrir une place publique à l'extrémité ouest de la ville [...] Ce terrain est acquis avec l'approbation du gouverneur, d'après un plan également approuvé par le gouverneur. Or ce plan qui était annexé à l'acte donnait au morceau de terre acquis de la succession Lecours, le nom de "Place des Commissaires"²⁷⁸. » Le nom du lieu fait donc partie des conditions de l'échange tel qu'autorisé par le gouverneur. À compter du début des années 1810, le marché au foin, qui se tenait jusqu'alors sur la place d'Armes, est déplacé et se tient désormais sur la place des Commissaires, à l'angle des rues Saint-Augustin et Saint-Jacques. Une pompe à incendie et une pesée provenant de Boston y sont installées en 1815 dans une bâtisse construite à cette fin²⁷⁹.

La place des Commissaires est le premier square-place hors les murs. Bordée par des résidences et des étables, la place du Marché est limitée par la Petite Rivière au nord (ruisseau Saint-Martin). Obstacle au développement de la ville, le marécage est asséché et

²⁷⁶ Gilles Lauzon et Alan M. Stewart (2004), « Le centre bourgeois, nouvelle façade de la ville » in Gilles Lauzon et Madeleine Forget, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Québec, Les publications du Québec, p. 109.

²⁷⁷ Guy Pinard (1989), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 3*, Montréal, Éditions La Presse Ltée, p. 185.

²⁷⁸ Conseiller Léon Trépanier Bellemare (1954), « Une séance tumultueuse sans précédent, se déroule à l'hôtel de ville de Montréal, à propos du changement de nom d'une place publique », *La Patrie*, 10 octobre, Bobine 252, 14.12, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDVM. La place dégagée portera la dénomination « Square des Commissaires » en hommage aux commissaires responsables des travaux.

²⁷⁹ 26 avril 1813-1815, Index – séries diverses 1796-1985, DGDVM.

comblé en 1824 afin de laisser cours aux activités marchandes de la place. C'est alors que plusieurs institutions religieuses s'établissent en périphérie ou à proximité de la place, et particulièrement dans sa portion nord²⁸⁰.



Fig. 1.8 : Plan des Commissaires (1801), VM36,S3,SS2,SSS2,D1-149, DGDAMV.

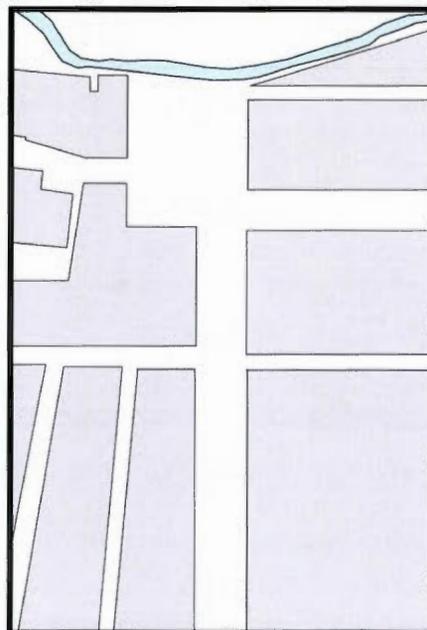


Fig. 1.9 : Plan de la place des Commissaires, J. Cha.

En 1841, la Ville procède à l'acquisition, de dame Thérèse Legrand, épouse de Pierre Foretier²⁸¹, de deux terrains situés au nord de l'ancienne rivière des héritiers, pavant ainsi la voie à l'extension de la superficie de la place des Commissaires²⁸². La forme géométrique du square-place se caractérise dès lors par la superposition de deux quadrilatères : un parallélogramme et un rectangle. Elle devient place du Marché au foin (portion nord) et place des Commissaires (portion sud). Une nouvelle pesée publique et une résidence pour le gardien sont érigées sur la place du Marché en 1844²⁸³. L'agrandissement de la place ouvre la voie à sa transformation en square-jardin et à une redéfinition de ses limites bâties. Un premier tracé délimité par une clôture est formé en 1849 : « *A beautiful plank foot walk, with*

²⁸⁰ *American Presbyterian Church* en 1826 ; *Petit Séminaire* en 1830 ; *First Baptist Church* en 1831 ; *église de Sion* en 1846 ; *Saint Patrick Church* en 1847 ; *Saint Andrew Church* en 1851 et *Congregation Unitarian of the Messiah* vers 1850.

²⁸¹ À la fin du XIX^e siècle, Pierre Foretier est l'un des plus grands propriétaires fonciers de Montréal.

²⁸² 18 novembre 1841, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAMV.

²⁸³ 27 mai 1847, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAMV.

*cast-iron posts, and chain for a guard, has been constructed across the square, from the American Church to Coté's corner, by public subscription, got up by John G. Dunning*²⁸⁴. »

Les améliorations se poursuivront dans les années 1850.

En établissant la rue nord-sud Sainte-Augustin et le premier square-place à l'extérieur des fortifications (devenu square-jardin en 1860), les commissaires élaborent les bases urbanistiques orientant le développement et le déplacement du cœur montréalais vers l'extérieur de la vieille ville et vers le haut de la Côte du Beaver Hall : « *The road up the hill from the square was the natural connection between the old city and the new developments on the plateaux of Dorchester, St. Catherine and Sherbrooke Streets*²⁸⁵. » Ce square est à la base d'une série de squares qui s'établiront dans la côte du Beaver Hall sur la propriété de Thomas Phillips, projet dont il sera question au deuxième chapitre.

La libération d'une place et d'une rue lors de la démolition des remparts, les acquisitions successives de terrains et l'agrandissement lors du comblement de la rivière sont les trois facteurs principaux ayant donné naissance au square Victoria. Le square aura servi de place du Marché durant cinquante ans avant de devenir l'un des squares les plus prestigieux de la métropole. En continuité logique avec la rue Saint-Jacques, dont l'articulation a été planifiée par les commissaires, le square Victoria deviendra un haut lieu marchand et financier. Il s'agit encore là d'un précédent, puisque le square britannique et irlandais a toujours été associé à des contextes principalement, voire strictement, résidentiels.

John Ostell et la mutation en squares municipaux de la place d'Armes et de la place du Marché

La démolition des fortifications et le plan des Commissaires n'ont pas que des implications sur les pourtours et à l'extérieur des anciennes limites de Montréal, mais ont également des répercussions urbanistiques à l'intérieur de celles-ci. Les emprises spatiales des places publiques historiques sont consolidées par une redéfinition de leurs contours par un processus de démolition/construction changeant le visage des places d'Armes et de la Douane. La venue de bâtiments phares contribue à la ségrégation fonctionnelle de chacune

²⁸⁴ *Report of the City Surveyor, on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1849*, DGDAVM.

²⁸⁵ Bobine 252, 14.16, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDAVM.

des places et prépare leur transformation en square. Elles deviennent des hauts lieux de l'architecture britannique et deux localisations prisées à Montréal. Rappelons que la place de l'Église et la place du Marché, quoiqu'elles aient servi des usages similaires à certaines époques, ont historiquement eu un destin distinct. Bien que complémentaires, les deux places ont toujours été deux unités spatiales non connectées. Qu'en est-il de leur transformation au XIX^e siècle ? Alors que « la ville était construite suivant des traditions et des savoir-faire français, adaptés aux conditions sociales jusqu'à la Conquête²⁸⁶ », la ville post-1760 se voit graduellement investie de valeurs urbaines et d'ambitions architecturales britanniques. L'aménagement des squares va ainsi modifier les périphéries et ajouter une composante paysagère à la place d'Armes et à la place du Marché. Un acteur principal, John Ostell, est au centre de ce processus de régularisation²⁸⁷. Il jouera un rôle capital dans la transformation en squares de la place d'Armes et de la place du Marché.

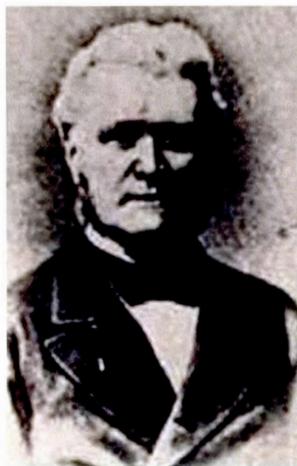


Fig. 1.10 : John Ostell (s.d.),
The Ostells of Moorhouse,
<http://users.tinyworld.co.uk/peterostle/moorhouse.html>.

John Ostell (1813-1892), architecte et arpenteur, est né à Londres en Angleterre. Il émigre au Canada en 1834. Son parcours et ses liens, atypiques pour l'époque, avec les membres de la société canadienne-française sont un exemple précoce du métissage montréalais. À son arrivée, Ostell agit à titre d'apprenti auprès de l'arpenteur André Trudeau afin d'apprendre les méthodes françaises d'arpentage. Son mariage avec Éléonore Gauvin en 1837 – qui appartient à une éminente famille catholique francophone – lui assure ses entrées comme architecte du diocèse de Montréal²⁸⁸. En formant un partenariat avec son neveu, Henri-Maurice Perrault, Ostell fonde l'une des premières dynasties d'architectes au Canada. Réputé pour l'édification de bâtiments publics de style néoclassique, Ostell construira plus de 25 édifices importants à Montréal²⁸⁹.

²⁸⁶ Cf. Alan M. Stewart (2004), « La ville fortifiée construite et reconstruite », in Gilles Lauzon et Madeleine Forget, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Sainte-Foy, Les publications du Québec, p. 104.

²⁸⁷ La régularisation est une composition donnant une forme régulière, généralement symétrique, aux espaces libres, privés ou publics, et à l'architecture qui les entoure, dans le cadre du réaménagement d'un espace à la forme primitive irrégulière. Cf. Gauthiez, *op. cit.* : 273.

²⁸⁸ Cf. Ellen James (1985), *John Ostell. Architecte, arpenteur*, Montréal, Musée McCord.

²⁸⁹ Notamment le *Arts Building* de l'Université McGill (1839-1843), l'asile des Sœurs de la Providence (1842), la *High School of Montreal* (1845), le *Protestant Orphan Asylum* (1848), la nouvelle aile du Séminaire des sulpiciens (1848-1850), le palais épiscopal de la cathédrale pour M^{gr} Ignace Bourget

Parallèlement à sa fructueuse carrière architecturale, Ostell fait carrière dans l'arpentage et participe activement à la vie politique et culturelle de Montréal. De 1840 à 1845, il est nommé inspecteur des rues et chemins de Montréal et devient le responsable des travaux de voirie, d'aqueduc, d'ouverture de nouvelles rues et d'embellissement de la ville²⁹⁰. De 1842 à 1847, il agit à titre d'arpenteur municipal. En 1843, il devient l'un des 40 juges de paix de Montréal. Après avoir rempli le rôle d'arpenteur de la province de 1848 à 1851, Ostell cesse ses activités d'architecte et d'arpenteur à la fin des années 1850 pour se consacrer à d'autres entreprises²⁹¹. Il joue un rôle prépondérant dans la reconfiguration architecturale et paysagère des squares de la place d'Armes et de la Douane.

Le square de la place d'Armes et l'église Notre-Dame

À la suite de la Conquête de 1760 et des trois grandes vagues d'immigration britannique (1816-1823 et 1830-1837) et irlandaise (1845-1854), la population chiffrée à 27 297 habitants en 1831, dont 25 % ayant immigré depuis 1825, est dorénavant majoritairement anglophone²⁹². La mise en œuvre du plan des Commissaires confirme que la ville du régime français s'efface graduellement au profit de nouvelles structures urbaines britanniques. La multiplication des squares-places, qui deviendront de véritables squares-jardins dans les faubourgs en expansion, semble avoir diminué l'importance de la place du Marché et de la place d'Armes. La vocation de lieu de rassemblement s'estompe à la place d'Armes au profit du vaste Champ-de-Mars, endroit privilégié des allées et venues des Montréalais. Ce dernier est d'ailleurs reconnu comme étant le premier espace public conçu et aménagé comme un lieu d'agrément²⁹³. Duncan qualifie le Champ-de-Mars de : « *favorite promenade in the summer evenings, and the principal scene of military displays*²⁹⁴ ». Depuis la fin des années 1670, la place d'Armes est caractérisée par la présence d'une église qui occupe une portion

(1849), l'église de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces (1851), l'église Sainte-Anne (1853), la nouvelle aile de la prison des Patriotes au Pied-du-Courant (1852-1854), le palais de justice (1851-1857), le Grand Séminaire de Montréal (1854-1857) et le clocher de l'église Saint-Jacques (1856).

²⁹⁰ de Laplante, *op. cit.* : 29.

²⁹¹ Cf. Ellen S. James de l'Encyclopédie canadienne, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/>, consulté le 8 décembre 2008.

²⁹² http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67887840&_dad=portal&_schema=PORTAL, http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/res_ev.php?periode= et <http://vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/annee.php?an=1849> et consultés le 7 février 2012.

²⁹³ Lauzon et Stewart, *op. cit.*

²⁹⁴ John M. Duncan, *Travels through Part of the United States and Canada in 1818 and 1819*, 2, p. 153, tiré de Marsan (1974), *op. cit.* : 161.

de sa superficie et l'emprise de la rue Notre-Dame, une approche aux antipodes de la planification géorgienne. La nécessité d'une nouvelle église pouvant accueillir davantage de fidèles et une cession de terrain seront à la base de la conversion de la place d'Armes en l'un des premiers *garden squares* à la britannique.

« L'aménagement » de la place d'Armes s'amorce en 1811 alors que la place reçoit un pavage sur l'ensemble de sa superficie. Le marché au foin qui s'y tenait depuis 1721 est transféré vers l'ouest sur le Hay Market (square des Commissaires) nouvellement créé suivant le plan des Commissaires. En 1823, la place d'Armes est donc entièrement libérée de ses activités marchandes et en attente d'une nouvelle identité urbaine, tant sociale que construite²⁹⁵. En 1824 débute la construction de la seconde église Notre-Dame. Située derrière l'église actuelle, elle est bénie le 7 juin 1829. Les frais de construction sont couverts par une souscription publique²⁹⁶. En 1830, on procède à la démolition partielle de la première église située au milieu de la rue Notre-Dame²⁹⁷. À la fin des années 1830, la nouvelle grande église Notre-Dame, maintenant rattachée à d'autres édifices sur deux façades, fait désormais face à la place d'Armes qui lui sert ainsi d'immense parvis. La vaste place est entièrement orientée vers l'église qu'elle accompagne²⁹⁸, elle en est l'extension naturelle et sert de dépendance nécessaire à sa mise en valeur. L'église, à l'architecture fondamentalement britannique²⁹⁹, modifie l'orientation et l'échelle de la place.

En 1832, le premier maire de Montréal, Jacques Viger (1787-1858), considère encore la place comme un terrain vague, son cadre bâti et son aménagement n'étant pas encore complétés et régularisés. En 1833, un chemin en croix est pavé sur la place et ceint d'une bordure de pierre³⁰⁰. Cela amorce la transformation en square de la place d'Armes. En 1836, les sulpiciens cèdent le terrain de la place à la Cité de Montréal. La proposition faite par le Séminaire de Montréal suggère l'abandon à la Cité de la place d'Armes et d'un lopin de terre adjacent aux bâtiments du Séminaire, suivant deux conditions : que les Magistrats réparent et pavent en pierre de taille le devant de l'église paroissiale et qu'ils fassent reconstruire le

²⁹⁵ Cf. Lucie K. Morisset et Luc Noppen (2003), « De la ville idéale à la ville idéale : l'invention de la place royale à Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 4, p. 453-479.

²⁹⁶ Les tours-clochers sont réalisées par John Ostell et terminées en 1841 et 1843.

²⁹⁷ Des hauts murs de pierre semi-circulaires subsistent encore quelques années.

²⁹⁸ Gauthiez, *op. cit.* : 135.

²⁹⁹ Par sa signature austère néogothique caractérisée par ses ouvertures ogivales ainsi que par sa structure intérieure « traditionnelle des églises classiques anglaises ». Cf. Marsan (1974), *op. cit.* : 154.

³⁰⁰ 1833, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAMV.

mur séparant le domaine public du domaine des sulpiciens. Ces propositions sont acceptées et il revient au Comité des Chemins de veiller à la réalisation de ces travaux.



Fig. 1.11 : Église Notre-Dame (c. 1860), V7047, Musée McCord.

Dès 1837, on s'affaire au nivellement de la place, puis en 1842 on procède à l'expropriation³⁰¹ des bâtisses du côté nord afin d'élargir la rue Saint-Jacques et de favoriser la composition d'un cadre bâti harmonieux. Pendant ce temps, John Ostell se charge de la réalisation des clochers de l'église Notre-Dame construits en 1841 et 1843. Après la démolition de la tour de l'ancienne église, la place d'Armes se retrouve ceinturée de deux rues parallèles (Saint-Jacques et Notre-Dame) traversant d'est en ouest la cité. La place d'Armes nue, alignée et orientée par la monumentale nouvelle église, se repositionne comme le centre de la ville. En 1843, l'inspecteur de la

Cité, John Ostell, recommande l'ouverture de « nouveaux sites aérés et spacieux » et l'installation de jets d'eau dans les places « pour rafraîchir l'atmosphère d'été³⁰² » tout en promouvant l'aménagement de la place d'Armes en square-jardin. Ostell manifeste une volonté de créer des squares en « meublant » les places³⁰³. Ces interventions ne marquent rien de moins que les premières volontés municipales de transfert du modèle de square-jardin de la Grande-Bretagne à Montréal. Depuis l'adoption de la nouvelle charte incorporant Montréal en cité constituée par Ostell en 1840, la place d'Armes fait désormais partie d'une planification à l'échelle montréalaise.

Sous l'impulsion d'Ostell, la ville fait paver les rues, niveler le terrain et clôturer la place en 1845³⁰⁴. Un îlot de forme carrée occupe dès lors le centre de la place. Le processus

³⁰¹ Rapports adoptés année 1842, Index – séries diverses 1796-1985, DGDVAVM.

³⁰² *Report of the City Surveyor of the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1843*, DGDVAVM.

³⁰³ de Laplante, *op. cit.* : 31.

³⁰⁴ Parcs et squares de la Ville en général, 1902-1903, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, DGDVAVM.

d'aménagement se poursuit sous les règnes de Charles Manuel (1845) et de James A.B. McGill (1846-1856), successeurs d'Ostell au poste d'inspecteur de la Cité. La Ville ajoute en 1848 quatre piliers de pierre surmontés d'ornements pour les quatre entrées aux « encoignures » de la place. Ces ornements sont composés de la devise *Concordia Salus* et des armoiries de la ville à l'effigie des quatre nations fondatrices (française, anglaise, écossaise et irlandaise)³⁰⁵. Le square-jardin de la place d'Armes est conçu comme emblème de l'administration municipale et les écussons de la ville surmontant les piliers de pierre aux quatre coins du grillage confirment cette fonction symbolique.

L'enclos de la place d'Armes est complété en 1849-1850 par l'érection d'une fontaine en son centre. C'est à la suite d'une souscription publique pour l'érection d'une fontaine qu'un bassin et une fontaine en fer forgé sont installés au centre de la place. Les allées sont ouvertes et les parterres de gazon plantés. La place est désormais un « square complanté d'arbres forestiers et embelli d'arbrisseaux et de fleurs ; des allées convenables et bien exécutées ont été construites en dedans de la Place et en dehors tout à l'entour³⁰⁶ ». Malgré la forte immigration et l'implantation d'un modèle paysager britanniques, le square de la place d'Armes demeure associé aux Montréalais d'origine française et est connu officieusement comme le « square aux Français » ou le « *Old French Square* ». Puis en 1868 la Commission de Voirie propose l'élargissement de la côte de la place d'Armes pour que « la largeur de cette rue soit, à l'angle de la Petite rue Saint-Jacques, la même que celle qui existe à l'angle de la rue Craig, côté est³⁰⁷ ». Malgré la modernisation de cette voie, le square demeure dignement mis en scène par la montée sinueuse de la côte, permettant une découverte progressive de l'église. Le square-jardin vient marquer la fin de la place militaire et des affrontements populaires, dont les plus récents datent des rébellions de 1837-1839. L'aménagement contribue à la sérénité de la place et rétablit en quelque sorte des conditions de paix sur ce haut lieu montréalais. La fonction marchande et de rassemblement disparaît alors que la ville compte désormais plusieurs places publiques se partageant les fonctions. Le centre des activités populaires change de nature et devient un square « faire-valoir³⁰⁸ ».

³⁰⁵ La devise et les armoiries de Montréal ont été créées au début des années 1830 par le premier maire de Montréal, Jacques Viger.

³⁰⁶ Rapport annuel du Trésorier de la Cité de Montréal, 1850, Bobine 254, 34.18, Place d'Armes, Dossier 1901.226, DGDAVM.

³⁰⁷ Rapports adoptés par la Commission de Voirie, 1868, VM36, S3, SS2, SSS2, D11 (1867-1869), DGDAVM.

³⁰⁸ Pinard, *op. cit.* : 52.



Fig. 1.12 : Armoiries et devise de Montréal, Z-85, DGDAVM.



Fig. 1.13 : Piliers surmontés des armoiries de Montréal, square de la place d'Armes (1859), v7058, Musée McCord.



Fig. 1.14 : Square de la place d'Armes (1859), M984-1.203.5, Musée McCord.

L'évolution architecturale de la place d'Armes est pour sa part complexe. Le front sud a toujours servi les intérêts religieux par la présence de l'église Notre-Dame et du séminaire Saint-Sulpice. Le front nord, à la suite de la cession des terrains par les sulpiciens, l'expropriation des bâtisses et la continuité de la rue Saint-Jacques, accueille dorénavant le secteur bancaire³⁰⁹. La majorité des bâtiments qui s'y succèdent à compter du début du XIX^e siècle seront des sièges ou succursales de banques ou de

compagnies d'assurances. L'histoire est plus mouvementée pour les fronts est et ouest, initialement occupés par des maisons en pierre. Graduellement transformées en auberges, restaurants et commerces, les maisons sont démolies afin d'être remplacées par des édifices conçus pour abriter des banques et des compagnies d'assurances au tournant des années

³⁰⁹ La rue Saint-Jacques deviendra la « Wall Street » de Montréal.

1860. La Banque de Montréal, amorcée en 1845 et conçue par John Wells, un architecte britannique immigré à Montréal, est l'exemple le plus concluant. Inspirée du Panthéon de Rome et de la Commercial Bank of Scotland récemment construite à Édimbourg³¹⁰, notamment par sa coupole et son portique à six colonnes corinthiennes, elle est un exemple notable de la projection architecturale d'une « image rassurante reflétant la richesse et le pouvoir³¹¹ ». Le « nouvel ordre urbain³¹² » du square de la place d'Armes est complété par l'édification, en 1848-1850, d'une nouvelle aile au séminaire de Saint-Sulpice. La qualité et le style architectural du nouveau cadre bâti témoignent de la localisation stratégique de la place d'Armes et du pouvoir d'attraction de la place devenue square-jardin.



Fig. 1.15 : Église Notre-Dame et nouvelle aile du séminaire Saint-Sulpice (1876), ii41752, Musée McCord.



Fig. 1.16 : Banque de Montréal (1872), 01468057, Musée McCord.

Ainsi, d'une place *non finita* aux contours indéfinis et occupée en partie par une église issue du plan de 1672, la place d'Armes connaît une mutation sans précédent à compter des années 1820. En l'espace de quelques décennies, la place devient le square le plus imposant et prestigieux de Montréal. Un jardin central sert de pivot entre le pouvoir religieux, catholique et canadien-français d'un côté et le pouvoir financier, protestant et canadien-anglais de l'autre. À l'exception du séminaire, l'architecture française fait place à

³¹⁰ Dans la réalisation de la Banque de Montréal, l'architecte John Wells « a dû se plier aux exigences des administrateurs de la Banque, qui lui ont imposé le modèle de la *Commercial Bank of Scotland* construite peu de temps auparavant à Édimbourg ». Cf. Raymonde Gauthier et Pierre-Richard Bisson (1990), *L'architecture de Montréal*, Montréal, Libre Expression, p. 114.

³¹¹ François Rémillard et Brian Merrett (1990), *L'architecture de Montréal. Guide des styles et des bâtiments*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 38.

³¹² Lauzon et Forget, *op. cit.* : 142.

l'architecture britannique. La forme urbaine du square de la place d'Armes porte donc en elle un double héritage. D'abord, une base française issue du plan de Casson et Basset caractérisée par une place non complète dominée par la première église Notre-Dame, celle de 1683. Ensuite, une couche britannique par la régularisation de la place et de ses pourtours, l'édification de bâtiments à fonction financière, la nouvelle église à l'architecture anglaise et l'aménagement en jardin du cœur de la place. « L'architecture et l'urbanisme affirment ainsi le passage à une esthétique de source britannico-américaine³¹³. » Il a fallu deux siècles pour asseoir la stature urbaine du square de la place d'Armes, par stratification concordante, c'est-à-dire par accumulation de bâti sans discordance majeure, l'ensemble des interventions ayant poursuivi l'œuvre de planification lui étant antérieure.

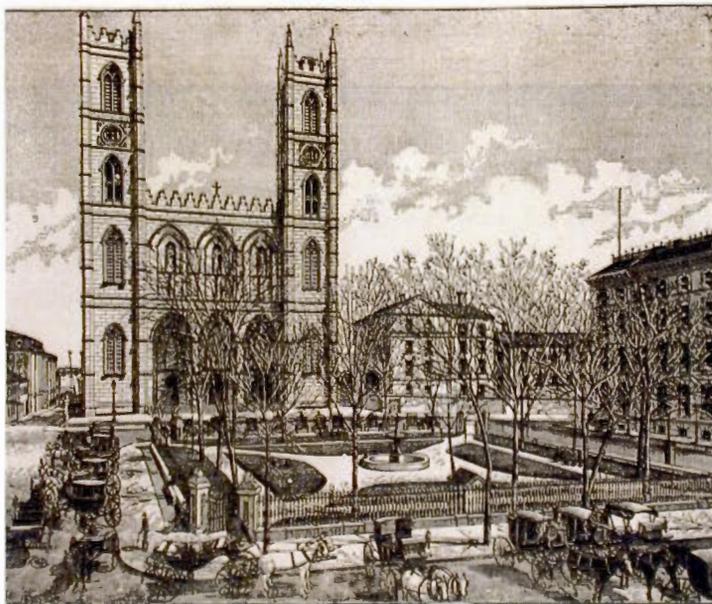


Fig. 1.17 : Square de la place d'Armes (1886), M932.8.1.271, Musée McCord.

³¹³ Raymond Montpetit (1990), « La construction de l'église Notre-Dame de Montréal : quelques pistes pour une interprétation socio-historique », in Jean-Rémi Brault, *Montréal au XIX^e siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal, Ottawa, Leméac, p. 190.



Fig. 1.18 : Square de la place d'Armes (c. 1875), VI1169, Musée McCord.

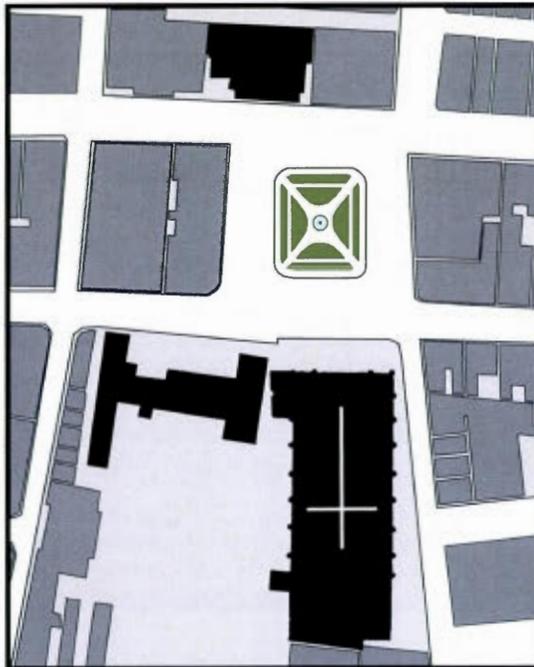


Fig. 1.19 : Plan du square de la place d'Armes, J. Cha.

Le tracé de la place d'Armes est l'œuvre de John Ostell et/ou de James A.B. McGill. Il marque clairement le style qui deviendra l'archétype du square montréalais, la *crux decussata* (✕) reliant les quatre coins du square et la libération du centre où s'élèvera une fontaine et/ou un bassin. Malgré l'exiguïté du square, le plan permet la diversification de la promenade et la finesse d'élaboration des parterres³¹⁴. Ce tracé classique se répandra dans les squares au Canada, aux États-Unis et en France dans les années 1850³¹⁵.

Les squares parisiens Saint-Jacques (1856) et encore davantage Sainte-Clotilde (1857) recourent à une structure paysagère fort similaire moins d'une décennie après l'aménagement de la place d'Armes. Des entrées aux quatre coins, des allées diagonales, une pièce centrale, des parterres légèrement concaves et une parfaite symétrie (Sainte-Clotilde) montrent bien la similitude des tracés des squares montréalais et parisiens, et ce,

³¹⁴ Par parterre, nous entendons une pièce de gazon ou de pelouse homogène et rase délimitée par une allée ou un trottoir. Comme il s'agit de surfaces découvertes, des arbres et des végétaux ornementaux peuvent y être plantés tout comme des bassins-fontaines et des monuments peuvent y être implantés. Un square-jardin compte généralement un minimum de quatre parterres.

³¹⁵ Par classique, nous entendons une forme organisée selon des règles strictes (ordre, régularité, symétrie).

même si ces derniers n'empruntent pas le même langage stylistique³¹⁶. À Cleveland aux États-Unis, le Public Square, comprenant quatre squares communément appelés « quadrants », propose trois figures de *crux decussata* insérées dans une forme carrée à l'instar de la place d'Armes de Montréal. Aménagé en 1857, le Public Square maintient l'intérêt du parterre classique et confirme la portée et la continuité de la forme paysagère de la place d'Armes.

Le square de la Douane et l'édifice de la douane

L'implantation d'un square à la place Royale relève de circonstances tout autres que celles de la place d'Armes. L'exiguïté et la vétusté des installations du Vieux-Marché poussent les juges de paix chargés d'administrer la ville à rechercher activement un nouvel emplacement. La démolition fortuite de nombreux édifices plus à l'est, notamment des bâtiments des jésuites et du château de Vaudreuil, après un incendie survenu en 1803, s'avère une occasion idéale pour réorganiser le tissu urbain de Montréal³¹⁷. C'est alors que se met en branle une opération immobilière menée par Jean-Baptiste Durocher et Joseph Périneault, deux marchands de fourrure et de potasse. Ces derniers « achètent les ruines, lotissent terrains et jardins et proposent à la ville d'en céder gratuitement la partie est, à la condition qu'on en fasse un marché³¹⁸ ». Quant à la partie ouest, elle est subdivisée en sept lots à bâtir. Pour accroître la valeur de la propriété, chacun des lots de la place est vendu avec une servitude exigeant que l'acheteur bâtisse une maison de pierre de deux étages, ornée d'ouvertures et de consoles en pierre. C'est là un précédent à Montréal : une logique de lotissement rattachée à la structuration physique d'une place publique. En 1807, Montréal érige une halle en bois afin d'abriter des étals ; le Marché-Neuf est né³¹⁹. Deux ans plus tard, la colonne Nelson est érigée au nord de la place par l'architecte londonien Robert Mitchell, à la suite d'une souscription publique.

³¹⁶ Les squares des Innocents et Louvois, situés dans le 1^{er} et le 2^e arrondissements de Paris, suivant aussi les plans d'Alphand et ouverts en 1859, proposeront également une solution se rapprochant de celle choisie à la place d'Armes une décennie plus tôt. Ils se caractérisent par un monument de grande taille localisé au centre du square et entouré d'une allée déambulatoire. Les pourtours se composent également de parterres étroits plantés d'arbres et d'arbustes.

³¹⁷ L'incendie a lieu sur le territoire de l'actuelle place Jacques-Cartier.

³¹⁸ Robert, *op. cit.* : 86-87.

³¹⁹ En 1847, le Marché-Neuf devient la place Jacques-Cartier et les halles de bois sont démolies.

Parallèlement à la volonté de déplacer le marché, un mouvement des marchands de Montréal en faveur de l'établissement d'une douane dans la ville se manifeste dès 1790 par une pétition. À compter de 1831, après la création de la Commission du port en 1830, Montréal devient un port d'entrée pour le commerce international. En 1834, la Couronne acquiert en ce sens les terrains de la place du Vieux-Marché pour y construire une douane. Les vœux des marchands sont enfin exaucés alors que la ville décide de démolir le vieux marché pour y construire l'édifice de la Douane³²⁰. On procède alors à la vente par encan public des matériaux, de la pesée publique et des étaux du Vieux-Marché. « La bâtisse en pierre de la pesée et la bâtisse en bois du Vieux-Marché avec couverture et autres dépendances sont vendues à des citoyens qui devront démolir ces constructions et nettoyer le terrain avant le 1^{er} mai 1837³²¹. »

Pendant ce temps, les commissaires du port engagent John Ostell pour dessiner et construire l'édifice de la douane. Érigé entre 1836 et 1838 sur l'emplacement de l'ancien marché public, le bâtiment dégagé à l'ordonnance palladienne et au porche d'entrée avec colonnes est représentatif de l'architecture néoclassique à Montréal et est l'un des édifices les plus admirés du XIX^e siècle³²². Cet édifice est capital à une époque où les droits de douane fournissent l'essentiel des revenus gouvernementaux. Le parti d'implanter la douane sur l'ancien marché allié à la démolition des fortifications et des bâtisses au sud de la place permet à Ostell de dégager un vide entre l'édifice et le fleuve³²³, un vide qui devient rapidement une occasion unique d'établir un square-jardin à la porte de Montréal. Dans ce but, la Ville décide en mars 1845 de faire l'acquisition d'un lopin de terre pour « améliorer et embellir » le square de la Douane³²⁴. Après avoir recours à la médiation afin de déterminer le prix et les conditions de vente, le Comité des Chemins et William Dow, propriétaire du terrain,

³²⁰ Selon une résolution du conseil municipal du 19 février 1836.

³²¹ La Halle en bois du Vieux Marché avec couverture et autres dépendances est achetée par John McKee, marchand-épiciers de la Corporation de Montréal, au prix de 14 livres. À la vente, McKee s'engage à démolir le tout et à déblayer le terrain avant le 1^{er} mai 1837. 23 avril 1836, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAMV.

³²² L'architecture néoclassique, dans laquelle s'inscrit le palladianisme, est un courant architectural mené par Inigo Jones, puis Lord Burlington aux XVII^e et XVIII^e siècles en Grande-Bretagne.

³²³ Les maisons Hughes et Wurtele, encore existantes après l'arasement des murs, sont acquises par les commissaires du port en 1838 et démolies afin de libérer un espace devant l'édifice de la Douane et une vue sur le fleuve. Des quais et des rampes d'accès sont également aménagés en 1838.

³²⁴ *Road Committee Report on the purchase of ground for the improvement of Custom House Square*, 28 mars 1845, VM36, S3, SS2, SSS3 (1845), DGDAMV.

concluent la vente le 4 avril 1845³²⁵. Les travaux commencent la même année : « *The ground lately purchased from Wm Dow, Esq, has been taken possession of, filled and formed, and filling laid down for a foot-path. The opening out of the square is now perfected. A considerable quantity of stone chips has been laid down on the south-east side of the square, which now forms an excellent carriage road*³²⁶. » Une fontaine ornant le centre du square rectangulaire, qui rappelle celle du square de la place d'Armes, est érigée au début des années 1850 à la demande et à la soumission d'un plan par les propriétaires riverains du square³²⁷. L'édifice de la Douane s'ouvre donc naturellement en 1855 sur un square entouré d'une grille ouvragée et planté d'arbres, au centre duquel trône un bassin-fontaine. Cet « *open-ended square* » permet une transition entre les quais du fleuve et la douane. Le square de la Douane remplit un rôle de place attenante, représentant l'extension constitutive de l'édifice d'Ostell. La place utilitaire à l'origine se transforme en place-décor, si l'on se réfère à la typologie de Josef Stübben³²⁸.

L'identité architecturale et l'occupation des pourtours du square de la Douane poursuivent un processus de transformation similaire à celui du square de la place d'Armes. Le cadre résidentiel disparaît graduellement au profit d'édifices aux fonctions associées aux activités portuaires. Les bâtiments à l'architecture classique, qui sont tous revêtus de pierre de taille,

³²⁵ *Arbitration Bond Between William Dow, brewer, and The Coporation of Montreal Acquisition d'un lopin de terre pour améliorer et embellir le carré de la Douane-Custom House Square* (actes et contrats, 31 mars 1845, AVM. Et 19.26, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM. Le square aurait été vendu au prix de 2400 \$ selon J. Cléophas Lamothe et La Violette et Massé, éditeurs (1903), *Histoire de la Corporation de la Cité de Montréal. Depuis son origine jusqu'à nos jours*, Montréal, Montreal, Printing and Publishing Company, Limited, p. 107.

³²⁶ *The City Surveyor presented of the Coporation of Montreal: Report on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1845*, DGDAVM.

³²⁷ Selon les fouilles archéologiques, la fontaine centrale et le muret entourant le square de la Douane auraient été construits aux environs de 1850-1852. Une lettre adressée au maire, aux échevins et aux citoyens de la Cité de Montréal, porterait à penser davantage à une construction à partir de 1856 : « *The Undersigned proprietors and Tenants in and about Custom House square beg to submit plans for a Fountain and other improvements in the said square and ask the aid and permission of the Corporation in carrying them out.* » *Reports of Road Committee*, en date du 8 septembre 1856, VM41, S6, D14, DGDAVM.

³²⁸ Hermann Josef Stübben (1845-1936) est architecte et urbaniste (*Stadtbaumeister*). Il est l'auteur de nombreux projets d'embellissement urbain en Allemagne au tournant du XX^e siècle, y compris celui du boulevard de ceinture de Cologne (*Ringstraße*). Dans ses écrits (notamment *Der Städtebau*, 1890), il élabore une approche systématique de planification urbaine et des principes artistiques régissant la relation des rues, des places, des squares et des édifices. Il y établit une typologie opérationnelle des places : « place en étoile (carrefours), places utilitaires (marchés, foires), places-décor (dont les squares anglais), places architecturées (parvis, place royale) ». Cf. Allain, *op. cit.* : 159 et Céline Ledo-Landin (2008), « Josef Stübben, un urbaniste ambitieux », *L'Express*, 31 mars.

sont le reflet de l'excellence architecturale et expriment le caractère résolument britannique de la nouvelle architecture montréalaise. Lors de l'aménagement du square, les faces est et ouest sont occupées par des bâtiments résidentiels, alors que la face nord est occupée par l'édifice phare, la Douane. Rapidement, un hôtel victorien raffiné, le Montreal House Hotel, est implanté sur le front ouest³²⁹. Entre 1840 et 1860, des bâtiments de pierre de taille sont érigés sur tous les pourtours du square. Du côté est, des maisons-magasins ayant notamment appartenu à John Molson et à Denis-Benjamin Viger sont édifiées au début des années 1840. Elles sont cependant détruites par le grand incendie de 1852 et remplacées par des maisons-entrepôts au cours des années 1850. Du côté ouest, un bâtiment administratif est construit et sert à loger les bureaux des commissaires du port de Montréal. L'édifice de la Commission du Havre construit entre 1853 et 1856 est remarqué pour ses éléments décoratifs de façade : pilastre, sculpture et entablement³³⁰.



Fig. 1.20 : Square de la Douane (c. 1870),
MP-0000.1828.83, Musée McCord.



Fig. 1.21 : Square de la Douane (c. 1880),
MP-0000.227, Musée McCord.

³²⁹ Edgar Andrew Collard (1982), « History in Place », *The Gazette*, 4 septembre.

³³⁰ Pour Rémillard, ce bâtiment illustre la transition entre l'architecture néoclassique et le style néo-Renaissance s'opérant à compter des années 1850 à Montréal : « son angle arrondi, typique de l'architecture commerciale de l'époque, ses bossages en table au rez-de-chaussée et ses pilastres toscans sont des éléments clairement néo-classiques. Cependant, le couronnement du bâtiment tient, lui, un tout autre discours : les successions de fenêtres cintrées de même que le toit plat appartiennent à ce nouveau courant plus exubérant qui s'inspire de l'Italie des Médicis, et qui balaiera bientôt le monde du commerce et de la finance. » Rémillard et Merrett (1990), *op. cit.* : 40.



Fig. 1.22 : Édifice de la Royal Insurance Company (1902-1912), MP-0000.835.5, Musée McCord.



Fig. 1.23 : Square et édifice de la Douane (1859), v7061, Musée McCord.



Fig. 1.24 : Édifice de la Royal Insurance Company (1866), I-20720.1, Musée McCord.

Puis, en 1863, l'édifice de la Royal Insurance Company, un « joyau architectural de l'époque », s'érige sur la pointe à Callière, selon les plans de l'architecte John William Hopkins³³¹. Poursuivant la géométrie de l'alignement de la rue des Commissaires et l'ancienne rivière Saint-Pierre maintenant canalisée, l'édifice occupe une parcelle de terrain triangulaire et agit comme « point de repère visuel³³² ». La fonction d'assurances laisse toute la place aux activités portuaires lorsque le bâtiment est acquis par le gouvernement canadien en 1870 pour servir à l'administration du port de Montréal. John Ostell est d'ailleurs membre du conseil d'administration de la Royal Insurance Company à l'époque. Enfin, le bâtiment du Montreal Sailor's Institute, doté de fronton et porche d'entrée en avancée avec colonnes rappelant l'édifice de la Douane, complète en 1875 l'aménagement du cadre du square. Le square terminé, « créé par des hommes d'affaires et des professionnels protestants reliés aux activités maritimes et portuaires³³³ », est le meilleur exemple dans la ville d'un ensemble conçu par des Britanniques ou des Montréalais d'origine britannique.

³³¹ Pauline Desjardins et Geneviève Duguay (1992), *Pointe-à-Callière, l'aventure montréalaise*, Montréal, Éditions du Septentrion, p. 97.

³³² Carreau et Serfaty, *op. cit.* : 56.

³³³ Pauline Desjardins (2007), *Le Vieux-Port de Montréal*, Montréal, Éditions de l'Homme, p. 108.

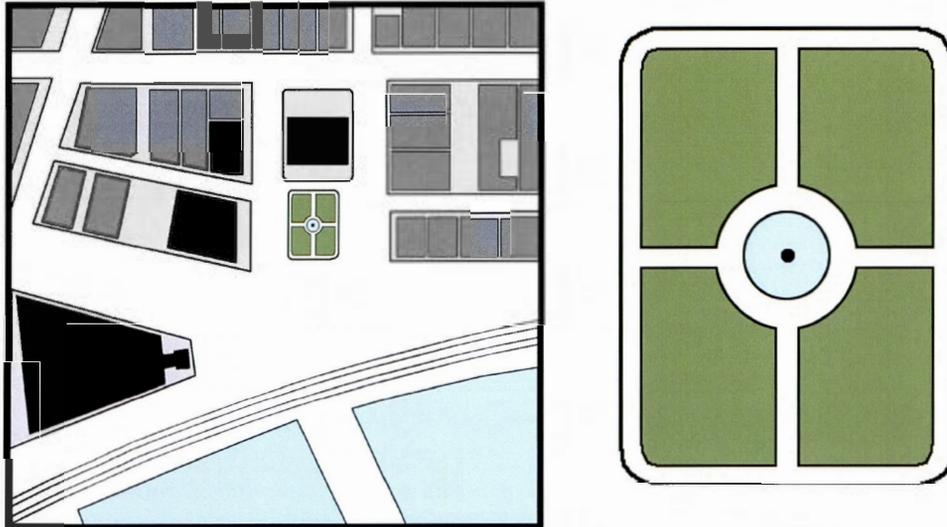


Fig. 1.25-26. Plans du square de la Douane, J. Cha.

Le square-jardin est intimement lié à l'édifice de la Douane et sa forme paysagère répond à cette proximité relationnelle. Le modèle étiré de la *crux quadrata* ménage quatre entrées au milieu de chacune des faces du square, dont celle au sud s'ouvrant sur le fleuve et celle au nord sur le porche de l'édifice de la Douane. Très classique dans sa facture, le square-jardin est ceint d'un chaînage de pierre surmonté d'une clôture et est orné d'une fontaine au croisement des allées rectilignes. Cet aménagement s'inscrit dans la manière traditionnelle classique d'ériger des squares à Londres. Après une période privilégiant le style naturaliste, une nouvelle réflexion sur la forme paysagère des squares britanniques s'amorce au début du XIX^e siècle favorisant le retour du style classique. John Claudius Loudon, un des promoteurs de ce virage³³⁴, affectionne la performance formelle du style régulier, mathématique et géométrique des squares. Il s'imposera comme le style privilégié des réalisations du XIX^e siècle.

For example, it is not uncommon, in the suburbs of London, to find a garden, or a public square, with the boundary fence in a straight line, and parallel to it a serpentine gravel walk. If the reader has understood the remarks in this and the preceding subsection, he will feel and comprehend the utter want of harmony which exists between the straight line and the serpentine line independently of the impossibility of walking with comfort, when, at every five or six steps, the walk makes a turn [...] For such scenes, and for all small gardens, bordered by straight lines, the ancient or geometrical style is unquestionably the best³³⁵.

³³⁴ Loudon (1838), *The Suburban Gardener...*, *op. cit.* : 168.

³³⁵ *Ibid.*

Loudon apprécie particulièrement la *crux quadrata* (✚), une forme universelle facilitant la promenade piétonne et s'appliquant à la typologie des squares londoniens.

*[Pedestrian promenades] have been in all ages and countries laid out in the geometric style [...] The object of public gardens is less to display beautiful scenery than to afford a free wholesome aire, and an ample uninterrupted promenade, cool and shaded in summer [...] In a limited extent, the combination of these objects must be attempted in one principal walk, which for that purpose, should as much as possible be laid out in a north and south direction*³³⁶.

Le square de la Douane de Montréal emprunte un langage classique et s'inscrit dans la manière de faire britannique ; il est un petit éden avec des eaux décoratives en abondance. John Ostell est un acteur principal de la construction du statut de métropole à Montréal. Il participe activement à la restructuration de l'espace urbain, à l'intégration de la végétation et à l'embellissement de la ville par la mise en relation entre les monuments architecturaux et les squares-jardins. La place publique évolue en lieu de promenade et de mise en scène architecturale cadrée dans un square public. Reconfiguration spatiale, polarisation des fonctions et redéfinition du cadre bâti en pourtour des squares caractérisent la mutation des deux plus anciennes places de Montréal. Les squares de la place d'Armes et de la Douane sont les deux premiers exemples de squares-jardins aménagés en fonction de bâtiments spécifiques.

Un square-jardin pour la royauté : « l'ennoblissement » du square des Commissaires

Le square des Commissaires, un espace libre servant de marché depuis la démolition des fortifications, se voit investi en 1860 d'une fonction de représentation de Montréal témoignant de l'appartenance à la couronne britannique. En prévision de la visite du prince de Galles pour l'inauguration du pont Victoria, un palais de cristal inspiré du Crystal Palace de Hyde Park à Londres est érigé au cœur de la New Town rue Sainte-Catherine alors que le square des Commissaires est transformé en square-jardin pour l'occasion.

³³⁶ John Claudius Loudon (1850) [1825], *An Encyclopedia of Gardening; Comprising the Theory and Practice of Horticulture, Floriculture, Arboriculture, and Landscape Gardening*, Londres, Longman, Brown, Green, and Longmans, p. 488.



Fig. 1-27 : Crystal Palace, Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*.



Fig. 1-28 : Arc au square Victoria érigé en l'honneur de la visite du prince de Galles (1860), N-0000.175, Musée McCord.

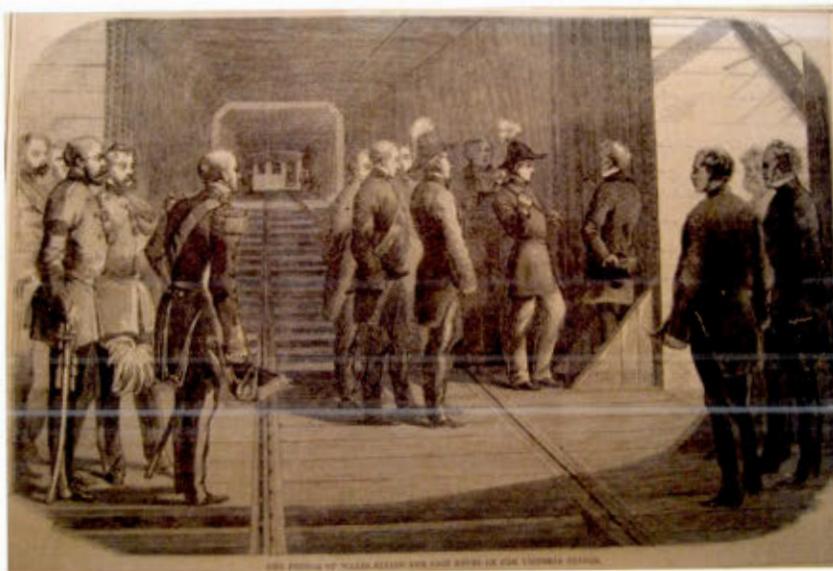


Fig. 1.29 : Inauguration du pont Victoria par le prince de Galles, Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*.

La visite royale incite donc les autorités à transformer la portion sud du marché public en square d'agrément : « *It took a royal visit to turn a shabby part of old Montreal into a square fit for a queen. Before the Prince of Wales came to the city in 1860, the area north of St. James St. on the west side of McGill St. was known as the Haymarket*³³⁷. » Une contribution notable du Committee of the Grand Trunk Celebration Fund permet d'assumer les frais de ces améliorations³³⁸. « Le square est dorénavant digne de porter le nom de la reine Victoria³³⁹. »

Les rues sont alignées et le square-jardin prend forme dans la portion sud : « des arbres sont plantés, une petite grille et des portails de pierre sont dressés, enfin une fontaine et un vaste bassin sont aménagés³⁴⁰ ». L'enclos du square Victoria est consolidé par la formation d'allées, le gazonnement des parterres, l'implantation d'une palissade de bois et d'un vaste bassin ovale muni de plusieurs jets d'eau, tout comme les squares de la place d'Armes et de la Douane que l'on pourrait qualifier de squares municipaux³⁴¹. Les parterres triangulaires générés par le recours à la *crux decussata* encadrent la pièce maîtresse de la composition, le bassin central. L'aménagement du square en 1860 s'inscrit dans la logique première d'introduction de la nature dans les squares montréalais. Les arbres sont plantés sur les pourtours intérieurs du square alors qu'au centre sont dégagés six parterres disposés de part et d'autre d'un bassin. Ces parterres sont plantés uniquement d'arbustes sur la totalité de leurs surfaces et introduisent la notion de « massif de plantation ». Le massif (*clump*) est une pièce de jardin couverte entièrement d'un même type de plantes (arbres, arbustes, fleurs) formant un volume plein et homogène qui se détache des surfaces l'entourant ; son introduction remonte au XVIII^e siècle à Londres³⁴².

³³⁷ (1983), « Royal Visit Paved Way for Square Fit for the Queen », *The Gazette*, 25 juin, Bobine 252, 15.33, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDAMV.

³³⁸ *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAMV.

³³⁹ Marc H. Choko, (1990), *Les grandes places publiques de Montréal*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 71.

³⁴⁰ *Ibid.*

³⁴¹ *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAMV. Le square des Commissaires devient le square Victoria par une résolution du conseil municipal le 10 octobre 1860.

³⁴² Cf. Conan, *op. cit.* : 150-151.

Au square Victoria, le massif d'arbustes tapissant les parterres est une innovation dans l'art du square public. Il s'apparente à la couverture végétale propre à un jardin botanique³⁴³ : un carré de jardin planté *in extenso* entouré d'un chemin d'agrément. Cette particularité montréalaise sera reprise dans d'autres squares, notamment au square Dominion où elle sera même ceinturée d'un grillage. Alors qu'elle encadre des circulations au square Dominion, elle remplit en plus un rôle de fermeture au square Victoria en focalisant l'intérêt vers le sol et le centre. Dans leur première décennie, le square de la place d'Armes, le square Victoria et le square de la Douane sont introvertis et caractérisés par une surface densément plantée de végétaux, particulièrement des arbustes. Ces jardins publics pour l'agrément, enclos par une grille de fer et une palissade et garnis de bassins et de fontaines, semblent recréer l'idée de l'*Hortus conclusus*, un concept historique signifiant jardin clos.



Fig. 1.30 : Square Victoria (c. 1867), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*.

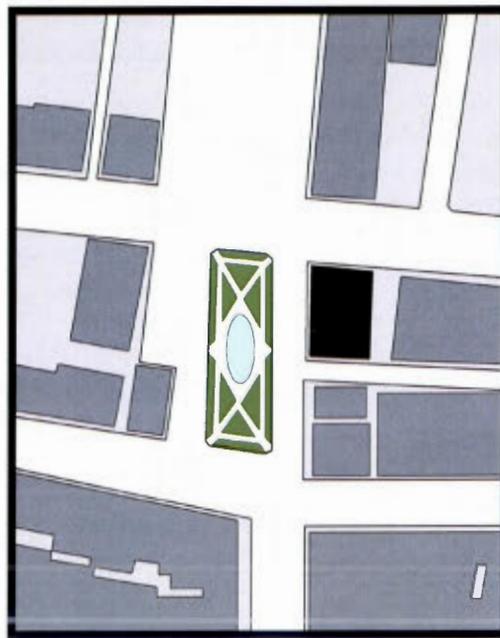


Fig. 1.31 : Plan du square Victoria, J. Cha.

Le traitement ornemental du square Victoria évoque le Grosvenor Square de Londres, ménagé et planté par John Alston en suivant la *rural manner* de Thomas Fairchild. Dès 1722, ce dernier prônait l'accentuation et la variété du vocabulaire végétal dans les squares de la capitale anglaise. L'approche de Fairchild innove et s'éloigne de la standardisation du traitement des squares. Le Grosvenor Square (c. 1725), dont les dimensions dépassent

³⁴³ L'*Orto botanico di Padova* en étant le prototype.

largement celles du square Victoria, est tapissé de gazon et garni de milliers de plantes, d'arbustes floraux et d'arbustes à feuilles persistantes ; ce square-jardin possède plus de matériel végétal que l'ensemble des squares londoniens réunis³⁴⁴. « *From an horticultural standpoint, the garden was remarkable for its extensive formal, planted infrastructure, as well as the diversity and profusion of flowers and curious plants*³⁴⁵. » Ne représentant pas la même variété et multiplicité végétales, le square Victoria reprend au sol la rigidité architecturale du tracé et de la disposition des éléments décoratifs du Grosvenor Square par la compartimentation de ses parterres. La densité de plantation tend à lui donner un caractère de *wilderness* tel que prôné par Fairchild ; cela constitue une interprétation montréalaise du *Rus in urbe*. Quelques mois après la visite royale, le square change de nom et devient le square Victoria en l'honneur de la reine.



Fig. 1.32 : Square Victoria (1867), I-29413.1, Musée McCord.



Fig. 1.33 : Square Victoria (1867), N 0000.1599.13-P1, Musée McCord.

Conclusion

Le premier chapitre a observé la naissance du square (square-place et square-jardin), les premiers acteurs gouvernementaux et municipaux, les fonctions non résidentielles, le caractère totalement public des premiers squares et leurs formes urbaines et paysagères primitives. Les premiers squares montréalais *intra* et *extra-muros*, implantés par superposition sur des places, sont issus d'une circonstance urbanistique opportune (la

³⁴⁴ Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 193.

³⁴⁵ *Ibid.* : 192.

démolition des fortifications), d'une application d'une manière de faire britannique sur une trame urbaine héritée du Régime français et d'une volonté de valoriser l'espace urbain comme lieu de représentation de l'administration municipale et plus largement de Montréal. Dès leurs premières implantations, les squares participent à la structuration urbaine de la ville et au façonnement d'une métropole en devenir par la redéfinition et l'expansion du territoire (assainissement, embellissement, mise en valeur), le renouvellement des formes urbaines et paysagères (larges voies, places carrefours) et la planification de l'espace urbain (ségrégation et concentration de fonctions, « places-décors », relation géométrique avec un édifice de caractère monumental).

L'organisation spatiale française de Montréal, celle mise en œuvre par le plan de Dollier de Casson et de Bénigne Basset en 1672, se caractérise par une trame approximativement orthogonale dominée par deux places publiques³⁴⁶. Distribuées entre la basse ville et la haute ville, elles génèrent deux formes urbaines, imparfaites certes, mais distinctes et hiérarchisées, qui seront à la base de la reconfiguration urbaine de Montréal sous le Régime britannique au XIX^e siècle. Il faut attendre 1801, plus de quarante ans après la Conquête, pour que la planification urbaine cesse de suivre les ordonnances de l'Ancien Régime. Le XIX^e siècle constitue la grande période d'apparition des places où les possibilités de création de vides urbains se multiplient et la volonté de création de place ne cesse de croître³⁴⁷. Le plan des Commissaires, qui inclut la démolition des remparts, plante une structure de rues et de « squares » servant de jonction entre la ville *intra* et *extra muros*, démocratise l'espace urbain du square en promulguant le statut de propriété publique et oriente le développement urbanistique vers la New Town.

Le plan des Commissaires introduit donc la figure du square en positionnant des squares à la jonction (ouest, nord et est) de la ville *intra* et *extra muros*. Ces dégagements sont initialement des vides, des espaces de potentialités pour y aménager des squares-jardins. Les squares Dalhousie, des Commissaires et le square « projeté » sont des élargissements de rues faisant office de nœuds de circulation aux points d'entrée de la ville. Raccordés à

³⁴⁶ Le supérieur du séminaire, Dollier de Casson (1636-1701), qui a acquis des connaissances en architecture et en ingénierie en France, ainsi que Bénigne Basset (1639-1699), arpenteur, greffier de la justice et notaire royal, tracent et exécutent le premier plan de l'histoire de Montréal dans le dessein que les habitants y alignent leurs maisons selon le tracé de rues suggéré. Concernant la toponymie des nouvelles voies de circulation, Dollier de Casson dévoile qu'elles devront être le reflet de l'histoire de la colonie et de la cité.

³⁴⁷ Rose et Pinon, *op. cit.* : 115.

des rues importantes, certaines nouvellement créées ou agrandies, ils mettent en place des espaces de transition entre la vieille ville et la nouvelle ville se développant dans les faubourgs. Ces premiers exemples de squares-places se caractérisent par des topographies et des découpes urbaines irrégulières, malgré une forme à peu près rectangulaire. Ces objets représentatifs ne sont pas liés à une unité résidentielle ni à un cadre bâti particulier ; dans deux cas (square des Commissaires et square projeté), la rivière Saint-Martin en constitue l'une de leurs limites. Ces squares-places entièrement publics prendront quelques décennies à se régulariser puis à intégrer la figure du square-jardin.

Outre l'opportunisme et l'opération urbanistique qu'il déclenche, le démantèlement des fortifications entraîne également la séparation du lieu de travail et d'habitation et la naissance d'une bourgeoisie s'établissant graduellement à l'extérieur de l'ancien territoire, sur les contreforts du mont Royal et autour de nouveaux squares résidentiels. Les commerçants et l'administration publique remplacent les artisans et les particuliers dans les places de la vieille ville. Une initiative municipale guidant l'embellissement de la ville et prônant la mise en scène architecturale est alors mise en place. Les places anciennes subissent une reconfiguration spatiale, une redéfinition de leur cadre bâti et une polarisation de leurs fonctions (activités financières et religieuses au square de la place d'Armes, portuaires et administratives au square de la Douane et marchandes au square Victoria). Les places se transforment en squares-jardins d'inspiration britannique par l'achèvement et la régularisation des places et des formes urbaines issues du Régime français.

Les premiers squares *intra* et *extra-muros* établissent les formes urbaines et paysagères élémentaires des squares montréalais. À l'héritage français de la place publique comme fondement du square se superpose l'héritage britannique de l'îlot paysager. Cependant et contrairement aux squares britanniques, les premiers squares-jardins montréalais sont publics et ne répondent pas à des logiques d'établissements résidentiels.

La mise en place d'une administration municipale à Montréal se matérialise ainsi sur deux places publiques historiques, la place d'Armes et la place du Marché. John Ostell consolide et transforme ces places en square de valorisation, tant des nouvelles architectures s'érigeant en leurs pourtours que de la nouvelle administration municipale. Ces squares d'insertion visent à embellir et à verdir la ville, contribuant ainsi à la constitution d'une image de marque de Montréal, une ville en croissance découvrant ses potentiels industriels. Les

aménagements des squares de la place d'Armes et de la Douane régularisent leurs pourtours et affirment la culture britannique par les choix architecturaux et les acteurs impliqués. Le square de la place d'Armes est un centre financier et religieux alors que le square de la Douane, en plus d'être une entrée de ville digne face au fleuve, est associé aux activités portuaires. Dans les deux cas, le « square-jardin » entretient une relation avec son environnement construit d'édifices dits monumentaux qu'il met honorablement en valeur. La ville crée des squares et y laisse son empreinte.

Le square Victoria s'inscrit dans le processus de la mutation des places en squares municipaux. L'aménagement du square des Commissaires (éventuellement square Victoria) vise à embellir, à donner de la prestance à Montréal à l'occasion d'une visite royale et à démontrer l'attachement et la loyauté des sujets à la Couronne britannique. N'entretenant pas de lien particulier avec son contexte, il occupe un îlot rectangulaire plus grand que ses prédécesseurs et représente le premier exemple de végétalisation massive. Ces premiers squares montréalais établissent les caractéristiques principales du type square-jardin montréalais. Ces objets caractéristiques présentent des aspects récurrents : une dominance végétale, une centralité, un minimum de quatre accès, un bassin-fontaine et un recours au style classique par les *crux decussata* et *quadrata*. Déjà, du bassin au croisement d'allées, des éléments tendent à asseoir l'image formelle du square montréalais. Les variations du type des squares de la place d'Armes, de la Douane et Victoria sont les suivantes : ils ont une compartimentation et une densité de plantations de sol, présentent des échelles intimes par leurs petites tailles, leurs grilles et leurs clôtures et ferment au coucher du soleil.

CHAPITRE II

L'EXPANSION DE LA VILLE ET LA FORMATION D'UN IDÉAL URBAIN RÉSIDENTIEL ET BOURGEOIS SOUS L'INITIATIVE INDIVIDUELLE ET L'AMBITION PROMOTRICE

Introduction

Le premier chapitre a fait état des conditions d'apparition, des formes et des usages du square montréalais *intra* et *extra-muros*. Dans la première moitié des années 1800, la ville se développe désormais dans les faubourgs ; un déplacement de la bourgeoisie vers la New Town et les quartiers Sainte-Anne et Sainte-Marie s'observe, générant *ipso facto* une occasion de créer de nouvelles formes urbaines. Le deuxième chapitre voit le square se cristalliser en une catégorie bien précise, par la gestation et la maturation du square résidentiel. S'inspirant à plusieurs égards de l'exemple britannique et tirant avantage d'un engouement local pour l'aménagement urbain, l'urbanisme domestique du square montréalais émerge grâce à des initiatives personnelles et privées de propriétaires terriens et de promoteurs souhaitant offrir un cadre de vie propre et unique à la classe bourgeoise.

Cet urbanisme, qualifié de « privé », se déploie en vertu d'ambitions individuelles, comme suite à des legs de terrains et à la préparation de plans d'aménagement, sous approbation municipale. Montréal, étant l'unique responsable des travaux de voirie et de lotissement à l'intérieur des nouvelles limites de la ville, a en effet la responsabilité de donner son aval aux projets privés et de les mener à terme. Vu cette particularité montréalaise, il est plus juste alors de parler d'urbanisme « public à caractère et sous conditions privés ». Les propriétaires terriens et les promoteurs se fabriquent une image de la ville et siègent à l'administration municipale, favorisant de fait la mise en œuvre de leurs projets. Le square résidentiel, pourtant lié à un modèle foncier privé appliqué autant dans les îles Britanniques que sur la côte est étatsunienne, montre ici son caractère hybride par une entente urbanistique entre les instances privées et publiques.

Tout au long de ce chapitre, nous montrerons que le square domestique est un outil de développement urbanistique où la valeur foncière des habitations attire une clientèle privilégiée. Faisant la fierté des quartiers et des municipalités, les terrains sont en effet généreusement cédés par des propriétaires ou achetés par la Ville pour leur établissement. Aux considérations économiques s'adjoignent également des considérations sociales et esthétiques, le square résidentiel devenant un lieu de montre de la bourgeoisie et un lieu de qualité architecturale élevée.

La planification des squares résidentiels ne se limite pas à l'aménagement d'un square-jardin, mais encore davantage au traçage de rues, au lotissement et à la construction d'un cadre bâti. Le square apparaît désormais comme un ensemble urbain total composé d'un jardin, d'une place, de rues et de bâtiments. La volonté est manifeste de générer des enclaves bourgeoises.

Le square résidentiel, qu'il soit de type square-place ou square-jardin, est une forme qui contribue à l'expansion de la ville et un lieu de représentation de ses habitants. L'expansion urbaine vers le nord-est par suite de donations et de demandes des familles Papineau, Viger, Guy et Lacroix, l'importation et l'implantation du modèle londonien par les propriétaires terriens Louis Parthenais et David Ross, l'élaboration par Thomas Phillips de la New Town et des nouveaux critères d'habitabilité urbaine pour la bourgeoisie britannique et l'application du modèle bostonien d'enclave résidentielle au square Mance représentent les quatre axes par lesquels le square résidentiel forme un idéal urbain et s'enracine dans le paysage montréalais de la première moitié du XIX^e siècle.

Les débuts du square de lotissement résidentiel évoquent le modèle londonien. Deux legs par Louis Parthenais et David Ross, au commencement du XIX^e siècle permettent de créer une forme urbaine inédite valorisant un vide encadré supporté par l'ouverture d'un axe de circulation. Les grandes ambitions contribuent à donner un statut urbain et social à cette nouvelle forme de lotissement à Montréal.

Ces premières intentions sont reprises dans la planification d'une unité résidentielle au haut de la côte du Beaver Hall et concrétisent les visions partagées par Parthenais et Ross. Le plan Phillips s'inscrit dans les préceptes urbains géorgiens et est le fondement de la New

Town. Tout en assurant une rentabilité foncière, il contribue à satisfaire les besoins de la bourgeoisie anglophone montréalaise en la dotant d'un quartier à la hauteur de ses aspirations et d'un nouveau mode de vie associé à un enjeu de représentation. Désirant se distinguer des autres promoteurs tout en contribuant à faire et à repenser la ville, Thomas Phillips assure, par la disposition de son plan et la présence de squares, la continuité entre la vieille ville et la New Town. Il consolide le square résidentiel, le situe au cœur d'une trame urbaine hiérarchisée et lui fait jouer un rôle majeur de continuation, de marquage et de mise en valeur. Ce deuxième chapitre démontrera l'ascension du square résidentiel comme forme urbaine privilégiée par la bourgeoisie et l'élite montréalaise, principalement anglophones.

La bourgeoisie canadienne-française et l'expansion urbaine vers le nord-est

Le square Papineau et le lotissement de la propriété Monarque à l'est de la ville

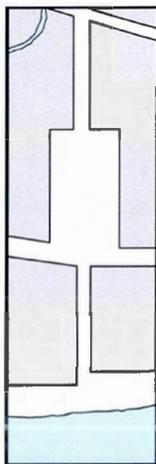


Fig. 2.1 : Plan du square Papineau, J. Cha.

La famille Papineau contribue à l'expansion de la ville au tout début des années 1800. En 1810, le chemin Papineau est créé à titre de voie privée sur la terre de Pierre Monarque (1767-1821), qui décide à ce moment de la lotir et de la vendre. Ce projet piloté par Joseph Papineau (1752-1841) propose une voie orientée vers le nord et élargie afin de former une place rectangulaire. En 1828, après des requêtes de citoyens et des décisions des jurés en vue de rendre publiques la voie et la place, le chemin et le square Papineau deviennent publics³⁴⁸. Le square Papineau se situe sur la rue Notre-Dame, en bordure du fleuve Saint-Laurent et à courte distance des squares Dalhousie, Parthenais et Viger.

En 1833, le nivellement de la place est demandé, parce qu'elle est « embarrassée de bois et de matériaux de vieux *Steam Boats*³⁴⁹ ». Sa proximité par rapport au fleuve en fait un lieu de débordement des diverses activités industrielles, notamment celles de l'entreprise de John Molson. En 1837, les riverains demandent l'établissement d'un marché public. Celui-ci est construit quelques

³⁴⁸ Le square Papineau est brièvement nommé square Queen entre 1838 et 1844.

³⁴⁹ 25 octobre 1833, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAMV.

années plus tard au milieu de la place³⁵⁰. Dès son ouverture, des citoyens souhaitent convertir la place en square public « en faisant démolir le marché qui existe à cet endroit pour en construire un autre à un endroit plus convenable³⁵¹ ». Le square Papineau est un espace planifié, un vide lié à un nouvel axe de circulation occupé initialement par un marché avant d'être transformé en square-jardin³⁵².

Les transformations physiques et l'urbanisation de la rue Saint-Denis et de la place Viger

La formation du square Viger, quoiqu'à l'extérieur de l'ancienne enceinte, est intimement liée à l'ancien Montréal *intra-muros*. Le prolongement d'une voie puis la création d'une place de part et d'autre de cette voie sèment le germe du square Viger. En 1758, moment où s'amorce l'érection de la troisième chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, une rue éponyme s'ouvre vers le nord devant ladite chapelle. Lorsque s'ouvre l'église en 1773, la rue Notre-Dame-du-Bon-Secours va de la rue Saint-Paul jusqu'à la rue Notre-Dame, ce qui correspond à la hauteur du monticule de la citadelle. Entre 1817 et 1821, après la démolition des murs, le monticule de quelque 50 pieds est rasé et le niveau de la rue Bonsecours est abaissé de 10 pieds. La voie peut donc se poursuivre jusqu'à la rue Saint-Louis au pied du faubourg Saint-Laurent³⁵³.

Le 15 août 1818, l'inspecteur des Chemins, Jacques Viger, présente pour homologation un plan projeté de niveau de la rue Saint-Denis et d'une potentielle nouvelle place du Marché dans l'axe de la rue Notre-Dame-du-Bon-Secours³⁵⁴. Le 3 novembre 1818 se fait la donation du terrain par madame veuve Denis Viger (née Charlotte-Périnne Cherrier) et par Louis-Joseph Papineau, fils de Joseph Papineau. Un obstacle de taille demeure cependant dans la poursuite du prolongement de la voie et l'établissement d'une place. Tel que le démontre

³⁵⁰ 10 août 1837, Index – séries diverses 1796-1985 et 27 mai 1847, Index – séries diverses 1796-1985 DGDVM.

³⁵¹ 9 septembre 1843, Index – séries diverses 1796-1985, DGDVM.

³⁵² Il faut attendre les années 1890 avant que ne s'opère la transformation paysagère du square Papineau.

³⁵³ Cf. Suzanne Lavigne et Nicole Rodrigue (1995), *Les rues de Montréal. Répertoire historique*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 87.

³⁵⁴ Extrait du procès-verbal d'une session spéciale de la Paix, tenue à Montréal le samedi, 15 août 1818, Bobine 252, 26.7, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDVM. La dénomination de la rue Saint-Denis rappelle le saint patron de Denis Viger.

notamment le « Plan de la Ville de Montréal » de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry tracé en 1725³⁵⁵, une rivière, un petit lac et un marécage se situent dans les environs de la rue et de la place planifiées.

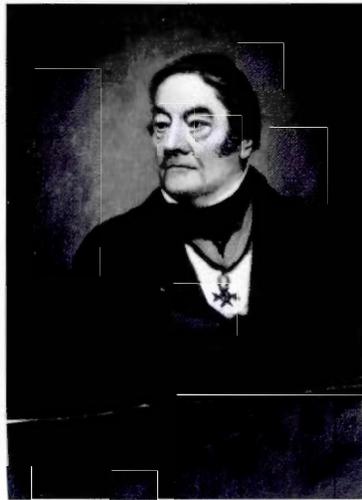


Fig. 2.2 : Jacques Viger (c. 1850), ii94237-1, Musée McCord.

La donation impose de résoudre les contraintes liées à cette barrière et de continuer le développement déjà entamé. La donation à la Ville est importante pour trois raisons : 1) elle amorce le prolongement des rues, notamment la rue Notre-Dame-du-Bon-Secours qui deviendra la rue Saint-Denis, 2) elle demande que le terrain serve de place publique à perpétuité, ce qui permettra à la place de se transformer en square-jardin dans les décennies suivantes et 3) elle permet de procéder à la canalisation et à l'assèchement du ruisseau Saint-Martin et du marécage, favorisant le développement urbain de ce secteur. L'entente autorise le dégagement d'une place publique de

bonnes dimensions « de 230 pieds 1/3 de largeur par 352 pieds 1/3 de longueur mesure anglaise – ou de 216 pieds par 330 pieds mesure française³⁵⁶ », de part et d'autre de la nouvelle rue Saint-Denis, juste au nord du ruisseau Saint-Martin désormais canalisé. En plus de devoir y établir une place du Marché, la donation exige de la Ville qu'elle s'engage à construire un pont permettant de franchir en tout temps la Petite Rivière. Ainsi s'amorce le développement de l'axe majeur de l'Est montréalais (la rue Saint-Denis partant de l'église Notre-Dame-du-Bon-Secours) et de tout un quartier qui fera la fierté de Montréal et de l'élite canadienne-française. À l'instar du square Papineau, la place Viger prend la forme d'un rectangle proportionné traversé par un axe de circulation en son centre.

Alors que la rue Saint-Denis et la place Viger existent sommairement depuis 1818, le terrain marécageux encore inhabité est comblé durant les années 1820.

³⁵⁵ Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, ingénieur, « Plan de la ville de Montréal », 10 septembre 1725, Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence, DFC, Amérique Septentrionale, n° 475B.

³⁵⁶ Plan figuratif de partie du quartier Bonsecours en la Ville de Montréal et de la partie des Faubourgs St-Louis et St-Laurent qui l'avoisinent montrant la figure et la situation d'une Place publique ou Nouveau Marché, Jacques Viger, 22 décembre 1817, DGDVM.

The swamp began to be filled in the 1820s. When this work was being carried out, waterfowl and muskrats were disturbed and driven from their ancient habitat. Some land remained marshy. The reclaimed portion became a sort of common. It was used by many, cared for by none. One part was a playing field for cricketers. In winter there was a skating rink, perhaps on the frozen marshland³⁵⁷.

Petit à petit, cette vaste zone prend forme. En 1823, Jacques Viger fait construire une pesée au coin nord-ouest de la place.

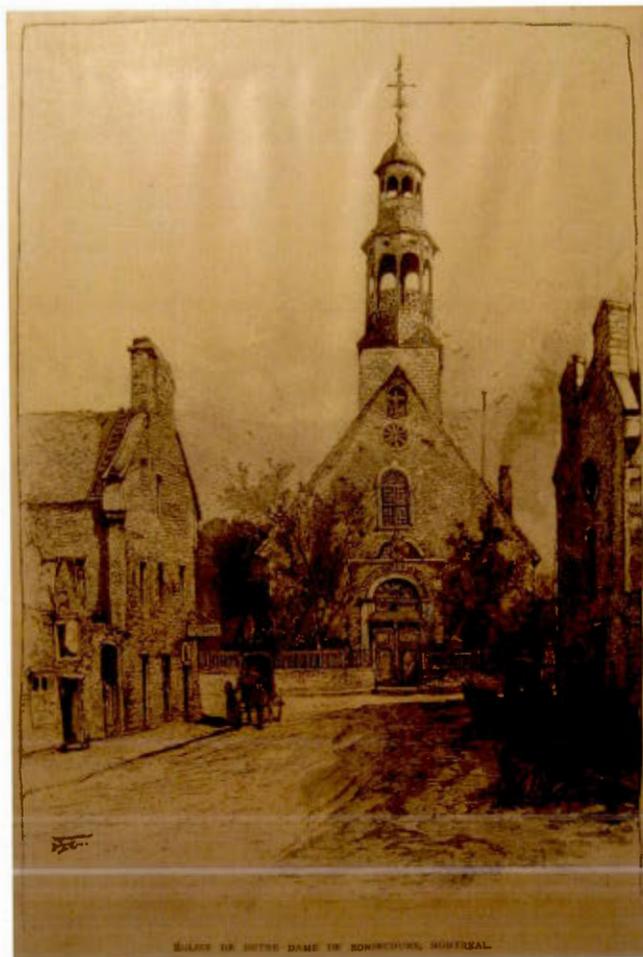


Fig. 2.3 : Église Notre-Dame-de-Bonsecours (c. 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*.

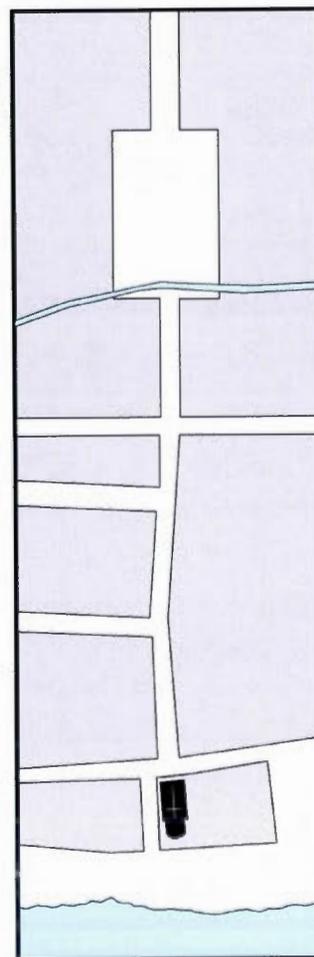


Fig. 2.4 : Plan de la place Viger et axe de développement depuis chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, J. Cha.

³⁵⁷ Edgar Andrew Collard (1981), « Old Place Viger Is Gone », *The Gazette*, 18 avril, Bobine 252, 27.28, Square Viger, Dossier 1901.136-A, DGDAMV.

En 1841, l'année où la rue Saint-Denis est macadamisée et dotée d'un trottoir en bois, un marché aux animaux et un enclos public sont construits sur la place Viger. Ils restent à cet emplacement jusqu'en 1857. Les travaux de remplissage du marécage et de nivellement du terrain sont pour leur part exécutés entre 1841 et 1850. Une place du marché dans le faubourg Saint-Laurent, traversée par une rue liant la ville *intra* et *extra-muros*, côtoie un territoire désormais prêt à s'urbaniser. Ce territoire, qui borde l'ancienne rivière, est occupé par des vergers et les demeures de plusieurs grandes familles montréalaises. Leur désir d'y voir naître un lieu d'expérience horticole couplé à l'idée de récréation, plutôt que simplement du bâti, entraînera la Ville dans un projet paysager sans précédent, soit l'édification du plus grand square et du premier véritable square-jardin d'envergure à Montréal.

De place Viger à square Viger : les conditions et les exigences d'embellissement de la triple donation

L'année 1844 est marquante dans l'histoire du square montréalais et du square Viger. Trois donations distinctes permettent d'agrandir substantiellement la superficie de la place tout en la transformant en vaste jardin public. Le site, composé des champs et des vergers des familles Viger, Guy et Lacroix, côtoie encore un marais et une grenouillère. Le 21 avril 1844, la Ville fait l'acquisition des terrains de Louis Guy, principalement un champ de pâturage, dans le dessein de mettre en place une surface nécessaire à la création d'un square ; l'acte de cession stipule que le terrain cédé ne doit en aucun temps servir à des fins de marché.

Le 23 juillet 1844, Marie-Charlotte Lacroix et Louise Lacroix procèdent à leur tour à une donation dans la continuité des intentions de Louis Guy. Cette donation est assortie à des demandes et à des restrictions d'usage notables qui obligent la Ville, dans un court laps de temps, à transformer ce terrain en square-jardin. Les conditions sont les suivantes : il faut 1) planter ledit terrain d'arbres et ériger une clôture pour le séparer du terrain restant appartenant auxdites donatrices, 2) ériger un jet d'eau portant le nom de « Viger » et procéder à d'autres embellissements pour une somme d'au moins 100 louis et 3) payer une somme de 50 louis courant (250 livres) pour chaque année de retard qui sera mise ou apportée à la condition des travaux stipulés, en sus de sous dommages-intérêts qui pourraient résulter de la non-exécution des charges, clauses et conditions³⁵⁸. En somme, la

³⁵⁸ Bobine 252, 26.104, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDVM.

succession Lacroix désire transformer ce lieu en promenade publique et veut que le projet se réalise dans les plus brefs délais.

Cette double donation visant la continuation et la transformation de la place Viger témoigne des intentions et des pressions individuelles de membres influents de la société montréalaise auprès de la Ville afin de voir le site prendre forme et devenir le marqueur spatial de la bourgeoisie canadienne-française. En référence aux squares d'inspiration britannique et en réponse en quelque sorte à la création plus à l'ouest des squares du plan Phillips, ces donations reflètent la convoitise de certains citoyens pour un luxe urbain. La Ville de Montréal est bousculée par ces donations puisqu'elle est contrainte de créer promptement un square-jardin ; si elle néglige ou retarde de faire les améliorations convenues, elle devra payer une redevance aux donateurs.

La dernière donation a lieu le 27 novembre 1844. Denis-Benjamin Viger, fils de Denis Viger et cousin de Jacques Viger, cède un lopin de terre à la Ville. Dans l'acte de cession, Viger demande, en échange du terrain, l'érection d'une colonne surmontée d'une horloge avec cadran aux quatre faces et éclairée la nuit, l'érection d'une clôture de même que la construction d'un trottoir en bois jusqu'à la rue Sainte-Catherine³⁵⁹. Les trois donations stipulent également que la Ville doit prolonger la rue Craig, niveler et macadamiser la rue Saint-Hubert, depuis la rue Saint-Louis jusqu'à la rue Sainte-Catherine, construire un trottoir en bois et installer des lampes d'éclairage sur la rue Saint-Hubert, macadamiser la rue Dubord (Viger), macadamiser la rue Dorchester, clôturer le verger et élever une fontaine à la mémoire de feu Joseph Lacroix sur l'emplacement susdit. Les trois donations, qui s'ajoutent à la première, fixent le périmètre, le caractère et le type de lieu à construire pour la Ville. Jamais une donation pour l'aménagement d'un square n'aura été aussi directive. Sans ces dons et les exigences qui y sont associées, le square Viger n'aurait sans doute jamais existé, du moins ni aussi rapidement ni dans cette forme.

L'expérimentation paysagère au square Viger

La Ville ne perd pas de temps à mettre à exécution les demandes des donateurs. Dès 1845, le remblayage s'amorce par le déplacement des surplus de terre des propriétés de messieurs Lyman, Vennor et Perkins de la rue de Bleury, de la terre disponible à proximité et

³⁵⁹ Bobine 252, 26.140, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDVM.

dans le voisinage du square Viger et des débris et matières des rues du quartier. Cette opération s'échelonne sur plus de trois ans. Pendant ce temps, la clôture est installée dans la portion ouest. Parallèlement à la formation du square, la Ville désire poursuivre le tracé de la rue Craig vers l'est afin de relier le square Viger au marché Papineau nouvellement créé.

The second, and one not less essential than the foregoing, is the continuation of Craig Street north easterly from Campeau Street to Papineau Square, this improvement will appear to many, one of great magnitude and requiring a great outlay, which your Surveyor will not deny ; but the necessity of having a good wide street open through this part of the City should be looked to, as by having this street open to the Papineau Market, the hay, straw, and fire wood, as well as the large logs of timber, which are now drawn through Saint Mary and Notre-Dame Streets, would then be conveyed along Craig Street, and leave the above-mentioned streets free to the lighter traffic and parties driving for pleasure. Craig Street would then lay nearly in a direct line from Papineau Square to the Hay Market (passing through Viger Square) and from thence along Road near the Tannery³⁶⁰.

La plantation d'arbres en pourtour des deux îlots du square débute en 1848. Pour l'inspecteur de la Cité, ce geste donne une « apparence agréable » au square en le transformant en « *place of resort for recreation and amusement, together with preventing its being made a depot for any filth or dirt, as has been the case heretofore*³⁶¹ ». En 1850 et en 1851 sont érigées les fontaines Lacroix (est) et Viger (ouest), composées de majestueux jets d'eau. Une clôture ceint le square formant un rectangle et s'étendant entre les rues Saint-Denis, Craig, Saint-Hubert et Viger. Les parterres et les allées, assez larges pour accueillir piétons et chars (*convenient and well executed carriage roads and walks*), sont tracés et les rues avoisinantes sont également rendues carrossables³⁶². Un kiosque à musique s'ajoute à l'ensemble³⁶³. Au parachèvement de l'aménagement en 1851, le square est qualifié de « *another additional place of attraction to the citizens of Montreal*³⁶⁴ ». Malgré les efforts qu'elle déploie pour donner naissance au square Viger, la Ville ne peut respecter les conditions stipulées dans l'acte de donation en date du 23 juillet 1844. En vertu de jugements

³⁶⁰ *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1845, DGDAVM.*

³⁶¹ *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1848, DGDAVM.*

³⁶² Bobine 252, 26.132, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.

³⁶³ Cf. Choko, *op. cit.* : 114.

³⁶⁴ Bobine 252, 26.132, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.

de la Cour supérieure, Paul Joseph Lacroix obtient donc dédommagement de la Ville de Montréal³⁶⁵.

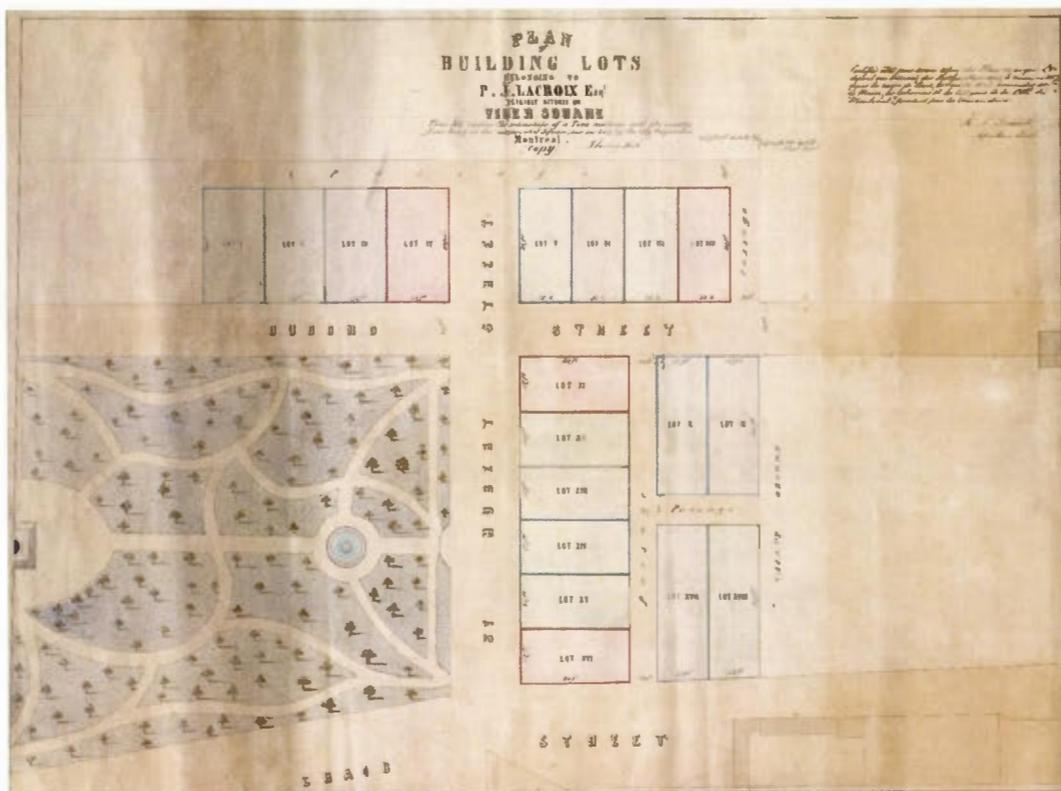


Fig. 2.5 : « Plan of Building Lots Belonging to P.J. Lacroix Esqr, Eligibly Situate on Viger Square », John Ostell (1848), CA601, S53,SS1,P1662, BAnQ.

Concernant le marché original, des demandes sont faites dès 1853 à l'effet qu'il soit déménagé pour conflit d'usages : « l'existence d'un Marché aux animaux sur la Place Viger est incompatible avec l'état amélioré de la Place et l'ordre supérieur des bâtisses qui sont maintenant érigées dans ce voisinage³⁶⁶ ». Le marché est donc démoli en 1857 et un nouveau s'installe à l'est du square³⁶⁷.

³⁶⁵ Square Viger, P-108, Archives de la Division de la Géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM).

³⁶⁶ Extrait d'un procès-verbal d'une assemblée ajournée du conseil municipal de Montréal, tenue le 8 octobre 1855, Bobine 252, 29.9, Square Viger, Dossier 1901.136-2, DGDAMV.

³⁶⁷ La ville procède à l'acquisition d'un terrain en 1860-1861 pour la construction d'un nouveau marché aux animaux sur l'îlot à l'est du square, au coin des rues Dubord et Campeau (*Cattle Market*). Le nouveau marché fonctionnera à partir de 1863, et ce, jusqu'à sa démolition en 1892.

De forme rectangulaire et d'une composition géométrique, le plan du square Viger s'inscrit dans la tradition classique perpétuée par les architectes d'origine britannique tels John Ostell, John Wells et William Footner. Ostell est l'auteur du dessin du square réalisé ultérieurement sous le règne de l'inspecteur James A.B. McGill. La composition tripartite met l'accent sur le corps central du square caractérisé par une mise en tension³⁶⁸, au travers d'un axe, de deux grands bassins-fontaines circulaires (Lacroix et Viger). Le plan du square Viger est unique pour la complexité du langage paysager, la pluralité typologique des allées et la variété d'expériences potentielles. Ainsi, les allées larges permettant l'accès aux véhicules carrossables se composent d'une allée de front, d'allées de ceinture, d'allées secondaires (de côté), d'allées de traverses et d'allées intérieures. L'ensemble des voies de circulation propose des allées régulières, biaisées, tournantes, curvilignes et serpentantes. Le tracé rectiligne introduit plusieurs variations irrégulières résultant en une forme hybride vernaculaire.

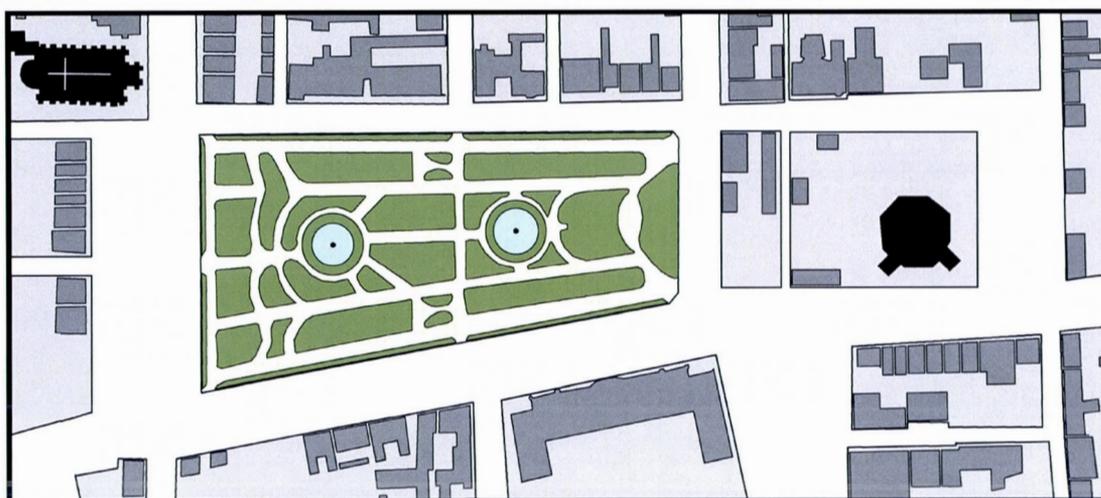


Fig. 2.6 : Plan du square Viger, J. Cha.

Du point de vue urbanistique, le plan du square Viger supporte l'ouverture des rues Dubord et Saint-Antoine en instaurant une promenade linéaire longeant les deux voies parallèles. Le plan paysager, symétrique dans sa structure, s'éloigne du tracé géométrique par des formes abordant l'irrégularité. La quantité impressionnante de parterres présente une mixité de formes angulaires et de formes souples et arrondies. Les deux grands bassins avec fontaine

³⁶⁸ La mise en tension est une disposition et un rapport des édifices repères placés aux points remarquables d'une composition urbaine, marquant de leur présence la structure de cette composition. Cf. Gauthiez, *op. cit.* : 272.

monumentale, exigences de donation, demeurent les pièces maîtresses, voire les contraintes, autour desquelles se déploie le projet d'aménagement. Ce square-jardin apparaît comme la première dérivation véritable du type square-jardin montréalais. Le square Viger est un objet unique sans comparable. Il se distance des squares de la place d'Armes et de la Douane par sa superficie, le nombre d'accès, la quantité et la variété des allées et des parterres, par l'absence de centralité et par son langage stylistique singulier.

Les balbutiements du square résidentiel et l'importation du modèle londonien par Louis Parthenais et David Ross

L'urbanisme de privilège et le rêve inachevé du plan Parthenais

Après la disparition des fortifications, Montréal connaît un essor important et plusieurs nouveaux quartiers résidentiels, tant à l'est qu'à l'ouest de la vieille ville, font leur apparition. De grandes ambitions animent Louis Parthenais, fabricant et marchand de potasse du faubourg Saint-Laurent, au moment où il fait l'achat d'un terrain le 16 janvier 1808. Le terrain se situe à proximité du fleuve Saint-Laurent et à l'est du faubourg Québec et de la redoute Sainte-Marie. L'acte de vente décrit avec précision l'emplacement dudit terrain acquis par Parthenais.

Une terre sise et située au courant Ste-Marie, en la paroisse de Montréal, maintenant Cité de Montréal, de deux arpents de front sur quatre-vingts arpents de profondeur, tenant pardevant [*sic*] au fleuve Saint-Laurent, par derrière aux terres du domaine, d'un côté à Georges Fullum et à la veuve Duncan, et de l'autre côté au Chevalier Johnson et à Jean Marie Moreau, avec une maison et autres bâtiments dessus construits³⁶⁹.

L'achat s'explique neuf ans plus tard, le 17 novembre 1817, alors que Louis Parthenais se départit de sa terre, par acte de donation, en procédant à un « legs entre vifs » par lots désignés en faveur de ses enfants³⁷⁰. Les cinq enfants de Louis Parthenais et de sa femme Angélique Dufresne (Angélique, Louis, Étienne, Henriette et Catherine-Hélène) se partagent la terre en portions égales. La volonté de Parthenais est d'y établir un square familial dont seuls ses descendants seront propriétaires. Il poursuit ainsi une logique propre à Londres,

³⁶⁹ Acte de vente à Louis Parthenais 16 janvier 1808, Dossier Square Parthenais, P-89, Archives de la Division de la Géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM).

³⁷⁰ Cf. Lavigne et Rodrigue, *op. cit.* : 368-369.

que Summerson résume ainsi : « *The leading role of aristocrats in the development process was reinforced through their presence in the squares they built by maintaining their own house there*³⁷¹. » En effet, Parthenais semble s'inspirer des domaines londoniens où s'établissent les comtes et les seigneurs en souhaitant créer un cadre de vie unique pour ses enfants à proximité de la ville, du jamais vu à Montréal. Des habitations privées entourent un vide donnant naissance à la première enclave résidentielle. Alors qu'à Londres des spéculateurs acquièrent des propriétaires terriens des parties de terrains dans le but de les lotir et de les louer, ici, l'ensemble du square demeure, au départ, entièrement sous l'emprise familiale : seuls les Parthenais peuvent habiter le square.

La constitution de l'ensemble du square Parthenais (place, rue, cadre bâti) est pleinement planifiée et financée par des intérêts privés. Elle est orchestrée dès 1817 par Étienne Parthenais³⁷² qui opte pour le modèle préconisé en Angleterre en subdivisant les cinq propriétés afin de générer des revenus fonciers pour sa famille. Tel que prévu au plan, le square, à l'image des premiers squares londoniens (Covent Garden, Bloomsbury Square, St. James's Square, King's Square), est un carré parfaitement symétrique mesurant ici 180 pieds par 180 pieds³⁷³. En forme de « U » et possédant trois côtés, il s'ouvre sur le fleuve à la manière des places continentales et de la place Royale (place du Vieux-Marché). Une lettre d'un occupant du square résume la formation du square Parthenais.

*That in the year 1817, the late E. Parthenais laid out his farm in the Quebec suburbs in lots divided by a public street of thirty-six feet in width with a space for a public market or square in the front and afterwards disposed of several lots to individuals, many of whom have since erected buildings thereon. That the street and square have been formed entirely at private expense and although some of your petitioners have been paying assessments for their property in that street upwards of twenty years yet no public money has been expended in forming and keeping it in repairs*³⁷⁴.

Mais, alors qu'un caractère exclusif semble se dessiner au square Parthenais, des attributs publics se greffent aux dispositions initiales.

³⁷¹ John Summerson (1978) [1945], *Georgian London*, Londres, Barrie & Jenkins, p. 42.

³⁷² Bobine 253, 40.10, Square Parthenais, Dossier 1901.188, Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal, (DGDAVM).

³⁷³ Dossier Square Parthenais, P-89, ADGVM.

³⁷⁴ Lettre de *J. Leslie and 27 other Petitioners* datée du 25 avril 1843, Dossier Square Parthenais, P-89, ADGVM.

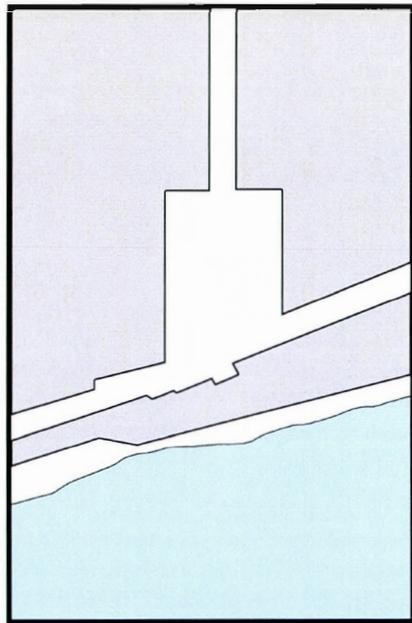


Fig. 2.7 : Plan du square Parthenais,
J. Cha.

Louis Parthenais rattache ainsi une condition à la donation, évoquant encore la place Royale de la vieille ville : il réserve un terrain nécessaire à l'établissement par la Ville d'une place de marché public, mesurant un arpent de front, en bordure du chemin du Roi (rue Notre-Dame), par un arpent quatre perches de profondeur. De cet endroit, il projette l'ouverture d'une rue, désignée audit plan sous le nom de « Grande rue prétendue », mesurant 36 pieds de largeur et s'étendant sur toute la profondeur de la terre, c'est-à-dire jusqu'au chemin de front de la Petite Côte de la Visitation³⁷⁵. Cette voie publique permet de relier le quartier Sainte-Marie en bordure du fleuve au village de la Visitation au nord. Le dégagement d'une ouverture depuis le centre du square-place est une particularité

londonienne remontant au début du XVIII^e siècle et partagée particulièrement par les squares Bloomsbury, King's, Hanover et Cavendish.

À l'instar du Covent Garden de Londres en 1631, décrit comme « *the first great contribution to English urbanism*³⁷⁶ » et « *the progenitor of all the squares*³⁷⁷ », et dont l'instigateur est l'Earl of Bedford, le square Parthenais est le précurseur du square résidentiel à Montréal. Toujours en suivant l'exemple londonien, dont « *the square formed the centerpiece of the new urban landscape which also included a market, secondary streets and perhaps a church*³⁷⁸ », la constitution du square Parthenais comme ensemble urbain ne se limite pas uniquement à l'aspect résidentiel. L'exiguïté du domaine à construire à Montréal contraint cependant Louis Parthenais à condenser ces aspects et fonctions en un seul lieu en juxtaposant le square et le marché sur une même place publique. Ce faisant, il s'inscrit dans la continuité historique des usages de la place d'Armes et de la place Royale où se conjuguent diverses fonctions sur une même place.

³⁷⁵ La Petite Côte de la Visitation porte maintenant le nom de rue des Carrières. Historique, Dossier Square Parthenais, P-89, ADGVM.

³⁷⁶ John Summerson cité in Camilla Beresford (2003), *The Development of Garden Squares*, Londres, texte inédit.

³⁷⁷ Goodman, *op. cit.* : 2.

³⁷⁸ Summerson, *op cit.*

Considérant qu'il est laborieux et coûteux d'entretenir la place et la rue, des résidents du square soumettent une demande à la Ville : « *Your Petitioners therefore pray that your Worshipful Body will take possession of the Road and Square for the benefit of the City and direct the necessary repairs to be made so as to render it passable at all seasons of the year*³⁷⁹. » Suivant la requête de certains propriétaires, en 1843, à l'effet que la Ville prenne possession de la rue et du square et y fasse les réparations nécessaires, la Ville achète ledit terrain en 1845 et le fait dès lors macadamiser³⁸⁰. En 1858, la Ville souhaite prendre possession des terrains du côté nord-est du square afin de procéder au redressement de la rue Notre-Dame et de la place ceinturant le square. Un échange de terrain à cette fin survient le 13 décembre 1860 entre William McGill et la Ville³⁸¹. Appartenant à la Corporation de Montréal dès la donation de Louis Parthenais, la Ville ne juge pas nécessaire ni opportun d'y installer un marché³⁸² et privilégie plutôt le square Papineau pour servir de marché public³⁸³.

Le square Parthenais offre un bilan partagé de l'importation du square résidentiel anglais à Montréal. Il est une réussite en plusieurs aspects, dont sa contribution à la vogue subséquente du square résidentiel à Montréal. Le square-place Parthenais demeure un exemple probant de projet de développement privé orienté sur la valorisation du vide urbain et le ménagement d'une voie de circulation. Ainsi, le plan Parthenais se caractérise par l'ouverture d'un axe de composition³⁸⁴ perpendiculaire au chemin du Roi et par un

³⁷⁹ Lettre de J. Leslie and 27 other Petitioners, *op. cit.*

³⁸⁰ *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1845*, DGDVM.

³⁸¹ Parcs et squares de la ville en général, 1902-1903, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, DGDVM et J. Cléophas Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 107.

³⁸² C'est en 1891 que le square Parthenais reçoit finalement l'aménagement type caractérisant un square résidentiel. Le terrain est alors nivelé et deux îlots de part et d'autre de la rue sont gazonnés et plantés.

³⁸³ « Laissant une place de Marché, le long du chemin du Roi et une Rue de trente-six pieds de largeur sur toute la profondeur du dit terrain. Depuis la date du dit acte de Donation, cette place réservée pour un marché est restée vacante et elle est désignée dans d'autres actes notariés comme étant une place pour un marché. Il y a environ quinze ans, l'un des Donataires dudit feu Mr. Louis Parthenais, père s'est alors adressé à la Corporation de Montréal pour s'enquérir auprès d'elle si la Corporation avait réellement l'intention d'accepter cette dite place ainsi réservée pour y ériger un Marché Public, mais à cette demande légitime, il fut répondu par l'un des membres de la Corporation que cette place restée vacante appartenait de plein droit à la Corporation sans être tenu d'y ériger un marché et que les ordres allaient de suite être donnés pour l'utiliser en la manière que la Corporation le jugerait à propos, la preuve de cette conversation peut être faite aujourd'hui par deux personnes dignes de foi. 23 mars 1874, Sommutation & projet à la réquisition de Louis A. Dérome, Écuier à et contre la Corporation de Montréal, J.-H. Jobin, Bobine 253, 40.10, Square Parthenais, Dossier 1901.188, DGDVM.

³⁸⁴ Ligne autour de laquelle sont disposés les éléments majeurs d'une composition urbaine ou architecturale, éventuellement selon une symétrie. *Cf. Gauthiez, op. cit.* : 273.

dégagement de forme rectangulaire servant de seuil entre ses deux lignes de forces viaires. L'appui du square sur le chemin du Roi témoigne de la notoriété de cette rue partant de la vieille ville alors que l'ouverture de la rue Parthenais manifeste l'intention, à l'exemple de l'ouverture de la rue Notre-Dame-du-Bonsecours, d'orienter le développement vers le nord de la ville. Successeur du plan Papineau de 1810 et précurseur du plan Viger de 1817, le plan Parthenais, malgré le fait qu'il n'ait jamais été complété, inaugure une nouvelle manière de planifier un ensemble résidentiel. Par le legs d'un terrain et la volonté de créer un cadre de vie privilégié à l'extérieur de la ville, Louis Parthenais amorce l'urbanisme « privé » des squares résidentiels à Montréal.

Ne pouvant égaler le type londonien, – les temps, les acteurs, les contextes et les superficies étant divergents –, il n'en demeure pas moins que le square Parthenais puise dans les principes préconisés à Londres. Il introduit les notions de place planifiée, de *vistas* ou de *prospects*³⁸⁵ par l'ouverture d'une voie publique et par une nouvelle organisation physique et sociale de la ville³⁸⁶. En effet, « *the squares [were] one of a number of innovative forms of public space which allowed for new forms of social interaction and were central in helping to both define and shape polite society*³⁸⁷ ». Par une composition urbaine ouvrant une voie, une vue, et dégagant un vide, il poursuit les préceptes du plan des Commissaires et implante une manière de faire et d'habiter la ville qui inspirera les plans d'aménagement successifs des Papineau, Viger, Ross et Phillips. La condition d'y installer un marché public poursuit la logique de la place comme fondement du square et affirme la subordination du développement privé à la fonction publique³⁸⁸.

Le square Parthenais est également un « insuccès » puisqu'il semble ne jamais avoir été complété comme ensemble. Il est vrai, en prenant les exemples de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, que la réalisation architecturale et paysagère des squares peut prendre plusieurs années, voire des décennies. Dans le cas présent, la cartographie laisse croire que seul le front est aurait été bâti avec des lots faisant face au square-jardin.

³⁸⁵ Edwin Beresford Chancellor (1907), *The History of the Squares of London. Topographical and Historical*, Londres, Kegan Paul, Rench, Trübner & Co. Limited, p. 61.

³⁸⁶ Cf. Raymond Williams (1973), *The Country and the City*, Londres, Chatto and Windus, p. 289.

³⁸⁷ Peter Borsay (1989) *The English Urban Renaissance: Culture and Society in the Provincial Town, 1660-1770*, Oxford, Clarendon Press ; et Mark Girouard (1990), *The English Town. A History of Urban Life*, New Haven et Londres, Yale University Press.

³⁸⁸ Cf. chapitre 1.

Le plan Ross et la consolidation d'une unité résidentielle

Après avoir inspiré le plan Viger tracé en 1817, la logique d'implantation du square Parthenais est reproduite en 1819 à l'ouest de la ville et du faubourg Saint-Antoine dans le quartier Saint-Joseph. La propriété foncière de David Ross, sur laquelle s'établira le square Richmond, se situe presque aux limites ouest de la ville. Elle est bordée à l'ouest par les terres de la succession de Pierre Guy et la ferme Quesnel et à l'est par des vergers. À proximité, les petits ruisseaux Saint-Martin et Saint-Pierre s'embranchent et terminent leurs cours à l'est et au sud de la propriété Ross. La propriété côtoie le chemin de la Côte des Neiges à l'est et est délimitée au nord par la falaise Saint-Jacques et le vaste domaine de la Montagne des sulpiciens. À la fin du XIX^e siècle, le couvent de Mont Sainte-Marie et ses jardins ainsi que les voies du Canadien Pacifique menant à la gare Windsor longeront le front nord de la propriété. Le lotissement des terres appartenant à Pierre Guy permet, à compter de 1819, de prolonger les rues existantes et d'ouvrir de nouvelles rues³⁸⁹. C'est à ce moment que David Ross offre sa propriété aux juges de paix ainsi qu'un plan d'aménagement comprenant le traçage de rues et la libération d'une place³⁹⁰. Par le transfert de tous ses droits de propriété³⁹¹, il impose à la cité de disposer des susdits terrains et dépendances pour le plus grand avantage et la plus grande amélioration de la cité. Il faut patienter quatorze ans avant que la Ville n'accepte la proposition. L'acte de donation est entériné le 22 octobre 1833³⁹².

³⁸⁹ <http://www.patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire>, consulté le 15 décembre 2008.

³⁹⁰ de Laplante, *op. cit.* : 15.

³⁹¹ Extrait de l'acte de cession du square Richmond et de certaines rues par David Ross le 22 octobre 1833, Dossier Parc Jessie-Maxwell-Smith, P-99, ADGVM.

³⁹² Ce square existe et appartient à la Ville depuis 1844. Cf. Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 108 et Bobine 254, 15/20.6, Carré Richmond, Dossier 1901.222, DGDVM.

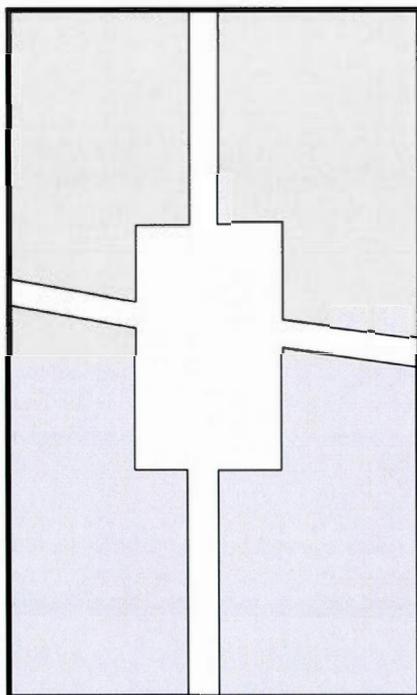


Fig. 2.8 : Plan du square Richmond, J. Cha.

Le plan Ross est significatif dans la mesure où il s'inscrit dans la lignée du plan Parthenais et privilégie pareillement le square-place comme forme urbaine et mode d'habiter. Le plan propose un développement urbain où l'ouverture et le lotissement des rues sont assujettis au ménagement d'un vide en son centre. Dépassant l'idée primitive d'« enclave » proposée par la famille Parthenais, le plan Ross intègre le square-place dans la planification d'une portion de quartier à construire. Le plan de la propriété est tracé par l'ingénieur et inspecteur civil J. Hughes³⁹³. Il propose une structure urbaine composée de six rues ou tronçons de rue, un square et une terrasse. Un calibrage de la voirie fixe les largeurs de rue à 40 pieds. À l'exception de la rue Saint-Antoine, la longueur des rues est-ouest est fixée à 367 pieds, couvrant ainsi la totalité de la propriété³⁹⁴. Le centre du plan est occupé par une place rectangulaire élargissant la voie nord-sud dénommée rue Richmond dans sa portion sud et rue Saint-Charles dans sa portion nord.

Bien que le tracé de Hughes sur la propriété Ross soit sans conteste destiné à un établissement résidentiel, il manifeste une volonté de continuité de la structure urbaine existante du faubourg Saint-Antoine par la prolongation des rues Saint-Antoine et Saint-Jacques. La rue Saint-Antoine, ouverte par les commissaires au nord de la vieille ville, vient traverser et diviser la place en deux. Cet axe est-ouest majeur à Montréal permet de relier le square Richmond au marché et à la place des Commissaires. Un axe transversal nord-sud du plan permet de donner un caractère centripète à l'ensemble et d'y ajouter une perspective visuelle. La place de forme rectangulaire est coupée en deux par la rue Saint-Antoine, résultant en la formation de deux carrés.

³⁹³ *Plan of Property of David Ross Esq. showing the streets as laid out by J. Hughes, civil eng.-surveyor*, Montréal 4 septembre 1833. Parc Jessie-Maxwell-Smith, P-99, ADGVM.

³⁹⁴ *Terrace* (40 pieds x 367 pieds), *Richmond Place* (199 pieds x 364 pieds), *Richmond Street* (40 pieds x 1699 pieds), *St. Antoine Street* (40 pieds x 170 pieds), *Charles Street* (40 pieds x 298 pieds), *Dorchester Street* (40 pieds x 367 pieds), *St. Joseph Street* (40 pieds x 367 pieds), *Bonaventure Street* (40 pieds x 367 pieds).

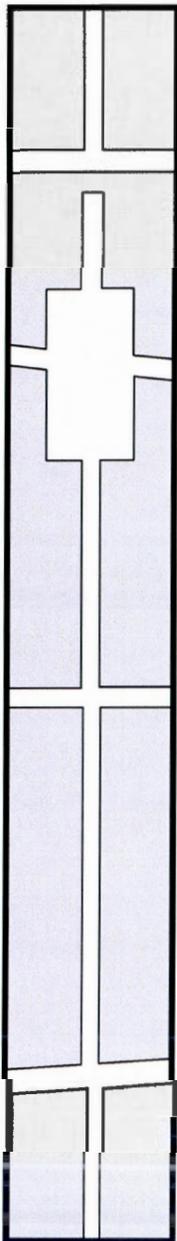


Fig. 2.9 : Plan du square Richmond, J. Cha.

Le square Richmond est ainsi un double square, un espace composé de deux portions séparées par une voie, une forme unique à Montréal³⁹⁵. Cette division du square rappelle le Munster Square de Londres planifié par John Nash (1752-1835). Architecte anglais à qui l'on doit plusieurs exemples du style architectural Regency par ses terrasses de Regent's Park et de Regent Street, Nash est engagé en 1811 pour tracer le plan directeur de la zone connue sous le nom de Marylebone Park³⁹⁶. Le plan est mis en action à compter de 1818. De configuration spatiale similaire au square Richmond en étant traversé par la Munster Street, le Munster Square « *never found use as a trading place [...] Although its houses were tiny, with single window on each of their three storeys, they were well-designed and perfectly proportioned*³⁹⁷. » Le plan de Nash dans lequel figure le Munster Square est similaire à la mise en forme du square du quartier Saint-Joseph.

Un autre projet londonien renouvelle l'approche du square au début des années 1800. Le duc de Bedford ordonne la démolition de la Bedford House s'ouvrant anciennement sur le Bloomsbury Square et la transformation des jardins en un nouveau square. Une vue entre les deux squares est ménagée par l'ouverture d'un axe perspectif encadré par des rangées de *town houses* géorgiennes, des maisons remarquablement coordonnées³⁹⁸. La *vista* reliant Russell Square au Bloomsbury Square permet un débordement des limites traditionnelles du square et démarre un nouvel urbanisme classique.

Le square résidentiel issu du plan Ross, par le dégagement d'un vide et l'axe perpendiculaire le liant à une voie principale, s'apparente fortement au plan Parthenais. Une variante importante s'opère cependant entre les deux squares en vertu des conditions de donation. En cédant son terrain, Ross recommande qu'une place publique soit réservée et ne soit pas

³⁹⁵ D'autres squares montréalais recourront ultérieurement à cette forme urbaine particulière, soit les squares Baldwin, Dominion, Victoria, Papineau et Viger.

³⁹⁶ Il retient notamment les services de l'architecte paysagiste Humphry Repton.

³⁹⁷ Michael Mansbridge (1991), *John Nash. A Complete Catalogue*, Oxford, Phaidon, p. 183.

³⁹⁸ Giedion, *Tome 3, op. cit.* : 96.

utilisée à des fins de marché sans le consentement des parties impliquées. La place publique mesurera 199 pieds par 364 pieds et prendra le nom de Richmond Place³⁹⁹. Les intentions de départ misent ainsi sur la création d'un ensemble totalement résidentiel, sans autre fonction possible. Aux côtés du square Dalhousie issu du plan des Commissaires, le square Richmond, quoiqu'il ait encore recours à la figure de la place comme fondement, marque une rupture dans l'histoire du square montréalais en ne servant pas initialement les activités de marché et en imposant dès sa planification un cadre urbain entièrement résidentiel.

Un élément associe le square Richmond à l'ensemble des autres squares montréalais (de la Douane, de la place d'Armes, des Commissaires, Dalhousie, Papineau, Parthenais, Viger), celui de poursuivre l'étape primitive des squares telle que traitée au premier chapitre, la place publique. À l'exemple des squares anglais, les squares résidentiels montréalais s'établissant en périphérie de la ville *intra* et *extra-muros* sont initialement composés d'une place minérale, un square-place. La première action aménagiste au square Richmond, après la préparation du terrain et le traçage des rues et des îlots, s'amorce en 1845 alors que la rue Saint-Antoine traversant la place est macadamisée⁴⁰⁰. Une ségrégation des espaces de circulation piétonne et carrossable est délimitée par la construction de trottoirs de bois. Si la forme urbaine du square Richmond est rapidement établie, les formes paysagères et architecturales sont plus lentes à se concrétiser. Le square connaît ses plus importantes améliorations au sol en 1860 :

Richmond Square: Has been raised to some extent; 843 lineal feet of footpath laid on three sides of the squares, and the footpath repaired on the other side, the footpaths through it have been widened; a palisade (wood) fence has been erected and a wire fence has been placed on both sides of St. Antoine Street leading through the square, two fountains have been erected by the proprietors on the neighbourhood, a wooden shaft has been put down, and 57 feet of double crossing⁴⁰¹.

³⁹⁹ Selon une résolution du conseil municipal le 10 juillet 1833. Sa fonction de place publique est officialisée dans le chapitre des règlements municipaux concernant les places publiques en 1844.

⁴⁰⁰ *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1849*, DGDVM.

⁴⁰¹ *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDVM.

Le square-jardin est constitué en 1860 et se démarque d'entrée de jeu des autres squares par sa division en deux portions, de part et d'autre de la rue Saint-Antoine. De forme relativement carrée puisque l'espace est coupé en biseau par la rue traversante, les deux squares ceints d'une palissade à la manière londonienne présentent un vocabulaire classique. D'un côté la *crux decussata* et de l'autre la *crux quadrata*. Deux fontaines payées par les propriétaires riverains en occupent les parties centrales⁴⁰². Les squares-jardins sont plantés irrégulièrement d'arbres feuillus et de conifères, un fait d'exception à Montréal.

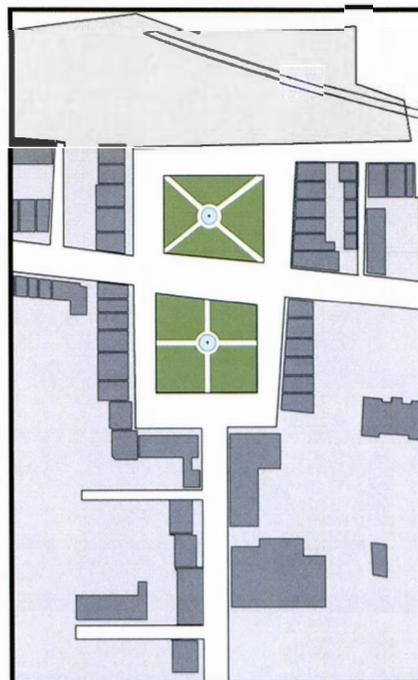


Fig. 2.10 : Plan du square Richmond, J. Cha.

Les premières maisons bordant le square font graduellement leur apparition. L'accélération de l'urbanisation du quartier à partir du début des années 1850 a lieu à la suite de l'industrialisation massive des abords du canal de Lachine. Dans un quartier ouvrier en pleine expansion, le plan Ross présente un faste qui le distingue du lotissement du quartier. Un certain prestige allié à une valeur de localisation prévaut pour les deux axes structurants du square Richmond, la rue Richmond et la rue Saint-Antoine sur lesquelles s'érigeront deux églises. Le cadre bâti du square est consolidé pour sa part dans le troisième quart du XIX^e siècle par l'édification de maisons victorienne contiguës ou en rangée de deux et trois étages recouverts d'un parement de pierre ou de brique. Une des maisons en pierre bordant le square sera habitée par une personnalité d'importance nationale, Thomas D'Arcy McGee (1825-1868)⁴⁰³. Le cadre serein du square Richmond, « *the fashionable square of the city*⁴⁰⁴ », lui servira en effet de résidence pendant quelques années.

⁴⁰² *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAVM.

⁴⁰³ Thomas D'Arcy McGee, l'un des 23 pères de la Confédération, combine les fonctions de journaliste, de poète, d'historien et d'homme politique et s'installe à Montréal en 1857 à la demande des Irlandais de la ville.

⁴⁰⁴ Carre, *op. cit.* : 10.

Les plans Parthenais et Ross représentent les premiers squares résidentiels pensés comme une unité incluant la place, la rue et la terrasse d'habitations et la première instance à Montréal d'un square à l'anglaise rappelant le modèle londonien. Le rôle structurant des aristocrates est remplacé à Montréal par celui des propriétaires terriens. Ces derniers désirent engager un discours urbanistique et marquer durablement le paysage résidentiel. Utilité, goût et durabilité guident les promoteurs chargés de réaliser ces projets⁴⁰⁵. Contrairement à la construction rapide du square Dalhousie et puisqu'ils émanent des orientations du plan des Commissaires, les squares Richmond et Parthenais requièrent quelques décennies pour consolider leurs formes paysagères et leurs contours bâtis. Si leur état initial est celui d'un square-place public aux contours fragmentaires, il n'en est rien du processus de régularisation symétrique, tel qu'orchestré à la place d'Armes et à la place du Marché. Le processus relève plutôt de la planification d'un ensemble cohérent symétrique, se révélant, par le désir d'alignement d'un axe et d'une place, inspiré d'une composition du baroque tardif. Les plans Parthenais et Ross ne représentent cependant que les balbutiements des enclaves résidentielles et de la planification classique structurée autour d'un square. C'est avec le plan Phillips que se concrétisera une véritable unité urbaine à la manière de la New Town d'Édimbourg. Les échecs et les réussites des initiatives privées des squares Parthenais et Richmond (création d'une unité d'habitation enclavée, dégagement d'une perspective visuelle, insertion dans un schème de développement plus vaste et rattachement à des axes de circulation importants) ont préparé le terrain pour l'élaboration des éléments vitaux du square résidentiel montréalais.

⁴⁰⁵ Inspiré de « *An act making an appropriation for enclosing and improving the public square near the capitol* », Acte du Congrès daté du 28 janvier 1817, tiré de William A. Davis (1817), *Letter from the Commissioner of the Public Buildings transmitting an estimate for enclosing and improving the capitol square*, Washington, PO14548 ; ID:87-B11868, Centre Canadien d'Architecture (CCA).

Un square privé dans Griffintown

Le secteur situé à l'ouest de la vieille ville, appelé Griffintown, est développé dans la première moitié du XIX^e siècle. Plusieurs rues de ce nouveau lotissement révèlent l'allégeance à la couronne britannique par leurs choix d'odonymes : rues King, Queen, Prince, George et Anne. Ce « secteur est dominé par les Anglais, mais avec de très fortes présences d'Irlandais et d'Écossais⁴⁰⁶ ». Une étude de David Hanna affirme l'existence, pendant une courte période, d'un square privé localisé entre les rues Prince et George. Le seul document indiquant la présence d'un tel square est la « Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal » réalisée par James Cane en 1846. La représentation graphique montre un espace rectangulaire caractérisé par un grand dégagement central et par ce qui apparaît être une allée de ceinture. Ce dessin est analogue aux tracés et aux représentations des squares britanniques et en particulier dublinois du XVIII^e siècle tels Merrion Square, Fitzwilliam Square et St. Stephen's Green. En effet, ces squares se caractérisent par un vaste dégagement rectangulaire planté d'une pelouse lisse et encadré par une double rangée d'arbres alignés de part et d'autre d'une allée ceinture. Ce square serait un exemplaire montréalais d'un square aménagé selon les types irlandais et britannique du XVIII^e siècle.

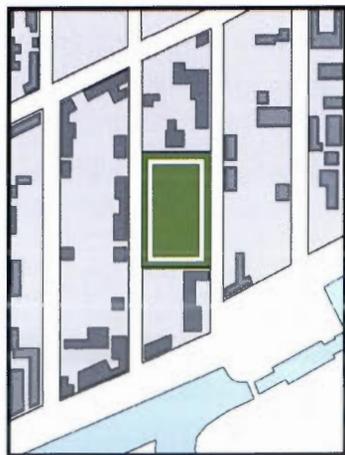


Fig. 2.11 : Plan d'un square privé entre les rues George et Prince, J. Cha.

Selon Hanna « on retrouve des maisons bourgeoises qui lui font face de l'autre côté des rues Prince et George. Ces maisons logent des ingénieurs et d'autres familles à emplois bien rémunérés. Il est possible qu'il s'agissait d'un square privé qui sera re-loti et vendu au cours des années 1850 alors que le milieu s'industrialise rapidement et que la classe bourgeoise quitte l'endroit⁴⁰⁷. »

En fait, la cartographie de Cane montre un nombre important de ce type de tracé, et ce, dans tous les quartiers. S'agit-il de jardins privés, de vergers, de jardins de couvents ou de squares privés ? L'interrogation

⁴⁰⁶ David B. Hanna (2007), *Griffintown : son histoire et son cadre bâti*, étude réalisée pour le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 33.

⁴⁰⁷ *Ibid.*

demeure entière et des recherches beaucoup plus approfondies s'imposent afin de produire une connaissance de l'art de jardins de la première moitié du XIX^e siècle à Montréal. Ces squares, s'ils en étaient, ont-ils existé ? Comme le caractère public des squares est une particularité propre à Montréal, peu importe leurs fonctions et les acteurs, la présence d'un ou de squares privés à l'anglaise témoigne, d'une part, de l'importation littérale de ce modèle sans adaptation locale et, d'autre part, de l'insuccès ou de la disparition précoce de cette manière de faire et d'habiter la ville.

Thomas Phillips et la planification de la *New Town* : la mise en scène du square comme cadre de vie de la bourgeoisie canadienne-anglaise

Thomas Phillips et le contexte d'émergence de la New Town

La forte croissance économique et démographique que connaît Montréal au cours des années 1840-1850 entraîne un véritable boom de la construction domiciliaire. Craignant les épidémies, fuyant l'exiguïté de la vieille ville et désirant fonder un quartier marquant le prestige de la bourgeoisie anglophone, de riches spéculateurs montréalais établissent les paramètres d'un nouveau territoire à peupler. « Animés par la volonté de créer un cadre digne de leur puissance, de leur richesse et de leur culture⁴⁰⁸ », ils entreprennent l'élaboration d'un quartier neuf.

À la fin des années 1830 et au début des années 1840, plusieurs grands domaines de la côte Saint-Antoine situés sur le flanc sud du mont Royal sont acquis par une nouvelle génération de spéculateurs fonciers qui se propose de développer sur ces sites prestigieux un nouveau quartier résidentiel adapté aux goûts et aux besoins de la moyenne et haute bourgeoisie montréalaise. Ainsi, l'homme d'affaires John Redpath acquiert le domaine Des Rivières, les avocats Fisher et Smith le domaine Simon McTavish et l'architecte et entrepreneur Thomas Phillips le domaine de Frobisher⁴⁰⁹.

Après avoir participé à l'élaboration d'une nouvelle forme urbaine et d'un nouveau mode d'habiter par des initiatives individuelles, le square résidentiel s'élabore maintenant au sein

⁴⁰⁸ Michèle Bertol Icart (1997), « Urbanisme privé et structuration du tissu urbain par des places publiques : le plan Phillips à Montréal », *Trames*, n° 7, p. 18.

⁴⁰⁹ Saint-Denis, architectes paysagistes (1997), *Réaménagement du square Phillips. Étude de potentiel et inventaire archéologique. Évaluation patrimoniale des vespasiennes*, réalisée pour la Ville de Montréal, p. 11-12.

d'un vaste plan de développement menant à la constitution de la New Town. Les riches « marchands amorcent le mouvement qui les amènera à déménager leurs résidences [sur un plateau au haut de la côte] Saint-Antoine et au pied du mont Royal, laissant au centre-ville une fonction commerciale et administrative⁴¹⁰ ». Conséquence directe de ce déplacement, les squares de la Douane, de la place d'Armes et des Commissaires perdent graduellement leurs habitants et sont désormais associés aux activités principalement financières et portuaires. La New Town combine une visée hygiéniste et un souci de la bourgeoisie anglophone de « territorialiser sa montée dans l'échelle sociale⁴¹¹ ». Tant sur le plan urbanistique que sur le plan socioéconomique, la New Town devient le quartier le plus prestigieux du Canada. Elle est formée d'une grille orthogonale, de plantations d'arbres sur rues, de ruelles de service à l'arrière des bâtiments, de terrasses d'habitations, de villas insérées dans des domaines pittoresques et de magnifiques églises gothiques. L'un des principaux instigateurs de ces améliorations et de ces visions urbanistiques est Thomas Phillips.

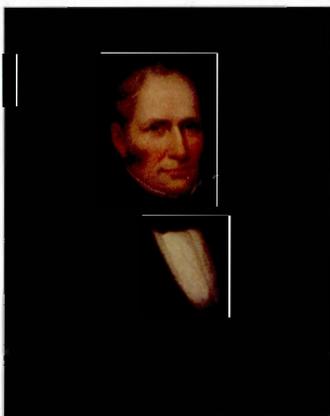


Fig. 2.12 : Thomas Phillips (s.d.),
Archives du musée
du Château Ramezay.

Thomas Phillips (1771-1842), né dans le comté de Devonshire en Angleterre, émigre au Canada en 1808. Il est un membre bien en vue de la bourgeoisie anglophone et combine les professions d'architecte, d'entrepreneur, de promoteur et de marchand. Constructeur perspicace, Thomas Phillips présente l'intérêt de l'édification d'une New Town au nord-ouest de la vieille ville. Le choix du site pour l'établissement d'un quartier huppé et moderne est déterminant. Il doit déjà incarner les vertus de la bourgeoisie britannique et assurer une accessibilité à la vieille ville. Le domaine Beaver Hall, légèrement au nord du square des Commissaires, semble destiné à répondre à ces critères.

Désirant consolider son rang social et perpétuer sa mémoire dans l'espace urbain, Phillips acquiert en 1837 la majeure partie du domaine Beaver Hall de la succession Joseph Frobisher. Les terrains achetés comprennent « un petit verger et une ruelle ou chemin privé ainsi qu'une terre connue sous le nom de Vauxhall, de figure irrégulière, formée de différents

⁴¹⁰ Linteau (1992), *op. cit.* : 70.

⁴¹¹ Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 22.

lopins de terre acquis à diverses époques et divisée en sept lots⁴¹² ». Phillips désire transformer le vieux chemin de la côte en une rue imposante, d'une largeur de 60 pieds, et bordée de bâtiments harmonieux et de belle apparence⁴¹³. Ne reste plus à Phillips qu'à recevoir l'appui essentiel de l'administration municipale pour réaliser un tel projet. Il accède au conseil municipal en 1840, en étant nommé échevin et membre des comités des finances, des chemins et des améliorations publiques. Thomas Phillips est désormais en position privilégiée pour faire accepter et concrétiser son « idéal » urbain pour la New Town.

Du Vauxhall au Beaver Hall : une vitrine fastueuse de la société bourgeoise britannique

Le territoire qu'occupera la New Town est antérieurement synonyme d'amusement et de faste reflétant la société bourgeoise britannique. Deux grandes occupations en marqueront sa mémoire, le Vauxhall et le domaine Beaver Hall. Tel que mentionné au premier chapitre, le « Vauxhall » est un lieu d'amusement érigé sur le bord de la Tamise, à Londres, en 1661, mais dont le renom date surtout de 1732. Pendant plus d'un siècle, il sera le lieu de réunion favori de la société élégante d'Angleterre.

À la fin du XVIII^e siècle, l'idée du Vauxhall de Londres est importée à Montréal. John Franks acquiert une grande étendue de terre sur le plateau s'étendant au nord de ce qui deviendra le square des Commissaires et débute en 1781 l'aménagement d'un parc ayant la prétention de copier le célèbre modèle européen et d'être le Vauxhall d'Amérique⁴¹⁴.

Le Vauxhall est composé de jardins bien tracés et de longues allées ombrées, avec ici et là des kiosques, des rotondes, des pavillons, des serres de fleurs. Ailleurs, il y avait des salles de bal, puis des salles de spectacles richement décorées où se produisaient les meilleurs jongleurs et clowns. On n'avait eu garde d'oublier pour les petits, un théâtre de marionnettes et d'ombres chinoises et un carrousel. Enfin, le public était convié à de fréquentes fêtes de nuit, avec feux d'artifice et illumination féériques. Bref, toutes les « attractions » étaient rassemblées dans cet endroit où l'on pouvait également faire bonne chère, car il y

⁴¹² Plan de l'établissement de feu Joseph Frobisher Ecr. signé par Jacques Viger et daté du 7 juin 1817, Bobine 254, 11, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.

⁴¹³ « *He had bought the building and land leading to the square from Beaver Hall Hill and had stipulated that the area must be « imposing » and architecture harmonious* ». Walter Poronovitch (1977), *The Montreal Star*, 3 septembre, Bobine 254, 11.68, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.

⁴¹⁴ *Ibid.*

avait restaurant et café. La vogue du Vauxhall londonien « excita l'esprit d'imitation, et Paris ainsi que d'autres villes virent s'élever de pâles copies de l'original⁴¹⁵.

Le Vauxhall de Montréal, lieu de restauration et de rencontre, représente la plus ancienne place d'amusement de la ville. Le journal de voyage tenu par une dame d'Angleterre durant un séjour à Montréal témoigne de ce lieu de plaisir à l'extérieur de la ville fortifiée.

22nd of August, 1785 – Took leave of my friends, engaged part of the morning in work. After dinner I called upon Miss Findlay, with whom and Mrs Walker, Miss Fraser, Miss Howard, Mme Gaudreau, I walked to Vauxhall, about a mile from the town. I have mentioned this place before. We drank tea and danced for several hours afterwards, when we returned to town, having enjoyed a very pleasant and agreeable afternoon⁴¹⁶.

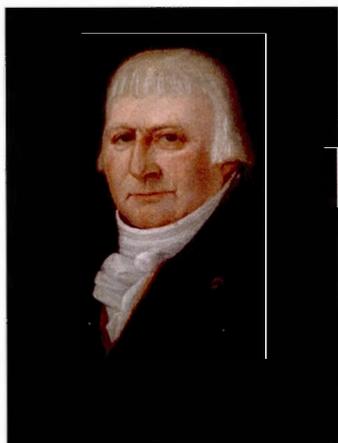


Fig. 2.13 : Joseph Frobisher (c. 1800), 0001, Musée McCord.

Le Vauxhall n'existe que pendant sept ans. L'établissement est racheté le 23 décembre 1789 par Richard Dillon, ancien valet de Lord Dorchester, tavernier et hôtelier à la place d'Armes, qui désire le transformer en hôtel. Après avoir également échoué dans sa tentative de rentabiliser le site – 20 arpents de terre complantés d'arbres fruitiers et de plusieurs bâtiments dont deux grandes maisons –, Dillon cède en 1792 la propriété au « baron » de la fourrure, Joseph Frobisher (1740-1810). Ce marchand de fourrure et homme d'affaires anglais arrivé au Canada vers 1763 est le cofondateur de la Compagnie de fourrure du Nord-Ouest. Il occupera également les postes de juge de paix et de député au premier Parlement du Bas-Canada. Il est de plus un membre éminent de la congrégation protestante de Montréal et fera partie du comité pour l'érection de la première Christ Church de Montréal. À sa retraite, en 1798, Frobisher s'installe dans sa demeure érigée entre 1792 et 1794 nommée Beaver Hall, évoquant ainsi le chemin en pente donnant accès à sa résidence depuis la vieille ville. Dans sa propriété, « il y avait trois vergers produisant les pommes "Gus" et "Bourassa", dont il aimait à faire cadeau à ses amis [...] M. Frobisher passe pour avoir le plus beau jardin du Canada et a une serre convenable⁴¹⁷. » Reconnu

⁴¹⁵ E.-Z. Massicotte, extrait d'une brochure intitulée « Hôtels, Clubs et Cafés à Montréal, de 1760 à 1850 », publiée en 1928, Dossier Square Phillips, P-94, ADGVM.

⁴¹⁶ *Ibid.*

⁴¹⁷ Extrait de F.-J. Audet et E. Fabre-Surveyer (1946), *Les Députés au Premier Parlement du Bas-Canada, 1792-1796*, Tome I, p. 210, Square Phillips-94, ADGVM.

pour être le siège de dîners somptueux, le manoir Beaver Hall poursuit le caractère luxueux et festif du défunt Vauxhall ; il est le rendez-vous par excellence de l'élite financière et politique. Le domaine Beaver Hall est isolé de la ville et son entourage comprend une campagne et une zone marécageuse. La paix rurale de l'environnement n'est interrompue que par la période de chasse, une activité prisée par l'élite britannique.

Montreal was slowly expanding up the slope from the old city by the waterfront. Phillips Square was on its northern limits [...] the rural peace of the Beaver Hall estate. It was really out in the country. In 1818 Thomas Storrow Brown, just arrived in Montreal, saw nothing beyond Craig street to the west but fields divided by log fences, "as far as Beaver Hall Hill, which was a grassy lawn, with a long one-story wooden building across the summit, and a garden behind." The area of the Beaver Hall estate [...] was swamplands. But this did not mean that it was wastelands. In the viewpoint of those days, swamplands were valuable for hunting. There the fowl came in season and huntsmen would come out from the city for the sport⁴¹⁸.

La propriété Beaver Hall située à proximité de la vieille ville apparaît comme le lieu qui répond à « l'idéal » poursuivi par Phillips pour la fondation de la New Town. C'est donc sur cet héritage, ce site significatif pour la bourgeoisie britannique, que s'établiront le plan Phillips puis l'ensemble des plans menant à la création de la New Town.

⁴¹⁸ Edgar Andrew Collard, *The Gazette*, 1^{er} novembre 1969, Bobine 254, 11.64, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.

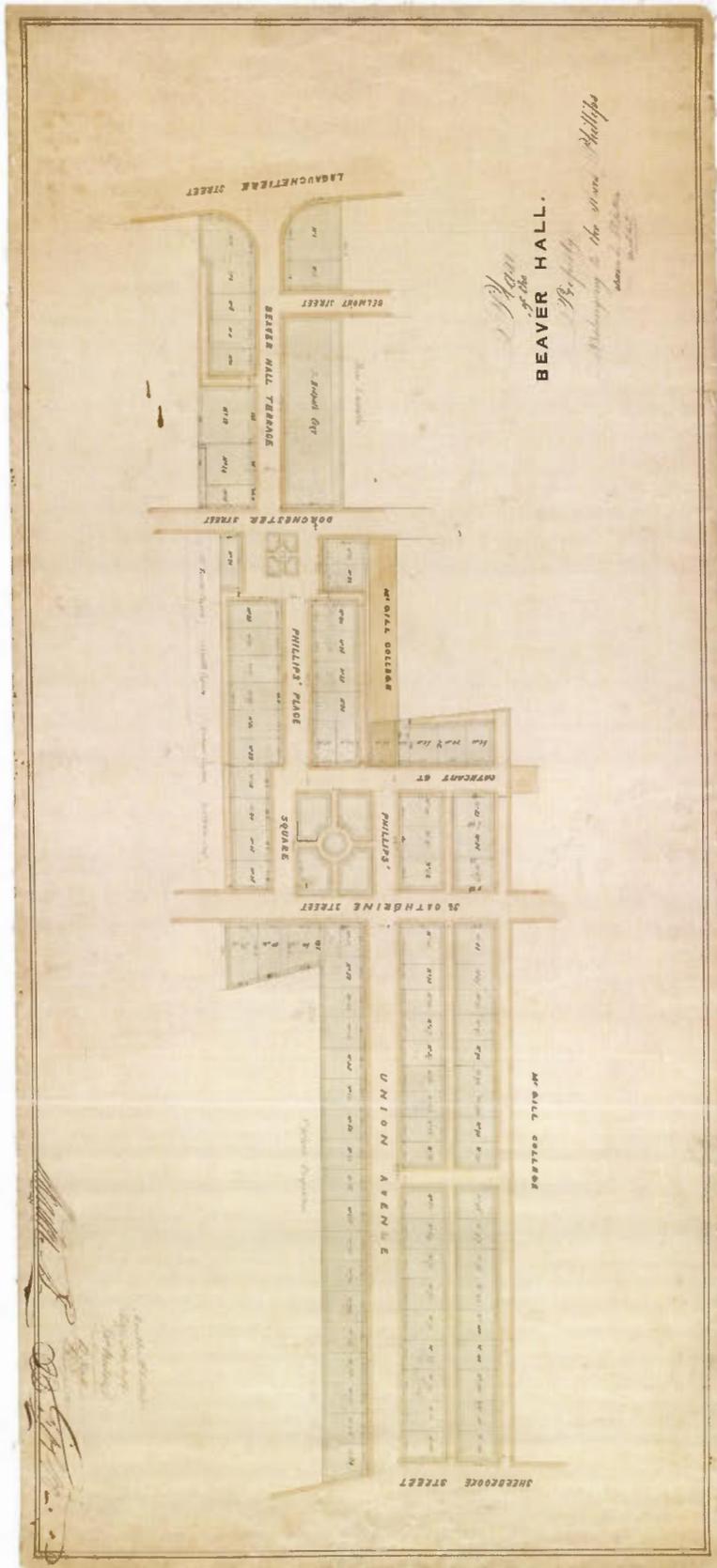


Fig. 2.14 : « Plan of Beaver Hall Property belonging to the Heirs Phillips », William Footner (c.1841), P364, BAaQ.

On WEDNESDAY, 25th September, instant,
 By instructions of the EXECUTORS of the late THOMAS PHILLIPS, Esq., the remainder of the
VALUABLE BEAVER HALL PROPERTY,
 Consisting of FOURTEEN LOTS, situated as follows:—On UNION AVENUE—Nos. 63, 64, 66, 68, 69,
 71 and 74. On UNIVERSITY STREET—Nos. 97, 98, 100, 101 and 102.

Terms of Credit—One quarter cash. The remainder in three equal annual instalments, with interest at seven per cent, per annum.
 For further information apply to Messrs. COURT & MACINTOSH, Agents of the Executors, or to the Subscribers.

Sale at TWELVE o'clock.
JOHN LEEMING & Co., Auctioneers.

JOHN LEEMING, Printer.

The plan shows the following lot values and locations:

- UNION AVENUE:** Nos. 63, 64, 66, 68, 69, 71, 74. Values: \$100, \$100, \$100, \$100, \$100, \$100, \$100.
- UNIVERSITY STREET:** Nos. 97, 98, 100, 101, 102. Values: \$100, \$100, \$100, \$100, \$100.
- Other streets shown:** ST. GATHRIN STREET, NUNSIOS STREET, MONEY ROAD, PHILLIP'S SQUARE, ENGLISH CATHEDRAL, HENRI COLLEGE PROPERTY.

Fig. 2.15 : « Misc en vente du lotissement Phillips » (1860), Bobine 253, 11.9, Square Phillips, Dossier 1901.200, DGDAYM.

Les principes urbanistiques de la New Town et du plan Phillips et la réminiscence de la New Town d'Édimbourg

Le lotissement des vastes domaines occupés par des marchands de fourrure de la Compagnie du Nord-Ouest et des riches notables anglais et écossais tels James McGill (1744-1813), Joseph Frobisher (1740-1810), Simon McTavish (c. 1750-1804) et William McGillivray (1764-1825) concrétisera la fondation de la New Town. Les spéculateurs engagent des architectes et arpenteurs de renom, dont John Ostell, Henri-Maurice Perrault et John Wells, afin de dresser des plans de subdivision de leur propriété⁴¹⁹. Bien que les lotissements soient privés et indépendants, les concepteurs recourent tous au plan orthogonal afin de favoriser l'ordonnance et la lisibilité de la New Town. Les liens familiaux, la solidarité et le consentement tacite des promoteurs et des entrepreneurs facilitent la réalisation de la nouvelle ville ; l'alliance professionnelle, que ce soit dans de la Compagnie du Nord-Ouest, dans la société McTavish, Frobisher & Company ou dans l'ouverture du Canal de Lachine, atteste de cette complicité. La coordination des plans et les liens privilégiés unissant les propriétaires terriens et les promoteurs sont les premiers éléments impulsant l'établissement de la New Town.

Comme la responsabilité de l'ouverture des rues et de la planification de la trame urbaine revient à la Ville, les divers propriétaires et promoteurs doivent corollairement « s'implique[r] vigoureusement sur la scène municipale⁴²⁰ » dans le but de faire accepter leurs visions urbanistiques. C'est entre autres pourquoi Thomas Phillips et John Redpath siègent et occupent des postes importants au conseil de ville, notamment conseiller et président du comité des chemins et des améliorations publiques⁴²¹. Sous leur recommandation, la Ville prend la décision de mandater John Ostell au poste d'inspecteur de la Cité. Suivant

⁴¹⁹ John Ostell, celui derrière la transformation en square de la place d'Armes et de la place Royale, n'inclut pas de square dans sa planification urbaine outre un *circle*. Plutôt que d'opter pour la création d'un îlot végétal collectif, il privilégie davantage le verdissement des propriétés individuelles. « L'abondance d'espace qu'offre chaque lot permet l'aménagement paysager de généreux jardins, l'implantation de serres et autres dépendances. Ostell crée ainsi un cadre urbain d'une opulence remarquable. » Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 22.

⁴²⁰ Michèle Bertol Icart (1990), *Le plan Phillips : un projet urbain exemplaire de la mi-XIX^e siècle à Montréal*, mémoire de maîtrise : Université de Montréal, p. 30.

⁴²¹ John Redpath (1796-1869) est un maçon écossais arrivé à Montréal à l'âge de 20 ans. Outre sa carrière fructueuse dans l'industrie du sucre, il sera un important entrepreneur et constructeur. Il participera notamment à la construction du Canal de Lachine en partenariat avec Thomas McKay, Andrew White et Thomas Phillips.

l'adoption de la nouvelle charte de la ville en 1840, Ostell réalise en 1841 le premier plan directeur de Montréal et procède à la normalisation des largeurs de rues⁴²². L'étroite relation entre les propriétaires privés et l'administration de la Ville est le second facteur ouvrant la voie à l'édification de la New Town. « *Nevertheless, the close interlinkages between estate owners, architects and the City Surveyor provided the basis for the next best thing—a neatly meshed plan born of the mutual interests of all those concerned, under the guidelines of a new civic master plan*⁴²³. »

Le développement de la New Town, mené par un petit groupe de propriétaires fonciers impliqués dans les affaires et la politique, affirme la réussite, le statut et la « soif de distinction⁴²⁴ » d'une élite britannique. « *In a city that was conscious of its leading commercial position in British North America, the "New Town" came to mirror the aspirations of its leaders*⁴²⁵. » À l'instar de la New Town d'Édimbourg poursuivant un « rêve bourgeois⁴²⁶ » et dont le pouvoir, le prestige et l'opulence guideront l'aménagement, la New Town de Montréal aura pour mission de « consolider et d'authentifier la domination de la bourgeoisie devenue classe dirigeante⁴²⁷ ». Pour répondre aux ambitions de la bourgeoisie anglaise et écossaise, la New Town est tenue d'innover. Le plan d'extension de James Craig⁴²⁸ pour la New Town d'Édimbourg, prenant comme modèle le plan de reconstruction de Londres de John Gwynn et la planification « royale » de Bath composée de spacieux *circus* et *crescents*, servent d'inspiration à Thomas Phillips⁴²⁹. La première New Town d'Édimbourg est une unité architecturale qui favorise les idées classiques de l'ordre et de la symétrie : « *the whole being built conform to a regular and beautiful plan*⁴³⁰ ». Elle est le lieu d'épanouissement de

⁴²² La largeur normale des rues est établie à 60 pieds. La largeur peut passer à 50 pieds pour certaines rues secondaires et à 80 pieds pour les voies exceptionnelles.

⁴²³ David, B. Hanna (1980), « Creation of an Early Victorian Suburb in Montreal, *Revue d'histoire urbaine*, vol. IX, no-2, octobre, p. 44 et 47.

⁴²⁴ Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 97.

⁴²⁵ David B. Hanna (1977), *The New Town of Montreal. Creation of an Upper Middle Class Suburb on the Slope of Mount Royal in the Mid-Nineteenth Century*, mémoire de maîtrise, University of Toronto, p. IX.

⁴²⁶ A.J. Youngson (2002) [1966], *The Making of Classical Edinburgh 1750-1840*, Edinburgh, Edinburgh University Press Ltd, p. 12.

⁴²⁷ Bertol Icart (1990), *op. cit.* : 49.

⁴²⁸ Cf. James Craig (1767), « Plan of the New Streets and Squares Intended for the City of Edinburgh ». DA 1828.742, Edinburgh Central Library

⁴²⁹ Le plan de Bath conçu par John Wood the Elder et John Wood the Younger a été réalisé entre 1754 et 1775.

⁴³⁰ Citation tirée de H. Arnott (1788), *The History of Edinburgh*, Edinburgh, p. 319, in Youngson, *op. cit.*

l'architecture civique⁴³¹, une architecture caractérisée par une unité de terrasses d'habitations, de larges avenues, de dégagements pour des squares et d'élégantes perspectives. La perfection de la mise en scène urbaine amorce la *Scottish enlightenment philosophy* qui promeut l'harmonie entre l'homme et la nature.

L'arrivée dans les années 1830 et 1840 d'excellents architectes britanniques tels George Browne, George Dickinson, William Footner, James MacFarlane, John Ostell, James Springle et John Wells fournit l'expertise nécessaire à la réalisation de ce projet d'envergure de la New Town. Phillips, Ostell, Wells et Perrault élaborent l'idéal urbain qu'incarne la New Town en réformant le tracé des voies et en modernisant les services publics. Les plans se caractérisent par l'aménagement de rues larges et rectilignes, de lots de dimensions régulières munis de voies d'accès à l'arrière et de services modernes tels que l'eau courante (1856). L'hygiène déficiente de la vieille ville et des faubourgs, dans cette période où se multiplient les épidémies, incite les promoteurs à allier salubrité et commodité dans l'élaboration de l'espace urbain. La New Town deviendra la première zone à Montréal à être desservie par un aqueduc et à permettre l'installation de toilettes dans chacune des habitations. Un quartier aéré et structuré apportant lumière, air pur et sécurité répondra aux nouvelles façons de vivre tout en atteignant les objectifs de la spéculation foncière et en assurant la rentabilité économique. La largeur des voies orthogonales sera établie à 60 pieds afin de répondre à ces considérations. L'ordre et la régularité dictent la trame urbaine et deviendront la norme dans le développement urbain de Montréal. La New Town assoit la standardisation des dimensions des parcelles et des voies de circulation. À l'instar des travaux de John Nash dans le West End de Londres, Thomas Phillips désire s'assurer d'« un revenu aussi important que possible, contribuer à la beauté de la ville, favoriser le bien-être et la santé de la population⁴³² ».

Le premier plan amorçant la New Town est « tout à fait typique des réalisations urbanistiques européennes de ce temps et plus particulièrement des schémas de l'urbanisme anglais du XIX^e siècle⁴³³ ». Par contre, il démontre chez son promoteur une grande vision territoriale.

⁴³¹ « *It is here that we find civic architecture at its best, created by a master.* » Citation de Sir Basil Spence portant sur le Charlotte Square, tirée de *The National Trust for Scotland (1976) No. 7 Charlotte Square Edinburgh. The Georgian House*, Édimbourg, The National Trust for Scotland.

⁴³² Giedion, *Tome 3, op. cit.* : 446.

⁴³³ Saint-Denis, architectes paysagistes, *op. cit.* : 14 et Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 24.

Phillips was unquestionably the landowner with the greatest knowledge and understanding in Montreal of contemporary English planning, for in spite of the comparatively narrow dimensions of his property, his plan followed the true spirit of Georgian urban planning still at the height of fashion in early Victorian Great Britain. He understood the importance of stimulating a more grandiose manner in architecture through the opportunities created by a broader street vista. Phillips also exposed the English concept of the square, a large plot of greenery interrupting the normal course of a street, by laying two in his plan⁴³⁴.

Le plan Phillips est conçu entre 1838 et 1840 suivant l'achat de la propriété Frobisher (1837) et le relevé d'arpentage (1838). La portion nord du plan est réservée à la construction de grandes villas alors que les portions centre et sud sont dédiées à un mode d'occupation plus dense pour une moyenne bourgeoisie, les terrasses. Le plan Phillips a) poursuit l'idéal urbain amorcé aux squares Richmond et Parthenais en plaçant le square au cœur d'un établissement urbain résidentiel et b) s'inscrit dans la stratégie urbaine du plan des Commissaires, en s'appuyant sur le tracé de la rue et du square des Commissaires. La configuration longitudinale du plan à l'orientation nord-sud, en rupture avec le développement est-ouest du centre historique, fait office de jonction souple entre l'ancienne et la nouvelle ville.

The transition, however, was at hand. The Commissioners who removed the walls had also created the first square outside the lines of the old city [...] The road up the hill from the square was the natural connection between the old city and the new developments on the plateaux of Dorchester, St. Catherine and Sherbrooke Streets. Thomas Phillips, a farseeing builder, bought the old Beaver Hall estate. He subdivided it for building lots, laid out Phillips Place and Phillips Square, and stipulated that the road up the hill should become a stately street, 60 feet wide, and lined by handsome and harmonious buildings⁴³⁵.

La montée désaxée de la côte du Beaver Hall, comme mise en scène pittoresque rappelant l'ascension vers le Vauxhall et le domaine Frobisher, constitue l'artère principale du plan Phillips reliant la vieille ville à la New Town ; elle est donc au cœur des enjeux de planification et d'extension urbaine⁴³⁶. Les nombreux décrochés, squares et terrasses du plan ménagent des « ouvertures et de[s] fermetures qui brisent la monotonie et la banalité d'un quadrillé orthogonal⁴³⁷ », donnant un ensemble urbain remarquable pour l'époque.

⁴³⁴ Hanna (1980), *op. cit.* : 50.

⁴³⁵ Bobine 252, 14.16, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDVM.

⁴³⁶ Bertol lcart (1997), *op. cit.* : 23.

⁴³⁷ *Ibid.* : 25.

Le plan inclut les places, les squares et les tronçons de rues suivants à développer :

- Beaver Hall Hill, entre les rues Lagauchetière et Dorchester,
- Beaver Hall Square, en bordure de la rue Dorchester, vis-à-vis la Côte Beaver Hall,
- Phillips Place, entre le square Beaver Hall et le square Phillips,
- Phillips Square, en bordure de la rue Ste-Catherine,
- avenue Union, entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke,
- rue Belmont, de la côte Beaver Hall vers l'ouest,
- rue Dorchester, d'un point situé à l'est à un point situé à l'ouest de la côte Beaver Hall,
- rue Ste-Catherine, d'un point situé à l'est du square Phillips à la rue University,
- avenue University, entre un point situé au sud de la rue Cathcart et la rue Sherbrooke.

Dans un souci de distinction et d'élégance typiques à l'époque géorgienne, seules les voies de circulation est-ouest portent l'appellation commune de « rue ». Ce sont elles qui assurent le lien entre les divers lotissements privés. Toutes les voies nord-sud définissant la propriété et le plan de Thomas Phillips portent des appellations « nobles », soit avenue, place et square. Ceux-ci apportent du rythme, ponctuent l'espace et ouvrent de magnifiques perspectives. Aux extrémités nord et sud, le plan présente la Beaver Hall Terrace et la Paradise Terrace, deux terrasses d'habitations agrémentées d'un croissant planté. Les *crescents* sont reconnus en Grande-Bretagne pour leur contribution esthétique et ornementale aux plans de développement urbain. Omniprésents dans les développements du début du XIX^e siècle à Londres et à Édimbourg, leur introduction dans les développements résidentiels est considérée en Grande-Bretagne comme « *one great improvement in [...] civil architecture*⁴³⁸ ». À Montréal, « ces jardins contribuent à accentuer le caractère élitiste du futur quartier tout en permettant de résoudre, de façon élégante, les problèmes liés à la configuration même de la propriété acquise par Phillips⁴³⁹ ». Au nord du square des Commissaires et au pied de la côte du Beaver Hall, le croissant marque élégamment « l'entrée » de la New Town et impose une signature urbanistique britannique⁴⁴⁰. La présence des croissants dans le plan Phillips est un élément de dérivation du type montréalais dans la mesure où s'y ajoutent des caractéristiques clairement associées à la tradition britannique.

⁴³⁸ *The Scotsman*, 25 février, 1826, tiré de Byrom, *op. cit.*, p. 351.

⁴³⁹ Saint-Denis, architectes paysagistes, *op. cit.* : 13.

⁴⁴⁰ Les croissants des Beaver Hall Terrace et de Paradise Terrace ne seront pas réalisés. Cf. Les portions inférieures et supérieures de la figure 2.16.

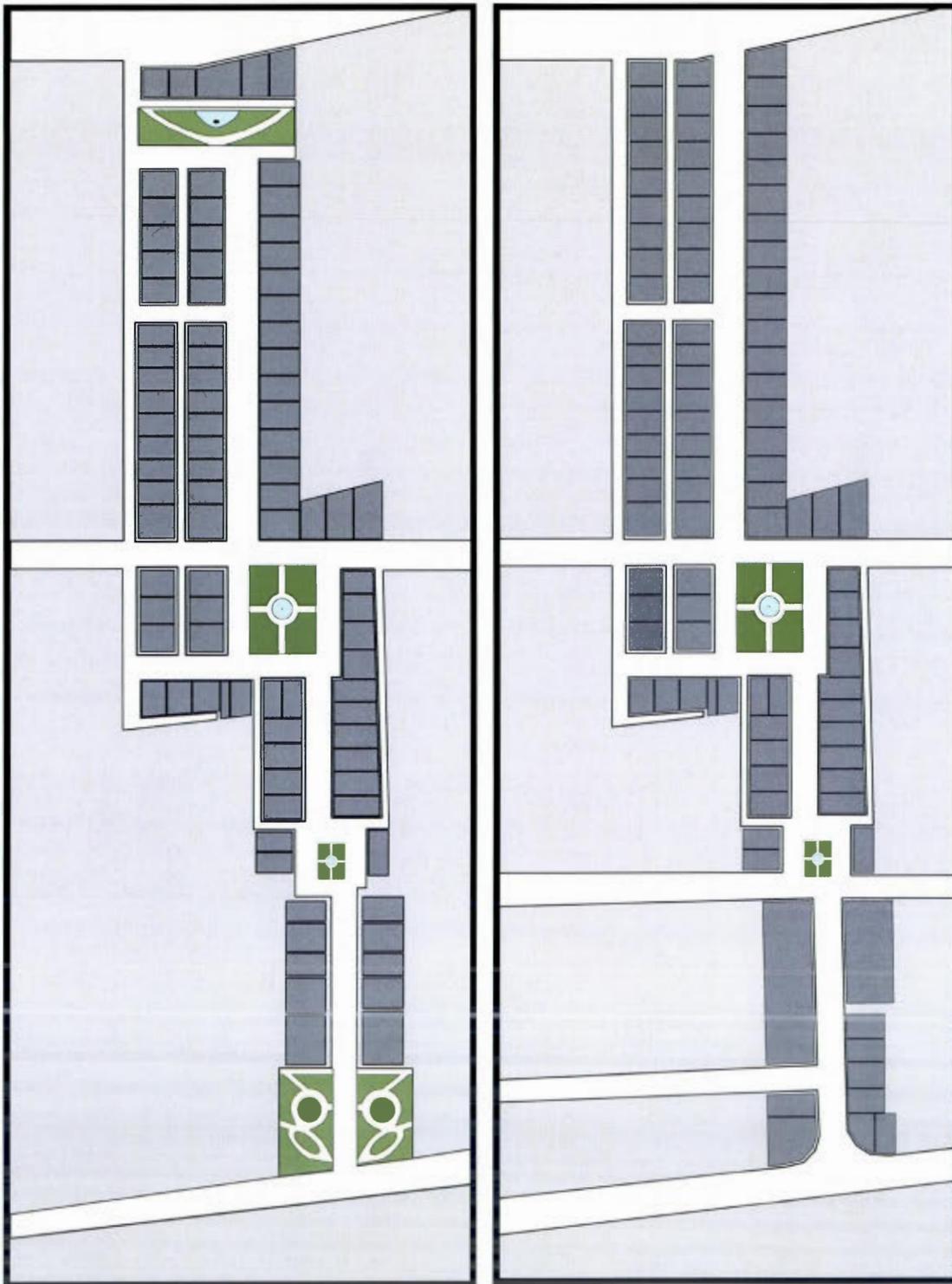


Fig. 2.16-17 : Plans des deux propositions de lotissement du plan Phillips, J. Cha.

Outre les *crescents* et à l'instar du plan de Craig, le plan Phillips est orienté autour d'une voie principale et de deux squares centraux articulant la composition d'ensemble, les squares Phillips et Beaver Hall. Le square et ses diverses déclinaisons représentent l'essence même du plan Phillips défini par l'harmonie de la composition architecturale et de l'ornementation végétale. Les squares-jardins contribuent à augmenter la valeur du lotissement en la dotant d'un caractère unique. De Dublin à Édimbourg, la nécessité, l'esthétique et la plus-value des squares ne sont plus à démontrer.

In no other characteristic is the 18th century architecture of Dublin displayed to fuller advantage than in the dignified design and unified planning of its streets and squares. The squares play an essential part in the city's plan, for they provide all the elements of variety and surprise, of restfulness and seclusion. Street after street of magnificent houses are linked together, and the more important ones flow into the squares, past the green lawns and flowering shrubs, continue on again, and perhaps gently curve into a crescent with an elegant church in the centre terminating the vista, or lead the eye on to a distant view of the mountains⁴⁴¹.

It is the free introduction of the garden idea into those early plans, both of Craig, and again of Reid and Sibbald, that give to them such outward attractiveness, and add to their worth from a public health and amenity point of view. The inclusion of such "lungs" as essential adjuncts of city development is evidence of the foresight of the planners, and of the appreciation by landowners and citizens alike of those things that really matter, and which stamp a city as composed of something more than mere stone and lime, or an accumulation of bricks and mortar. This recognition of recreation or airing spaces, as vitally essential to the growth of a town, has set the pace, which, happily, has been well maintained in other areas which followed on, north and south of the ancient city boundary, such as Moray Place, Ainslie Place, and in more recent times the squares and gardens of the west end; whilst the gardens of George Square, Nicholson Square, St. Patrick Square, Gayfield Square, and St. James Square, etc., all pay tribute to the same idea of a central garden space as indispensable to the successful hygienic grouping of building and the growth of communities⁴⁴².

⁴⁴¹ Eleanor Butler (1946), « The Georgian Squares of Dublin-II. Rutland, Mountjoy, Merrion and Fitzwilliam squares », *Country Life*, 1^{er} novembre, p. 812.

⁴⁴² A.H. Campbell (1913) « Gardens Paces the Lungs of a City », in *Early Examples of Town Planning in the City of Edinburgh Conference* (Great Yarmouth, 26-17 juillet), p. 5.



Fig. 2.18 : « Christ Church Cathedral, From Phillip's Square » (c. 1865), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*.

Les squares-jardins sont ceinturés d'une clôture de fer reposant sur une base de pierre et composés d'une *crux quadrata*, soit quatre allées convergeant vers un bassin-fontaine. La répétition à deux échelles distinctes d'un parterre à la française agrémenté d'une fontaine en son centre est en étroite relation avec les volontés d'ordre, de régularité et d'unité prônées par le plan Phillips. Cette approche rappelle brillamment la composition du Lord Harley's Estate de Londres. Les squares Phillips et Beaver Hall deviennent des havres de paix dans un quartier résidentiel huppé.

Ces formes paysagères planifiées sont toutefois modifiées lors de leur mise en œuvre. Tout en maintenant sa pièce circulaire et son bassin central, le square Phillips est doté d'une *crux decussata* et d'une allée de ceinture. Cela permet de localiser des entrées aux jonctions des voies de circulation et d'augmenter la surface de promenade. Les parterres sont plantés irrégulièrement d'arbres feuillus et de conifères, une rareté dans les squares montréalais, puisque seuls les squares Phillips et Richmond ont intégré des conifères. Ce choix peut faire écho aux jardins privés des domaines bourgeois situés sur les flancs du mont Royal et encadrés d'un paysage naturel aux essences variées. Pour sa part, le square Beaver Hall est doté d'une allée unique plantée d'un arbre dans son dégagement circulaire central. Cela constitue une caractéristique inédite qui participe au processus d'individuation du type montréalais.

Though Phillips Square became Montreal's first uptown square in 1842, some time seems to have passed before it was drained, and smoothed, and lawned, and planted. When this was done, it was a quiet, leisurely place, far removed from the bustle of the city down the hill. Not a hint of commercialism marked the community. All about the limestone houses were built, and in 1859 Christ Church Cathedral was completed just across St. Catherine Street. In 1870 the square was described as a "favorite resort for nurses and children." It was a favorite place for invalids, who rested on the benches under the trees⁴⁴³.

⁴⁴³ Edgar Andrew Collard (1969), *The Gazette*, 1^{er} novembre, Bobine 254, 11.64, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAMV.

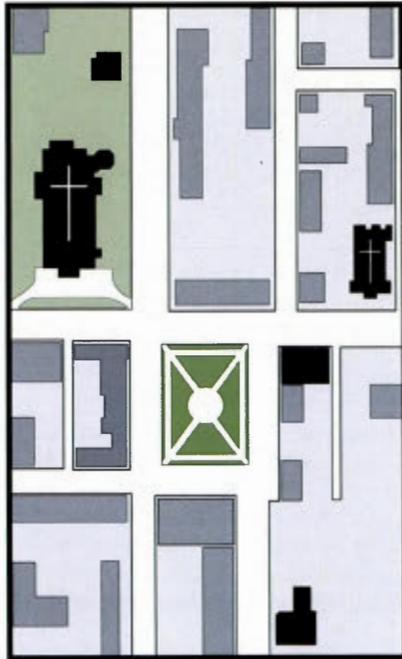


Fig. 2.19 : Plan du square Phillips, J. Cha.

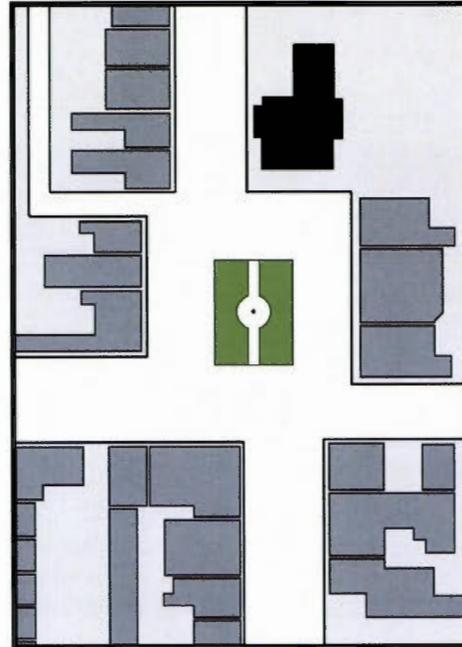


Fig. 2.20 : Plan du square Beaver Hall, J. Cha.

Fig. 2.21 : Puisage de l'eau, square Phillips (1869),
MP-0000.10.79, Musée McCord.

Les deux squares-jardins sont implantés au milieu de la voie les raccordant, ce qui a pour effet la création d'un appel visuel. Cette composition « *was entirely dramatic in conception, forming an effective vista with entrance, approach and climax*⁴⁴⁴ ». La mise en tension de deux squares-jardins trouve ses modèles dans le plan de la New Town d'Édimbourg de James Craig (St. George's Square et St. Andrew Square) ainsi que dans l'établissement des

⁴⁴⁴ Steen Eiler Rasmussen (1951), *Towns and Buildings*, Liverpool, The University Press of Liverpool, p. 114.

squares Cavendish et Hanover du Lord Harley's Estate de Londres. Dans les deux cas précités, l'étroite relation physique et visuelle des squares consolide le plan de développement résidentiel tout en agissant à titre de points pivots de la composition urbaine. L'idée d'intégrer des squares à un plan d'aménagement se répand ainsi à Londres au début du XVIII^e siècle. Hanover Square (1717-1719), Cavendish Square (c. 1720), Grosvenor Square (1725) et Smith Square (1726) introduisent cette phase urbanistique où le square devient central dans le schème de développement⁴⁴⁵.

The vista, which skilfully married the centrepieces of two adjoining suburban estates was one of the most successful essays in planned residential development in early-Georgian London. Central to the success of this scheme was the provision of large formal open spaces linked by rows of terraced houses. These square enclosures were contrived to serve primarily as functional spaces rather than decorative features, and acted as pivots which linked neighbouring developments, and gave light and air to the houses which surrounded them. The bald, timber-railed enclosures of Hanover and Cavendish Squares, in fact, worked in concert to funnel views from town to the open country-side and vice versa.

This "fine Enfilade thro' the two squares" was, nevertheless, in other respects a triumph. The ensemble contributed considerably to making the square an element of improved street design from the mid-eighteenth century onwards, and helped usher in the full potential of the application of the square to English urbanism [...] where squares were used to form sequences of planned open spaces⁴⁴⁶.

En prenant appui sur les premiers exemples de squares résidentiels montréalais (Parthenais, Dalhousie et Richmond), les squares Phillips et Beaver Hall intègrent une sensibilité propre à l'urbanisme baroque, par les rapports spatiaux qu'ils établissent entre les résidences et le traitement spatial des squares. Le baroque tardif témoigne de la maîtrise de l'espace extérieur. « Cette époque avait pleinement conscience de la différence des rapports existant entre un édifice et un autre, entre un bâtiment et la nature, entre une construction et une donnée organique⁴⁴⁷. » Les squares Phillips et Beaver Hall, dont les squares-jardins débordent délibérément sur la voie publique, sont remarquablement reliés entre eux par la voie nommée place Phillips. Cette coordination urbanistique est aussi réussie que la Bedford Place de Londres reliant le Russell Square au Bloomsbury Square et rappelle également celle de la George Street joignant le St. George's Square au St. Andrew's Square à Édimbourg. L'axe reliant deux squares est la seule relation du genre à Montréal.

⁴⁴⁵ McKellar, *op. cit.* : 205.

⁴⁴⁶ Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 15-16 et 212.

⁴⁴⁷ Giedion, *Tome 3, op. cit.* : 83.



Fig. 2.22 : Terrasse d'habitations de l'avenue Union
(c. 1900), v3170, Musée McCord.

Le plan Phillips prévoit des voies de 60 pieds de large et un lotissement en lots standards pour maisons en rangée avec ruelles. L'architecture allie élégance, uniformité, économie et convenance⁴⁴⁸. Entre 1850 et 1860 elle est formée d'imposantes maisons de ville et de maisons en terrasse⁴⁴⁹. Entièrement revêtues de pierre grise, les résidences et les terrasses d'habitations mitoyennes se caractérisent par la régularité de l'alignement et par une marge de recul de 15 pieds pour celles bordant les squares.

Plusieurs architectes dont William Footner, John Ostell et William Tutin Thomas s'affairent pendant deux décennies à ériger le cadre bâti du plan Phillips. À l'instar de l'ensemble de la New Town, toutes les rangées de maisons unifamiliales porteront les appellations britanniques de *Terrace* ou de *Place*. La Linden Place (1853) du square Phillips est un bel exemple de terrasse écossaise.

Suivant la mort de Thomas Phillips, survenue le 20 juin 1842, ses héritiers cèdent l'ensemble de la propriété à la Ville de Montréal. La cession est conditionnelle à l'application du « plan Phillips » pour le développement urbain du secteur. L'entente à cet effet est conclue en novembre 1842⁴⁵⁰. La succession s'engage dès lors à ouvrir des rues alors que la Ville

⁴⁴⁸ *The Gazette*, 10 août 1813, tiré de Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 23.

⁴⁴⁹ Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 108.

⁴⁵⁰ « Whereas Alfred Phillips of Montreal Gentleman, one of the Heirs and Executors of the late Thomas Phillips in his life time of Montreal Esquire, acting as well in his own name and behalf, as in the name and on behalf of the other Heirs and Executors of the said Thomas Phillips Esquire, hath consented and agreed to cede gratuitously to the Council of the said City of Montreal and the said Council hath determined to accept of so much ground belonging to the Estate or property of the said late Thomas Phillips Esquire, situated West of the Hay Market of the said City as is necessary for the continuation through the said Estate or property of Dorchester & Ste-Catherine Streets; and also for the opening of a certain other Street, intended to be run through the said Estate or property, at or nearly at Right Angles with the said two Streets from Radegonde to Sherbrooke Streets, and also for the opening and making of certain Squares in the line of the said new Street so indented to be run from Radegonde to Sherbrooke Street, aforesaid, the whole according to a plan thereof duly fyled and of record in the Office of the Surveyor of the said City [...] the said amount so expended or to be hereafter expended in opening, levelling, forming and making the said Streets and Squares until full payment and satisfaction thereof and of all interest thereon. » By-law #94 for the opening and

remboursera le coût des travaux exécutés. La succession engage l'architecte William Footner (1799-1872) pour procéder à la réalisation du plan Phillips. Footner est un architecte montréalais dont la popularité est en hausse dans les années 1840. Après avoir mené à terme le plan Phillips, il concevra notamment les entrepôts Robert-Gillespie (1841-1842), la maison de John Eadie (1847) et le marché Bonsecours (1844-1847), dans ce dernier cas en remportant le concours l'opposant aux architectes John Ostell, James Cane, James MacFarlane, George Browne et William Thomas⁴⁵¹. Il réalisera aussi la célèbre terrasse d'habitations Prince de Galles de concert avec George Brown (1859-1860). Cette terrasse d'habitations, construite à la même époque que celle du plan Phillips, est reconnue pour :

son austère grandeur, son équilibre d'ensemble et sa sobriété de bon goût [...] Reflétant un peu la manière de John Nash à Londres, mais en moins opulent et en plus sévère, l'emploi de la pierre de taille en façade, et la rigueur du design rapprochaient davantage ces résidences montréalaises des résidences classiques d'Édimbourg⁴⁵².

La copie d'un plan original, reproduite par l'architecte William Footner en 1844, à la demande des héritiers de feu Thomas Phillips pour servir au lotissement de la propriété Beaver Hall, comprend quelques modifications. Les plus notables sont l'enlèvement des croissants et des terrasses Beaver Hall et Paradise aux extrémités nord et sud du lotissement. Tout en conservant l'unicité du plan, Footner désire de toute évidence assurer une plus grande rentabilité foncière au développement. Le plan de 1844 comporte une centaine de lots à vendre et les principaux acheteurs se révèlent être des figures de l'élite montréalaise : John Redpath, John Young, Lewis Thomas Drummond, William Dow, William Workman, etc.⁴⁵³.

Comme sur plusieurs squares londoniens, une église est érigée dans le lotissement de Footner. Elle occupe un emplacement de choix en ayant façade sur la rue Sainte-Catherine et le square Phillips. La cathédrale anglicane Christ Church, dont la première église située rue Notre-Dame a été incendiée, est le premier bâtiment non résidentiel à occuper une

acquisition of certain Streets and Squares on the property of the said late Thomas Phillips, 11 novembre 1842. Dossier Square Phillips, P-94, ADGVM.

⁴⁵¹ Architecte torontois, père de W.T. Thomas.

⁴⁵² Marsan, 1974, *op. cit.* : 259.

⁴⁵³ Les acheteurs sont John Redpath, John Young, James Dougall, J.W.W. Major, John Smith, Joseph Potts, L.T. Drummond, William Dow, Charles Phillips, John Andrew, Ann Barry, Edwin Atwater, Thos Rattray, H. Seymour, J. Thayer, William Workman, Louis Haldimand, F.X. Brazeau, George Fax, Robert Scott, Charles Geddes, Benjamin Lyman et P.B. Merritt. Cf. « Plan of Beaver Hall property. From Lagauchetière to Sherbrooke Street. Montreal, William Footner », 1844, Dossier Square Beaver Hall, P-95, ADGVM.

portion des lots du plan Phillips et Footner. Elle démontre la volonté des institutions religieuses de se positionner stratégiquement et de suivre les mouvements de la population. Construite de 1856 à 1859 par Frank Wills et Thomas Scott, la cathédrale présente un style propre à l'architecture religieuse britannique popularisée par la Cambridge Camden Society, le néogothique.

La Strathearn House et l'implantation d'une villa urbaine au square Beaver Hall

Si le square Phillips est l'articulation du plan Phillips et Footner, le square Beaver Hall est au sommet de la somptuosité architecturale. Initialement prévu pour recevoir des terrasses d'habitations, il est plutôt doté sur ses fronts est et nord de somptueuses constructions sous l'initiative de James Ferrier et de William Dow. Ces derniers se portent acquéreurs du manoir Beaver Hall de Joseph Frobisher après son incendie en 1848.



Fig. 2.23 : Strathearn House (s.d.), Archives du Canadien Pacifique Railway.



Fig. 2.24 : James Ferrier (1866), I-21749.1, Musée McCord.

Écossais immigré à Montréal en 1821, James Ferrier (1800-1888) est l'un des marchands, hommes d'affaires et administrateurs les plus réputés au Canada et « l'un des représentants les plus prestigieux et puissants [...] de l'élite anglophone montréalaise⁴⁵⁴ ». Il contribue notamment à la fondation de la Banque Molson et occupera la présidence de la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc. En plus de ses activités professionnelles dans les milieux bancaires (crédits et assurances), ferroviaires et miniers, il occupe des fonctions importantes dans l'administration de Montréal. Ferrier est en effet juge de paix et officier de milice, puis membre du conseil municipal de 1841 à 1848. Il remplit de plus un mandat à titre de maire de Montréal de 1844 à 1846. Ferrier fait ériger sur le square Beaver Hall quatre *town houses* contiguës pour ses enfants, à la hauteur de sa richesse et de son rang social. L'architecture décorée du style néo-Renaissance se distingue par ses nobles portiques, ses colonnades et ses ouvertures couronnées de frontons.



Fig. 2.25 : William Dow (1862), I-3867.0.1, Musée McCord.

William Dow (1800-1868) est également un homme d'affaires d'origine écossaise ayant immigré à Montréal en 1818. Ayant acquis son savoir-faire auprès de son père en Grande-Bretagne, William Dow s'associe à son arrivée au brasseur Thomas Dunn. Après la mort de Dunn en 1834, la brasserie devient la William Dow and Company. Elle est alors la plus grande concurrente de la brasserie Molson et fait de William Dow un homme fortuné⁴⁵⁵. Suivant un parcours similaire à Ferrier, il investira également dans l'immobilier, les chemins de fer, les banques et les compagnies d'assurances. L'homme d'affaires fait en outre partie du groupe qui fondera la Sun Life Insurance Company. À la suite du décès de son frère Andrew survenu en 1853, William Dow tire parti des lots du plan Phillips acquis en 1844 afin d'y ériger une résidence lui permettant de loger Mary Dow, la veuve de son frère, et ses quatre filles. Dow désire construire une résidence luxueuse qui impressionnera la bourgeoisie

⁴⁵⁴ Claude-V. Marsolais, Luc Desrochers et Robert Comeau (1993), *Histoire des maires de Montréal*, Montréal, VLB éditeur.

⁴⁵⁵ Dossier no-92536 « Maison William-Dow », Patrimoine, immobilier, mobilier et immatériel du Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Gouvernement du Québec.

montréalaise. Il engage alors le célèbre architecte William Tutin Thomas (1829-1892)⁴⁵⁶, né à Birmingham en Angleterre, un des architectes les plus en vue et les plus appréciés de la bourgeoisie anglophone dans la seconde portion du XIX^e siècle, auteur présumé de la terrasse de Ferrier⁴⁵⁷. Thomas conçoit par la suite l'église St. Georges au square Dominion (1870), le British Empire Building (1874) et de nombreux magasins-entrepôts dans la vieille ville, dont le Caverhill Block (1865-1866), l'édifice Savage & Lyman (1866-1867) et le Dominion Block II (1866-1867). Ces bâtiments sont caractérisés par l'éclectisme, le raffinement et la décoration des façades de pierre pour laquelle Thomas est renommé.



Fig. 2.26 : Square Beaver Hall (c. 1930),
MP-1984.105.2, Musée McCord.

[William Thomas] connaissait bien le travail de la pierre. Son oncle, John Thomas (1813-1862), à la fois architecte et sculpteur – il a été chargé par sir Charles Barry de l'exécution des sculptures et autres éléments décoratifs qui couvrent les murs du Parlement de Westminster à Londres –, lui a enseigné les rudiments de la taille de pierre. Ceci explique en partie pourquoi les œuvres de Thomas sont généralement plus richement décorées à l'extérieur que la plupart des autres édifices montréalais construits à la même époque, et cela explique également la grande popularité de l'architecte auprès de la bourgeoisie désireuse de faire étalage de sa richesse de la manière la plus voyante possible⁴⁵⁸.

Pour répondre au souhait de Dow, Thomas met à profit son habileté à décorer la façade de pierre de taille en prônant une demeure de style néo-Renaissance, un style en vogue à Montréal depuis quelques années et expérimenté au square de la Douane. La richesse de l'ornementation de la façade est décrite ainsi :

La façade comporte les principaux éléments du style Renaissance italienne : portique à colonnes jumelées [...] couronné d'une balustrade en pierre, chaîne de pierre harpée aux angles, fenêtrage varié, mais symétrique (fenêtres à fronton appuyé sur des modillons, agencées avec des fenêtres à tablette moulurée en tête, sur modillons similaires), entablement sous le rez-de-chaussée, bandeau décoratif sous la large corniche à denticules⁴⁵⁹.

⁴⁵⁶ Marsan, Pinard et le Ministère des Affaires culturelles identifient William Tutin Thomas comme architecte de la maison Dow. Rémillard et Merrett identifient James Springle et Fowler et Roy, alors que la CUM suggère William Speir and Son.

⁴⁵⁷ François Rémillard et Brian Merrett (1986), *Demeures Bourgeoises de Montréal. Le Mille Carré Doré, 1850-1930*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 108.

⁴⁵⁸ *Ibid.*

⁴⁵⁹ Guy Pinard (1995), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 1*, Montréal, Éditions La Presse, p. 110.



Fig. 2.27 : Square Beaver Hall (c. 1870), 84047037, Musée McCord.



Fig. 2.28 : Square Beaver Hall (c. 1870), 01452027, Musée McCord.

La Strathearn House, désignée ainsi en l'honneur de la région du Perthshire où Dow est né, illustre bien le type de résidences privilégiées par les riches bourgeois montréalais dans la deuxième moitié du XIX^e siècle⁴⁶⁰. Il s'agit d'une maison bourgeoise de type urbain, une caractéristique plutôt rare à l'époque. « Comparativement aux habitations luxueuses construites précédemment, et à plusieurs constructions récentes, la Strathearn House est beaucoup plus rapprochée de la rue, son jardin ayant été relégué à l'arrière du bâtiment plutôt que de l'entourer. Seule une balustrade la sépar[e] de la rue⁴⁶¹. » La maison de trois étages construite en 1860 comprend un corps principal muni d'un toit à quatre versants de faible pente. Elle comporte une combinaison d'éléments formels et stylistiques empruntés aux *palazzi* urbains de la Renaissance italienne à laquelle s'ajoute une tour orthogonale entre 1868 et 1879. Après avoir réalisé la maison Dow, William Thomas réalisera d'autres résidences somptueuses pour des membres de l'élite montréalaise et canadienne telles que la maison Workman (1874), la maison Shaughnessy (1874-1875), la maison George Stephen (1880-1883) et la maison McIntyre (1889). La maison Dow est une véritable résidence palatiale s'ouvrant sur un square, plutôt que sur la rue Sherbrooke ou sur les flancs du mont Royal. Elle est la résidence la plus impressionnante qu'aient connue les squares montréalais. Tout comme l'église Christ Church, la maison Dow modifie le plan original de Phillips et Footner, mais contribue à rehausser sa valeur et son prestige. Le square Beaver Hall est le seul exemple à Montréal d'une composition architecturale comportant une villa urbaine, des maisons de ville contiguës (*town houses*) et des maisons en rangées (*terraces*). Il représente un condensé des modèles d'habitations du square géorgien de Londres, la Strathearn House évoquant les grandes résidences telles la Bedford House au Bloomsbury Square, la Leicester House au Leicester Square ou encore davantage la Monmouth House au King's Square.

Le plan Phillips, mis en œuvre par William Footner, témoigne d'une ambition et d'une alliance des pouvoirs publics et privés sans équivalent. La bourgeoisie anglophone conçoit une nouvelle ville et instaure une norme urbanistique répondant à ses critères d'habitabilité et de rentabilité en jouant sur tous les tableaux à la fois, de la promotion immobilière à l'infiltration de l'administration municipale. Le plan Phillips se démarque par une structuration urbaine orientée par des squares et des *crescents*, ceux-ci articulant la trame de la cité ancienne au nouveau développement sur le coteau. Ce faisant, il assure la continuité avec la vieille ville

⁴⁶⁰ *Ibid.* : 109-110.

⁴⁶¹ Rémillard et Merrett (1986), *op. cit.* : 76.

en préservant et en accentuant le parti d'aménagement des commissaires. Plus qu'un projet foncier, les squares Phillips et Beaver Hall deviennent le lieu d'habitation et l'espace de représentation de la bourgeoisie anglophone, le lieu de l'excellence architecturale et le lieu où s'orchestre le déplacement du cœur résidentiel puis marchand de la ville vers l'*uptown*.

Le square Mance, dans la foulée de la New Town de Montréal et du South End de Boston

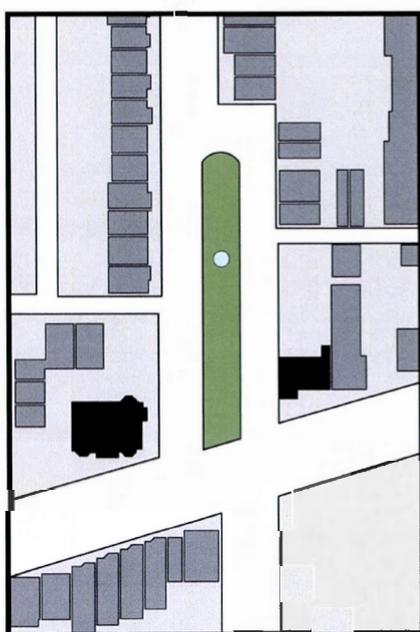


Fig. 2.29 : Plan du square Mance, J. Cha.

Le square Mance s'inscrit dans la continuité pratique du plan Phillips. Il doit son existence à une série d'échanges et d'acquisitions de terrains amorcée en 1860, dont la cession par John Platt d'une lisière de terrain d'une largeur de 40 pieds pour l'ouverture de la rue Mance⁴⁶². Plusieurs acquisitions au fil des décennies permettent de concrétiser le projet initial qui visait un cadre résidentiel privilégié inspiré du plan Phillips et des réalisations du South End à Boston. À la manière du square Beaver Hall, le square linéaire se caractérise par deux grandes maisons bourgeoises en bordure de la rue Sherbrooke ainsi que par des terrasses d'habitations, dont les îlots sur le flanc est sont délibérément en retrait. Le square-jardin est un îlot

oblong occupant la portion centrale d'une rue à l'instar des squares privés bostoniens. Cet élément paysager de valorisation foncière, conçu comme une pièce ornementale, est décoré d'un bassin-fontaine. Ce square, s'inscrivant parfaitement dans la manière de faire du plan Phillips, est une dérivation à signaler du type square-jardin montréalais : il est le seul, par son implantation et sa forme, à clairement adopter le modèle d'« ornements viaires » comme élément d'appréciation d'un ensemble résidentiel. Il est un objet singulier appartenant davantage au type bostonnais qu'au type montréalais.

⁴⁶² Rapports adoptés de la Commission de la Voirie pour l'année 1866, VM36, S3, SS2, SSS2, D5 (1846-1853), DGDAVM.

Conclusion

Après avoir observé dans le premier chapitre les conditions de naissance du square dans le territoire *intra-muros*, le deuxième chapitre a démontré la consolidation du square sous la forme urbaine d'enclave résidentielle dans le territoire *extra-muros*. Les squares analysés dans le deuxième chapitre contribuent à faire la ville en structurant son expansion urbaine. Dans les nouvelles limites de la ville et en s'inspirant des travaux des commissaires à l'ouest, des donations permettent l'ouverture de voies vers le nord, dont celles qui sont à l'origine du développement du Quartier Latin. La forme et l'existence du square Papineau et particulièrement du square Viger sont intimement liées à une succession d'acquisitions et de donations. Les conditions de donation exigeant l'embellissement et la transformation en promenade, la perpétuité de l'usage et une rapidité d'exécution stimulent la création du square Viger qui devient rapidement un lieu d'établissement et de rassemblement de la haute société.

Les squares Papineau et Viger marquent l'avènement de squares-places équilibrés, proportionnés et traversés par une voie de circulation dans un alignement symétrique. Conçus comme des stimulants au développement urbain, ces objets représentatifs contribuent à donner une nouvelle forme à la ville et de nouveaux lieux d'habitation. Les dégagements servent initialement des fonctions de marchés avant d'être transformés en squares-jardins de nature publique. Le square Viger est la première expérimentation paysagère d'une telle ampleur et se présente comme un objet singulier. Attribuée à John Ostell, elle est caractérisée par l'hybridité et la variété des formes, tant des parterres que des allées. Ce projet unique est empreint d'une volonté de distinction.

Du point de vue des enclaves résidentielles planifiées, outre la tentative primitive du square Parthenais d'établir un « domaine familial », l'urbanisme privé des squares ne s'est que peu répandu à Montréal. Un urbanisme public à caractère privé s'y substitue. En effet, la triade propriétaires-promoteurs-municipalités est à l'origine de l'émergence et de la multiplication du square domestique par leurs visées communes et les liens professionnels et d'amitié qui les lient. Au-delà de la rentabilité foncière et de la satisfaction de la bourgeoisie locale, une volonté de créer de nouvelles formes urbaines, de nouveaux modes d'habiter et d'ancrer une individualité est manifeste tout au long du développement des squares résidentiels. En tous

égards, les modèles britanniques servent de repères et d'inspirations pour renouveler et réformer la structure urbaine de Montréal.

Les squares Parthenais et Richmond amorcent le mouvement en utilisant, tout comme les squares *intra* et *extra-muros*, la place comme fondement du square (le type square-place). Un élément constitutif de la première génération de squares résidentiels montréalais est l'ouverture de voies publiques permettant de lier le square aux autres quartiers limitrophes existants ou en développement. La normalisation des largeurs de rues, l'homogénéité des unités d'habitations et le dégagement d'un vide augmentent la valeur foncière de ces secteurs résidentiels et leur donnent un caractère distinct.

Les squares Phillips et Beaver Hall, issus du plan Phillips pour l'établissement de la New Town, contribuent au développement de la ville ainsi qu'à la cohérence et à la fluidité de la trame urbaine. Ils poursuivent la modernisation et la standardisation des infrastructures publiques et viaires tout en consacrant un quartier de haute tenue pour l'*establishment* britannique. Conçus au sein d'une planification orchestrée par les architectes, les promoteurs, les hommes d'affaires et les politiciens les plus influents de la société montréalaise, les squares Phillips et Beaver Hall reflètent les liens privilégiés et la communion de la bourgeoisie anglophone menant à la construction d'un riche quartier résidentiel. Le plan Phillips s'appuie sur la structure urbaine du plan des Commissaires et, grâce aux squares, assure une liaison fonctionnelle et esthétique entre la vieille ville et la New Town. Le plan propose deux squares classiques identiques, inspirés des premiers squares-jardins anglais.

Les squares résidentiels sont tous rectangulaires. Le square-jardin est de petite superficie, de forme carrée et privilégie les formes paysagères classiques de la *crux quadrata* et de la *crux decussata*. Des bassins occupent systématiquement la portion médiane. Ces squares sont intimement liés à leur contexte architectural qui se constitue parallèlement. À l'instar des squares de la Douane et de la place d'Armes réalisés à la même période, ils sont des objets représentatifs du type square-jardin.

Les squares Richmond, Phillips, Beaver Hall et Mance servent de nœuds à la composition spatiale et sont implantés au milieu de la voie publique. Cela accentue leur impact paysager dans la ville. Ils constituent une mesure d'atténuation de la circulation tout en agrémentant

les parcours piétons. Le square Richmond est le premier square double alors que le square Mance est le premier square linéaire d'ornementation viaire. Par leurs plantations mixtes inédites de feuillus et de conifères, les squares Richmond et Phillips font figure de campagne urbaine et s'inscrivent dans la continuité des grands domaines érigés sur les flancs du mont Royal. Le square Viger est un espace très singulier. Il est vaste, soumis aux exigences de donateurs, n'est pas lié à un cadre bâti et présente une structure paysagère à la fois souple et rigide. Ces exemples contribuent à forger les caractéristiques des types square-place et square-jardin et composent le premier noyau de squares montréalais, ceux dont s'inspireront les créateurs de squares entre 1860 et 1914.

Conclusion de la première partie (1801-1860)

La période 1801-1860 est marquée par la naissance et l'émergence du square. La loi du Parlement du Bas-Canada permettant le démantèlement des fortifications en 1801 et le dépôt du plan des Commissaires pavent la voie à l'introduction des squares à Montréal. Élaboré et mis en œuvre entre 1801 et 1824, ce plan libère des squares-places à des points de jonction stratégiques entre la ville *intra* et *extra-muros*. Ces squares-places de formes et de topographies irrégulières sont liés aux voies de circulation principales, celles agrandies ou nouvellement créées. Elles entrent en contact direct avec la géomorphologie montréalaise en étant localisées sur le coteau Saint-Louis et aux abords du ruisseau Saint-Martin. Ces squares se démarquent par leur caractère public et la mixité de leurs fonctions, qu'elles soient institutionnelles, marchandes ou résidentielles. Ces dégagements structurants, au contact entre la ville et ses faubourgs, transformés subséquemment en square-jardin, sont conçus comme des espaces démocratiques.

Les années 1810 correspondent aux premières initiatives individuelles de la bourgeoisie canadienne-française de participer à l'expansion de la ville et à la création de la première enclave résidentielle, à l'est de la vieille ville. Des donations et des exigences d'aménagement des familles Papineau, Parthenais, Viger, Guy et Lacroix permettent d'ouvrir des voies et des squares-places, certaines initialement planifiées, financées et d'usages privés, de les utiliser comme places de marchés, puis de les transformer en square-jardin. Sans ces « partis pris » adoptés par plusieurs propriétaires terriens, plusieurs squares n'auraient jamais vu le jour.

La bourgeoisie canadienne-anglaise n'est pas en reste. Elle planifie plus à l'ouest les plans de lotissements résidentiels Ross et Phillips à compter respectivement de 1819 et de 1838. Le plan Ross s'inscrit dans la continuité des plans Parthenais, Papineau et Viger par la récurrence et la régularité du tracé : un dégagement de forme rectangulaire par lequel s'amorce une voie de circulation le traversant. Les plans Ross et Phillips sont cependant nettement plus complexes. Conçus comme des quartiers, ils se composent d'une hiérarchie de voies et d'espaces (rues, avenues, places, squares, terrasses) dont les proportions sont rigoureusement calculées et visent la création d'un ensemble urbain remarquable. Le plan Phillips introduit la terrasse d'habitations et la figure du square comme objet de valorisation foncière. Ces projets sont orchestrés par des promoteurs privés, mais approuvés et mis en œuvre par l'administration municipale. Une collaboration et des liens étroits entre les acteurs impliqués sont nécessaires à la réalisation de tels projets.

Parallèlement à l'élaboration des enclaves résidentielles, une « municipalisation » des places d'Armes et du Marché s'amorce dans le territoire de la vieille ville. Sous l'impulsion de l'architecte et inspecteur de la cité John Ostell, les places sont régularisées, leurs pourtours reconstruits et leurs centres transformés en square-jardin. Ces squares relèvent d'une ségrégation fonctionnelle, recourent à la mise en tension et servent dès lors de faire-valoir à des institutions leur étant rattachées (l'église Notre-Dame, la Banque de Montréal, l'édifice de la Douane) et à l'administration municipale (en tant que lieux d'influence et de représentation des armoiries).

Dans les années 1850, c'est au tour des squares-places des Commissaires et Viger d'être transformées en square-jardin. L'une contribue à embellir Montréal à l'occasion de la visite du prince de Galles et l'autre à doter Montréal d'un grand lieu d'attraction et de plaisir.

À l'exception du square Parthenais, tous les squares planifiés et érigés à Montréal entre 1801 et 1860 sont de nature publique. Les initiatives personnelles et privées de propriétaires terriens et de promoteurs souhaitant offrir un cadre de vie propre et unique à la classe bourgeoise sont liées à la volonté de l'administration publique qui a pour mandat de les mener à terme. Une entente et des liens personnels entre les instances privées et publiques sont essentiels à la réalisation des enclaves résidentielles. Ce sont donc des développements publics guidés par des intentions et des conditions de nature privée. De la dizaine d'exemples de squares illustrés dans cette première période, la moitié est associée à

un lotissement résidentiel planifié et l'autre moitié à un ou des édifices dits monuments ou est totalement indépendante d'un cadre bâti.

Les squares de la première génération se particularisent en cinq phases d'aménagement : 1) dégagements liés à des voies de circulation, 2) plans d'expansion composés d'un square-place et d'un axe viaire, 3) plans de lotissement d'un ensemble dont le square-jardin occupe une position centrale, 4) régularisations et transformations paysagères et architecturales d'une place ancienne et 5) embellissements de places primitives (phase 1 ou 2).

Tous les squares planifiés et les places transformées en square-jardin (des Commissaires, d'Armes, de la Douane, Beaver Hall, Mance, Phillips, Richmond et Viger) empruntent le modèle de l'enclos (clôture et portes d'entrée). Ces squares ont un tracé classique de *crux quadrata* et/ou de *crux decussata*. Au square Richmond, les deux tracés sont combinés, alors que le square Phillips passe de la *crux quadrata* (planification) à la *crux decussata* (réalisation). Tous les squares sont de petites dimensions et se caractérisent par la présence d'un bassin central. Une très grande constance s'observe parmi les squares de la place d'Armes, de la Douane, Beaver Hall, Phillips et Richmond qui sont réalisés dans un court laps de temps par le même groupe restreint d'acteurs. Globalement, par le recours à des modèles classiques, ces premiers essais de squares-jardins démontrent un certain conservatisme et un attachement au type traditionnel du square-jardin britannique, particulièrement londonien.

Les squares de la première génération (1801-1860) s'inscrivent dans la tradition britannique et non dans l'actualité aménagiste occidentale. En effet, les squares montréalais poursuivent le savoir-faire du XVIII^e siècle et des squares londoniens : du vide (square-place) au jardin enclos (square-jardin). La *crux quadrata*, le bassin central, les terrasses d'habitations, le caractère privé et élitiste, la mise en tension et la libération de vues (*prospect*) sont tous des éléments chers aux premiers types britanniques. Tant les francophones que les anglophones participent à la création de nouvelles formes urbaines (dégagements et ouvertures de voies publiques) et de normes régissant l'établissement d'ensembles urbains distinctifs.

Les squares Viger et des Commissaires (Victoria), réalisés en 1851 et 1860, se démarquent des autres créations. Alors que les premiers squares étaient plutôt de formes carrées, ces squares se présentent sous des formes rectangulaires. Quoique demeurant associés à une

organisation classique, ces deux projets complexifient le langage paysager par l'ajout d'allées de ceinture, la modification du bassin (forme, nombre, position), la fluidité de certaines portions du tracé, la densification végétale (notamment par les massifs d'arbustes) et la présence d'un kiosque à musique (Viger) lui attribuant une fonction d'agrément public. Ces deux exemples et particulièrement le square Viger ouvrent la voie à une diversification stylistique des squares-jardins de seconde génération.

Les premiers squares-jardins de Montréal sont aménagés dans les années 1840 et représentent, avec l'aménagement du Champ-de-Mars, l'entrée de la végétation dans le milieu urbain montréalais. Tous les squares participent à des volontés d'agrandir, d'aérer et d'embellir la ville. Les premiers squares montréalais sont intimement liés à l'urbanisation du territoire et à la définition de la forme urbaine de Montréal. N'ayant pas de modèles locaux, les concepteurs de squares s'appuient sur leur héritage britannique qu'ils transposent aux réalités du territoire montréalais. Voilà donc le corpus par lequel se constituera une conscience spontanée du type square-jardin.

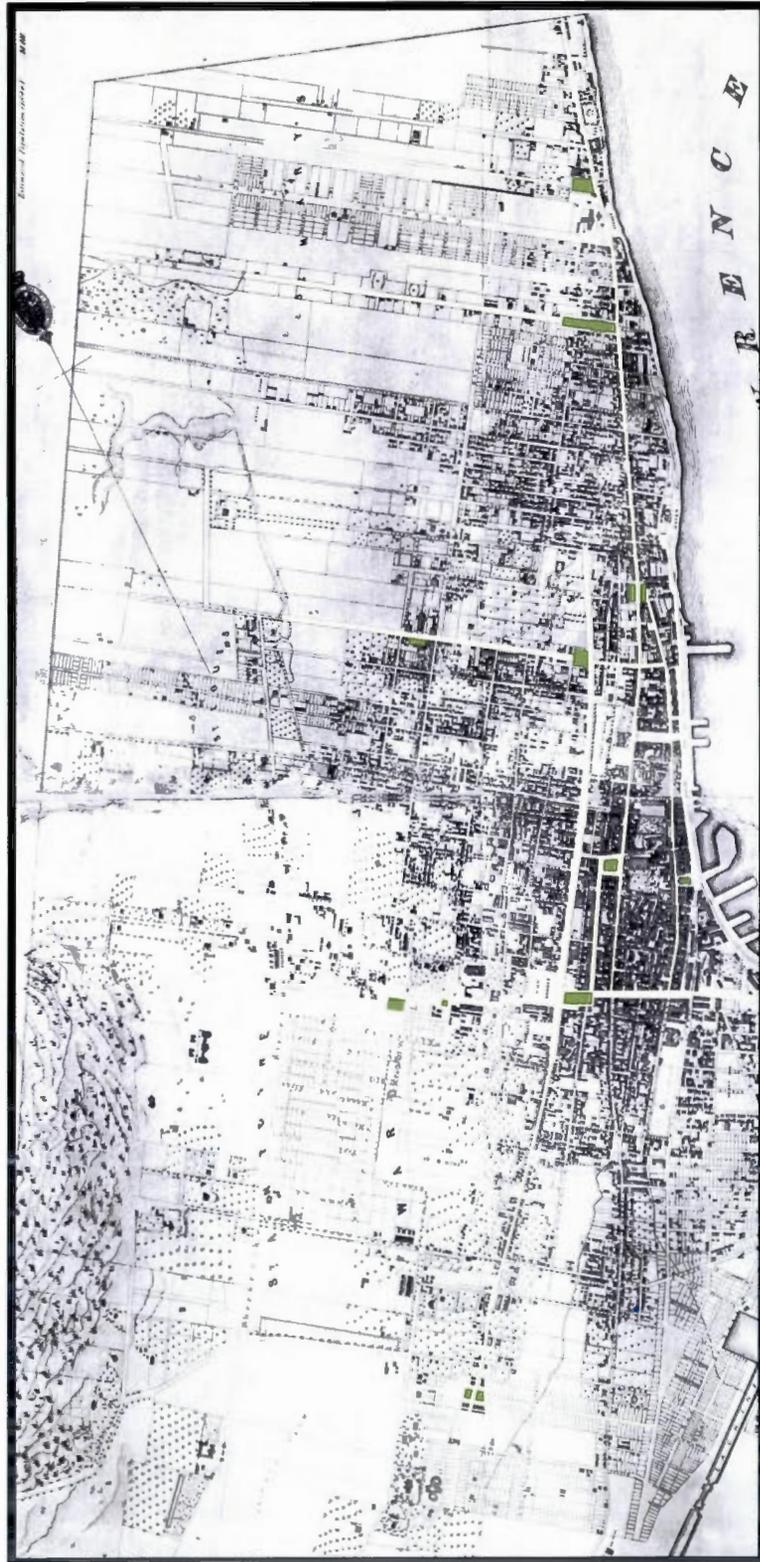


Fig. 2.30 : Grands axes de développement et localisation des squares créés entre 1801 et 1860, selon *Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal*, James Cane (1846), Montréal, Robert W. S. Mackay, BANQ, J. Cha.